TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9163 — 40 PAGES — MARDI 2 JUILLET 1974

A Addis-Abeba

L'armée éthiopienne arrête plusieurs personnalités

LIRE PAGE 5.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

Malgré les graves inquiétudes suscitées par la maladie du général

Les formations politiques argentines ont accueilli avec satisfaction la désignation de Mme Peron comme présidente par intérim

Mme Maria Estela Martinez de Peron, vice-présidente de la République Argentine, assume, depuis le samedi 29 juin, l'intérim de la présidence, à la demande de son mari, le général Peron, gravement malade.

Mme Peron a adressé, samedi soir, le message suivant au peuple argentin : « J'ai le devoir de porter à la connaissance des habitants du pays que le président de la nation, le général Juan Peron, conscient du fait que son état de santé l'empêchera jusqu'à son rétablissement de présider directement aux affaires du gouvernement et que l'essor du pays exige une intensification de tous les efforts, s'est résolu, conformément à l'article 75 de la Constitution, à déléguer l'exercice de la présidence à la vice-présidence. Je demande à tous les Argentins de me soutenir et à Dieu sa très haute protection. »

L'état de santé du général Peron, qui paraissait très préoccupant dimanche, se serait légèrement amélioré. Le président souffre d'une bronchite infectieuse et de malaises cardiaques. Il aurait déjà eu deux accidents cardiaques depuis son retour à Buenos-Aires, en juin 1973. On doute, dans les milieux politiques argentins, que le président Peron, qui aura soixante-dix-neuf ans en octobre, soit en état de reprendre prochainement ses fonctions.

Les dirigeants des principales formations politiques se sont félicités de la décision prise par le général Peron. Mais M. Hector Campora, ancien président élu en mars 1973, a donné dimanche sa démission d'ambassadeur à Mexico.

L'INTERMÈDE

Pour la première fois en Argentine et en Amérique latine, une femme accède à la magistrature suprême : Mme Maria Estela Martinez de Peron, troisième épouse du chef de l'Etat argentin, élue le 23 septembre 1973 à la vice-présidence de la République. C'est le général Peron, gravement malade et qui aura soixante-dix-neuf ans en octobre prochain, qui a demandé lui-même à sa femme d'assurer l'intérim de la présidence.

L'événement est considérable et surprenant. Ce qu'Evita Peron, au faîte de sa puissance et de son rayonnement, n'avait pu obtenir en raison du veto des forces armées, une jeune femme de quarante-trois ans, dont on connaît mal les aptitudes politiques, le reçoit sans qu'une seule voix s'élève pour contester cette nomination. Les commandants en chef des trois armes, les représentants de la puissante C.G.T., les dirigeants de la Confédération générale économique, signataires d'un pacte social imposé par Peron, les leaders du parti radical, première formation politique après le péronisme, les anciens candidats aux élections présidentielles de 1973 : tous se sont félicités de la décision prise samedi par le chef de l'Etat.

La seule ombre à cette unanimité vient de Mexico, où M. Hector Campora, homme lige de Peron, élu à la présidence en mars 1973, puis « démissionné » par Peron en juillet de la même année, a renoncé à son poste d'ambassadeur de la République Argentine au Mexique. Encore n'est-il pas certain que le renoncement surprenant de M. Campora soit directement lié à la nomination de Mme Peron à la présidence.

M. Campora, dont la fidélité au général était sans faille, n'avait pas caché ses sympathies pour les mouvements de jeunesse et l'aile gauche du justicialisme pendant les brèves semaines de son passage à la Casa Rosada. Comme beaucoup d'autres Argentins hostiles aux régimes militaires qui se sont succédé au pouvoir, directement ou par personnes interposées, de 1955 à 1973, il avait cru que le retour du péronisme permettrait de poser les bases d'un authentique socialisme argentin.

C'est le contraire qui s'est produit. L'affrontement entre l'aile gauche et l'aile droite du péronisme a commencé dans le sang le jour même du retour du vieux leader à l'aéroport d'Ezeiza. Depuis, les règlements de comptes, les attentats terroristes, les opérations, tolérées ou encouragées, des tueurs à gages des syndicats, les enlèvements de personnalités par les commandos révolutionnaires se réclamant ou non du péronisme, ont donné à la politique argentine un caractère de violence rarement égalé, même aux heures les plus sombres de la dictature militaire.

La transmission des pouvoirs présidentiels du général Peron à sa femme est constitutionnelle. Le processus prévu pour la succession en cas d'empêchement ou de disparition du chef de l'Etat est respecté. Et l'on comprend que les dirigeants des partis politiques, qu'ils soient partisans ou adversaires du justicialisme, se félicitent, dans un premier temps, du fonctionnement harmonieux des institutions. Mais c'est aussi, et surtout, la peur de l'inconnu qui explique cette déconcertante unanimité.

Malgré son âge et ses faiblesses, malgré ses ambiguïtés et son passé, le général Peron, rappelé au pouvoir par les militaires, les milieux d'affaires et ses partisans de toujours, est le seul aujourd'hui, en Argentine, qui puisse encore jouer le rôle d'arbitre entre des factions qui ne demandent qu'à en découdre. La nomination de Mme Peron ne peut être qu'un intermède provisoirement rassurant.

De notre correspondant

Buenos-Aires. — Isabelita est soudain devenue, le samedi 29 juin, Mme la présidente de la République. L'épouse du général Juan Peron, élue vice-présidente aux élections du 23 septembre 1973 et, conformément à la Constitution, premier personnage dans la liste de succession, a, en effet, assumé temporairement la présidence de la République à la demande du général, souffrant et incapable d'exercer ses fonctions.

Compte tenu de l'âge avancé — soixante-dix-huit ans — du général et de sa mauvaise santé, l'événement était prévisible et sérieusement envisagé dans les milieux politiques. Isabelita présidente, cela paraissait pourtant, il y a quelques jours encore, tenir d'un conte de fées ou d'une nouvelle version de Pygmalion.

Habitués aux coups de théâtre et aux situations les plus insolites, les Argentins ont accueilli la nouvelle avec flegme. Ils se demandent toutefois, non sans une certaine crainte pour l'avenir, s'il s'agit d'une simple péripétie, d'un accident de parcours ou bien d'une réalité à laquelle il faudra s'accoutumer.

Cela revient à poser la question de la santé du général : aux termes d'un bulletin médical, il souffre d'une affection pulmonaire entraînant des troubles circulatoires. A son chevet se pressent trois médecins, dont M. Jorge Taiana, ministre de l'éducation, qui ont signé dimanche soir un nouveau bulletin attestant de l'« *évolution favorable* » du patient, qui doit toutefois maintenir un repos absolu. A deux reprises déjà, au mois de juin de l'année dernière, juste après son retour définitif d'Espagne, et au mois de novembre, le général avait dû s'aliter et réduire, voire interrompre, ses activités. Avant d'accepter formellement d'être candidat à la présidence de la République, il avait cru bon de faire une mise au point sur son état de santé : c'était, croyait-on, pour mieux souligner le « *sacrifice* » qu'il disait faire.

PHILIPPE LABREVEUX.

(Lire la suite page 3.)

LA VISITE DE M. TINDEMANS ET LES PROBLÈMES MILITAIRES EUROPÉENS

Le premier ministre belge s'intéresse aux Mirage et souhaite que la France entre dans l'Eurogroupe

La France, qui assume pendant le deuxième semestre de 1974 la présidence de la Communauté européenne, va prendre une série de contacts avec ses partenaires. Ce lundi 1er juillet, M. Sauvagnargues est attendu en Sardaigne où il rencontrera son collègue italien, M. Moro. Il ira, le 16 juillet, à La Haye. Le président de la République se rendra à Bonn les 8 et 9 juillet pour le traditionnel « sommet » franco-allemand et recevra, sans doute pendant la première quinzaine du mois, M. Wilson. M. Chirac ira à Copenhague les 31 juillet et 1er août.

Ce lundi, M. Tindemans, premier ministre belge, est à Paris l'invité de M. Chirac. Il s'entretient aussi avec M. Giscard d'Estaing. Les conversations portent sur l'ensemble des relations communautaires et aussi sur des questions militaires. La Belgique, qui doit renouveler une partie de son aviation, s'intéresse aux Mirage, mais elle souhaite que la France entre dans l'« Eurogroupe », organisme de l'OTAN qui se préoccupe de la standardisation des armements.

Le problème de la défense européenne, qui se trouve au cœur de ces diverses rencontres, est étroitement lié à celui de la force nucléaire française et à celui des conceptions et des structures de notre appareil militaire en général.

Dans le dernier numéro de la « Revue de la défense nationale », le général Maurin, chef d'état-major des armées, réaffirme que, « quand on met l'accent sur les menaces qui peuvent paraître non couvertes par la force nucléaire stratégique, on oublie que si nous n'avions pas cette force, la situation serait extrêmement dangereuse ». De son côté, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber condamne à nouveau, dans « l'Express » du 1er juillet, « ce pouvoir clandestin d'une force redoutable qui ronge la substance même du pouvoir politique et lui impose progressivement sa loi ». (Voir page 34.)

Comment donc concevoir la défense nationale ? On lira ci-dessous les réflexions sur ce point d'un officier supérieur de l'armée de terre en activité.

POUR UN NOUVEAU STYLE DE DÉFENSE

Par DOMINIQUE CHAVANAT (*)

Il va bien falloir reparler de la défense ; et là aussi envisager le changement. D'une part, dans les domaines où le non-changement risque de provoquer des éclatements à court terme : service militaire, recrutement, formation et statut des cadres. D'autre part, et surtout dans les méthodes et le style d'approche des problèmes : au lieu du mandarinat, qui réserve l'élaboration et l'expression de la doctrine à une minorité de technocrates isolés au sommet de la hiérarchie, il va falloir mettre en [illegible] un système de travail qui [illegible] aux études tous les courants de pensée militaires et [illegible], qui fasse sa légitime [illegible] aux idées et aux aspirations des jeunes militaires et [illegible] et des opposants de toutes sortes. Il va falloir, en un mot, remplacer un style de relation caractérisé par les jugements manichéens, l'anathème, la polémique grinçante, les démentis sommaires, les censures discutables, et d'ailleurs inefficaces, par un nouveau style visant à l'éducation du jugement dans la rencontre et la confrontation raisonnée des options possibles, ainsi qu'à l'évolution d'une certaine doctrine militaire figée dans ses objectifs comme dans ses moyens.

On a fort peu parlé de défense durant la campagne pour l'élection présidentielle. Est-ce dû à l'embarras des candidats devant un problème dont personne aujourd'hui ne voit clairement la solution ? Est-ce dû au fait que chaque candidat se rendait très bien compte qu'il ne pouvait, sans déplaire à une large partie de l'électorat, énoncer dans ce domaine des options raisonnables ? Est-ce dû au manque de curiosité de l'électorat lui-même, beaucoup plus préoccupé de son niveau de vie ou de son avenir économique que de la sauvegarde d'un bien apparemment à l'abri de toute menace immédiate ?

Pourtant, au cours de ces dernières années, le système de défense de la France a été maintes fois mis en accusation : service militaire, bombe atomique, politique domaniale (Larzac), rôle politique de l'armée (ennemi intérieur), ventes d'armes à l'étranger...

(*) Chef d'escadrons.

(Lire la suite page 34.)

De notre correspondant

Bruxelles. — Comment surmonter les difficultés que connaît la Communauté européenne ? Cette question occupe une place de choix dans les entretiens franco-belges. Voici une semaine, au cours d'un dîner de l'Union de la presse étrangère en Belgique, M. Tindemans a affirmé qu'« *une nouvelle impulsion en faveur de l'intégration européenne ne peut venir que de la France* ». Quelle forme pourrait prendre cette relance ? M. Tindemans voulait évoquer la question avec ses interlocuteurs. Le gouvernement belge, préoccupé des dangers que la crise née du renchérissement du pétrole fait courir à la Communauté — les mesures de sauvegarde prises en mai par l'Italie n'ont-elles pas révélé que l'union douanière était elle-même menacée ? — souhaite, semble-t-il, une initiative française pour revitaliser la coopération économique et monétaire, et donner une dimension communautaire à la lutte contre l'inflation.

A l'évidence, les Belges estiment cependant que la Communauté ne pourra progresser que dans un « *environnement atlantique* » harmonieux. L'accord intervenu à Ottawa entre les pays de l'alliance sur la déclaration atlantique a été considéré à Bruxelles comme un signe encourageant. M. Tindemans souhaitait en savoir davantage sur la manière dont M. Giscard d'Estaing envisage l'avenir des relations transatlantiques et la place de la France dans l'alliance.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 3.)

LES PIÈGES DU CHANGEMENT

Par PIERRE DROUIN

M. Jarrot vient en voiture électrique à l'Elysée. A sa façon, le ministre de la « *qualité de la vie* » veut manifester à son tour qu'un vent nouveau souffle à l'aube du règne de M. Giscard d'Estaing, qui n'avait lui-même à la bouche que le mot « *changement* » pendant sa campagne électorale. Deux ans plus tôt, M. Mitterrand avait pris le titre rimbaldien « *Changer la vie* » pour lancer le programme commun de son parti. Et à l'heure où le président du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise, M. Debargue, dit : « *Nous ne sommes pas des réformistes... nous sommes des inventeurs sociaux* », M. Marchais, après avoir constaté qu'« *il y a une majorité de Français qui veulent des changements limités* », déclare à Actuel 2 du 17 juin : « *La gauche doit s'en tenir à ce programme de réformes.* »

Oui, décidément, on prend d'autres angles d'attaque des problèmes. Est-ce si étonnant ? Les Américains ont compris depuis longtemps qu'il fallait vendre les idées politiques comme les savonnettes. Nous vivons dans une société de concurrence — la publicité nous le fait assez sentir — et dans une société de spectacle — la télévision est là pour nous le rappeler. Pour accrocher l'attention, dans un monde si fertile en signaux, il faut toujours « *en faire plus* ». « *Etonne-moi* », disait Diaghilev à Cocteau. C'est du moins en moins commode en un temps où l'art, le système monétaire, la mode, les mœurs, la littérature, la religion, etc., cherchent éperdument des formes de renouvellement. Il y a comme une horreur du déjà vu, du déjà fait, qui pousse à la « *fuite en avant* » dans tous les domaines.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Fantômes

En allant à Yalta sceller leur accord, il faut croire que ni M. Nixon ni M. Brejnev n'ont peur des fantômes. Les souvenirs qu'ils risquent d'y rencontrer ne sont peut-être pas à leur mesure, et particulièrement celui du grand absent d'aujourd'hui qui seul représentait jadis l'Europe : Winston Churchill.

Se partager le monde à trois entre monstres sacrés était une entreprise redoutable. Se le partager à deux entre doublures est dérisoire. Il y a trop de miettes, et le gâteau a devenu monstrueux défie l'appétit effréné des antiques géants.

Capitalisme ou communisme, les peuples ont appris qu'il y a d'autres modèles que le modèle américain et le modèle soviétique. Quand l'esprit vient au Petit Poucet, il peut être dangereux pour les ogres, même assagis, d'avoir les yeux plus grands que le ventre.

ROBERT ESCARPIT.

LES JEUX ÉCHIQUÉENS SONT TERMINÉS

La soixante-cinquième case

Nice. — Boris Spassky, dans un de ses rares moments de lyrisme où la vérité s'exprime, s'écriait : « Les échecs, c'est comme la vie », et Robert Fischer, le champion du monde, rétorquait : « Les échecs, c'est la vie. » Tout est résumé dans ces deux formules et le fanatique, c'est-à-dire le spécialiste, tente de réduire le monde aux soixante-quatre cases blanches et noires de l'échiquier, d'en faire le champ de bataille où, de la naissance à la mort, les tragédies et les comédies de la vie se répondent et se superposent.

Nice est depuis plus d'un mois La Mecque où sont venus s'affronter, pour disputer le vingt et unième championnat du monde par équipes, quatre cent quarante-quatre joueurs représentant soixante-quatorze nations. On n'y a pas enregistré de surprise majeure puisque, dans cette discipline intellectuelle, l'étonnant serait que nous soyons surpris, que les Soviétiques par exemple, qui n'ont pas perdu une partie sur cent vingt disputées, soient battus par quiconque, que les îles Vierges l'emportent sur l'Angleterre. Il faut, dans un monde régi par la logique et non par le hasard, que nous nous satisfassions de demi-stupeurs, par exemple la bonne tenue de l'équipe de France, des remarquables résultats d'un Philippin ou des caprices d'un grand maître brésilien.

Quand on pénètre dans le vaste Palais des Expositions à Nice on est d'emblée frappé par la disproportion entre l'immensité des lieux, la faible densité des spectateurs et cette sorte de silence feutré qui entoure, comme un cocon, chacun des duels où s'affrontent les petits et les grands des échecs d'aujourd'hui. L'œil est attiré par les oriflammes orange et bleu, par la tour d'arbitrage en carton pâte, par les barrières métalliques qui évoquent d'incongrus embarras de circulation, et soudain, après semble-t-il quelques pas à peine, tombe en arrêt sur un écriteau : à gauche Tahl, à droite Barma. Tous ceux qui ont un jour su faire la différence entre une « sicilienne » et une partie « française » me comprendront : les dieux existent, ils sont de chair et d'os et même, osons le dire, faits comme tout un chacun. Mikhaïl Tahl, celui qui, avant Robert Fischer, a sorti les échecs de l'enlisement qui les menaçait, est un maître. C'est lui qui a le trait, c'est, en d'autres termes, à lui de jouer. Pourtant ses yeux effleurent à peine l'échiquier, il se lève et peut-être regarde-t-il en dedans de lui-même cette mystérieuse soixante-cinquième case dans la quatrième dimension qui distingue le grand maître international du commun des mortels. Il est là, il va jouer, il hésite, il joute... au quatrième échiquier, après Kortchnoï, Spassky et Petrossian un jour, le dernier des jeux ; un jour où Karpov, la nouvelle étoile, se reposait.

JACQUES SAUVAGEOT.

(Lire la suite page 13.)

EUROPE

Turquie

Création d'un nouveau parti ouvrier

Correspondance

Ankara. — Tandis que l'opinion turque demeure préoccupée par la tension avec la Grèce, née du différend sur la délimitation du plateau continental de la mer Egée, l'annonce de la création, le samedi 22 juin, d'une nouvelle formation politique, le parti socialiste ouvrier de Turquie (Turkiye sosyalist Isci Partisi), est passée presque inaperçue. Ayant pour emblème un poing tenant une clé à molette et un épi de blé, le P.S.O.T. est la première organisation de gauche à voir le jour depuis la disparition du parti ouvrier de Turquie (P.O.T.), dissous en 1971 par la Cour constitutionnelle, et dont les anciens dirigeants purgent actuellement de lourdes peines de prison.

Le programme du P.S.O.T. préconise toute une série de mesures de nationalisation touchant les secteurs vitaux de l'économie ainsi que le retrait de la Turquie de l'OTAN, du CENTO et de l'association au Marché commun.

Parmi les fondateurs de la nouvelle formation figurent plusieurs syndicalistes et des anciens membres du P.O.T., dont Mme Oya Baydar, sociologue marxiste, ancienne assistante d'université, actuellement collaboratrice du journal progressiste *Yeni Ortam*, M. Yalcin Yusufoglu, géophysicien, également ancien assistant d'université, et M. Ahmet Kacmaz, ingénieur. Ce dernier a d'ailleurs été désigné comme premier président national du P.S.O.T.

La création du P.S.O.T. est jugée « *prématurée* » par beaucoup de socialistes, qui estiment que les progressistes turcs devraient « *pour le moment* » continuer à soutenir les efforts de M. Ecevit tendant à démocratiser les institutions du pays. Ils considèrent que la création d'un parti socialiste dans les conditions actuelles risque de diviser l'électorat du P.R.P. face aux partis de droite qui pourraient ainsi profiter de l'éparpillement des voix de la gauche.

(Intérim.)

Pays-Bas

La Haye renonce à amputer trop fortement les crédits de la défense

Correspondance

Amsterdam. — Le gouvernement néerlandais tiendra largement compte des critiques formulées par le comité de planification militaire de l'OTAN à la suite des projets de La Haye de réduire son effort militaire au sein de l'organisation atlantique. Les Etats-Unis, la Belgique et l'Allemagne fédérale, notamment, avaient vivement reproché à la Hollande de ne pas respecter ses engagements en voulant transmettre certaines de ses tâches à ses partenaires.

Le premier ministre néerlandais, M. Den Uyl, vient de déclarer que son gouvernement avait apporté des « *changements* » dans ses projets d'économie. Toutefois, selon M. Den Uyl, ces changements n'auraient que « *peu de conséquences financières* ». On n'en connaît pas encore le détail. Le programme du parti du travail néerlandais P.v.d.A., auquel appartient le chef du gouvernement, prévoyait une réduction de l'effort financier en matière de défense de presque 2 milliards et demi de florins (environ 4,5 milliards de francs).

En respectant les recommandations de l'OTAN, le premier ministre néerlandais a réussi à rassurer ses parlementaires confessionnels au sein de son gouvernement de centre gauche. A l'heure actuelle, c'est plutôt du côté de son propre parti qu'on lui reproche une attitude trop docile à l'égard de l'Organisation atlantique. L'aile gauche du P.v.d.A. est tentée de suivre l'exemple du parti progressiste radical, également membre de la coalition qui s'est prononcée pour le retrait pur et simple des Pays-Bas de l'OTAN.

Le gouvernement de M. Den Uyl est, de ce fait, obligé d'économiser sur ce poste, tout en essayant de ne pas trop mécontenter ses partenaires confessionnels. Le 11 juillet, lors de la présentation du texte définitif à la Deuxième Chambre, on connaîtra le compromis dégagé. En tout cas, la tâche de M. Den Uyl est facilitée par le fait qu'aucun parti ne tient à susciter une crise gouvernementale à la suite d'un conflit sur les problèmes de défense.

Suisse

A Zurich

IMPOTS PLUS LOURDS POUR LES « SUPER-RICHES »

Zurich. (A.P.). — *Les électeurs du canton de Zurich se sont prononcés, le dimanche 30 juin, en faveur d'une aggravation de la fiscalité sur les revenus les plus importants, mais ils ont rejeté une proposition socialiste préconisant des mesures encore plus sévères.*

En vertu du texte approuvé par 194 000 électeurs contre 89 387 les citoyens « super-riches » déclarant un revenu d'un million de francs suisses (1,6 million de francs) seront imposés selon un taux de 44,1 % contre 37,4 % précédemment. Les socialistes avaient proposé un taux de 53,3 %. La proposition socialiste prévoyait en outre une modification importante du système fiscal, mais elle a été rejetée même dans les parties du canton traditionnellement favorables aux socialistes.

Le canton de Zurich compte sept mille millionnaires en francs suisses. Quatre-vingt-sept de ces richissimes citoyens ont des biens dont la valeur atteint en moyenne 28 millions de francs suisses.

Roumanie

BUCAREST ACCORDE UN PRÊT DE 100 MILLIONS DE DOLLARS AU CAIRE

Bucarest (A.F.P.). — Venant de Bucarest, le président égyptien, M. Sadate, est arrivé le dimanche 30 juin à Sofia pour une visite amicale de trois jours à l'invitation du président du Conseil d'Etat bulgare, M. Todor Jivkov. Avant de quitter la Roumanie, le chef d'Etat égyptien a signé avec M. Ceausescu, président de la République roumaine, une « déclaration solennelle commune de *principe* ».

Ce document évoque parmi les principes devant régir les relations internationales « le droit sacré à l'existence, l'indépendance et la liberté, à la souveraineté nationale et à la paix ».

Un communiqué commun, signé, d'autre part, par les deux chefs d'Etat, souligne que « les événements postérieurs à octobre 1973 ont créé des conditions nouvelles à la réalisation d'une paix juste et durable au Proche-Orient ». Toute solution de la question du Proche-Orient, ajoute le même document, exige « le retrait total des troupes israéliennes des territoires occupés, la garantie totale et immédiate des droits nationaux légitimes du peuple palestinien, ainsi que le droit à l'existence de tous les peuples de la région ».

La Roumanie accordera à l'Egypte un prêt de 100 millions de dollars destiné à financer l'achat par Le Caire de fournitures et de licences roumaines. Les deux parties ont annoncé la création d'une commission roumano-égyptienne de coopération, d'une société mixte de recherches et d'exploitation pétrolières, ainsi que d'une banque roumano-égyptienne.

DIPLOMATIE

Après la conclusion de contrats portant sur 20 milliards de dollars

L'U.R.S.S. ET LES ÉTATS-UNIS ONT SIGNÉ l'accord décennal de coopération économique

MM. Brejnev et Nixon approuveraient une déclaration d'intentions sur la limitation des armements stratégiques

La visite de M. Nixon en U.R.S.S. entre dans sa phase finale. Après un bref voyage à Minsk, le président américain reprendra mardi 2 juillet à Moscou ses conversations avec M. Brejnev. Les deux hommes d'Etat envisageraient une simple déclaration d'intentions sur la limitation des armements stratégiques. Samedi, MM. Brejnev et Nixon ont signé l'accord décennal de coopération économique. Jusqu'à présent, le résultat le plus concret a été obtenu par la firme Occidental Petroleum, qui a conclu avec l'U.R.S.S. une série de contrats portant sur vingt ans et d'un montant total de 20 milliards de dollars (et non 20 millions, comme nous l'avons écrit dans le Monde du 30 juin-1er juillet).

De notre envoyé spécial

Yalta. — Sans qu'aucun accord important n'ait été encore enregistré, le président Nixon a quitté Yalta ce lundi matin 1er juillet à destination de Minsk, où il doit passer la journée avant de regagner Moscou dans la soirée, pour de nouveaux entretiens avec M. Brejnev. Le secrétaire général du parti communiste soviétique n'accompagne pas le chef de la Maison Blanche dans la capitale de la Biélorussie. M. Brejnev a, en effet, regagné directement Moscou en compagnie de MM. Kissinger et Gromyko, qui poursuivent leurs entretiens.

Au cinquième jour de ce « sommet » américano-soviétique, rien donc ne paraît décidé. Le sujet le plus important reste le problème de la limitation des armes stratégiques (négociation SALT). C'est lui qui a été au centre des entretiens qu'ont eus, dimanche, MM. Nixon et Brejnev, tout d'abord dans la ville gouvernementale d'Oreanda, à proximité de Yalta, puis à bord d'un yacht, pendant trois heures, sur la mer Noire.

Où en sont exactement les négociations ? Il est très difficile de le dire étant donné la pauvreté des informations fournies. Mais le fait qu'on reconnaisse officiellement la primauté du sujet suffit à indiquer quelles sont les préoccupations des négociateurs. Il est peu probable qu'un accord permanent sur les SALT puisse être conclu avant le départ, mercredi prochain, de M. Nixon. Tout se passe comme si Américains et Soviétiques étaient bien décidés à tomber d'accord sur au moins une déclaration d'intentions définissant les questions à débattre et fixant de nouvelles consignes aux experts. Jusqu'à présent, en tout cas, le « sommet » a été très pauvre en surprises. Et ce n'est pas l'accord de coopération économique qui a été signé samedi mati[illegible] Moscou avant le départ [illegible]rimée qui risque de faire date. Il s'agit essentiellement d'une [illegible]claration de bonne volonté qui [illegible]gage aucune partie avec précision et qui ne peut pas faire oublier que l'accord commercial signé en 1972 et qui prévoyait l'octroi à l'Union soviétique du bénéfice de la clause de la nation la *plus* favorisée attend d'être ratifié par le Sénat américain.

Un week-end de détente

M. Brejnev, il est vrai, a fait remarquer, dimanche matin, qu'il restait encore trois jours de discussions. En réalité, si l'on fait abstraction de la journée de lundi (véritable parenthèse pendant ce « sommet », destinée, disent certains, à permettre à M. Brejnev de mettre au courant les membres du bureau politique de l'évolution de la négociation), il ne reste guère que la journée de mardi pour accomplir des progrès décisifs. C'est peu.

Le week-end de détente avait commencé samedi, en début d'après-midi. Après avoir traversé Moscou à grande vitesse, MM. Nixon et Brejnev s'envolèrent à bord d'un appareil soviétique pour Simferopol, distant d'une centaine de kilomètres de Yalta : le vol dura un peu plus de deux heures, deux heures qui furent officiellement consacrées à un nouveau tête-à-tête entre les deux dirigeants.

Le soleil attendait MM. Nixon et Brejnev à Simferopol. Une foule assez importante aussi, qui réserva au président des Etats-Unis un accueil plus spontané que celui reçu jeudi dernier à Moscou. Sur toute la route entre Simferopol et Yalta, à chaque traversée de village, cet intérêt ne devait pas cesser pour la caravane officielle longue de deux kilomètres. L'itinéraire emprunté par le cortège avait été décoré de banderoles souhaitant la bienvenue à M. Nixon, non seulement en anglais et en russe, mais aussi en ukrainien. De même, la route était décorée par endroits de drapeaux soviétiques, américains et ukrainiens.

Après avoir traversé Yalta encombrée de dizaines de milliers d'estivants en cette saison, M. Brejnev conduisit M. Nixon à la villa gouvernementale où le président devait séjourner avec Mme Nixon jusqu'à lundi matin. Il s'agit d'un confortable édifice de style méditerranéen, au milieu d'une forêt subtropicale, qui domine la mer et est reliée à une plage privée (sérieusement surveillée) par un ascenseur. Cette villa est distante d'un autre édifice du même genre de quelques centaines de mètres. C'est cette seconde résidence qu'occupa M. Brejnev.

Encore beaucoup à faire

Aucune nouvelle discussion n'a eu lieu samedi soir. M. Nixon resta dans sa villa pour s'entretenir de l'évolution de la négociation avec M. Kissinger et ses autres conseillers. Les entretiens en tête à tête ne devaient reprendre que dimanche matin peu avant midi. MM. Nixon et Brejnev eurent alors deux heures de tête-à-tête avant d'être rejoints, pour deux heures supplémentaires de négociations, par leurs conseillers. Après quoi, les deux délégations embarquèrent sur un yacht pour une promenade en mer et de nouvelles discussions.

C'est avant de reprendre leurs conversations dimanche matin que MM. Nixon et Brejnev acceptèrent de se livrer à une petite mise en scène dans le jardin de leur datcha devant un petit groupe de journalistes américains. Posant avec complaisance devant les photographes et les opérateurs de la télévision, les deux hommes d'Etat eurent une conversation dont quelques bribes ont été rapportées par ceux qui y ont assisté de loin :

M. Brejnev (souriant) : « *Nous sommes tombés d'accord sur tout ; nous pouvons maintenant nous reposer* »

M. Nixon (sans sourire) : « *Nous avons fait beaucoup de progrès.* »

A l'issue de cette séance de « *public-relations* », M. Ziegler, le porte-parole officiel de la Maison Blanche, devait faire l'exégèse de cet échange dans le meilleur style des méthodes d'information officielles américaines : « *Les deux hommes*, a-t-il expliqué, *ont voulu exprimer le fait que beaucoup de progrès avaient été réalisés au cours des discussions mais qu'il reste encore beaucoup à discuter.* »

Formulation ambiguë à souhait. On a du mal à croire que ce soit involontaire.

JACQUES AMALRIC.

TABLE D'ÉCOUTE A BRUXELLES

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Le mauvais usage des microphones — spectre du Watergate — poursuit M. Nixon à travers le monde. Au cours de la cérémonie à l'O.T.A.N. de mercredi, un micro ouvert, par inadvertance, de la radio belge a surpris une phrase de M. Luns qui, se penchant vers le président des Etats-Unis, lui disait : « De tous les bruits d'animaux, le néerlandais est celui qui ressemble le plus à une langue, et encore, je trouve que ce n'est *pas* gentil pour les bêtes. »

Les émissions flamandes de Bruxelles ont diffusé cette confidence du secrétaire général de l'O.T.A.N., Hollandais. Le journal *flamand* « De Standaard » *rapporte* l'anecdote sans commentaire, ce qui est méritoire car les Flamands sont susceptibles et n'aiment pas que l'on critique leur langue.

YALTA OU OREANDA ?

(De notre envoyé spécial.)

Yalta. — *Nouveau problème au centre de presse de Yalta installé au deuxième étage de l'hôtel Oreanda. D'où dater la « copie » ? Officiellement, en effet, les entretiens Nixon-Brejnev se déroulent à Oreanda et non à Yalta... Les Soviétiques et les Américains sont formels sur ce point. Depuis qu'en 1945 Staline, Roosevelt et Churchill s'y retrouvèrent et « partagèrent le monde », Yalta passe, à tort ou à raison, pour le symbole de la collusion des superpuissances.*

Renseignements pris, les choses sont moins simples : les deux villas gouvernementales où résident le chef de la Maison Blanche et le secrétaire général du parti communiste soviétique sont bien situées à Oreanda, mais Oreanda n'a aucune existence administrative ; ce n'est qu'un quartier de Yalta, distant de quelques kilomètres à peine du centre de cette station balnéaire passée à l'histoire parce que Staline aimait à s'y rendre et que Roosevelt, à la veille de sa mort, ne supportait pas les grands froids.

Mais il y a pire, si l'on peut dire, pour les puristes du Département de la Maison Blanche ou du ministère soviétique des affaires étrangères : si le lieu-dit Oreanda n'est guère éloigné du centre de Yalta, il est encore plus proche du palais de Livadie, où se tint la conférence de 1945. A quelques centaines de mètres à peine. Cette ancienne résidence d'été de Nicolas II, transformée en maison de repos pour les paysans au lendemain de la révolution, endommagée par les armées allemandes pendant la seconde guerre mondiale, a été restaurée depuis afin d'être transformée en musée. Il y a peu de choses à voir, sinon l'admirable panorama et la salle de conférence de 1945 avec la table de négociation et les fauteuils occupés par Staline, Roosevelt et Churchill. A côté, le patio où fut prise la célèbre photo où l'on voit Roosevelt grelottant au soleil, enveloppé dans une cape aux côtés de Staline et de Churchill.

Dialogue entre un chauffeur d'autobus de Yalta et un journaliste étranger :

« Y a-t-il une rue Staline à Yalta ?

— Mais oui, bien sûr.

— *Et une rue Roosevelt ?*

— Oui.

— *Et une rue Churchill ?*

— Non.

— Pourquoi ?

— Parce qu'il était moins sympathique que Roosevelt... »

En Sardaigne

MM. SAUVAGNARGUES ET MORO S'ENTRETIENNENT D'UNE ÉVENTUELLE RELANCE EUROPÉENNE

(De notre correspondant.)

Rome. — M. Jean Sauvagnargues, ministre français des affaires étrangères, devait arriver lundi 1er juillet, dans la soirée, en Sardaigne, pour y rencontrer son collègue italien, M. Aldo Moro. Aucun ordre du jour n'a été fixé pour les entretiens, qui se termineront mardi après-midi.

Prévue depuis plusieurs semaines, mais fixée dans les derniers jours, la rencontre des deux ministres prend la suite des entretiens strictement privés que M. Moro avait eus à deux reprises avec M. Jobert. Du côté italien, on attache un intérêt particulier à l'échange de vues, qui portera beaucoup plus sur les questions diplomatiques que sur les problèmes économiques et financiers. A partir du 1er juillet, en effet, le ministre français préside le conseil des ministres de la Communauté européenne, et on souhaiterait connaître à Rome les intentions de M. Giscard d'Estaing sur une éventuelle relance de l'Europe. L'Italie accorde une attention particulière à la reprise de la politique régionale et sociale dans la Communauté, mais espère voir sortir des dossiers la question de l'union européenne, en principe fixée pour 1980.

Selon toute vraisemblance, les deux ministres feront également le bilan des récents travaux de Bruxelles concernant les rapports avec les Etats-Unis et examineront le déroulement de la conférence sur la sécurité européenne. Le récent voyage que M. Moro vient de faire à Varsovie lui permettra sans doute de donner au ministre français des impressions de première main sur les inquiétudes et les vœux polonais à cet égard.

Un autre thème, dont on s'attend à Rome qu'il soit traité avec précision, est la coopération avec le monde arabe. La phase initiale des contacts doit être mise en place : c'est à la France qu'il incombera prochainement de rencontrer le groupe des ministres arabes chargés de cette négociation, puis de convoquer les groupes spécialisés de la Communauté avant la réunion plénière prévue pour l'automne.

La dégradation de la situation économique en Italie et en France sera nécessairement abordée. Il est vraisemblable que les directeurs des affaires politiques et les représentants des directions des affaires économiques, qui accompagnent les deux ministres, échangeront des vues à ce sujet. — J. N.

UN NUMÉRO SPÉCIAL DE LA REVUE « L'APPEL » CONSACRÉ A LA MÉDITERRANÉE

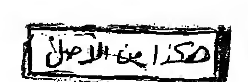
Même si elle a paru parfois manquer de dynamisme, la politique méditerranéenne n'a cessé d'être, à l'époque du général de Gaulle et de Georges Pompidou, une constante de la diplomatie française.

Aussi comprend-on qu'à l'heure où il s'agit de préserver l'héritage, la revue *l'Appel* consacre un numéro spécial aux divers problèmes — politiques, économiques, stratégiques, etc. — propres à cette région.

De ce dossier, on retiendra une analyse, dense et documentée, de M. Nicolas Martin, directeur du Centre d'études de prospective politique, qui porte sur les différentes hypothèses du devenir méditerranéen en fonction, notamment, du comportement européen, l'auteur marquant sa préférence pour une « *entente communautaire entre Méditerranéens* ».

Le même thème — le développement de la coopération entre pays riverains — est repris au cours d'une « table ronde » qui réunit des spécialistes des relations euro-arabes et deux éminents « stratèges », les généraux Buis et Gallois, le débat débouchant, naturellement, sur le rôle que peut jouer la France dans ce domaine. Plusieurs études complètent ce dossier : elles remettent en mémoire, textes à l'appui, les « options » de plusieurs pays riverains, la politique de la C.E.E., sans parler de divers documents sur les migrations de travailleurs, la pollution en Méditerranée, etc.

★ *L'Appel*, revue gaulliste, 29, rue Jean-Jacques Rousseau, 75001, Paris.



DIPLOMATIE

LA VISITE EN FRANCE DU PREMIER MINISTRE BELGE

M. Tindemans s'intéresse aux Mirage

(Suite de la première page.)

La Belgique, de même que les autres partenaires européens au sein de l'Alliance, souhaiterait que la France rejoigne l'« *Eurogroupe* » — celui-ci, qui rassemble au sein de l'OTAN les ministres de la défense des pays européens de l'Alliance, sauf la France, le Portugal et l'Islande, étudie en particulier les possibilités de parvenir à une meilleure standardisation des armements. A défaut d'une telle solution et s'il faut ménager des susceptibilités, Bruxelles aimerait qu'une nouvelle organisation succède à l'« *Eurogroupe* », mais avec des objectifs identiques.

M. Tindemans dispose d'un excellent atout pour amorcer le débat sur ce thème et avoir la garantie d'être attentivement écouté : la Belgique doit décider avant l'été comment elle remplacera ses avions de combat F104. L'industrie française, qui propose le Mirage-F1 doté d'un moteur M53, se trouve engagée dans une compétition très serrée, d'une part avec les Américains, qui offrent deux appareils, le Cobra construit par la société Northrop et le YF16 de General Dynamics, d'autre part avec les Suédois, qui essaient de vendre leur Viggen, rebaptisé pour les besoins de la cause Eurofighter. L'enjeu est d'autant plus important que les Pays-Bas, le Danemark et la Norvège, qui doivent eux aussi trouver un successeur au F104 dans leurs armée de l'air, ont créé avec la Belgique un groupe de coordination afin d'essayer de porter leur choix sur un seul et unique appareil. Dans un premier stade, les besoins de ces quatre pays porteraient sur plus de trois cents avions. Une « *mission d'évaluation* » réunissant des experts des quatre pays intéressés a récemment séjourné une dizaine de jours en France et, depuis le 24 juin, se trouve aux Etats-Unis.

Les éléments qui seront pris en considération par les Belges et leurs amis avant d'arrêter leur décision sont de natures très diverses : la valeur technique des appareils, leurs prix, les compensations industrielles proposées par les constructeurs, joueront sans doute un rôle déterminant. Mais les considérations politiques sont également de nature à influencer le choix. Les Etats-Unis ne se privent pas de plaider la cause de leurs industriels au nom du « *burden sharing* », le « partage des charges » entre les pays de l'alliance. D'un autre côté, le gouvernement belge peut être sensible à l'idée d'utiliser cette commande militaire massive pour donner une nouvelle « chance » à l'industrie aéronautique européenne, laquelle pourrait profiter de l'occasion pour s'intégrer davantage. Mais cet argument — qui sans doute n'est pas suffisant aujourd'hui pour vaincre les réticences à l'égard de la solution française — ne prendrait-il pas un poids accru si la France se décidait à ne plus rester à l'écart des efforts entrepris par ses alliés au sein de l'« *Eurogroupe* » *pour* standardiser et moderniser leurs armements ? Il y a tout lieu de croire que c'est le raisonnement de M. Tindemans à l'intention de ses interlocuteurs français.

PHILIPPE LEMAITRE.

— Libres opinions —

LA FRANCE, PIÉMONT DE L'EUROPE ?

Par PIERRE-BERNARD COUSTÉ (*)

FONDATEUR dès 1923 (un demi-siècle déjà) de l'Union paneuropéenne, le comte Richard de Coudenhove Kalergi, l'un des pionniers incontestés de l'Europe à unir dans ses diversités, a déclaré à plusieurs reprises que « *pour des raisons géographiques et historiques* », la France était « *le Piémont de l'Europe* ». Ce Français d'adoption, qui regrettait que la « *mentalité centraliste* » des Français joue contre l'esprit « *fédération européenne* » (dans l'Europe puissance mondiale), a rappelé constamment qu'il n'était pas possible d'envisager une Europe sans la France. Ecoutons-le plutôt (article paru dans le journal *le Monde* du 29 août 1969, « Libres opinions » : « La France, Piémont de l'Europe ») : « *Parmi les grandes puissances européennes, la France seule est capable d'assumer en Europe le rôle du Piémont. Il n'y a que peu d'années que l'Angleterre s'est ralliée à l'idée paneuropéenne. Beaucoup d'Anglais se sentent plus proches des Américains que des Européens. L'Allemagne divisée, qui, il y a une génération, avait tenté de conquérir et de dominer l'Europe, ne peut, elle non plus, l'unir. Pas plus, d'ailleurs, que l'Italie, déchirée et affaiblie par les luttes intestines.* »

Si le comte Coudenhove Kalergi était toujours en vie (il est décédé fin juillet 1972), il ne manquerait pas de réaffirmer des propos de ce genre, d'autant plus que la Grande-Bretagne de Wilson cherche à s'éloigner de l'Europe pour un plus « *grand large* », que l'Allemagne de l'Ouest, à la suite notamment du scandale Günther Guillaume, doute de plus en plus des vertus de l'Ostpolitik, et que la France vient de se doter d'un président de la République dont les inclinations en faveur d'une Europe unie, maîtresse de son destin, sont bien connues. Très récemment, M. Léo Tindemans, premier ministre belge, fédéraliste bien connu des militants du Mouvement européen, a déclaré à l'occasion du dîner de l'Union de la presse étrangère en Belgique : « *Une nouvelle impulsion en faveur de l'intégration européenne ne peut venir que de la France* », ou encore : « *Mes vues sont que le sort de l'unité européenne est entièrement entre les mains de la France* » (21 juin 1974).

Ces propos font étrangement penser à ceux que tenait Richard Coudenhove Kalergi il y a cinq ans, donc à un moment où le président Pompidou venait de prendre les commandes en France. Il y a cependant des différences de taille : Coudenhove était suspect dans le camp des Européens fédéralistes (l'Union paneuropéenne n'étant pas membre du Mouvement européen) et n'avait pas de responsabilité gouvernementale ; M. Tindemans est une des personnalités du Mouvement européen et il est premier ministre belge. Par ailleurs, le président Giscard d'Estaing, dont les options européennes sont bien connues, n'a pas caché durant sa campagne pour l'Elysée que l'Europe constituait pour lui « *la priorité essentielle* » (*le la*, ici, a une grande portée). Pour le président Pompidou, l'Europe était une « *nécessité* ». Il y croyait, ainsi que le prouvent ses initiatives pour les trois « sommets » européens et le référendum du 23 avril 1972. Mais, bloquée par le préalable de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, par les incidences de l'Ostpolitik du chancelier Brandt, par les querelles des relations à établir avec les Etats-Unis et les querelles internes institutionnelles (pouvoir du Parlement européen, par exemple), par la crise de l'énergie, par les effets désorientants de l'inflation..., l'Europe, quant à son organisation, n'a pas fondamentalement évolué de 1969 à 1974.

La coopération politique a cependant été amorcée, et conscience a été prise qu'il fallait définir l'Europe de l'intérieur et vis-à-vis de l'extérieur, d'où cette déclaration d'identité européenne adoptée à Copenhague le 14 décembre 1973, et qui constituera probablement pour les générations à venir un texte de référence.

Actuellement, en dépit de certaines apparences, de nombreux atouts existent pour une relance réelle de l'Europe, et les partenaires de la France attendent un geste de cette dernière. M. Tindemans s'est ouvert publiquement à ce sujet. M. Helmut Schmidt, s'il dit non à l'inflation est un des plus chauds partisans de l'Europe politique, l'adoption à Ottawa le 19 juin de la « *déclaration sur les relations atlantiques* » est non seulement, comme l'a dit M. Jean Sauvagnargues, « *avant tout une victoire du bon sens* », mais aussi elle met un terme aux fausses querelles d'intention prêtées à la France à propos des concepts « *d'Europe européenne* », « *d'indépendance nationale* »... : la reconnaissance du fait que la force de frappe française « *ne doit plus être considérée comme un bluff politique* » (article de la *Frankfurter Allgemeine* du 15 juin) ;... tous ces faits sont positifs pour permettre des initiatives dans les domaines de la coopération européenne sur le plan politique et de la défense. Si l'inflation interdit pour l'instant des progrès sur la voie de l'union monétaire, il y a cependant le champ immense de la coopération technologique et industrielle, champ pratiquement vierge et qui recèle pour l'avenir de l'union européenne des possibilités considérables. Puisque certains des partenaires de la France souhaitent ardemment que cette dernière donne une nouvelle impulsion à la construction européenne, puisque selon M. Jacques Chirac « *la France doit avoir la vocation de faire naître l'Europe unie de demain* » (déclaration d'investiture au Parlement le 5 juin), l'heure semble être venue pour que la France devienne enfin le Piémont de l'Europe. Que son président, décidé à ce que la France apporte « *sa détermination* » à « *la grande tâche de l'union de l'Europe* », devienne enfin le Cavour de cette union européenne et que le prochain « sommet » franco-allemand de Bonn soit le signal de la relance de l'Europe dans les domaines de la coopération technologique, politique et de la sécurité, c'est sans doute un des vœux les plus chers de ceux qui côtoient journellement les hommes politiques engagés d'Europe et qui attendent que la France donne le signal d'un nouveau départ pour que l'Europe libre, réconciliée, fasse le pas décisif pour son organisation dans le respect de ses diversités, mais aussi dans une communauté de destin.

(*) Député du Rhône, apparenté à l'U.D.R.

En Grande-Bretagne

LA CONFÉRENCE DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE S'EST SÉPARÉE SANS PUBLIER DE RÉSOLUTION

(De notre correspondant.)

Londres. — La conférence annuelle de l'Internationale socialiste, réunissant les dirigeants de vingt et un partis socialistes, s'est terminée le dimanche 30 juin au soir, à l'issue de deux jours de débats, sans qu'aucune résolution ni recommandation formelle ait été adoptée.

La conférence s'est déroulée à huis clos. Il s'agissait surtout de maintenir le contact entre les membres de ce « *club de bonne compagnie* » et de faire le point sur un certain nombre de problèmes d'actualité.

Dans son discours d'ouverture, M. Harold Wilson a lancé un appel à la coopération économique internationale, insistant pour que soient conclus de larges accords internationaux sur les matières premières. S'adressant à l'opinion publique britannique, il a dénoncé les dangers de l'inflation et, pour la première fois, critiqué avec force l'indexation des salaires sur les prix.

M. Bruno Kreisky, chancelier d'Autriche, a rendu compte de la mission qu'il a récemment conduite au Proche-Orient, et préconisé l'ouverture de négociations avec l'Union socialiste arabe d'Egypte. M. Rabin, premier ministre israélien, ayant exposé la position de son pays, les participants ont souhaité que le dégagement militaire soit suivi par l'ouverture de négociations bilatérales entre Israël et ses voisins.

M. François Mitterrand a enfin préconisé l'ouverture de contacts entre l'Internationale socialiste et certains pays arabes comme l'Algérie et la Jordanie. Il a en outre déploré les lenteurs de la construction européenne et regretté l'attitude des travaillistes britanniques à l'égard de la C.E.E.

(Intérim.)

AMÉRIQUES

Argentine

L'accession de Mme Peron à la présidence

(Suite de la première page.)

Mais il est devenu évident, au fil des mois, que le général n'était pas en mesure d'apporter à l'exercice de sa charge toute l'intensité requise, et que lui-même souhaitait. Il le savait sans doute. Mais les exécutants auxquels il accordait, suivant son habitude, une large autonomie sont loin de mériter tous le même confiance : des conflits éclatent sans cesse au sein de l'équipe dirigeante et dans le parti justicialiste, conflits qui réclament l'arbitrage du général. Chef de gouvernement et chef de parti, il devait sacrifier ce qui lui tenait le plus à cœur, la politique étrangère. Tout cela provoquait chez Peron une certaine lassitude. Il réagissait parfois de façon inopinée, menaçant, si on ne lui permettait pas de gouverner tranquillement, de tout laisser en plan.

Unanimité pour la continuité

C'est dans ce contexte qu'il convient de placer l'ascension d'Isabelita. Pour Peron, qui n'a jamais voulu d'héritier politique, le choix de son épouse en tant que vice-présidente permettait, avant tout, de résoudre la question de la discipline dans un parti divisé et celle de la succession, présente à tous les esprits. Confinée tout d'abord à l'« inauguration des chrysanthèmes », la vice-présidente a peu à peu été associée aux tâches du gouvernement. Cette évolution s'est accélérée : elle a ouvert, au début du mois, la campagne contre les ennemis du pacte social et autres fauteurs de troubles ; elle vient de faire un voyage officiel en Espagne et en Suisse, prononçant à Genève, devant les délégués à la conférence de l'O.I.T. (Organisation internationale du travail), un discours remarqué. Cette activité n'est pas pure coïncidence. Il semble bien que Peron avait prévu de devoir « lancer » tôt ou tard son épouse, éduquée par ses soins aux premiers rôles. Le grand « début » s'est produit samedi, quelques heures seulement après le retour de Mme Peron, qui venait d'être décorée par le général Franco du grand collier d'Isabelle la Catholique.

L'état de santé de Peron, qui suscite les rumeurs les plus fantaisistes, justifie peut-être la décision du président de la République de passer la main. Mais il n'était pas nécessaire d'en venir là : Isabelita aurait pu, croit-on, prendre la direction des affaires de l'Etat sans assumer la charge de présidente. Il n'est pas exclu que Peron, qui, affirme-t-on, jouit d'une parfaite lucidité, ait voulu mettre l'occasion à profit — au risque de dramatiser les événements — pour faire reporter sur son épouse l'appui qui lui a été accordé récemment, et démontrer que les mécanismes de succession prévus par les institutions peuvent fonctionner.

Si tel est le cas, le général a atteint son objectif. Le premier moment de désorientation passé, partisans et adversaires ont fait part de leur réaction favorable et il est maintenant plus difficile que jamais de tracer la frontière entre les uns et les autres. Tous se proclament sans réserves pour la continuité des institutions : les forces armées, les radicaux résolus — c'est leur idée maîtresse — à aplanir le chemin des élections de 1977, et toute l'opposition de gauche, ainsi que les patrons, qui ne sont pas loin de rivaliser avec elle sur ce terrain pour la défense du pacte social.

D'autres voix habituellement muettes ou discordantes se sont jointes, en l'occurrence, au chœur des défenseurs de la démocratie et des institutions : M. Francisco Manrique, candidat malheureux aux élections présidentielles de mars et septembre 1973 et l'un des critiques les plus narquois du régime ; M. Raul Alfonsin, principal dirigeant de l'aile gauche du radicalisme, qui souhaiterait infléchir l'attitude de son parti vers une opposition plus nette. Les Montoneros eux-mêmes, ces jeunes péronistes toujours au bord de la rupture et qui n'avaient pas craint de désapprouver la candidature d'Isabelita à la vice-présidence, veulent bien reconnaître aujourd'hui en elle « *la continuité du processus ouvert le 11 mars 1973* ».

Toutes ces belles déclarations ne sauraient cependant cacher la réalité : on accepte la transmission des pouvoirs, mais on formule des vœux pour le prompt rétablissement du général.

PHILIPPE LABREVEUX.

— PORTRAIT —

Le porte-drapeau de la droite péroniste

Avec ses lèvres minces et serrées, son petit visage aigu, tendu, attentif, Mme Maria Estela Martinez de Peron n'a certes pas le charme, la présence d'Evita dont la mort dramatique, en juillet 1952, avait marqué le commencement de la fin pour le péronisme première manière. Mais elle est fine, volontaire, intelligente. Quand Peron l'a rencontrée à Panama, en 1956, un an après sa chute, elle avait vingt-cinq ans. Elle avait adopté le pseudonyme d'Isabel et se produisait dans une troupe de ballets folkloriques argentins dont le nom prétentieux cachait mal les ennuis financiers. Peron, qui pouvait et savait être généreux, régla quelques dettes et demanda à Isabelita de quitter les chaussons à pointe pour son secrétariat personnel. Elle le suivit au Venezuela, en République Dominicaine, puis à Madrid, où elle devint officiellement, en 1961, la troisième Mme Peron.

La première s'appelait Aurelia Tison. Peron, jeune officier, l'avait épousée en 1925. Elle était morte d'un cancer en 1938. La seconde fut Evita, une fille du peuple, ardente, ambitieuse, entière. Théâtreuse, speakerine à Radio-Belgrano, admiratrice et intime d'un secrétaire d'Etat au travail dont la popularité grandissante auprès des travailleurs gênait le haut état-major, Evita rameuta les « descamisados » et déclencha cette fameuse journée du 17 octobre 1945 : premier jour de gloire du péronisme. Sans elle, le régime de 1945 à 1955 aurait été certainement différent. La Fondation Eva Peron qui disposait de fonds secrets considérables, fut sans doute une entreprise démagogique. Mais la dévotion aux humbles d'Eva Peron était sincère. Quand elle se sut condamnée par la leucémie, Evita, qui pouvait être frivole, se transforma en une Pasionaria argentine, utilisant ses dernières forces pour donner au régime ce quelque chose qui lui a finalement permis de résister à dix-huit années d'exil de Peron.

L'ancien chef d'Etat en était bien conscient qui n'a cessé d'encourager Isabelita à recréer, dans la mesure du possible, le mythe Evita. Cuisiches nains dans la propriété madrilène, cheveux en chignon : il ne suffit pas de copier. Mais on ne vit pas dans l'intimité d'un ancien président de la République sans cesse sollicité par des amis et adversaires sans acquérir une certaine culture politique. Mme Isabel Martinez, qui savait écouter et se taire, a beaucoup appris au cours des quinze dernières années. Elle a subi ou encouragé les influences de certains familiers, pris le parti de M. Jose Lopez Rega, chef du général, le familier des rencontres de Panama, actuel ministre du bien-être social et l'éminence grise de la Casa Rosada.

Dès 1965, puis de nouveau en 1971, Peron lui avait confié des missions délicates en Argentine, alors que les factions rivales du mouvement se disputaient l'héritage. Peron au faite de sa puissance n'avait pu, en 1952, imposer la candidature d'Evita à la vice-présidence de la République. Les forces armées avait dit non. Le général Peron revenu à Buenos-Aires grâce à un accord conclu avec le général Alejandro Lanusse a pu cette fois obtenir que sa femme, pâle copie de la madone du petit peuple de la Boca et d'Avellaneda, soit associée à son nouveau triomphe et devienne, en Argentine et en Amérique latine, la première femme élue à la vice-présidence.

C'est sans doute qu'Evita irritait de nombreux hiérarques du péronisme par ses excès et cette façon de s'adresser directement au peuple. Isabelita représente la droite du péronisme nouvelle manière : l'appareil bureaucratique de la C.G.T., le cabinet militaire de la présidence déjà compromis dans des actions à la limite de la légalité, les milieux d'affaires de la puissante C.G.E., la confédération générale économique, tous ceux qui redoutent un regroupement des forces révolutionnaires et des mouvements de jeunesse du péronisme.

Née à La Rioja, à l'ouest de Buenos-Aires, le 4 février 1931, la nouvelle présidente par intérim n'a que quarante-trois ans. En un sens, son ascension peut paraître encore plus fabuleuse que celle d'Evita. Mais elle est d'abord aujourd'hui un porte-parole, le symbole d'un choix qui implique l'éclatement du justicialisme. — M. N.

Mexique

Le projet de charte des droits et des devoirs des États va être transmis aux Nations unies

De notre correspondant

Mexico. — Le groupe des quarante pays désignés en mai 1972, à Santiago-du-Chili, par la troisième CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement) afin d'élaborer un projet de charte des droits et devoirs économiques des Etats, a terminé ses travaux le 29 juin, à Mexico, après une session de dix-huit jours. Les négociateurs se sont séparés sur un relatif échec, au grand dam des Mexicains, dont le président, M. Luis Echeverria, avait été à l'origine de cette réunion.

Les pays industrialisés et les « non-alignés » se sont, en effet, durement affrontés, et le document final comporte, pour certains articles, des options parfaitement contradictoires. Les positions les plus éloignées sont relatives, comme il était prévisible, à la souveraineté des Etats sur leurs ressources naturelles et leur droit à les nationaliser, aux investissements étrangers et aux compagnies multinationales. Les Etats-Unis, particulièrement intransigeants à Mexico, ont notamment insisté pour que les sociétés multinationales se voient reconnaître une juste place dans le droit international. Les pays en voie de développement ont, au contraire, estimé que ces groupes portent atteinte à leur souveraineté.

La Communauté économique européenne, dont les Etats membres sont cependant plus sensibles à la position des pays producteurs de matières premières, n'a pas pu jouer le rôle de médiateur. Ses propres divisions, il est vrai, ont contribué à cette impuissance. La Communauté n'a pas davantage réussi à faire adopter un article qui visait à voir garanti son approvisionnement en matières premières.

Les pays du bloc socialiste, quant à eux, ont échoué à voir consacrer à Mexico le principe du « *traitement de la nation la plus favorisée* », qu'ils réclament aux pays de l'Europe occidentale à la conférence de Genève sur la paix et la sécurité.

Un certain nombre de principes n'en ont pas moins été admis par l'ensemble des pays. « *Tout Etat*, déclare, en particulier, le document final, *a un droit souverain et inaliénable à choisir son système économique, politique, social et culturel, en accord avec la volonté de son peuple, sans ingérence, coercition ou menace d'aucune sorte.* »

Le document signé à Mexico va commencer un long cheminement à travers le labyrinthe bureaucratique des Nations unies. Il fera l'objet d'un nouvel examen, en septembre, à Genève, par le comité de la CNUCED, avant d'être soumis à l'Assemblée générale de l'ONU. D'aucuns espèrent que certaines contradictions, irréductibles à Mexico, en seront éliminées. Néanmoins, aucun changement ne pourra intervenir dans la rédaction du projet sans le consentement du « groupe des quarante ». — J. C.



ASIE

Bangladesh

La visite du premier ministre pakistanais n'a donné aucun résultat concret

Pour avoir, contre l'avis du pouvoir, organisé le dimanche 30 juin une manifestation contre l'inflation et la corruption, au Bangladesh, les chefs du parti national Awami (d'opposition) ont été placés en résidence surveillée. Il s'agit du maulana Bashani et de MM. Ataur Rahman Khan et Salahuddin. Le même jour, M. Bhutto, premier ministre du Pakistan, regagnait Islamabad après avoir rencontré, pendant trois jours, les dirigeants du gouvernement de Dacca. Sa visite apparaît comme un échec. Certes, M. Mujibur Rahman se rendra dans l'avenir au Pakistan, mais aucun point du lourd contentieux entre les deux pays n'a été réglé.

De notre envoyé spécial

Dacca. — La première visite officielle du chef du gouvernement d'Islamabad dans l'ancienne province orientale du Pakistan, devenue, après la guerre de 1971, le Bangladesh, s'est soldée par un échec presque complet. MM. Bhutto et Mujibur Rahman n'ont même pas pu se mettre d'accord sur l'ordre dans lequel il fallait résoudre les problèmes qui se posent entre les deux pays. Si le premier a estimé qu'il valait mieux rétablir des relations commerciales et diplomatiques, premier pas vers une « normalisation » entre deux régions complémentaires, le premier ministre du Bangladesh entendait résoudre avant tout la délicate question de la division des biens qui appartenaient à l'ancien « grand Pakistan », ainsi que celle de l'envoi au Pakistan de quelques centaines de milliers de non-Bengalis résidant encore dans son pays.

« *Je ne suis pas venu avec un carnet de chèques* », a dit M. Bhutto, tandis que le ministre bengalais (1) des affaires étrangères, M. Kamal Hussein, se plaignait du « *manque d'empressement* » de ses interlocuteurs. Il est vrai que les Pakistanais souhaitaient régler sans hâte le problème financier après avoir assaini l'atmosphère en établissant des liens formels. Mais les Bengalais se sont montrés fort gourmands, réclamant 56 % de tous les biens communs de l'ancien Pakistan, y compris de la compagnie aérienne P.I.A., tout en restant très discrets sur la division des dettes extérieures, elles aussi extrêmement élevées.

L'affaire des non-Bengalis, appelés ici Biharis et victimes d'une sévère discrimination, n'est pas moins complexe. M. Bhutto avait tout d'abord dit, en 1972, qu'il était prêt à les accueillir, pour finalement, après un accord conclu avec New-Delhi et Dacca, n'en accepter qu'un peu plus de cent mille. Un certain nombre souhaitent s'installer au Pakistan bien que cette terre leur soit aussi étrangère que le Bangladesh puisqu'ils émigrèrent de l'Inde après la partition de 1947. Mais beaucoup voudraient continuer à vivre au Bangladesh si leurs biens et leurs maisons « confisqués » par des partisans du régime leur étaient rendus et s'ils pouvaient travailler. Leur présence serait d'ailleurs fort utile au nouvel État qui manque de techniciens.

La visite de M. Bhutto, avec la possibilité d'une solution du conflit pakistano-bengalais, avait soulevé un grand espoir dans la population de Dacca, et dans plusieurs pays intéressés à la disparition de la tension dans le sous-continent. Elle avait aussi suscité une certaine crainte parmi ceux qui tant à Dacca qu'à Islamabad et à New-Delhi, se satisfont de la situation actuelle. Les dirigeants indiens craignent, quoi qu'ils en disent, que l'établissement de relations entre le Pakistan et le Bangladesh n'amoindrisse leur influence sur le gouvernement de Dacca. Enfin, l'accueil enthousiaste réservé à M. Bhutto par la population au début de son séjour a montré la spectaculaire baisse de prestige de M. Mujibur Rahman.

PATRICE DE BEER.

(1) Les Bengalais sont les citoyens du Bangladesh. Les Bengalis constituent une ethnie qui se trouve au Bengale indien et au Bangladesh.

Thaïlande

Une poussée de mécontentement

Les paysans manifestent à Bangkok...

Bangkok (A.F.P.). — Le gouvernement est ouvertement critiqué depuis quelques jours par un certain nombre de mécontents : paysans qui menacent de labourer les places publiques de Bangkok, étudiants qui font exploser des bombes sur les mêmes places, séparatistes musulmans qui coupent les routes et les chemins de fer du Sud.

Plusieurs centaines de paysans venus de onze provinces occupent depuis le milieu de la semaine dernière Sanam-Luang, grand champ de foire situé au cœur de Bangkok. Ils réclament que les terres qu'ils ont dû vendre pour rembourser des prêts à des taux usuraires leur soient restituées et que les grands propriétaires terriens soient expropriés et poursuivis. Comme ils le firent il y a deux semaines pour les dix mille grévistes du textile, les étudiants conseillent et protègent le mouvement paysan.

La presse thaïe consacre ses premières pages aux paysans en colère et à la complexité du problème. Certaines terres ont été vendues il y a plus de vingt ans, et des acheteurs réguliers ont bien souvent succédé aux premiers féodaux, remarquent les journaux. Une seule solution, souligne le « Thaï Rath », indépendant, à grand tirage : une loi sur la réforme agraire qui proclamerait le caractère inaliénable des terres distribuées.

Certains étudiants font usage de moyens plus radicaux pour se faire entendre. Pour des raisons encore inconnues, un petit commando a jeté, jeudi soir 27 juin, des bombes dans le quartier commerçant de Siam Square. Bilan : trois voitures endommagées et une indescriptible panique parmi les passants.

Au même moment, deux cents étudiants d'une école commerciale s'emparaient de trois autobus pour aller manifester devant le ministère de l'éducation nationale. Motif : mauvaise nourriture et bibliothèque inadéquate.

...et des musulmans arrêtent les trains

D'autre part, le régime de Bangkok est aux prises avec un difficile problème de minorité. Dans les quatre provinces du Sud — Pattani, Yala, Narathiwat et Songkhla — les éléments « durs » de la communauté musulmane — deux millions de personnes pour une population totale de trente-cinq millions — multiplient les actions violentes : trains arrêtés et voyageurs dépouillés, assassinats de fonctionnaires, agressions sur les routes.

Jeudi, un reporter du « Bangkok Post » a été blessé légèrement dans une embuscade sur l'autoroute du Sud, non loin de la frontière de Malaisie. Mardi, dix hommes armés ont enlevé un riche commerçant chinois de Pattani. Le 25 juin, trois voyageurs de l'express Bangkok-Malaisie étaient tués dans l'attaque du convoi. En avril, deux missionnaires, miss Margarett Morgan (Britannique) et miss Minka Hanskamp (Néo-Zélandaise), étaient enlevées à Narathiwat ; elles sont toujours détenues quelque part dans la jungle.

Le gouvernement Sanya fait preuve de patience, écoute les uns et les autres, et semble compter sur le temps pour ramener le calme. L'homme de la rue commence à s'inquiéter. Beaucoup de Thaïlandais de la classe moyenne tournent leur regard vers l'armée. Mais celle-ci, depuis octobre et le renversement des maréchaux, est silencieuse. Jusqu'à quand ?

Sikkim

Mme GANDHI A CONSEILLÉ AU ROI D'ACCEPTER LA CONSTITUTION QUI LUI RETIRE TOUS SES POUVOIRS.

New-Delhi (*A.F.P., A.P.*). — Le souverain (chogyal) du Sikkim a décidé de regagner son pays, après l'échec de sa tentative d'influencer le gouvernement indien en sa faveur dans le différend constitutionnel qui l'oppose à la nouvelle Assemblée nationale de sa patrie.

De nombreuses rumeurs circulaient depuis quelques jours à New-Delhi au sujet d'une possible abdication du souverain en faveur de son fils aîné, actuellement à Londres.

Samedi 29 juin, le chef du parti du Congrès du Sikkim, le kazi Lhendup Dorji, qui contrôle l'Assemblée élue en avril, a lancé un véritable ultimatum au chogyal, lui enjoignant de rentrer à Gangtok dans les quarante-huit heures et d'accepter la nouvelle Constitution adoptée en deuxième lecture par l'Assemblée le 29 juin. Ce texte ôte tout pouvoir réel au chogyal, qui devient un chef d'État symbolique.

Le chogyal, après quatre jours d'attente, a été reçu samedi par Mme Gandhi, qui lui a demandé d'approuver la nouvelle Constitution mise au point par un expert indien. New-Delhi pourrait accepter quelques compromis mineurs pour ménager la susceptibilité du roi et ne pas être accusé d'« expansionnisme » au détriment de son protectorat himalayen.

Japon

TOKYO ET MOSCOU CONCLUENT UN ACCORD DE 451 MILLIONS DE DOLLARS POUR DES USINES DE COKÉFACTION

Tokyo (*A.F.P.*). — Un accord officiel entre le Japon et l'U.R.S.S. sur le financement du premier projet soviéto-japonais de développement des ressources naturelles en Sibérie a été signé la semaine dernière à Tokyo. Aux termes de cet accord, le Japon accordera un prêt d'environ 126 300 yen (451 millions de dollars) à l'U.R.S.S., destiné à développer la cokéfaction. Ce crédit, affecté d'un intérêt annuel de 6,3 %, sera remboursable en huit ans à partir de la fin du versement.

Le projet doit commencer à la fin de 1974 et assurera une production annuelle de 5,5 millions de tonnes entre 1985 et 1989, dans un premier gisement, et 1 million de tonnes entre 1979 et 1989, dans un second. Les deux gisements sont situés au sud de la Yakoutie.

On apprend d'autre part que l'Union soviétique a donné son accord pour le survol de son territoire par des appareils de transport japonais et américains se rendant de Tokyo à Anchorage, via Hokkaïdo. Les appareils américains et japonais contournaient jusqu'à ce jour les Kouriles par le sud et le Kamchatka pour atteindre Anchorage.

Indochine

LE SÉNAT SUD-VIETNAMIEN DÉNONCE LES TRAFICS D'ENGRAIS IMPORTÉS DES ÉTATS-UNIS

Le Sénat sud-vietnamien recommande, dans un rapport, la destitution de tous les hauts fonctionnaires du ministère du commerce et de l'industrie, y compris le ministre, et de dix chefs de province, dont la responsabilité est engagée dans une affaire de spéculation sur les engrais. Le ministère est accusé de n'avoir pas « *su préparer un plan cohérent de distribution des engrais* ». De fait, des millions de dollars ont été empochés par des spéculateurs. Une liste de soixante noms d'hommes d'affaires est présentée mais, note le *Los Angeles Times*, les sénateurs ne mentionnent pas celui d'un commerçant proche de Mme Thieu (le chef de l'État, écrit le quotidien américain, avait appuyé les travaux de la commission d'enquête sénatoriale).

Il apparaît que plus de 70 % des engrais financés par les États-Unis pour une valeur de 120 millions de dollars ont été stockés puis revendus aux paysans le double ou plus du prix officiel.

D'autre part, de très violents combats ont lieu près de Ben-Cat, à une quarantaine de kilomètres au nord de Saigon ; les forces du président Thieu ne parviennent pas à reprendre une position occupée par le F.N.L.

● AU CAMBODGE, les troupes du GRUNC ont ouvert un nouveau front dans la région de Koh-Kong, sur le golfe de Thaïlande, à plus de 200 kilomètres à l'ouest de Phnom-Penh. De très durs combats se déroulent aussi à 25 kilomètres au nord de la capitale.

M. Long Boret, premier ministre, a déclaré que la lutte contre la corruption se développe favorablement. La question des soldes, qui « a *donné lieu à des critiques acerbes de la part de la presse nationale et étrangère, surtout à propos des soldats « fantômes »*, *est presque entièrement résolue* ». D'autre part, les responsables d'un important trafic de carburant destiné à l'armée de l'air ont été arrêtés, a affirmé M. Long Boret.

Le gouvernement vient de suspendre trois journaux. Deux d'entre eux ont « *incité à la haine et au mépris du gouvernement* » ; l'un est indépendant ; l'autre, proche du général Fernandez, commandant en chef, a mis en cause le pouvoir au sujet de la crise universitaire. Le troisième journal, organe du parti démocrate, a « *nui au moral de l'armée* » dans un éditorial publié sous le titre : « Pourquoi continuons-nous à nous battre ? »

Chine

TOUT EN APPROUVANT LA CAMPAGNE DE CRITIQUES PAR AFFICHES

Le « Quotidien du Peuple » réaffirme le rôle de commandement des comités du parti

Pékin (*A.F.P.-Reuter*). — Le *Quotidien du peuple*, dans un éditorial, publié ce lundi 1er juillet, qui marque le cinquante-troisième anniversaire de la fondation du P.C. chinois, donne sa caution à la campagne de critiques par voie d'affiches actuellement en cours en Chine mais souligne qu'elle ne saurait porter atteinte à l'autorité du parti. Sous le titre « *Le parti exerce son commandement en tout* », cet éditorial affirme notamment :

« *Il est normal dans la vie du parti qu'une lutte soit menée au sein des comités du parti pour faire prévaloir la ligne correcte sur la ligne erronée, les idées correctes sur les idées erronées. Il est normal d'exprimer des critiques et de faire des autocritiques sur les fautes et les déficiences dans le travail des comités.*

« *Mais cela ne signifie en aucune façon que le rôle de commandement du parti doive être affaibli.* »

Le *Quotidien du peuple* poursuit : « *Le mouvement actuel pour critiquer Lin Piao et Confucius doit être placé sous le commandement centralisé des comités du parti... que ce soit à l'est, à l'ouest, ou au centre de notre pays, c'est le parti qui exerce le commandement en tout.* »

Rarement, notent les observateurs, la suprématie du parti a été affirmée avec autant de vigueur par son organe officiel.

L'éditorial du *Quotidien du peuple* contient, en outre, une double mise en garde. A l'adresse d'abord des autorités qui seraient tentées d'entraver le mouvement de critique, l'éditorialiste écrit :

« *Il est essentiel d'avoir confiance dans les masses, de compter sur elles, de les mobiliser avec audace et d'être capable de traduire la politique du parti en actions par les masses. Il est essentiel de soutenir fermement l'esprit révolutionnaire prolétarien des masses, et d'accepter leurs critiques et leur supervision.* »

Pour prévenir un possible débordement du mouvement, le journal ajoute cependant : « *Les comités du parti, à tous les niveaux, doivent rester sur le front des nouveaux développements et étudier les nouveaux problèmes afin de conserver l'initiative du mouvement.* »

Des « traîtres » dans les « hautes sphères » du régime

De nouvelles affiches, cependant, ont été collées en grand nombre dans les journées de dimanche et lundi sur les murs de Pékin. Parmi les plus virulentes, un texte signé du « *Singe d'or* » — pseudonyme déjà apparu au début de la campagne — dénonce la présence dans les « *hautes sphères du parti* » de « *représentants de l'impérialisme américain, du révisionnisme soviétique et de la clique de Chiang Kai-shek* ». Le même document affirme que des « *traîtres à l'image de Wang Ming, Liu Shao-chi et Lin Piao* » sont toujours dissimulés dans le parti, où ils ont établi leurs « *petits royaumes indépendants* ». L'auteur met particulièrement en cause des « *forces de la bourgeoisie* » qui se sont assuré des « *positions importantes de contrôle* » dans le domaine culturel.

Le « *Singe d'or* » se plaint d'être l'objet, dans son usine, d'une surveillance de tous les instants et affirme craindre pour sa liberté.

● *Selon les services secrets de Taïwan*, de violents incidents auraient eu lieu, le 9 juin, à Canton. D'après ces informations, qu'il convient d'accueillir avec la plus extrême prudence, plusieurs centaines de personnes auraient trouvé la mort au cours d'une manifestation de critique de Lin Piao et de Confucius. Les mêmes sources font état de journaux muraux critiquant M. Chou En-lai, l'épouse du président Mao et le vice-premier ministre, M. Teng Hsiao-ping. — (*A.F.P.*)

PROCHE-ORIENT

Dans une interview publiée par « Newsweek »

M. Rabin affirme qu'Israël ne rendra jamais les hauteurs du Golan « même dans le contexte d'un traité de paix »

Dans une interview publiée par l'hebdomadaire américain *Newsweek* dans son édition du lundi 1er juillet, le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, a déclaré qu'Israël ne rendrait jamais à la Syrie les hauteurs du Golan. Il a dit : « *Même dans le contexte d'un traité de paix final, nous ne pouvons pas céder les hauteurs du Golan. Pendant dix-neuf ans, de 1948 à 1967, nous avons fait l'expérience de la signification des avantages topographiques que la Syrie avait sur nous. Il ne peut y avoir aucun retour aux risques énormes que notre secteur très peuplé de la vallée du Houleh a endurés. Le contrôle syrien des hauteurs, même dans le cadre d'une paix réelle présenterait pour Israël une menace stratégique permanente.* »

A propos de la Jordanie, le premier ministre a dit : « *Nous sommes prêts à négocier la paix avec la Jordanie, mais non sur la base de la séparation des forces. Il ne peut non plus être question d'un retour aux lignes de 1967. Si le roi Hussein, ou le Liban, ou la Syrie désirent bouger sur la route de la paix avant Sadate, nous sommes prêts... Si le roi Hussein désire inclure des Palestiniens modérés comme partie de la délégation jordanienne à une conférence de la paix, c'est son affaire. Après tout, environ 50 % des postes à un haut niveau dans l'administration, le cabinet compris, sont occupés par des Palestiniens. Mais nous voulons négocier seulement avec des gouvernements arabes légitimes, non avec les terroristes, dont le seul but est la destruction d'Israël. Et nous ne croyons pas que le roi Hussein pourra bouger avant le président Sadate.* »

A propos de la création d'un État palestinien, le premier ministre a dit : « *Un autre État entre nous et la Jordanie n'est pas négociable... A l'ouest, il y a l'État d'Israël qui restera un État juif indépendant contenant un certain nombre d'Arabes comme citoyens d'Israël, et à l'est, un État jordano-palestinien dans lequel les uns et les autres pourront trouver leur propre voie pour s'exprimer eux-mêmes...* »

La revue *Newsweek* indique qu'elle a montré l'interview au roi Hussein, qui a notamment déclaré : « *M. Rabin nous a montré une recette pour un nouveau statu-quo et une autre explosion certaine dans le Proche-Orient. M. Rabin dit qu'il est disposé à négocier avec la Jordanie mais non sur la base de la séparation des forces... Il n'est pas non plus disposé à discuter de la frontière de 1967. Puis-je demander qu'est-ce qui reste, dans ces conditions, à négocier ?* »

LES PALESTINIENS DÉCIDENT DE SUSPENDRE LES OPÉRATIONS MENÉES A PARTIR DU TERRITOIRE LIBANAIS

Le conseil de défense arabe qui devait se réunir ce lundi 1er juillet au Caire pour examiner la situation créée par les menaces de représailles israéliennes contre le Liban, a été ajourné à mercredi à la demande du gouvernement libanais.

Les journaux libanais « Al Nahar » et « l'Orient-le Jour » affirment pour leur part que les Palestiniens ont décidé dimanche, après un entretien de deux heures avec le premier ministre M. Takieddine Solh, de suspendre les opérations contre Israël « menées à partir du territoire libanais ».

Interrogé à ce sujet, un porte-parole du gouvernement libanais a toutefois déclaré qu'il n'y avait rien de nouveau dans cette décision. « Nous avons toujours affirmé, a-t-il dit, que les opérations des fedayin contre Israël ne sont pas conduites à partir du Liban. » — (A.F.P., U.P.I.)

République arabe du Yémen

CORRESPONDANCE

Le nouveau régime de Sanaa

A la suite de la publication d'un article d'Eric Rouleau intitulé « L'ombre du roi Fayçal » (le Monde du 15 juin), l'ambassade de la République arabe du Yémen à Paris nous a adressé une lettre de laquelle nous extrayons les passages suivants :

M. Eric Rouleau a voulu faire croire que les événements actuels du Yémen ont été conçus par un État étranger. Son jugement a été formulé rapidement. Autrement, il aurait appris que les forces de l'armée et de la sécurité ont été obligées d'assumer le pouvoir après les démissions successives du président du conseil républicain et du président du conseil consultatif. Leur initiative était motivée tout naturellement par le souci de sauvegarder la sécurité et l'indépendance du pays. (...)

M. Eric Rouleau a mentionné encore dans son article que les conspirateurs — comme il les désigne à tort — avaient préparé ce coup d'État en provoquant la terreur par une série d'attentats et de crimes dirigés non seulement contre les membres de l'opposition, mais aussi contre des personnalités proches du cadi Iriani, ancien président du conseil républicain. (...) Lui est-il possible de nous citer le nom d'une seule de ces personnalités assassinées ?

M. Eric Rouleau a écrit : « Dans l'esprit de la lutte classique entre la droite et la gauche. » En réalité, la République arabe du Yémen est très loin de cette lutte en raison des circonstances historiques qui diffèrent beaucoup de celles prévalant dans d'autres pays. (...)

En faisant état du terrorisme pratiqué par des organisations pro-saoudiennes, avant le coup d'État, nous avons cité notre source : l'hebdomadaire libanais Al Balagh, *généralement très bien renseigné sur les affaires du Yémen, sans omettre de donner le nom de l'une des personnalités assassinées : Abdel Kader Saïd, l'un des dirigeants du Mouvement progressiste yéménite.*

Quant à la nature du coup d'État du 13 juin, la presse des pays arabes quasi unanime, après le Monde, *n'a pas hésité non plus à attribuer ce bouleversement à des éléments pro-saoudiens. Les indications dans ce sens ne manquaient pas : la démission du chef de l'État pour lequel le roi Fayçal nourrit peu de sympathie, la couleur politique du chef de la junte, les déclarations du chef de l'état-major favorables au royaume wahabite et hostiles à la République démocratique du Yémen du Sud, le soutien accordé par Ryad au nouveau régime deux heures après son avènement, l'hommage rendu aussitôt par Radio-Sanaa à l'Arabie Saoudite, etc.*

Il est vrai cependant qu'une certaine évolution s'est produite au sein du régime de Sanaa après la prise du pouvoir par les militaires. A en juger par la composition de la junte, — révélée plusieurs jours après la publication de l'article contesté — celle-ci est loin d'être politiquement homogène : les observateurs, d'ailleurs, n'excluent pas de nouveaux bouleversements. — E. R.

● ENTRE LA YOUGOSLAVIE ET L'IRAK, un accord quinquennal de coopération économique, scientifique et technique vient d'être signé, qui prévoit une importante participation d'entreprises yougoslaves aux projets de développement industriel irakiens, notamment dans le domaine de l'électrification, ainsi que des livraisons de pétrole irakien à la Yougoslavie. L'accord est assorti d'un protocole prévoyant une augmentation des échanges commerciaux et une extension de la coopération notamment dans les secteurs industriel, agricole et du bâtiment. — (*A.F.P.*)

● RECTIFICATIF. — Dans l'article « Un ami de l'Occident » (*le Monde* du 30 juin-1er juillet), nous avons écrit que Mohamed Nooman, l'ancien ministre nord-yéménite des affaires étrangères, assassiné à Beyrouth, avait été placé en résidence surveillée de 1948 à 1965. En fait, c'est en 1955 qu'il avait quitté le Yémen pour se réfugier à l'étranger.

● ERRATUM. — L'omission d'une ligne a rendu incompréhensible dans nos éditions de samedi datées du 30 juin-1er juillet, le dernier alinéa de l'article consacré, page 2, à la visite du chah d'Iran. Le texte était le suivant : « Le chah et la chahbanou ont ensuite regagné l'hôtellerie de Beaumanière, au pied du village des Baux, qu'ils ont quittée le samedi matin pour l'aéroport d'Istres. »

AFRIQUE

La crise éthiopienne

Procédant à l'arrestation de plusieurs dignitaires

L'armée étend son contrôle sur le pays

En Ethiopie, l'armée continue à étendre son contrôle sur la conduite des affaires publiques, tout en maintenant en place l'actuel gouvernement impérial. Les militaires ont procédé, samedi 29 et dimanche 30 juin, à l'arrestation d'importantes personnalités politiques appartenant à l'entourage de l'empereur Hailé Sélassié, dont le ras Asrate Kassa, président du conseil de la Couronne.

Le calme, troublé seulement par une fusillade au cours de la nuit de samedi à dimanche à Addis-Abéba, continue de régner dans la capitale éthiopienne, comme sur le reste du territoire de l'empire. Le couvre-feu a été instauré samedi pour une durée indéterminée.

Entre le réformisme et la révolution

Entrée depuis février dernier dans la voie de l'indiscipline, l'armée éthiopienne proclame pourtant, en toutes occasions, son loyalisme à l'égard de l'empereur Hailé Sélassié. Depuis plus de quatre mois, chaque acte d'insubordination des militaires s'accompagne de protestations d'allégeance vis-à-vis du « roi des rois ». Cependant, d'une mutinerie à l'autre, l'armée qui n'avait, jusqu'à la semaine dernière, cessé de se poser en championne d'une unité territoriale gravement menacée et en protectrice de structures politiques millénaires risque de jouer, à terme, le rôle de fossoyeur du régime impérial. Il semble, en effet, de plus en plus dangereux d'exalter la personne de l'empereur et de bafouer continuellement l'autorité de ses plus proches collaborateurs. Si le « roi des rois » conserve une couronne, que nul ne paraît décidé à lui ravir, il perd tout de même progressivement une partie de son pouvoir.

Dans un pays qui ignore encore l'existence légale de toute formation politique et où les membres du Parlement sont en partie désignés par l'empereur lui-même, l'armée constitue un élément important de la vie nationale. Certes, elle reste relativement divisée et les généraux conservateurs continuent de s'y opposer aux majors progressistes. Mais, depuis les mutineries de février, officiers supérieurs et subalternes essaient de reconstituer l'unité qui peut seule leur permettre d'exercer le rôle auquel prétend la majorité d'entre eux.

L'armée impériale reste attachée à ses privilèges, et, lorsque les militaires commencèrent à quitter leurs casernes, c'était autant pour exiger des améliorations de soldes que pour réprimer des désordres en voie d'extension. Mais, si les hommes de troupe sont généralement des paysans frustes levés parmi les tribus que les Amhara ont assujetties au cours des siècles précédents, bon nombre d'officiers, dans les prytanées américains, britanniques ou français ont eu l'occasion de s'ouvrir aux idées de progrès venues d'Occident. Ce sont ces cadres qui cherchent à prendre le pas sur un haut commandement souvent composé de dignitaires qui ne doivent leur poste qu'au seul privilège de la naissance.

L'armée a moins largement bénéficié des largesses de l'empereur que la noblesse et le haut clergé copte, qui possèdent, à eux seuls, la presque totalité des propriétés foncières du pays. Elle s'est surtout, jusqu'à présent, tenue à l'écart des malversations et détournements de deniers publics exercés au détriment d'une population rurale, en majeure partie passive. Elle a constaté avec exaspération l'impéritie d'une administration qui n'a pas été capable de secourir efficacement un paysannat dont les rangs étaient décimés par une terrible famine consécutive à plusieurs années de sécheresse. C'est pourquoi, tout en hésitant encore entre le réformisme et la révolution, ses chefs ont décidé de remettre de l'ordre, en engageant d'abord l'épreuve de force avec ceux des dignitaires impériaux qui s'érigent en défenseurs obstinés du *statu quo*.

L'hostilité déterminée à une aristocratie concussionnaire et conservatrice n'implique point pour autant, jusqu'à présent du moins, une solidarité inconditionnelle avec tous les contestataires. En effet, c'est l'intervention de l'armée qui, au cours des quatre derniers mois, a empêché le passage à l'émeute des différents mouvements revendicatifs déclenchés, alternativement ou simultanément, par les enseignants, les étudiants de l'université Hailé-Sélassié d'Addis-Abeba, les chauffeurs de taxis de la capitale, les employés d'Ethiopian Airlines, les membres du bas clergé.

C'est avec la même amertume sans doute que les militaires assistent à la montée des menaces sur les marches de l'empire, où le leadership Amhara est remis en cause par les tribus qui s'insurgent contre l'autorité centralisatrice d'Addis-Abeba : nomades somalis des provinces du Harar et de l'Ogaden, sensibles aux mots d'ordre pansomalis lancés à partir de Mogadiscio par les dirigeants de la République de Somalie ; Tigréens d'Erythrée, en insurrection depuis treize ans ; Afars des confins du territoire français des Afars et des Issas, plus dociles à l'autorité de leurs sultans qu'à celle du « roi des rois » ; Gallas, dont certains éléments rêvent d'une plus large autonomie.

La tendance à l'éclatement est telle que le plus vieil empire du monde peut à tout moment basculer dans l'anarchie. L'armée éthiopienne tient donc entre ses mains non seulement l'unité du pays, mais aussi l'équilibre politique de toute l'Afrique orientale, dont l'Ethiopie reste la clé de voûte.

PHILIPPE DECRAENE.

Les événements du week-end

SAMEDI 29 JUIN

Fin de matinée. — Le gouvernement de M. Makonnen crée une commission ministérielle de quatre membres pour discuter avec les représentants de l'armée et de la milice.

18 h. 30. — La radio éthiopienne annonce que le couvre-feu est décrété, à partir de samedi soir, de 23 heures à 6 heures du matin.

19 h. 20. — On apprend l'arrestation du ras Asrate Kassa, président du conseil de la Couronne, du Dedjasmatch Zaounde Guebre Hiyot, président du Sénat, du général Abyie Abbebe, ministre de la défense et de M. Ato Yima Deressa, conseiller de la Couronne.

Dans la soirée, une proclamation militaire — la troisième depuis le début de la crise — est lue à la radio éthiopienne. Elle assure notamment : « *Notre mouvement est destiné à préserver l'unité, la prospérité et le bien-être de toute la nation.* »

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, des coups de feu sont entendus dans la capitale.

DIMANCHE 30 JUIN

Dans l'après-midi, quatrième proclamation des militaires, qui réaffirment leur loyauté à l'empereur et à la nation, et déclarent qu'ils ne recherchent que les personnes « *soupçonnées de faire obstacle au fonctionnement normal* » des institutions. Ce communiqué est signé par les forces armées, la garde impériale, la police et la milice.

Dans la soirée, un cinquième communiqué confirme l'arrestation du ras Asrate Kassa, du Dedjasmatch Yima Deressa, du docteur Minassie Haile, ancien ministre des affaires étrangères, du major Admasse, parlementaire qui avait demandé la libération des anciens ministres emprisonnés, de M. Ato Abbebe Kebede, président de la fondation Hailé Sélassié, du Révérend Père Mariam Workineh, curé de la cathédrale de la Trinité, de M. Ato Aseffa Demissié, directeur de la banque de développement agro-industrielle. Ces sept personnalités, selon le communiqué, se sont « *livrées volontairement* ». Le communiqué assure enfin qu'une longue réunion s'est tenue dimanche entre le « conseil militaire » et les quatre membres de la commission ministérielle. L'« accord » aurait été « *total sur tous les plans* ».

Des contrôles d'identité sont effectués par les militaires, qui ont établi des barrages aux principales sorties de la capitale.

Un pouvoir contesté depuis 1960

1960

DECEMBRE. — Un groupe d'officiers tente de s'emparer du pouvoir à Addis-Abeba, en l'absence de l'empereur Hailé Sélassié, qui effectue une visite officielle au Brésil.

1961

Un mouvement séparatiste s'amorce en Erythrée.

1966

NOVEMBRE. — Attentat dans un cinéma d'Addis-Abeba, où une bombe explose. Plusieurs militaires, dont le général Taddessé Biru, commandant adjoint de l'armée territoriale, sont arrêtés.

1967

AVRIL. — Désordres à l'université d'Addis-Abeba, où des heurts opposent étudiants et policiers.

1968

AVRIL. — Nouvelles manifestations d'étudiants à Addis-Abeba.

AOUT. — Le général Taddessé Biru et le lieutenant Mammo Mezemik, responsables de l'attentat de novembre 1966, sont condamnés à mort.

1969

FEVRIER. — Effervescence à l'université d'Addis-Abeba. Les étudiants éthiopiens occupent leurs ambassades à Paris, Washington et Moscou.

NOVEMBRE. — Un complot est déjoué. Son chef est un ancien héros de la lutte contre l'Italie fasciste, M. Takele Woldehawariat.

DECEMBRE. — L'université de la capitale est fermée à la suite de nouveaux heurts entre policiers et étudiants ; trois étudiants sont tués.

1970

DECEMBRE. — Etat d'urgence en Erythrée, où la rébellion s'aggrave.

1971

MARS. — Nouvelles manifestations d'étudiants à Addis-Abeba.

1973

La famine provoque plusieurs dizaines de milliers de morts. En novembre, six étudiants, qualifiés d'agitateurs, sont tués dans une région éprouvée en portant secours aux paysans.

1974

22 FEVRIER. — A la suite de quatre jours de manifestations et d'émeutes, qui ont fait plusieurs morts, la police reçoit l'ordre de tirer à vue.

26 FEVRIER. — Une division se mutine en Erythrée. Elle est rejointe par des éléments de la marine et d'autres unités de l'armée de terre.

28 FEVRIER. — La mutinerie s'étant étendue à Addis-Abeba, l'empereur nomme M. Makkonnen premier ministre, en remplacement de M. Akliou Habte Wolde, qui occupait ce poste depuis avril 1961.

5 MARS. — Les syndicats lancent un appel à la grève générale. L'empereur annonce une révision de la Constitution.

9 MARS. — Les syndicats et le gouvernement parviennent à un « accord de principe » sur les revendications des salariés.

9 AVRIL. — Le gouvernement publie un Livre blanc, dans lequel il annonce une réforme agraire.

13 AVRIL. — Une mutinerie éclate près de la frontière somalienne.

15 AVRIL. — L'empereur désigne son successeur, son petit-fils Zera Jacob, âgé de vingt-deux ans.

21 AVRIL. — Cinquante mille musulmans manifestent à Addis-Abeba pour demander l'égalité des droits avec les chrétiens coptes.

27 AVRIL. — L'armée arrête plusieurs anciens ministres.

DEBUT MAI. — Deux grèves sont brisées par l'armée, qui appréhende plusieurs syndicalistes.

ASRATE KASSA

Le seul ras (plus haut titre nobiliaire de l'Empire) Asrate Kassa, considéré comme le porte-parole de l'aristocratie et de l'Eglise, est né en 1918. Il est le petit-fils du roi de Choa (1813-1847). Son père avait, en 1916, renoncé à ses prétentions au trône en faveur d'Hailé Sélassié.

Il s'exila en Grande-Bretagne de concert avec l'empereur après que ses deux frères eurent été tués par les troupes italiennes. Après son retour en Ethiopie, à partir de 1942 et jusqu'en 1957, il occupe plusieurs postes de gouverneur de province. Il fut ensuite nommé vice-président, puis président du Sénat (en 1961). Lors de la tentative de coup d'Etat de 1960, il prit la tête des troupes loyalistes. En 1964, il devenait gouverneur de l'Erythrée. Il fut démis de ses fonctions en 1970 pour s'être opposé à la proclamation de l'état d'urgence ; selon lui, la crise érythréenne s'explique avant tout par le sous-développement de la province. La même année, il était nommé à la tête du conseil de la Couronne.

Mozambique

Les autorités redoutent un exode massif des colons au nord de Beira

Lourenço-Marques (A.F.P.). — Le Groupe des démocrates, le principal mouvement libéral du Mozambique, a envoyé un télégramme au général Spinola l'exhortant à « *prendre immédiatement des mesures pour débarrasser le Mozambique des éléments qui retardent le processus de décolonisation* », apprend-on à Lourenço-Marques, dimanche 30 juin. L'aile libérale craint, semble-t-il, un putsch de l'extrême droite, à quelques jours de l'arrivée du chef d'Etat portugais au Mozambique.

Dans ce télégramme, les démocrates déplorent notamment le retard mis à arrêter les membres de l'ancienne police secrète, la D.G.S., dont « *beaucoup sont partisans de la création d'organisations fascistes* ».

Leurs craintes sont directement liées aux attaques contre des étudiants, des journalistes et des citoyens sympathisants du Frelimo par des commandos d'un mouvement de droite qui se désigne par les lettres « A.M.A. ». Des coups de feu ont été tirés récemment à travers les fenêtres de la cantine universitaire à Lourenço-Marques, et plusieurs rédacteurs de journaux ont reçu par téléphone des menaces « *de jugement sommaire* » pour avoir publié des nouvelles sur le Frelimo.

Entre-temps des informations en provenance du nord du Mozambique indiquent l'imminence d'un exode massif de colons de la zone située au nord d'Inhaminga, à 150 kilomètres de Beira. La zone en question, qui comprend les districts agricoles de Sena, Murraca et Vila-Fontes, entre la frontière du Malawi et Inhaminga, a été le théâtre de nombreuses attaques du Frelimo depuis mai.

Le *Noticias de Beira* rapporte, de son côté, que cinquante guérilleros du Frelimo ont incendié récemment une ferme où se trouvaient plusieurs milliers de têtes de bétail. D'autre part, un communiqué publié dimanche par le commandement militaire de Beira révèle qu'un groupe de guérilleros « *a incendié des installations civiles dans la zone de Chipenda, près de Vila-Fontes* ». Le communiqué rapporte également que le Frelimo a mis le feu la semaine dernière au village de Candela.

Les autorités de Beira estiment que ces attaques font partie d'un plan d'ensemble du Frelimo destiné à désorganiser l'économie de la région par la destruction des exploitations agricoles, scieries et autres installations utiles à la population africaine.

Angola

FORMATION D'UN MOUVEMENT SÉPARATISTE A CABINDA

Luanda (Reuter). — Un millier de personnes parmi lesquelles se trouvaient plusieurs Blancs ont assisté samedi 29 juin à l'ouverture officielle du siège du Front de libération de l'enclave de Cabinda (FLEC), écrit dimanche le journal de Luanda *Provincia de Angola*.

Le mouvement de libération avait auparavant établi son siège à Pointe-Noire, au Congo, et ouvert un bureau à Kinshasa. L'ouverture de son siège dans l'enclave même marque la première activité politique du mouvement à Cabinda depuis sa création. Dans le discours prononcé lors de la cérémonie, M. N'Zita Henriques Tiago, vice-président du FLEC, a indiqué que le peuple de Cabinda était conscient qu'une nouvelle ère politique était rendue possible par le coup d'Etat du 25 avril au Portugal.

Le président du comité exécutif du FLEC est M. Luis de Ganzaga Ranque Franque et le second vice-président M. Francisco Valerio de Sousa, qui a récemment formé l'Union démocratique populaire de Cabinda.

Rhodésie

M. HAROLD WILSON REÇOIT DEUX LEADERS NATIONALISTES NOIRS

Deux dirigeants du Conseil national africain, principale organisation représentant les Africains de Rhodésie, sont arrivés samedi matin à Londres, où ils ont des conversations avec MM. Harold Wilson, premier ministre britannique, et James Callaghan, secrétaire du Foreign Office. Il s'agit de MM. Elliott Gabellah, vice-président, et Gordon Chavanduka, secrétaire général de cette organisation dont le président est l'évêque méthodiste Abel Muzorewa.

D'autre part, on apprend de Salisbury que M. William Harper, ancien ministre rhodésien, exclu du parti au pouvoir il y a cinq ans, a formé, samedi 29 juin, un nouveau parti en vue des prochaines élections générales. Ce parti, intitulé le Groupe de Rhodésie, se situe au centre droit, a indiqué M. Harper, qui a ainsi défini son programme : corriger la situation actuelle et assurer la sécurité de toutes les races pour garantir la stabilité du pays.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

- M. OTA SIK, ancien ministre tchécoslovaque pendant le « printemps de Prague », vient d'obtenir le prix du meilleur ouvrage de documentation, à Osnabrück, pour son livre *la Théorie marxiste-léniniste et la Société industrielle moderne*, publié en 1972. M. Sik enseigne les sciences économiques à l'université de Bâle. — (A.F.P.)

États-Unis

- LA COMMISSION PARLEMENTAIRE MIXTE (Sénat-Chambre des représentants) de l'énergie atomique, qui elle-même possède des pouvoirs étendus, a approuvé, mardi 25 juin, à l'unanimité, un projet de loi accordant au Congrès le droit de veto sur tout transfert de technologie nucléaire américaine à un pays étranger. Le projet, s'il est adopté, aura un effet rétroactif au 1er juin et couvrira par conséquent les offres d'aide dans le domaine atomique faites par le président Nixon à l'Egypte et à Israël. Il prévoit une période de soixante jours pendant laquelle les deux chambres pourront étudier à fond les conditions de tout transfert.

Grande-Bretagne

- LE COMITE EXECUTIF DU PARTI LIBERAL a rejeté, le samedi 29 juin, l'idée d'une coalition avec les conservateurs. Réuni à Londres, il a pris une résolution indiquant que le parti libéral se présenterait aux prochaines élections générales comme un tiers-parti indépendant.

  Le comité exécutif a ainsi désavoué certains députés libéraux à Westminster qui le 25 juin avaient envisagé une alliance avec les conservateurs (*le Monde* du 28 juin). — (A.F.P., Reuter.)

Italie

- LES SIEGES DE TROIS FORMATIONS POLITIQUES ont été attaqués par des inconnus pendant la journée du 29 juin. A Milan, deux cocktails Molotov ont été lancés contre le siège du parti démocrate-chrétien, mettant le feu au local. Deux hommes masqués ont fait irruption dans le bureau du Mouvement social italien (M.S.I.) et ont tiré des coups de feu. A Cagliari (Sardaigne) enfin, les bureaux du parti communiste ont été cambriolés et mis à sac. — (A.F.P., Reuter.)

Singapour

- M. LEE KUAN-YEW, premier ministre de Singapour, est arrivé à Paris, dimanche 30 juin, en visite privée. Il est reçu lundi après-midi par M. Valéry Giscard d'Estaing et, mardi matin, par M. Chirac.

République Sud-Africaine

- SIX MINEURS AFRICAINS ont été tués, samedi 29 juin, par des explosions qui se sont produites dans une mine d'or à Boksburg, près de Johannesburg. Ce chiffre porte à dix le nombre des mineurs africains tués accidentellement dans les mines d'or des environs de Johannesburg au cours des dernières quarante-huit heures. — (A.F.P.)

Tunisie

- LE GENERAL DE BOISSIEU, chef d'état-major de l'armée de terre française, fait du 1er au 6 juillet une visite en Tunisie à la tête d'une délégation militaire. Le général de Boissieu doit avoir des entretiens avec le ministre de la défense nationale et visiter l'académie militaire de Fondouk-Djedid. — (Reuter.)

POLITIQUE

Libres opinions

L'heure n'a-t-elle pas sonné ?

Par JACQUES ISORNI (*)

QU'IL soit bon de supprimer les contraventions, meilleur de rendre à des soldats des décorations qu'ils n'avaient pas mérité de perdre et des pensions qu'on n'aurait pas dû cesser de leur payer, nul n'en doute. N'y avait-il pas quelque chose de plus à faire ? Le Sénat doit en discuter mardi. Peut-on espérer que, de cette petite loi, il en fasse une grande ?

Je me souviens d'une déclaration solennelle, lue à la tribune des deux Assemblées (1), au nom d'un gouvernement dont Valéry Giscard d'Estaing était un des membres les plus distingués. Ce gouvernement, dont il était solidaire, déclarait : « *Depuis des siècles, notre vieux pays a connu toutes les gloires et les misères; triomphes et défaites se sont succédé; les régimes ont passé et des hommes dont l'amour pour la France ne pouvait être suspecté se sont déchirés au nom de cet amour. Bien des blessures, des rancœurs et des haines subsistent encore. Assurer à l'homme sa dignité, lutter contre toutes les injustices, tel est le sens du grand combat que nous devons mener. Il s'agit là d'un immense effort qui ne peut se concrétiser que dans l'union de tous. C'est pourquoi il nous faut clore les vieilles querelles, panser les blessures anciennes et douloureuses, et ce serait sa fierté de contribuer à effacer dans les esprits et dans les cœurs nos déchirements passés.* »

Quelle suite eurent jamais ces nobles paroles ? Quelles blessures « *anciennes et douloureuses* » furent depuis lors pansées ? La télévision vient de rappeler à des millions de nos concitoyens ce qu'avaient été l'effrayante défaite, puis la servitude d'une France écrasée, les efforts désespérés et le sacrifice d'un vieux chef afin de la protéger (2). Et nous comprenions en revoyant ces images, et le comprenaient avec nous ceux qui les voyaient pour la première fois, que ce temps de la souffrance, de la pitié et de la haine qu'elle provoque, ce temps déjà lointain reste inaltérablement présent. L'heure n'a-t-elle pas enfin sonné ?

A quoi servirait désormais d'évoquer les convictions qui furent celles de tant de personnages politiques, et autres, parfois justiciers, et qui, pour prétendre nous régenter dans tous les domaines, se sont fabriqué de nouveaux visages, oublieux de ce qu'ils ont écrit, ou fait ? Leur légion est innombrable, et je n'ai pas envie de sourire en les dénommant, car j'ai perdu le goût de ces polémiques. Mais il me faut accomplir un devoir, plus exactement une mission, dont rien ne me détournera jusqu'à mon dernier souffle, si je n'ai pu réussir avant que vienne l'instant.

Il faut en finir, je l'affirme, avec cette plaie ouverte au flanc de notre pays par la condamnation et par les prisons de Philippe Pétain. Le silence ni le refus de voir n'en effacent le souvenir et le remords.

Sur ce sujet si grave qui tient à la nation, à sa substance même, c'est au chef de l'État tout d'abord de se prononcer.

Ainsi en avait décidé le général de Gaulle. Il s'opposa à la translation des cendres du maréchal à Douaumont et perpétua la condamnation.

Ainsi en avait décidé Georges Pompidou. Il aurait désiré, au contraire, que le vainqueur de Verdun repose à Douaumont, mais le principe gaulliste de son élection ne lui permit pas d'aller jusqu'au bout de ses réelles convictions : que justice soit rendue.

J'ai toutes les raisons de savoir que, si Jacques Chaban-Delmas ou François Mitterrand avaient été élus, l'un ou l'autre n'aurait rien négligé ni retardé pour faire ce qui doit être fait. Ils eussent recueilli l'approbation du peuple français. La tâche, certes, leur eût été, pour des raisons différentes, plus facile qu'à l'actuel chef de l'État. Mais celui-ci n'est-il pas capable de surmonter toutes les difficultés ? Et pourquoi ne les surmonterait-il pas aisément ? La très grande majorité de ceux qui l'ont porté à la magistrature suprême pensent comme moi. La grande majorité de ceux qui lui ont refusé leurs suffrages, également (3). Un peuple comme le nôtre cesse un jour d'être ingrat.

Annonçant avec éclat une ère nouvelle, le président Giscard d'Estaing nous faisait part du vertige qu'il éprouvait devant les pages vides du grand livre que le destin a ouvert devant lui. Le voici en effet le président des Français, de tous les Français. Lui n'en a exclu personne. Comment ne pas l'en louer, et même ne pas l'admirer ? Mais comment aussi pourrait-il, par une inconcevable abstention, continuer d'exclure de cette communauté nationale celui à qui la France doit tant, et dans le culte duquel il fut élevé, sans assumer une part personnelle de responsabilité dans l'injuste exil de ce grand mort ?

Je suis convaincu que lorsque, président de la République, il remontait en veston les Champs-Elysées, il se rappelait que Pétain les avait descendus le 14 juillet 1919, sur son cheval blanc, à la tête de nos armées victorieuses, après être passé sous l'Arc de triomphe dans l'ovation indescriptible de tous les Français.

Que Valéry Giscard d'Estaing cesse d'avoir le vertige ! Il peut écrire — que dis-je ? il écrira — pour en tourner enfin une autre, une belle page de notre histoire et la plus belle de la sienne.

S'il s'avance avec courage et sérénité, et pour la France, sur ce chemin nouveau qui lui permettra d'accéder à la grandeur, il nous aura introduits, et pour de bon cette fois, dans une ère nouvelle.

(*) Avocat à la cour de Paris, l'un des défenseurs de Philippe Pétain lors de son procès en 1945.

(1) 26 juin 1969.

(2) La deuxième partie de l'émission « La France et les Français sous l'occupation » est diffusée mardi 2 juillet.

(3) Voir le sondage d'opinion effectué par le journal *Sud-Ouest* à propos de l'éventuelle translation des cendres du maréchal Pétain à Douaumont.

EN BREF...

● *Une importante délégation du parti socialiste, dirigée par M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti, et comprenant MM. Defferre, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Pontillon, Mermaz, Claude Estier, membres du secrétariat, et M. de Grossouvre, va se rendre au Portugal, du 2 au 5 juillet, à l'invitation du parti socialiste portugais.

Le mardi 2 juillet, à Lisbonne, la délégation française sera reçue par M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste portugais et ministre des affaires étrangères. Des entretiens avec le premier ministre, M. Palma Carlos, et le chef de l'État, le général Spinola, sont prévus le mercredi 3. Le mercredi soir, un meeting aura lieu à Porto, et la délégation rencontrera les étudiants de Coimbra le jeudi 4. Un autre meeting à Lisbonne mettra fin à ce voyage le 5 juillet.

● *Le suppléant de M. Guichard*, M. Michel Rabreau, député U.D.R. de la 7e circonscription de Loire-Atlantique, a déclaré le 30 juin qu'il était disposé à se démettre de son poste de député afin de permettre à M. Olivier Guichard, ancien ministre, maire de La Baule, d'être candidat à une élection législative complémentaire. M. Rabreau a indiqué que M. Olivier Guichard avait accepté cette proposition.

EN MARGE DE SON HUITIÈME COLLOQUE

Le CERES traverse une crise de croissance

Le CERES (Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes) a organisé, samedi 29 et dimanche 30 juin, son huitième colloque annuel qui portait sur le programme commun, l'autogestion et les problèmes de la transition au socialisme. Pour la première fois un représentant du parti communiste, M. Charles Fitermann, membre du comité central, était venu participer aux travaux et expliquer la politique suivie actuellement par sa formation. Le CERES accueillait en outre des représentants de nombreuses autres organisations : le mouvement des radicaux de gauche, le P.S.U., l'Union progressiste, le Front progressiste, la C.F.D.T... Une sorte de consécration pour la petite équipe qui, il y a huit ans au sein de la S.F.I.O., avait commencé de réfléchir aux moyens de redonner un espoir au courant socialiste.

Depuis lors, le CERES, notamment en assurant, lors du congrès d'Epinay-sur-Seine, en juin 1971, une majorité à M. François Mitterrand, a puissamment contribué au redressement du parti socialiste aussi bien par son apport intellectuel que par ses activités militantes en particulier au sein des secteurs « entreprises » et « jeunes » du P.S. Son dynamisme tout autant que sa participation au secrétariat national du parti socialiste (où siègent ses trois « chefs historiques », MM. Chevènement, député de Belfort, Motchane et Sarre, conseiller de Paris) lui ont permis d'étendre son influence et d'accroître considérablement ses effectifs, notamment auprès des nouveaux adhérents qui, avant la campagne électorale, entendaient rejoindre ainsi l'aile gauche du P.S. Il a bénéficié ainsi, par exemple, de l'apport d'anciens membres du P.S.U.

Du fait même de son développement, le CERES a changé de nature. Ce n'est plus simplement un groupe parisien même si la fédération socialiste de la capitale demeure l'un de ses plus solides bastions. Il est devenu une sorte de « mini-parti » et n'a donc plus, très logiquement, la cohésion des premières années. Face à cette évolution, l'équipe dirigeante donne l'impression de se raidir, de vouloir maintenir à tout prix une discipline de tendance, d'où le développement au sein du mouvement de tensions plus ou moins vives.

Les premiers signes sont apparus au niveau des étudiants socialistes, qui sont placés sous la tutelle du CERES et qui, à propos de la gestion de la M.N.E.F. (Mutuelle nationale des étudiants de France), sont entrés en conflit avec les dirigeants de leur tendance. L'un d'entre eux, qui a été exclu au cours d'une réunion interne convoquée à l'occasion du colloque, a ainsi pu comparer le CERES à une entreprise familiale qui, jusqu'à présent, n'a accepté d'associer à l'affaire qu'un oncle (allusion à M. Martinet), mais qui, si elle veut continuer à se développer, doit faire appel à de nouveaux capitaux et se transformer en société anonyme.

La manifestation publique des divergences s'est produite lorsque MM. Pierre Mauroy et Michel Rocard, en liaison avec M. Edmond Maire, ont lancé l'idée des assises nationales du socialisme, qui doivent en principe déboucher sur un regroupement du P.S. et du P.S.U., conforté par l'apport de nombreux syndicalistes. La direction du CERES s'est alors sentie menacée, d'ailleurs à juste titre.

Elle avait déjà dû constater sans plaisir que, pendant la campagne pour l'élection présidentielle, ce ne furent pas ses économistes qui épaulèrent M. François Mitterrand. Et voilà que dans la perspective des assises risquaient d'être remises en cause certaines de ses chasses gardées, en particulier le secteur « entreprises ». Il ne fait guère de doute en effet que, si M. Pierre Mauroy s'est lancé dans l'aventure de la réunification socialiste, c'est avant tout par conviction politique, mais aussi avec quelques arrière-pensées tactiques, et notamment le désir de briser le jeu des tendances qui depuis Epinay-sur-Seine pèse sur la vie du P.S.

Il est de fait que, si les assises débouchent sur une réunification de tous les courants socialistes, le P.S. comptera en quelques mois, compte tenu de la vague actuelle des adhésions, un tiers de nouveaux militants. Ce bouleversement humain devrait en principe profondément modifier l'équilibre interne de la formation.

Constatant toutefois que leur bouderie face aux assises n'était pas comprise, les dirigeants du CERES ont rectifié le tir et affirmé hautement qu'ils en souhaitent le succès. Pourtant les rapports qui furent présentés au cours de son colloque n'en ont pas soufflé mot, pas même celui consacré à « la construction du parti ». M. Georges Colas, président du mouvement d'éducation populaire la Vie nouvelle a d'ailleurs déploré à la tribune du colloque que les allusions aux assises du socialisme aient été si rares.

En fait, le débat plus ou moins formulé qui partage le CERES est le suivant : le mouvement tel qu'il existe a-t-il encore un rôle à jouer, ce que pense M. Chevènement, ou faut-il au contraire préparer un regroupement dans le cadre du P.S. de la « gauche socialiste », c'est-à-dire du CERES, mais aussi de militants non membres aujourd'hui du P.S., notamment de militants P.S.U., thèse défendue par M. Martinet ? Celui-ci a, en tout cas, décidé de prendre ses distances par rapport à la direction de sa tendance et de ne plus participer aux réunions du groupe des animateurs.

THIERRY PFISTER.

M. Mauroy : le gouvernement vise à acheter au plus juste prix la paix sociale

(De notre correspondant.)

Lille. — La fête annuelle de la rose, organisée par les fédérations socialistes du Nord et du Pas-de-Calais, s'est déroulée dimanche 30 juin à Phalempin, dans la banlieue lilloise. M. Pierre Mauroy, député socialiste, maire de Lille, a évoqué, au cours d'un meeting, l'évolution du parti socialiste : « *Notre ambition est de gouverner la France, et, pour y parvenir, notre démarche et notre politique sont cohérentes à moyen et à long terme*, a-t-il déclaré. *Nos choix essentiels à moyen terme sont exprimés dans le programme commun. L'avenir plus lointain, c'est le projet de société que la gauche entend construire.* (...)

» *Dans cette phase de la discussion, il faut rappeler les points suivants : les socialistes entendent servir leur parti au-delà des considérations de personnes, de tendances et d'étiquette. Ils ont, avec ceux de la S.F.I.O. et ceux de la convention et des clubs, avec les chrétiens d'Objectif socialiste et beaucoup d'autres, entrepris une longue marche pour que les socialistes, quels qu'ils soient et où qu'ils soient, se retrouvent dans un même parti. Nous irons jusqu'au bout de la démarche en souhaitant* aujourd'hui *que les militants du P.S.U. et les syndicalistes C.F.D.T. viennent nous rejoindre* (...)

» *Toute la droite et tous les anciens centristes se sont coalisés. La droite n'a plus de réserves et, au sein de la majorité, se retrouvent des forces qui ont une vision différente de l'évolution du capitalisme au plan national comme au plan international. Des contradictions et des conflits d'intérêts surgissent déjà. Il ne faut cependant pas négliger l'effort d'adaptation que va entreprendre le pouvoir. Il va multiplier les faux-semblants dans le domaine social. Il va opposer aux pratiques autoritaires de l'État U.D.R. une politique d'apparence libérale susceptible de troubler l'opinion en lui masquant tout à la fois la réalité de la crise économique et sociale et la nature réelle du régime avec son fondement essentiel : les grands intérêts. La politique du gouvernement vise à acheter au plus juste prix la paix sociale. Le social est considéré comme le résidu de l'économie. Cette subordination du progrès social au progrès économique condamne la politique sociale à n'être qu'un correctif et un sous-produit.* »

La direction du P.S.U. décide de participer aux assises du socialisme

La direction politique nationale du P.S.U., qui a siégé samedi 29 et dimanche 30 juin, a désigné à son tour ses représentants au sein du groupe de travail chargé de préparer les assises nationales du socialisme, prévues pour l'automne. Dès mercredi, ce groupe, auquel se seront joints des représentants de la « troisième composante » (c'est-à-dire les signataires de « l'appel pour participer au développement d'une grande force socialiste »), tiendra sa première réunion. Les cinq représentants du P.S.U. sont MM. Chapuis, secrétaire national, Rocard, Le Garrec, Rannou (ou Feran), membres du bureau national, et Beneteau, membre de la direction politique nationale. Tous sont membres de la majorité du parti.

Par 46 voix, contre 21 à un texte minoritaire, et 1 abstention, la direction politique nationale a adopté une résolution qui, d'une part, condamne la politique du président de la République, d'autre part préconise un développement de l'unité populaire et du socialisme autogestionnaire.

En ce qui concerne M. Giscard d'Estaing, le P.S.U. estime que : « *Sous l'habillage moderniste et libéral, il s'agit en réalité de gérer une situation de crise profonde en donnant les moyens permettant au capitalisme national et international de se restructurer.* »

En ce qui concerne la gauche, le P.S.U. va reprendre avec le P.C.F. les conversations qui avaient été interrompues par la campagne électorale et qui, en principe, doivent se conclure par un accord sur des objectifs précis. Il confirme, en outre, son accord pour la tenue des assises nationales du socialisme, qui ne pourront toutefois se tenir qu'après le conseil national du P.S.U., convoqué pour les 5 et 6 octobre.

Le P.S.U. fixe également une série d'objectifs aux assises. En particulier, il souhaite que des débats régionaux et dans les entreprises se déroulent dans le cadre de la préparation de cette réunion. Il ajoute :

« *Le P.S.U. a toujours estimé qu'un projet de société n'était pas extérieur aux combats actuels mais leur donnait au contraire leur perspective politique. C'est sur la base du manifeste de Toulouse, qui lie étroitement l'axe du contrôle ouvrier et populaire à la perspective de l'autogestion, que les représentants du P.S.U. conçoivent l'élaboration d'un projet de société.*

» *La question capitale que le mouvement ouvrier doit résoudre, s'il veut gagner la bataille du socialisme, est le décalage entre l'expérience vécue des luttes sociales et leur traduction politique. C'est dire que pour le P.S.U. les assises doivent aborder concrètement les problèmes de l'intervention dans les luttes sociales, en particulier dans le secteur de la production, et débattre de la nature de l'action militante seule capable de lier luttes sociales et luttes politiques. Il rappelle, par ailleurs, l'importance qu'a pour lui la prise en charge de l'intervention politique sur le plan régional.* (...)

» *Lors de ces assises, il ne s'agit pas de prédéterminer des décisions de type organisationnel. Au vu des conclusions politiques des assises, il appartiendra au P.S.U. en son sein d'engager une discussion approfondie sur les perspectives organisationnelles qui pourraient en découler ou non. Un congrès s'en saisira et devra trancher.*

» *Le P.S.U. n'entend pas, en effet, engager des négociations compliquées, publiques ou secrètes sur ces points. Ce qui lui paraît capital, c'est que l'apparition d'une force politique socialiste de type nouveau dépend de la capacité de tous ceux qui aspirent à en faire partie à s'inscrire dans les luttes sociales menées à l'intérieur comme à l'extérieur de la production contre le système capitaliste et le régime qui garantit sa survie.* »

Les positions de la minorité

Le texte de la minorité du parti défendu par M. Mousel, secrétaire de la fédération de la région parisienne, s'il accepte lui aussi le principe d'une participation du P.S.U. aux assises ne donne pas, en revanche, le même sens que la direction du parti à cette rencontre. Intitulé « Pour un parti autogestionnaire de masse, pour une stratégie révolutionnaire », le texte de la minorité condamne notamment l'option prise par la C.F.D.T. et l'appui de fait qu'elle apporte au mouvement de regroupement de la gauche socialiste.

Il souligne : « *En subordonnant son action aux nécessités de la lutte parlementaire, aux consignes de trêve sociale, au caractère étriqué des propositions politiques du P.S., la C.F.D.T. bloquerait le processus de maturation politique qu'elle connaît depuis six ans. Les manœuvres de l'appareil confédéral, au cours des deux derniers mois, sa récente condamnation, de concert avec la C.G.T., des « comités antisyndicaux » dans les luttes sociales (formule vague et dangereuse quant à sa possible utilisation contre les formes de démocratie ouvrière, sont d'autant de signes inquiétants à cet égard.* »

A l'égard du P.S.U., les minoritaires ajoutent : « *Fondre le P.S.U. dans le parti socialiste signifierait la disparition de cet intellectuel collectif. Le parti socialiste, ce n'est pas en effet une addition de militants. C'est une organisation charpentée sur trente à quarante mille notables, dont la fonction est de permettre leur élection et dont la base politique est d'occuper l'appareil d'État bourgeois soit pour le gérer, soit au mieux dans l'espoir illusoire de le transformer de l'intérieur.* (...) *Toute forme d'intégration au P.S. serait le suicide du courant autogestionnaire. Et toute autre voie de « restructuration » avec le P.S. est illusoire, comme l'a clairement indiqué la convention du P.S. elle-même.* »

A Bordeaux

M. PAUL LAURENT (P.C.) : appel aux patriotes gaullistes.

M. Paul Laurent, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du P.C.F., a participé dimanche à Bassens, dans la banlieue de Bordeaux, à la fête de la fédération communiste de la Gironde. Il a renouvelé à cette occasion l'appel lancé aux gaullistes.

« *Ici, à Bordeaux*, a-t-il déclaré, *l'appel lancé à Marseille dès le 30 avril par Georges Marchais a été largement entendu* (...).

» *Cet appel, nous le répétons aujourd'hui, au moment où le nouveau gouvernement se soumet docilement aux injonctions des impérialistes américains, où il s'engage dans une voie menaçante pour l'indépendance de la France vers l'aggravation de la politique des blocs.*

» *Les travailleurs, les patriotes gaullistes, ne seront pas les soutiens résignés de ceux qui bafouent leurs convictions. Ils seront partie prenante de l'union du peuple pour le changement démocratique.* »

M. MARCHAIS : l'union, une ligne constante depuis Thorez.

A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de Maurice Thorez, son successeur au secrétariat général du parti communiste, M. Georges Marchais, a rendu hommage, vendredi 28 juin, à Ivry, à la politique unitaire menée par celui qui fut pendant trente-quatre ans le chef de file du P.C.F.

« *Pour lui l'union n'a rien d'une tactique occasionnelle, d'une démarche électoraliste*, a souligné M. Marchais. *C'est une ligne constante.* (...)

» *J'ajoute que, pour réaliser et maintenir cette union des masses populaires elles-mêmes, Maurice Thorez a montré la nécessité, dans les conditions de notre pays, de parvenir à l'entente des partis et organisations démocratiques, en premier lieu du parti socialiste et du parti communiste.*

» *C'est en 1963, devant le comité central, qu'il souligna l'erreur qu'avait constituée la généralisation abusive, faite par Staline, de l'expérience du parti unique réalisée en Union soviétique dans des circonstances historiques déterminées. Il insista sur le fait que, dans notre esprit, la collaboration avec le parti socialiste et d'autres partis était nécessaire et souhaitable, non seulement dans l'immédiat, pour assurer l'application d'une politique démocratique nouvelle, mais ultérieurement, dans la France socialiste que nous voulons construire.* »

M. ROLAND LEROY ANALYSE LES POSITIONS DU P.C. JAPONAIS

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du parti communiste français, qui a assisté au dernier congrès du parti communiste japonais en novembre dernier, a souligné, la solidarité qui unit le P.C.F. et le P.C.J.

« *Nos positions ne sont pas identiques sur tous les points*, a expliqué M. Leroy. *Mais il n'y a pas matière à une polémique publique sur les questions déterminantes, nous constatons une convergence de vues : le soutien aux forces engagées dans la lutte contre la présence et l'agression et l'impérialisme en Extrême-Orient, la politique d'indépendance nationale dans cette région et ailleurs, la conception marxiste-léniniste de la coexistence pacifique.*

En ce qui concerne les rapports avec le parti communiste soviétique, le parti communiste japonais, a dit M. Leroy, « *met au premier plan la revendication d'indépendance du parti, qui a le droit de régler ses propres affaires. Nous n'estimons pas qu'il y ait lieu à revendication, car nous n'avons jamais eu à souffrir d'interventions du parti communiste de l'Union soviétique dans nos affaires intérieures. En ce qui concerne la politique étrangère, les camarades japonais font entrer en ligne de compte des revendications territoriales pour le Japon qui nous paraissent aller à l'encontre de l'issue de la deuxième guerre mondiale.* »

Par cette ultime remarque, M. Leroy faisait allusion à la situation des quatre îles méridionales de l'archipel des Kouriles occupées, en 1945, par l'U.R.S.S. et dont le Japon réclame la restitution.

POLITIQUE

LES PARTIS DE GAUCHE CONDAMNENT LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT

Le comité de liaison de la gauche, qui regroupe le P.C.F., le P.S. et le Mouvement des radicaux de gauche, a siégé vendredi 28 juin. Il a estimé que « *se manifeste déjà nettement la contradiction prévisible entre les promesses démagogiques de M. Giscard d'Estaing et sa politique réelle* ».

Les partis de gauche expliquent : « *Les concessions, telles que la majorité à dix-huit ans, l'augmentation insuffisante du SMIC et l'embryon de quelques mesures sociales réclamées depuis longtemps par les partis de gauche, les syndicats et des millions de gens ne peuvent masquer la vérité; la première décision économique du gouvernement a consisté à mettre en place un plan d'austérité, qu'il veut prolonger et amplifier après les vacances* ».

En ce qui concerne la politique étrangère, les trois formations estiment que la signature de la nouvelle charte atlantique constitue « *un nouveau signe du retour en force des Etats-Unis sur la scène européenne* ». Ils ajoutent : « *Le nouveau gouvernement français, par sa docilité à l'égard de la politique américaine, s'engage sur une voie qui constitue une sérieuse menace contre l'indépendance nationale et une aggravation de la politique des blocs (...)*

» *La situation confirme que le problème fondamental se pose à notre pays dans les termes suivants : puisque un simple changement d'hommes ou d'équipes ne peut à l'évidence modifier la ligne d'une politique axée sur les exigences de quelques groupes financiers et industriels, le changement réel n'est possible qu'au prix de réformes de structures sérieuses qui donneront les moyens de mettre en œuvre le progrès social, culturel, économique.* »

M. BILLÈRES CANDIDAT AUX SÉNATORIALES

La fédération des Hautes-Pyrénées du Mouvement des radicaux de gauche a désigné MM. René Billères, ancien ministre, ancien député et ancien président du parti radical, et Hubert Peyou, président du conseil général, comme candidats aux élections sénatoriales qui se dérouleront le 22 septembre prochain.

Les deux sénateurs actuels sont MM. Pierre Bourda et Pierre Mailhe, suppléant de M. Baratgin, décédé en 1966, tous les deux inscrits au groupe de la Gauche démocratique. MM. Bourda et Baratgin avaient fait liste commune en 1965 contre les candidats présentés par le parti communiste.

RÉFÉRENDUM DANS DEUX COMMUNES

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — Les habitants de deux villages voisins de Gironde, Belin et Beliet, ont décidé de fusionner. Un référendum avait été organisé à cette fin dimanche 30 juin par la préfecture de la Gironde pour décider du sort des deux communes. A Beliet (1 088 habitants), 566 personnes ont voté. 474, soit 83,74 %, se sont déclarées favorables à la fusion, 83 contre. Il y a eu 9 bulletins blancs.

A Belin (1 657 habitants), il y eut 784 votants. 730 ont répondu oui (93,11 %), tandis que 49 se sont élevés contre. Il y eut 5 bulletins nuls.

RÉUNIS A STRASBOURG

Les jeunes communistes et socialistes d'Europe ont constaté leurs divergences

De notre correspondant

Strasbourg. — S'inspirant des décisions prises à Bruxelles les 26 et 27 janvier dernier, lors de la réunion des partis communistes d'Europe capitaliste, qui avaient préconisé des rencontres au niveau international, une trentaine de membres des mouvements des jeunesses communistes, socialistes et sociales-démocrates de Finlande, de France, d'Italie et de République fédérale allemande se sont retrouvés durant le week-end à Strasbourg. Réunis à la Maison de l'Europe, les jeunes communistes et socialistes devaient, au cours de leur colloque, rechercher en commun les moyens d'action à établir à l'échelon européen. Ils avaient notamment à décider de l'organisation, au mois d'octobre prochain, des manifestations de la jeunesse ouest-européenne sur le thème : « *La lutte contre le chômage et la sélection sociale dans l'enseignement* ».

Le communiqué publié à l'issue des travaux fait état de « *beaucoup de divergences d'opinions et d'oppositions réelles* ». Divergences qui, semble-t-il, ont aussi fait annuler la conférence de presse qui devait avoir lieu dimanche soir. Pour le mouvement de la Jeunesse communiste de France, qui avait pris l'initiative de ce colloque, cette première rencontre des organisations de jeunesses communistes et socialistes d'Europe de l'Ouest (en soi, déjà un événement) devait servir d'exemple et inciter les « organisations aînées » à imiter ce genre de rencontres. Dans cette perspective, le colloque de Strasbourg n'a pas été un succès probant, même si, dans leur déclaration finale, les jeunesses communistes, socialistes et sociales-démocrates déclarent « *avoir la volonté de poursuivre le débat, de continuer l'échange d'idées, de l'élargir et faire ainsi tout pour le développement au plan de l'Europe occidentale des actions communes* ». — J.-C.P.

LES SONDAGES

Un fort sentiment d'inquiétude pour l'avenir

Un peu plus d'un mois après l'installation du gouvernement, deux sondages donnent un aperçu de l'état de l'opinion et de la cote des leaders politiques. Dans *l'Express*, selon Interopinion (1), 49 % des personnes interrogées déclarent apprécier l'action de M. Valéry Giscard d'Estaing en tant que président de la République (31 % le désapprouvent et 20 % sont sans opinion) ; 51 % approuvent l'action de M. François Mitterrand en tant que l'un des leaders de l'opposition (27 % la désapprouvent et 22 % sont sans opinion).

L'Express note : « *L'électorat de M. Giscard d'Estaing s'est très légèrement démobilisé depuis le 19 mai : 4 % de ses propres électeurs désapprouvent aujourd'hui son action. En revanche, la bienveillance à l'égard du leader de l'opposition est le fait de plus d'un quart (27 %) des électeurs giscardiens. (...) La révélation la plus importante du sondage est celle-ci : M. Giscard d'Estaing n'a pas encore réussi une percée politique. Il ne mobilise pas tous ses électeurs. Et il n'arrive pas à désarmer encore les plus modérés des électeurs de M. Mitterrand.* »

C'est l'enseignement que retient aussi Pierre Charpy, qui écrit dans *la Nation* : « *Les changements dans le style et même le déblocage des problèmes aussi « publics » que l'âge de la majorité et la contraception n'ont pas fait décoller le président de la République, et que l'inquiétude sur l'avenir est très forte même dans son électorat.* »

Selon le même sondage, 61 % des personnes interrogées déclarent éprouver de l'inquiétude quant à l'évolution de la situation générale en France et 30 % seulement ont « *plutôt un sentiment de confiance* ». Dans l'ordre des préoccupations arrivent en tête les prix (37 %), le chômage (44 %), la fiscalité (38 %), les grèves et les manifestations (37 %).

Dans *le Point*, l'IFOP recense les opinions positives et négatives sur les principaux leaders (à l'exception de MM. Giscard d'Estaing et Chirac, qui ne figurent pas dans ce sondage), en juin 1974. Le palmarès des jugements positifs place nettement en tête M. Mitterrand avec 63 %, soit une progression de quinze points par rapport à mars 1974. Viennent ensuite MM. Poniatowski, 49 %; Jobert, 47 %; Defferre, 46 %; Chaban-Delmas, 46 % (moins quinze points par rapport à mars); Messmer, 45 %; Lecanuet, 43 %; Marchais, 43 % (plus quatorze points par rapport à septembre). Pour MM. Sanguinetti et Servan-Schreiber les opinions négatives l'emportent sur les opinions positives. C'est particulièrement net pour le président du parti radical, qui est jugé positivement par 33 % des personnes interrogées et négativement par 41 %.

(1) Dernier né des instituts de sondage consacrant une part importante de leurs activités aux enquêtes politiques, Inter-Opinion a été récemment fondé par M. Patrick Millet et cinq autres anciens collaborateurs de Publimétrie. Leur départ avait été provoqué, au mois de février dernier, par un conflit les opposant à la direction de cet institut et portant notamment sur le financement des études d'opinion et leur utilisation. Les premières enquêtes réalisées par Inter-Opinion ont été publiées au mois de mai lors de la campagne électorale.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● MINISTERE DE LA SANTE (Mme Veil). — *Conseillers techniques.* — M. le professeur Jean-Pierre Ferrier, maître de conférences agrégé ; MM. Pierre Mousnie-Lombre, inspecteur général adjoint de la santé et de la population ; Robert Schmieder, administrateur civil ; *chef de cabinet:* M. Jacques Paquet; *chargé de mission* (relations avec le Parlement) : M. Jean-Paul Davin.

● SECRETARIAT D'ETAT A LA FORMATION PROFESSIONNELLE (M. Granet). — *Conseiller technique :* Mlle Jacqueline Morand, agrégée des facultés de droit.

● *F.O. à l'Elysée :* une délégation du bureau de Force ouvrière sera reçue vendredi 5 juillet, à 11 heures, par le président de la République. Elle sera conduite par M. André Bergeron, secrétaire général de la confédération, qui, il y a quelques jours, avait sollicité un entretien pour évoquer avec le chef de l'Etat, notamment, les problèmes des prix et le rôle du syndicalisme dans la société démocratique, tel que F.O. le conçoit.

● *Le Conseil supérieur des Français à l'étranger* a clos samedi 29 juin sa vingt-huitième session. Il a procédé à l'élection de son nouveau bureau. Le président étant de droit le ministre des affaires étrangères, ont été élus premier vice-président : M. Jacques Habert, sénateur, délégué des Français d'Amérique, seul candidat, par 85 voix et 15 abstentions ou bulletins nuls ; deuxième vice-président, Mme Paulette Brisepierre, délégué des Français du Maroc, seul candidat, par 73 voix et 26 abstentions ou bulletins nuls. Quinze délégués représentant les Français des cinq continents ont été élus membres du bureau.

● *La fédération de Paris du parti radical*, que préside M. Didier Bariani, a décidé de créer « *une association destinée à faciliter la promotion d'un regroupement de toutes les formations de la gauche libérale radicale et socialiste, en particulier du parti radical (que préside M. Jean-Jacques Servan-Schreiber), du Mouvement démocrate socialiste de France (président M. Max Lejeune), du Centre républicain (président M. André Morice), d'un certain nombre de membres du* « *Nouveau Contrat social* » *et, de façon plus générale, de tous les démocrates de gauche acceptant de participer à la nouvelle majorité présidentielle* ».

M. Jean-Pierre Prouteau : pour le Grand Orient la tradition maçonnique est inséparable de la tradition républicaine

M. Jean-Pierre Prouteau, grand maître du Grand Orient de France, nous adresse une mise au point, à la suite de l'article d'Alain Guichard paru dans *le Monde* du 21 juin, dans laquelle il précise notamment :

« *Le Grand Orient de France est caractérisé par une double tradition qui assure son originalité.*

» *D'une part, il est une société initiatique et philosophique se référant aux principes des constitutions d'Anderson de 1723, charte de la maçonnerie moderne. D'autre part, il est une institution progressive qui a marqué, depuis un siècle, son attachement à des principes sociaux clairement explicités et vigoureusement défendus.*

» *Pour le franc-maçon du Grand Orient, la tradition maçonnique est inséparable de la tradition républicaine. Notre devise : « Liberté, égalité, fraternité », est identique à celle de la Constitution française.*

» *Cette constitution stipule dans son préambule des principes indissociables de l'idéal maçonnique :*

» *La République est laïque, ce qui signifie la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et la défense du citoyen contre toutes les formes d'aliénations. Pour le franc-maçon d'aujourd'hui, la notion d'aliénation s'est élargie : elle peut être religieuse, politique, étatique, technologique et technocratique.*

» *La république est démocratique, ce qui impose le respect de la volonté nationale.*

» *La république est sociale, c'est-à-dire qu'elle doit obligatoirement satisfaire à des règles d'équité dans la répartition du produit de l'effort national et l'assistance au citoyen. En ce sens, la république idéale ne peut être pour nous conservatrice.*

» *Pour le Grand Orient, ces trois propositions sont des combats permanents.*

» *Ces dernières sont toujours motivées par des références à nos grands principes de liberté et de justice, et plus généralement par la défense des droits de l'homme, de la démocratie et des institutions républicaines.*

» *Sur ce plan, la vigilance du Grand Orient et son indépendance de jugement sont également permanentes.*

» *Le fait que notre obédience n'ait pris aucune position officielle dans la consultation électorale de 1974 ne peut être interprété comme un retrait ou un renoncement.* »

A Tours, devant deux mille personnes

M. Jean Royer lance un mouvement d'idées : « Civilisation et Politique »

De notre correspondant

Tours. — Dans la déclaration qu'il avait faite le 7 mai dernier pour demander aux électeurs de se rallier à la candidature de M. Giscard d'Estaing, le maire de Tours, M. Jean Royer, avait alors clairement annoncé son intention de poursuivre l'action qu'il avait menée durant la campagne pour le premier tour de l'élection présidentielle. « *Je suis décidé*, disait-il, *à poursuivre la lutte avec le soutien de toutes celles et de tous ceux qui m'ont encouragé et approuvé... Dès maintenant, je m'engage à la mener dans toute la France.* »

Dans les jours qui suivirent, il adressait une lettre aux responsables et membres de comités de soutien qui s'étaient constitués dans diverses villes et départements, et il les invitait à demeurer mobilisés, ainsi qu'à rester en liaison avec le « centre d'information Jean-Royer » établi à l'hôtel de ville de Tours.

Après avoir rappelé les points qu'il estimait essentiels dans son programme, il annonçait qu'il organiserait un peu plus tard une grande réunion. Celle-ci s'est donc déroulée dimanche 30 juin au palais de Rochepinard, à Tours, d'où il avait, le 15 avril, lancé sa campagne présidentielle.

Les participants à la réunion de dimanche ont été un peu plus de deux mille. Ils avaient été réunis, venant de diverses régions françaises, et de Touraine principalement, exclusivement sur invitations personnelles. Enfin, étaient conviés tous ceux qui avaient participé activement à la campagne présidentielle, ainsi que les quelque six mille personnes qui avaient écrit au maire de Tours durant ou après cette campagne.

La réunion répondait à un double objectif : rassembler tous ceux qui avaient aidé le maire de Tours et les remercier, mais aussi raviver leur volonté d'action et leur offrir une nouvelle perspective de travail pour l'avenir. C'est dans ce sens que M. Royer, au cours d'une très longue déclaration, a tracé les contours d'un nouveau mouvement d'idées qu'il compte patronner : celui-ci s'appellera « *Civilisation et politique* ». Il a toutefois bien précisé qu'il ne saurait être question de l'assimiler à un parti politique. M. Jean Royer songe à transformer *l'Espoir*, l'hebdomadaire local qu'il dirige à Tours, et à en faire une publication à diffusion nationale.

L'ancien ministre a de plus annoncé qu'il publierait au début de l'automne un livre qui développerait, dans une formulation assez simple, les thèmes de sa philosophie politique, dont on trouve une sorte de résumé dans un récent entretien publié par *l'Espoir* : « *Je me bats pour de vraies valeurs de civilisation. Il est inutile de chercher à changer le régime politique si l'on ne pose pas de nouvelles règles de vie collective qui soient respectueuses des lois naturelles, c'est-à-dire des données de la nature humaine : le sens de la liberté, le sens de la propriété, le sens de la solidarité et du dépassement, qui président aux relations entre les personnes et entre les groupes... Compte tenu du matérialisme de l'organisation bureaucratique, technocratique, qui serait accentué par le marxisme, compte tenu de l'aspiration à de meilleures relations humaines, il faut une nouvelle classe politique aguerrie aux responsabilités locales, et il faut un nouveau style.* »

A ce dernier propos, la création d'un Atelier de formation aux affaires publiques, ouvert aux jeunes et aux adultes songeant à occuper diverses fonctions civiques, a été l'un des autres projets annoncés par le maire de Tours. Cet organisme, qui aurait son siège dans cette ville, rassemblera des maires, des conseillers municipaux, des universitaires, qui viendront animer des séances de réflexion et de travail pratique sur l'élaboration des projets collectifs ou sur la gestion des collectivités locales.

LES DÉPUTÉS U.D.R. VONT SE RÉUNIR DANS LES YVELINES

Le groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale se réunira mercredi 3 juillet à huis clos au théâtre de Vélizy-Villacoublay, dans les Yvelines, sous la présidence de M. Claude Labbé, président du groupe. M. Jacques Chirac, premier ministre, assistera au déjeuner qui suivra cette réunion.

Selon M. Labbé, cette réunion aura essentiellement pour objet « *de discuter très librement de l'avenir politique du groupe parlementaire et de ses relations avec le mouvement* ». M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général de l'U.D.R., doit assister à cette réunion. Il devrait démentir les propos qui lui ont été prêtés et selon lesquels le groupe U.D.R. était le « centre mou » de la majorité (*le Monde* du 28 juin).

Hormis pour ses « journées d'études parlementaires » le groupe U.D.R. tient toujours ses réunions à l'Assemblée nationale. Toutefois, à plusieurs reprises, M. Labbé avait déploré certaines « fuites », redoutant autant les auditeurs trop curieux — comme les attachés parlementaires de ministres, les anciens députés, voire les ministres eux-mêmes — que les systèmes d'écoute dont il aurait laissé entendre qu'ils pourraient exister à l'Assemblée nationale.

M. JOBERT COMPTE SUR LES ÉLECTEURS NOUVEAUX

M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères, interviewé samedi 29 juin par la chaîne France-Culture de l'O.R.T.F., a notamment déclaré :

« *Je suis un phénomène insolite dans la vie politique française. Je sais bien que si je démarre avec de grands projets et de grands mots, des mots qui inquiéteront, je me retrouverai avec cinq ou six poignards dans le dos.* »

M. Jobert a ajouté : « *J'entends cheminer comme je le peux, sans inquiéter les uns et les autres, c'est-à-dire tous les personnages et les mécanismes établis sur la vie politique.* » L'ancien ministre des affaires étrangères a précisé qu'il espérait « *trouver des concours suffisants pour son action dans la masse d'électeurs nouveaux qui se sont révélés à l'occasion de l'élection présidentielle. Et puis il y a tous ceux qu'une loi prochaine va faire naître à la vie politique, et ceux-là m'écrivent massivement* ».

M. Jobert a enfin indiqué qu'il poursuivrait son action à Toulon, à Marseille, en Bretagne et dans la région parisienne notamment.

CORRESPONDANCE

A propos de chouans...

Nous avons reçu de M. Robert Merle la lettre suivante :

En réponse à M. Paillart, qui, dans *le Monde* du 21 juin, incrimine une phrase de mon article « La VIe République » (*le Monde* du 15 mai), je voudrais faire remarquer que les précisions qu'il apporte ne contredisent nullement le reproche que je fais à la chouannerie d'avoir été, pour les paysans pauvres de l'Ouest, une énorme duperie. Il est bien vrai que la révolte a commencé avec la constitution civile du clergé et la levée en masse de 93. Mais M. Paillart sait comme moi qu'elle n'eût été qu'une insurrection sans lendemain si les nobles ne l'avaient pas coiffée, organisée et financée, et si les prêtres n'avaient apporté au « saint combat » la caution de la religion. Il s'agit donc bien d'une entreprise réactionnaire de longue haleine, au cours de laquelle des paysans misérables versèrent leur sang pour sauvegarder les privilèges de leurs maîtres en s'imaginant lutter pour leur province et pour leur Dieu.

QUATRE ÉLECTIONS CANTONALES

ALPES - MARITIMES, canton de Nice II (2e tour).

Insc., 25 776 ; vot., 10 513 ; suff. expr., 10 354.

M. Gaston Robaut (maj.), 5 069, ELU.

Mme Jeanine Labica (P.C.), 5 012 ; MM. Jean Alfonsi (cent.), 144 ; Robert-Joseph Anfosso (soc. dém.), 129.

[Il s'agissait de remplacer M. Joseph Robaut (U.D.R.), père du nouvel élu, décédé le 18 avril. Au premier tour, sur 25 676 inscrits, 8 157 votants et 9 951 suffrages exprimés, M. Gaston Robaut avait obtenu 3 050 voix contre 2 937 à Mme Labica, 1 345 à M. Paul Guérin (P.S.), 872 à M. Jacques Peyrat (C.N.I.P.) et 844 à M. Marcel Panizzoli (rad. gauche).]

MEURTHE - ET - MOSELLE, canton de Nomeny (2e tour).

Inscr., 4 680 ; vot., 3 103 ; suff. expr., 3 054.

M. Louis Koenig (réf.), maire de Nomeny, 1 394, ELU.

MM. Gérard Parentin (mod. maj.), maire de Letricourt, 947 ; Jean Leickner (P.C.), 713.

[Il s'agissait de remplacer M. Abel Simard (réf.), récemment décédé. Au premier tour, sur 4 683 inscrits, 2 944 votants et 2 874 suffrages exprimés, M. Koenig avait recueilli 1 025 voix contre 566 à M. Parentin, 456 à M. Leickner, 321 à M. Guy Lemoine (mod. maj.), 316 à M. Théodore Jelen (cent. g.) et 190 à M. Jean Varlet (P.S.).]

MEUSE, canton d'Ancerville (1er tour).

Insc., 5 735 ; vot., 3 516 ; suff. expr., 3 445.

MM. Jacques Mourer (div. g.), 895 ; Marcel Rondeau (réf.), 884 ; Claude Broggi (P.S.), 789 ; Gabriel Guillaume (P.C.), 485 ; Mme René Thiebaut (mod. opp.), 392.

IL Y A BALLOTTAGE.

[Il s'agit de remplacer M. Jean Bourgeois (P.S.), décédé. M. Bourgeois avait succédé en septembre 1973 à M. Labatut (rép. ind.), qui ne s'était pas représenté. Il l'avait emporté au second tour par 1 167 voix contre 1 062 à M. Mourer, 1 060 à M. Rondeau, 487 à Mme Thiebaut et 1 à M. Guillaume (il y avait 5 563 inscrits, 3 839 votants et 3 777 suffrages exprimés).]

La succession de M. Giscard d'Estaing

PUY - DE - DOME, canton de Rochefort-Montagne (1er tour).

Insc., 8 388 ; vot., 5 402 ; suff. expr., 5 340.

M. Pierre Madeuf (mod. maj.), maire de Rochefort-Montagne, 3 165, ELU.

MM. Marcel Bony (P.S.), 1 979 ; Jean Loiseau (P.C.), 196.

[Il s'agissait de remplacer M. Valéry Giscard d'Estaing, conseiller général depuis 1958, réélu au premier tour en 1970 (par 6 491 voix contre 867 à M. Thiebiot (P.S.) et 392 à M. Loiseau, sur 8 459 inscrits, 4 903 votants et 4 750 suffrages exprimés). Après son élection à la présidence de la République, M. Giscard d'Estaing avait annoncé publiquement, le 7 juin à Rochefort-Montagne, qu'il se démettait de son mandat de conseiller général.]

SOCIÉTÉ

APRÈS LE VOTE DE LA LOI SUR LA CONTRACEPTION

Les partisans de l'avortement libre veulent créer une situation irréversible

Après le vote par l'Assemblée nationale du projet de loi sur la contraception, les partisans de la libéralisation de l'avortement annoncent diverses initiatives pour l'été et le début de l'automne. Le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC), qui peut considérer que l'un de ses objectifs est sur le point d'être atteint, n'entend pas oublier le second. Le MLAC a attendu le résultat des travaux parlementaires pour rendre publiques les conclusions des assises réunies à Paris pendant l'avant-dernier week-end de juin. Il affirme : « On peut craindre que les mesures de libéralisation de la contraception nous préparent une législation répressive sur l'avortement ou bien ouvrent toutes grandes les portes au trafic financier (abrogation pure et simple de la loi de 1920, par exemple). »

Ainsi, les partisans de la liberté — et de la gratuité — de l'avortement n'entendent-ils pas se démobiliser. Le MLAC affirme qu'il luttera notamment « pour la prise en charge de l'avortement par les structures hospitalières et contre la répression qui s'abat sur le personnel hospitalier ». Une campagne sur ce thème sera lancée à l'automne, mais, dès à présent, ainsi que nous l'indiquons ci-dessous, un mouvement en ce sens se dessine dans divers hôpitaux et centres d'orthogénie. Tandis que le MLAC continuera de pratiquer, au niveau des quartiers, des avortements illégaux, « une caravane sillonnera la France durant l'été » afin de « populariser » l'action du mouvement.

En attendant de connaître précisément les intentions du nouveau gouvernement et du président de la République sur l'avortement — un nouveau projet existe, mais son contenu n'a pas été révélé — les partisans de la libéralisation veulent multiplier les « actions exemplaires » et instaurer un « état de fait » qui soit irréversible, comme le montre l'expérience de trois mois du centre d'orthogénie du planning familial à Grenoble.

GRENOBLE : cinquante interruptions de grossesse dans un centre d'orthogénie

De notre correspondant

Grenoble. — La plaque ressemble à celle qu'apposent les avocats, les experts-comptables ou les médecins pour signaler la présence de leur cabinet dans un immeuble. Mais, au 36 de la rue Lesdiguières, le libellé est exceptionnel : « *Centre d'orthogénie du Planning familial. Sur rendez-vous* »...

Chaque semaine, deux cents à trois cents femmes — de très jeunes filles et des mères de famille — gravissent les trois étages qui conduisent à la permanence du Planning familial. Cent cinquante viennent pour demander qu'on les aide à interrompre une grossesse non désirée.

Cette demande d'avortements est apparue l'année dernière, au lendemain de l'inculpation d'un médecin grenoblois, le docteur Annie Ferrey-Martin, et des manifestations déclenchées par les partisans de la libération de l'avortement. Elle s'est maintenue au même rythme pendant plusieurs mois. La régression enregistrée depuis le début de 1974 n'est qu'illusoire : elle s'explique en partie par le fait que dans les départements limitrophes — qui représentaient plus de 30 % de la demande — se sont ouvertes des permanences. Confrontés à ce phénomène, les responsables du Planning, tout en organisant des voyages collectifs dans les cliniques étrangères ou en traitant dans la clandestinité les cas les plus critiques, entreprirent, avec la participation d'autres associations grenobloises, une réflexion qui devait aboutir en mars dernier à l'ouverture d'un centre d'orthogénie dans les locaux du Planning. L'objectif à court terme était alors « *d'instaurer une situation de fait* », à la veille du débat parlementaire.

Le centre ouvrit le 4 avril. L'information diffusée, modestement certes, par la presse locale, n'entraîna aucune réaction de la part des pouvoirs publics ou des autorités judiciaires. Trois mois plus tard, le centre d'orthogénie de Grenoble a toujours « *pignon sur rue* ». « *Le plus grave*, explique le docteur Jacques Manent, délégué régional à l'information pour le Planning familial et ex-président de la section de l'Isère, *c'est qu'aucun élu, aucun fonctionnaire appartenant à un service chargé des problèmes de santé, ne s'est intéressé à ce qui se passait dans nos locaux.* »

Avec la municipalité de Grenoble, qui avait accepté d'accorder une subvention au Planning, les contacts ont été maintenus par l'intermédiaire d'une commission municipale. Mais ils n'ont pas davantage débouché sur une prise de position claire sur la politique à suivre dans ce domaine.

« *Cette indifférence des pouvoirs publics est scandaleuse*, déclare le docteur Manent, *parce qu'elle sous-entend qu'on peut ouvrir un centre d'orthogénie — illégal en droit — à condition de recourir au bénévolat.* »

« Pour l'exemple »

Cinq médecins et six assistantes du Planning ont consacré, depuis le 4 avril, quarante-quatre demi-journées de travail pour tenir les permanences (quatre fois par semaine) ou participer à l'information ou à la formation de médecins, d'assistantes sociales ou d'enseignants.

Fonctionnant comme un véritable centre d'orthogénie (c'est-à-dire pratiquant le conseil auprès des couples, la contraception, la prévention et l'interruption de grossesse), le centre a effectué cent soixante-sept consultations ou actes médicaux, dont cinquante et une interruptions de grossesse par la technique Karman (aspiration). Comparé à la demande, qui oblige chaque semaine à envoyer soixante-cinq femmes dans une clinique anglaise, le nombre des interruptions de grossesse pratiquées depuis trois mois est modeste.

Mais, pour les responsables du Planning, il fallait surtout « *montrer à la fois la nécessité de tels centres et la façon dont nous voudrions qu'ils soient organisés* ». Pour ces raisons, l'accent a été volontairement mis sur une « *pratique en équipe et de qualité* ». Ainsi chaque consultation représente en moyenne un entretien d'une heure entre la patiente, le médecin et une assistante. Après trois mois d'expérience, le docteur Manent et ses confrères affirment que « *le rôle de l'assistante est aussi important que celui des médecins* ». « *Notre but est d'aboutir à la disparition de l'avortement. Jamais les femmes ne doivent revenir ensuite pour une autre interruption de grossesse* », précise le docteur Manent. Les statistiques semblent lui donner raison : plus de 95 % des femmes ayant avorté ont recours ensuite à une méthode efficace de contraception.

Le bénévolat ne permet cependant pas de poursuivre ces activités en juillet et août sans risquer de compromettre la qualité de cette pratique médicale. Les portes du centre d'orthogénie s'ouvriront donc à nouveau le 1er septembre. Mais toujours « *pour l'exemple* ». Pour inciter les pouvoirs publics à réagir, le Planning compte franchir, à l'automne, un pas de plus en pratiquant des avortements dans des cliniques de l'agglomération grenobloise.

● *A ROUEN*, une cinquantaine de militants et militantes du M.L.A.C. se sont rendus, la semaine dernière, à l'Hôtel-Dieu, devant le service de gynécologie, pour y réclamer l'avortement libre et gratuit. Une délégation a été reçue par le professeur Duval, médecin chef de ce service de gynécologie, cependant que les militants distribuaient un tract au personnel hospitalier. Selon ce tract, chaque jour quatre-vingts femmes de la région de Rouen font des demandes d'avortement qui ne peuvent aboutir, et recourent à des méthodes dangereuses. « *Nous ne voulons plus mettre notre vie en danger*, déclarent les militantes du M.L.A.C. *A qui est l'hôpital ? Aux médecins chefs de service ou à la population ? Nous exigeons que l'hôpital réponde à nos besoins.* »

RÉGION PARISIENNE : des sections du MLAC sont créées dans plusieurs hôpitaux.

A l'hôpital Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), plus de six cents travailleurs sur deux mille que compte l'hôpital ont apporté leur soutien au M.L.A.C. hospitalier qui a été créé voici un mois et demi. Lors d'une réunion avec les journalistes, des militants des secteurs de santé de Bicêtre ont précisé que quatre professeurs agrégés, deux directeurs de recherche, quatre chefs de clinique, plus de trente médecins, ont signé avec les autres travailleurs un texte intitulé « *L'avortement doit être pratiqué à l'hôpital* » et dans lequel il est dit notamment :

« *L'hôpital est le lieu privilégié où dans de bonnes conditions techniques et hors de tout trafic financier doivent se résoudre les problèmes de contraception et d'avortement ; le MLAC de l'hôpital est ouvert à tous : malades, travailleurs de l'hôpital, habitants des environs. Il réalise déjà ses principaux objectifs :*

» — *La pratique libre et gratuite de l'avortement dans un service hospitalier et dans les meilleures conditions psychologiques et médicales ;*

» — *L'information sur la contraception au cours de ses permanences collectives hebdomadaires, sur les marchés des environs, aux portes des usines, dans les grands ensembles (...) ;*

» — *Les travailleurs de Bicêtre entendent mener une lutte pour briser le refus du corps médical de prendre en charge ces problèmes.* »

A ce jour, le MLAC hospitalier de Bicêtre a réalisé « *dans de très bonnes conditions* » quatre avortements avec des médecins, mais « *sans accord des patrons* », à titre exemplaire. Il ne compte pas en augmenter beaucoup la fréquence pour ne pas suppléer « *à la carence du pouvoir* ».

Pour ce groupe, l'avortement est un acte médical, de l'examen préparatoire à la consultation qui suit l'interruption de grossesse. Mais ils ne veulent pas isoler les médecins des autres travailleurs et insistent sur le caractère de « pratique collective » de leur geste.

D'autres MLAC hospitaliers se sont récemment ouverts dans la région parisienne, hormis celui d'Eaubonne qui a pratiqué des avortements. Des MLAC se sont créés notamment à l'hôpital Broussais, à Tenon, Cochin, Henri-Mondor (Créteil) et à la Pitié-Salpêtrière. Mais ceux-ci ont seulement pour le moment une vocation de conseil et d'aiguillage vers les MLAC de « quartier ».

UNE PROTESTATION DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES

Les associations familiales catholiques (1) protestent contre « le projet de délivrance de la pilule aux mineures de moins de dix-huit ans ».

Les A.F.C. « *soulignent les dangers qu'entraînerait, sur le plan moral, psychologique et médical, l'utilisation de la pilule par des mineures dont le développement pubertaire n'est pas achevé ou la maturité affective ou psychologique insuffisante.*

» *Comme le montre l'exemple des pays étrangers où la contraception est vulgarisée chez les jeunes, la liberté sexuelle qui en résulte augmente le nombre des avortements et rend beaucoup plus difficile l'action éducative.*

» *Or pour assurer la protection des jeunes, il faut leur donner d'abord une véritable éducation morale et favoriser la prise de conscience de leurs responsabilités.*

» *Les Associations familiales catholiques s'élèvent, en outre, contre le détournement des fonds de la Sécurité sociale au détriment des malades, des personnes âgées ou des familles pour permettre aux adultes et aux jeunes de satisfaire sans risques leurs instincts sexuels au lieu de les maîtriser.* »

(1) 28, place Saint-Georges, 75009 Paris.

● ERRATUM. — Dans le compte rendu des débats de l'Assemblée nationale sur la contraception (*le Monde* du 30 juin-1er juillet) une coquille a fait écrire que l'article 317 « *supprime* » l'avortement, alors qu'il le « *réprime* ».

● *Création d'une association de croyants contre la torture.* — Une association vient d'être créée et a pris le nom d'Action des croyants contre la torture (A.C.C.T.).

Un secrétariat est ouvert à l'adresse suivante : Mme Edith Le Gal du Tertre, 2, rue Guisarde, 75006 Paris. Tél. : 325 48-86.

En Suisse

La libéralisation de l'avortement divise l'opinion et le gouvernement

De notre correspondant

Berne. — Amené à se prononcer sur le problème de l'interruption de grossesse à la suite d'une « *initiative populaire* » demandant la décriminalisation de l'avortement, le gouvernement helvétique a finalement opté pour une solution de compromis qui revient en fait à maintenir le *statu quo*. Actuellement, l'avortement est punissable par la loi, mais l'usage diffère selon les cantons, certains étant moins rigides que d'autres. D'après le nouveau projet de loi qui sera soumis cet automne au Parlement, l'interruption de la grossesse pourrait éventuellement être admise pour des raisons médicales, eugéniques ou sociales.

A l'image de l'opinion publique, le gouvernement suisse est profondément divisé sur le problème de l'avortement. Aux citoyens partisans de la décriminalisation de l'avortement s'opposent ceux qui demandent au contraire un renforcement de la législation en vigueur.

Le compromis mis au point par le Conseil fédéral ne satisfait personne. D'ailleurs, il n'a même pas réussi à faire l'unanimité des sept membres du gouvernement. Fait rarissime dans les annales de l'autorité collégiale, M. Kurt Furgler (démocrate-chrétien), chef du département fédéral de justice et police, qui aurait dû présenter le projet aux Chambres, a demandé à être déchargé du dossier, qu'il s'est refusé à défendre pour des « *raisons de conscience* ».

C'est donc au président de la Confédération en personne, M. Ernst Brugger (radical), qu'il incombera de soutenir la thèse gouvernementale devant les députés. A l'opposé des deux représentants démocrates-chrétiens, les deux membres socialistes du gouvernement étaient partisans d'une solution prévoyant l'avortement libre durant les douze premières semaines de la grossesse, comme le recommande l'initiative populaire sur laquelle le peuple sera amené à se prononcer, de toute façon, en même temps que sur le contre-projet gouvernemental.

J.-C. B.

En Haute-Savoie

Les bûcherons de la misère

(De notre correspondant.)

Grenoble. — *Les tentes : des bâches d'étanchéité incertaine posées sur des piquets sans tapis de sol. A même la terre donc, des paillasses douteuses. Des couvertures mais rien pour faire un peu de toilette, rien non plus pour chauffer un café. Des chandelles enfin pour s'éclairer...*

Dans ces abris dégoulinant sous les averses froides de juin, neuf travailleurs immigrés de nationalité marocaine ont vécu plusieurs semaines, passant là, transis, des nuits douloureuses après des journées éreintantes au service d'un sylviculteur.

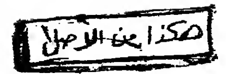
La découverte, la semaine dernière, de ce campement sur le territoire de la commune de Thorens-Glières, en Haute-Savoie, suscite une profonde indignation, notamment parmi les associations d'aide aux travailleurs immigrés. Venus d'Annecy, de Thônes, de Cluses, leurs militants, accompagnés de représentants de l'U.D.-C.F.D.T. et du comité Vérité Justice d'Annecy, sont intervenus samedi 29 juin pour s'opposer à ce que ces « bûcherons de la misère » passent une nuit de plus dans de telles conditions. Le docteur Francis Tinant, maire (socialiste) de Thorens-Glières, a mis la salle des fêtes de sa commune à la disposition des intéressés en attendant que leur situation soit examinée et qu'un hébergement correct leur soit enfin assuré.

L'affaire de Thorens est d'autant plus révoltante, estiment les représentants de ces associations, qu'il s'agit là d'une récidive de la part de l'employeur, M. Roland Schlecht, de nationalité allemande, demeurant à Bellecombe-en-Bauges (Savoie). En effet, le 12 septembre 1973, neuf Marocains à son service, travaillant à la réfection d'un sentier conduisant du Nid-d'Aigle au refuge de Tête-Saint-Gervais, avaient battu en retraite devant le froid (— 10 degrés) : ils ne disposaient pour dormir à 2 800 mètres d'altitude que d'un sac de jute et d'une couverture.

A Lescheraines, toujours en Savoie, non loin du siège de l'entreprise, une situation assez identique à celle de Thorens-Glières avait été dénoncée en novembre 1973 par les organisations de soutien aux travailleurs migrants et la C.F.D.T. de Savoie. La préfecture, le ministère du travail, alertés à l'époque, n'ont pas réussi, en apparence au moins, à obtenir que des conditions décentes d'hébergement soient réservées à ces immigrés embauchés à 6,23 francs l'heure pour couper des arbres ou nettoyer les sentiers de montagne. Aujourd'hui on murmure que d'autres campements du même type existeraient dans d'autres secteurs des Alpes du Nord et même des Alpes du Sud.

Le maire de Thorens-Glières et le garde forestier du secteur affirment qu'ils ont attiré l'attention des autorités — des gendarmes et de l'Office national des forêts en particulier — dès qu'ils ont eu connaissance, au mois de mai, du sort réservé aux bûcherons maghrébins. Quelles suites ont été données à leurs interventions ? Aujourd'hui la gendarmerie et des fonctionnaires du service des lois sociales de l'agriculture ou de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale ont procédé à des constats et ouvert une enquête. Celle-ci aboutira-t-elle ?

BERNARD ELIE.



SOCIÉTÉ

LES PIÈGES DU CHANGEMENT

(Suite de la première page.)

Ce n'est même plus « *le vierge, le vivace et le bel aujourd'hui* », cher à Mallarmé, qui intéresse, mais seulement le futur. Ce n'est pas sans raison que M. Giscard d'Estaing, en arrivant à l'Elysée, a évoqué la « *page blanche* ». Son vertige paraît plus délicieux qu'inquiétant. C'est « *dans le changement* » que paradoxalement les gens recherchent maintenant leur sécurité, car, dans un monde où tout bouge, le plus grand risque est encore de rester sur place.

Le conditionnement est tel que l'on en vient aussi à changer... le passé on l'image qu'on s'en fait. La « mode rétro » a-t-elle un autre sens ? Stavisky a sur les écrans des allures d'Arsène Lupin et l'on regarde avec les lunettes exclusivement noires de *Lacombe Lucien* ou de *Portier de nuit* l'album 1940-1944 et ses suites.

Cet emportement est un signe de force. Tout ce qui peut contribuer à libérer la société de ce qu'elle croit être des traditions et qui ne sont en fait que la survivance d'habitudes ayant perdu leur raison d'être, cela est sain.

De même peu importe d'où viennent les idées de changement. Il est clair que M. Giscard d'Estaing et ses ministres prennent aujourd'hui leur bien un peu partout. Remettre en cause la voie express rive gauche, le programme autoroutier de la région parisienne, sauver la Cité fleurie, encourager le développement des transports collectifs, voilà qui sent son programme de gauche avec teinture René Dumont. C'est à M. Helmut Schmidt que le gouvernement a emprunté l'idée essentielle du plan anti-inflation, consistant à taxer plus fort les sociétés — donc les investissements — que les particuliers.

Et ne retrouve-t-on pas le style Jacques Delors dans cette façon qu'a M. Chirac de garder constamment le contact avec les syndicats, at de ne jurer au fond que par la politique contractuelle?

Comme on pouvait s'y attendre, M. Giscard d'Estaing ne conduit pas le changement en fonction d'une idéologie. Ce n'est pas un changement linéaire, mais un changement « en étoile », les points de cette étoile se situant dans tous les camps. Pourquoi pas, mais à condition que l'on passe très vite du changement en surface aux modifications en profondeur.

Millénarisme

Il devient banal de dire qu'il y a un type de changement tout à fait illusoire, où l'on se contente de planter des décors, de repeindre de vieilles façades. Si l'on se laisse prendre aux pièges de tels miroitements, le réveil pourrait être brutal.

Le « tout nouveau, tout beau » a d'autres inconvénients. Il suggère que parce qu'*elles ont un certain âge,* et uniquement pour cela, des normes, des valeurs, des expériences n'ont plus de raison d'être. Ce qui est ridicule. Si « tout » bouge, l'absence de repères, de points fixes (on le voit assez dans l'ordre monétaire) ne permet plus de tenir un cap. Alors on ne conduit plus le changement, on est conduit par lui.

D'autres contradictions sont en germe dans le changement à tout prix. La société, on l'a assez dit, souffre de ses gaspillages, de la rotation accélérée des objets. L'exaltation sur ce thème entretenue par la forme la plus agressive de publicité est à l'opposé même d'une mutation bénéfique puisqu'elle entretient l'énervement social, et finalement l'insatisfaction. Les « pauses » n'ont pas bonne presse, et c'est pourtant bien de ce changement-là dont nous avons besoin, ne serait-ce que pour lutter efficacement contre l'inflation.

Les amateurs de rapprochements historiques et ceux qui croient aux cycles des civilisations seront tentés de comparer notre curieuse fin de siècle avec ce qui se passait au Moyen Age où coexistaient les « millénaristes », qui, « *écrasés par la majesté du temps, choisissaient de le brûler, d'en accélérer follement les cadences, de manière à bondir au plus vite de l'autre côté des orages dans une mer enfin reposée* » (1) et les « adamites », ces hommes qui allaient nus, pratiquant l'amour libre, détruisant toute propriété et cherchant l'âge d'or non plus à l'extrême bout de l'histoire mais au commencement de celle-ci. N'assiste-t-on pas, en nos temps troubles, à cette même quête anxieuse des « surconsommateurs » et des « hippies » ?

Tourner le dos à la facilité

Pour que le changement soit sûrement bénéfique à long terme et n'exprime pas seulement le « mal de vivre », il faut qu'il intéresse les structures mêmes de notre société et, par-delà, qu'il modifie le comportement des citoyens. Ainsi, pour en revenir à l'action de M. Giscard d'Estaing, elle ne pourra vraiment être jugée que sur des matières comme la fiscalité (étendue de la taxation des plus-values, touchera-t-on aux patrimoines ? etc.), la réforme de l'entreprise, la lutte contre l'urbanisation sauvage, etc. Là, il faudra « tailler dans la chair », tourner le dos aux facilités, s'exposer. C'est dans la mesure même où une impulsion courageuse sera donnée d'en haut que l'état d'esprit général pourra lui aussi se transformer, qu'on rencontrera moins de partisans de la combine, de la débrouillardise individuelle, moins d'indulgence pour la fraude, l'arrivisme, les formules-éclairs, les caprices du pouvoir.

Les « expériences » privées, qui vont dans le sens du progrès, ont, elles aussi, ce pouvoir de changer des hommes, et M. Michel Debargue, président du C.J.D., a eu raison d'appuyer sur ce thème de l'expérimentation lors du dernier congrès de son organisation, souhaitant l'ouverture d'une « agence » *ad hoc* qui favoriserait toutes les innovations sociales menées par les entreprises.

Dans le même sens, il est réconfortant de prendre connaissance du bilan des réalisations d'Hommes at Stratégies, groupe fondé par MM. J. Mialet et H. Serieyx (2), et qui ont précisément pour but d'aider au changement à l'écoute de « réalisateurs » qui ont réussi dans leur entreprise ou leur administration, la réussite n'étant évidemment pas entendue ici seulement comme celle de l'homme d'affaires classique ou du technocrate, mais comme celle du meneur d'un groupe qui a constamment cherché l'épanouissement de ses membres. C'est ce que Sylvère Seurat, P.-D.G. d'Euréquip, appelle « l'anthropogénie ». Le progrès d'une organisation n'est atteint que si tous ses membres ont pu simultanément favoriser leur propre développement.

Ces pédagogies globales du changement sont particulièrement appropriées dans un monde où les blocages viennent essentiellement de deux phénomènes : celui de l'hyper-structuration dans les systèmes de grande dimension (éducation nationale par exemple et à un moindre degré O.R.T.F.) ou, à l'inverse, de systèmes flous, multidimensionnels, sans règles du jeu connues, où les variables s'interpénètrent, où les impulsions de progrès ne peuvent se transmettre selon des lignes connues (villes, régions).

Les idées circulent, les hommes bougent, secouent leurs voisins. Cette effervescence est *a priori* de bon aloi. Elle est provoquée par une exigence de justice comme rarement notre pays en a connu. C'est là l'essentiel. Il y avait, sauf brefs intervalles dans notre histoire industrielle, une telle disproportion entre les requêtes des travailleurs et les accomplissements possibles qu'une sourde résignation freinait souvent les véhémences. La poussée de la gauche jusqu'aux portes du pouvoir change le climat. Il est bien difficile encore de savoir où cela mènera mais il est important de sentir un dégel. « *Vous me demandez de vous décrire la forme que prendra la société future,* dit un personnage de Claudel (3). *Bien sûr, je ne vois pas cette forme, mais toute forme est le résultat d'un mouvement, et ce mouvement de tous côtés déjà, il me semble que nous en sommes les témoins.* »

PIERRE DROUIN.

(1) *Utopie et Civilisations*, par Gilles Lapouge. Editions Weber.
(2) *Le Projet SARIA et les Stratégies de changement. Bilan de trois années d'action.* Hommes et Stratégies, 63, rue Hallé, Paris-14e.
(3) *Conversations dans le Loir-et-Cher.*

HISTOIRE

IL Y A QUARANTE ANS

La nuit des longs couteaux ou l'histoire d'une trahison

Par CHARLES BLOCH (*)

Le 30 juin 1934, Hitler faisait assassiner les chefs suprêmes des Sections d'assaut (S.A.) et à leur tête Ernst Roehm, son fidèle ami de la première heure. Ce bain de sang fut un signe précurseur des massacres futurs et en même temps il marqua un tournant décisif dans l'évolution du régime du point de vue politique et social.

Les origines de l'affaire venaient de loin. Hitler avait reçu, dès la fin des années 1920, pour son parti des subsides importants des mains de plusieurs grands industriels et banquiers. En même temps, dans sa propagande électorale, il avait fait appel aux classes moyennes et à la petite bourgeoisie avec des mots d'ordre anticapitalistes qui laissaient prévoir le retour à une société pré-industrielle. Arrivé au pouvoir en 1933, il détruisit la démocratie, introduisit les premières lois raciales et mit fin aux partis politiques ainsi qu'aux organisations syndicales.

Hitler réprimait donc la classe ouvrière, mais, pendant plus d'un an, il hésita à opter ouvertement en faveur soit des capitalistes, soit de la petite bourgeoisie. Toutefois, sa politique économique favorisait, en fait, les premiers. Dès l'été 1933, il se prononça contre la « seconde révolution », ce qui ne manqua pas de provoquer une déception chez nombre de ses partisans. La grogne se manifesta surtout parmi les S.A., qui se plaignaient d'être sacrifiées aux milieux conservateurs. Certes, les dirigeants des S.A. avaient très peu d'idées en matière économique et sociale. Le chef de la véritable tendance anticapitaliste au sein du parti, Otto Strasser, l'avait déjà quitté après son conflit avec Hitler en 1930. Les S.A., en revanche, poursuivaient un objectif bien précis : remplacer la vieille armée allemande conservatrice, la Reichswehr, et constituer la nouvelle grande armée populaire allemande. Roehm, qui désirait devenir ministre de la guerre, lança le mot d'ordre : « Le rocher gris (la Reichswehr) doit être submergé par le flot brun (les S.A.). »

Un recul transformé en victoire

Dès l'automne 1933, le conflit était en fait ouvert entre la Reichswehr et les S.A. Pendant six mois, Hitler tergiversa encore et s'efforça de trouver un compromis entre les deux forces, laissant toutefois la préparation effective de la guerre entre les mains de la première. Les S.A. ne voulurent pas se contenter des tâches secondaires qui leur étaient réservées. Confiantes dans leur force numérique (elles comptaient plusieurs millions de membres), elles faisaient peur non seulement à l'armée, mais aussi à la bureaucratie traditionnelle et même à l'organisation du parti nazi ainsi qu'à certains dignitaires. Parmi ces derniers, les plus actifs étaient Goering et Himmler, le chef des S.S., qui était encore officiellement subordonné à Roehm, mais, en fait, son rival.

Toutes ces forces poussaient Hitler à se défaire de la puissance des S.A. Il aurait sans doute préféré les garder en réserve, mais, acculé à un choix, il opta pour les chefs de l'armée et pour les capitalistes, car il avait besoin d'eux et de leur expérience pour la préparation de la guerre, but suprême de toute sa politique. En même temps, les chefs de l'armée lui offrirent, moyennant l'élimination des S.A., l'héritage du président Hindenburg, moribond depuis le printemps 1934, l'unification des charges de chef de l'Etat et de chef du gouvernement, donc le pouvoir absolu avec l'obéissance assurée des forces armées. Dans ces circonstances, Hitler se décida à sacrifier ses propres fidèles. Pour justifier le massacre, il prétexta un complot que les S.A. auraient projeté. Or, celles-ci, tout en exprimant parfois leur mécontentement, n'avaient jamais songé à se révolter contre Hitler, qu'elles continuaient à considérer comme le Führer et qu'elles espéraient gagner aux objectifs qu'elles s'étaient assignés. Aussi furent-elles complètement prises au dépourvu par le coup dirigé contre elles et n'offrirent aucune résistance.

Hitler fit donc un choix contraint et forcé, surtout sous la pression des forces armées, avec, à leur tête, les généraux von Blomberg et von Reichenau. Mais, avec une maîtrise incomparable, il transforma ce recul en victoire. Car, en même temps que les chefs des S.A., il liquida d'autres personnalités qui pouvaient devenir dangereuses pour lui : des monarchistes de l'entourage du vice-chancelier von Papen, l'ancien chef de la Reichswehr, le général von Schleicher, et son vieux rival au sein du parti, Gregor Strasser, le frère d'Otto. De plus, au lieu des S.A., réduites maintenant à l'impuissance, il se forgea une arme autrement formidable pour assurer son pouvoir personnel : les S.S., qui substituèrent à la terreur aveugle et anarchique des S.A. leur terreur systématique et organisée.

Alliance avec les forces conservatrices

Après la mort de Hindenburg, Hitler devint le maître suprême de l'Allemagne. Son principal soutien était les S.S. ; toutefois, pour le moment, il choisit l'alliance avec les forces conservatrices : le grand capital et l'armée. Il flattait cette dernière à chaque occasion, mais c'était, d'une part, pour l'utiliser à ses propres fins et, d'autre part, pour mieux l'endormir. Le 4 février 1938, il prit sa revanche sur le corps des officiers, qui lui avait dans une certaine mesure forcé la main en 1934, en renvoyant le maréchal von Blomberg et le général von Fritsch, et en s'emparant lui-même du commandement suprême des forces armées. Il avait encore besoin de la Wehrmacht pour la conduite de la guerre, mais elle devenait de plus en plus un instrument entre ses mains. Le sort du grand capital fut plus heureux : Hitler lui épargna les humiliations, et il continua à jouer les premiers rôles dans l'économie de l'Allemagne, surtout dans le cadre du plan quadriennal de réarmement. Toutefois, les capitalistes ne déterminaient pas, eux non plus, la politique de l'Allemagne. Hitler détenait dorénavant le pouvoir absolu, après avoir habilement utilisé la méthode du diviser pour mieux régner.

Le massacre du 30 juin 1934 avait d'abord provoqué une vague d'horreur et d'indignation à l'étranger. Il semblait que le régime se fût démasqué et qu'on n'eût plus d'illusions à son sujet. Mais la colère tomba vite, et les grandes puissances ne tirèrent pas de l'événement la conclusion qui s'imposait : prendre des mesures efficaces pour empêcher le Reich hitlérien de se renforcer et de menacer la paix européenne.

Certaines forces, à l'étranger, se laissèrent berner. Elles étaient plutôt satisfaites du massacre, car, en apparence, Hitler avait mis fin à la terreur anarchique des S.A. et « restauré l'ordre ». D'autres, qui se croyaient plus subtiles, espéraient « utiliser » Hitler pour leurs propres fins contre un danger venant d'ailleurs. Tel fut le calcul de Chamberlain, en 1938, lors de Munich, et de Staline, en 1939, lors de l'accord germano-soviétique. On sait ce qu'il en advint.

(*) Professeur à l'université de Tel-Aviv. Professeur associé à l'université de Paris-X Nanterre.

ÉDUCATION

SECRÉTAIRE D'ÉTAT A L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE

Mme Annie Lesur veut donner la priorité aux écoles urbaines

« *C'est à l'école maternelle que se prépare l'équilibre de l'adulte. C'est là que se fait l'apprentissage du bonheur pour toute la vie.* » Si elle se déclare ainsi convaincue de l'intérêt de l'éducation préscolaire, Mme Annie Lesur, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation, chargée de ce secteur d'enseignement, n'en avoue pas moins que ce n'était pas, pour elle, « *une vocation antérieure* ».

C'est sans doute pour cette raison qu'elle n'a pas voulu attendre pour aller sur le terrain. Elle a déjà visité des écoles maternelles, vu « *les dessins de fin d'année* » et rencontré des institutrices. « *Je reste très admirative*, affirme-t-elle, *de ce corps enseignant. Il est plus « vocationnel » que les autres.* »

Depuis sa très récente installation dans ses nouvelles fonctions, elle a aussi reçu des délégations syndicales, commencé à étudier des dossiers délicats, tenté d'établir des priorités. Mais elle semble encore mal à l'aise quand elle aborde les problèmes de fond, exposant d'une voix peu assurée ses idées sur l'école maternelle.

Sa première préoccupation porte sur les effectifs : « *On ne peut pas concevoir que certaines classes dépassent cinquante enfants.* » Elle entend donc commencer par « *faire éclater* » ces classes — vraisemblablement par étapes — dès la rentrée 1974. Mais, contrairement à Mme Ploux (1) et à M. Fontanet, qui avaient décidé de faire porter leurs efforts en priorité sur le développement de l'éducation préscolaire en milieu rural, Mme Lesur accorde, elle, la priorité aux zones urbaines. « *Les enfants qui y vivent*, explique-t-elle, *sont ceux sur lesquels il faut se pencher en premier étant donné leur habitat. Ce sont des enfants défavorisés ; à quinze ans ils forment des bandes.* » S'il existe des solutions d'accueil dès leur départ dans la vie, espère Mme Lesur, on fera peut-être échec à certains problèmes posés par les adolescents. Les expériences commencées l'an dernier en zone rurale n'en seront pas pour autant supprimées — à l'exception des « *classes ambulantes* » installées dans des autobus, — mais au contraire étendues. « *Il y a un changement dans les urgences mais pas dans la politique...* »

Convaincue désormais de la nécessité de l'éducation préscolaire, Mme Lesur a l'intention de faire partager cette conviction — grâce, notamment, à la presse et surtout à la télévision — par les familles. « *Il n'y a aucune frustration pour la mère, à qui il faut faire comprendre*, explique-t-elle, *l'intérêt pédagogique de l'éducation reçue dans les premières années de la vie. La maternelle n'est pas seulement un gardiennage.* »

« Toute la France passe par la maternelle »

Autre problème important que Mme Lesur a décidé d'approfondir dans les mois qui viennent : le passage de l'école maternelle à l'école primaire. « *Cette charnière*, estime-t-elle, *est difficile à équilibrer... Le problème de l'âge devra être révisé.* » Mme Lesur envisage aussi d'autres possibilités : passage des institutrices d'un niveau d'enseignement à l'autre, voire continuité du travail d'une institutrice avec une même classe pendant plus d'une année, formation commune des maîtres des maternelles et du primaire... Toutefois, bien que rien, apparemment, ne s'oppose au recrutement d'instituteurs, l'enseignement préscolaire restera vraisemblablement un « *ouvrage de dames* », de l'aveu même de Mme Lesur, car « *il fait partie de la vie de l'enfant, qui demande l'affectivité que les femmes... et certains hommes sont capables de donner* ».

Mme Lesur est, en revanche, moins explicite sur les « *maisons du premier âge* » réunissant crèche, jardin d'enfants, maternelle, et en faveur desquelles, lors de la campagne électorale, M. Giscard d'Estaing s'était prononcé, reprenant une idée qui figurait déjà dans le programme du parti socialiste et le programme commun. Favorable à ce projet, qu'elle juge « *attachant* », Mme Lesur pense que « *les réalisations qui vont se faire maintenant seront sans doute sous cette forme* ». Mais il faut tenir compte du « *contexte* d'*austérité* ».

Quoi qu'il en soit, l'enseignement préscolaire doit être pour elle un « *choix privilégié* » pour le gouvernement, car « *toute la France passe par la maternelle* ». Elle a la ferme intention de le soutenir et d'obtenir, dans le collectif budgétaire qui devrait prochainement être voté, une enveloppe qui lui permettra de mener à bien, du moins en partie, ses objectifs prioritaires pour la rentrée.

CATHERINE ARDITTI.

(1) Mme Suzanne Ploux a été secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, chargée de l'enseignement pré-élémentaire, pendant le second gouvernement de M. Messmer (d'avril 1973 au 1er mars 1974).

LES ACCIDENTS « EXTRA-SCOLAIRES »

Parmi les attributions de Mme Annie Lesur, figurent les actions sociales de l'éducation. Le dossier qui sera étudié en priorité dans ce domaine concerne le problème de la responsabilité des enseignants et des chefs d'établissement, ainsi que celui de l'assurance des enseignants pendant les activités extra-scolaires.

En effet, dans la réglementation actuelle, lorsqu'un enseignant participe à des activités éducatives d'organisations péri et post-scolaires, il perd sa qualité de préposé de l'Etat et n'est donc plus couvert, en tant que tel, en cas d'accident du travail. C'est, en effet, à ces associations qu'il appartient de verser les cotisations de sécurité sociale ou de contracter des assurances. Récemment, par exemple, une institutrice de la Drôme a été victime d'un accident au cours de la visite d'un parc régional organisée par la coopérative scolaire. Celui-ci n'a pas été reconnu comme accident du travail. D'autre part, les enseignants de plusieurs établissements ont dû, pour cette raison, renoncer à des voyages pédagogiques ou des activités qui devaient avoir lieu à l'occasion des 10 % d'horaires libérés pour des activités originales.

Cette législation est tout à fait en contradiction avec la volonté d'ouverture de l'école sur le monde extérieur. Des projets de textes avaient été étudiés par les prédécesseurs de Mme Lesur mais n'avaient pas abouti. Le nouveau secrétaire d'Etat va étudier en priorité le cas des institutrices d'écoles maternelles, mais souhaite que le projet qui sera établi puisse concerner l'ensemble des enseignants.

CORRESPONDANCE

A PROPOS D'UNE « SCISSION »

M. J. Voitot, membre du bureau national du Syndicat national des personnels d'administration des lycées et établissements scolaires (S.N.P.A.L.E.S.), nous a adressé la lettre suivante, à la suite de notre article du 26 juin, où nous annoncions qu'une partie des adhérents de cette organisation avaient fait scission pour fonder l'Union syndicale nationale des administrateurs de l'éducation nationale. Ils reprochaient, notamment, aux responsables du S.N.P.A.L.E.S. ses prises de position, qu'ils jugent conservatrices et systématiquement hostiles aux projets de réforme du ministère. Ils reprochent au président-fondateur de ce syndicat, M. François Borie, d'avoir écrit plusieurs articles sur l'enseignement dans l'hebdomadaire Aspects de la France. *M. Voitot nous prie de préciser :*

1) Le S.N.P.A.L.E.S. groupe en son sein toute l'équipe administrative : proviseurs, censeurs, principaux, directeurs de collège d'enseignement technique, conseillers principaux d'éducation, conseillers d'éducation, sous-directeurs et secrétaires.

2) Lors du congrès de mars 1974 du S.N.P.A.L.E.S., M. Monchambert, qui était le président en exercice (et non le vice-président comme indiqué dans l'article), a été mis en minorité. Une assemblée générale extraordinaire a confirmé le 22 mai, de façon indiscutable, les conclusions du congrès de mars. A la suite de quoi, M. Monchambert, Mme Seguin et quelques autres collègues ont cru bon de quitter le S.N.P.A.L.E.S. Il ne s'agit donc pas d'une scission mais du départ de quelques personnes désavouées par l'assemblée générale.

3) Le S.N.P.A.L.E.S. n'a jamais eu d'orientation politique. Il comprend en son sein des syndiqués appartenant à tous les horizons de pensée du pays. Il ne bénéficie d'aucune subvention d'aucune sorte. Le S.N.P.A.L.E.S. n'est donc ni un syndicat politisé ni un syndicat gouvernemental. Il est, lui, totalement indépendant et du pouvoir et de l'opposition. Il n'a jamais *eu* de position systématique ni contre ni pour les projets du ministère, mais il en discute avec entière liberté et dignité.

4) M. Borie, président-fondateur, pris à partie dans le communiqué, ne s'est permis d'écrire des articles personnels dans un hebdomadaire de son choix qu'à partir du moment où il avait abandonné la présidence, suite à son départ en retraite. On ne saurait en déduire une orientation politique du S.N.P.A.L.E.S. tout entier. Il y a lieu de faire remarquer par ailleurs que l'équipe qui « *s'était emparée du pouvoir à la tête* du *syndicat* » et qui avait été mise en minorité est celle-là même qui a cru bon de fonder un nouveau syndicat.

5) Les dirigeants qui « *estiment regrouper environ la moitié des personnels des catégories concernées qui adhéraient au S.N.P.A.L.E.S.* » se livrent là à des supputations totalement gratuites si l'on se réfère à la décision de l'assemblée générale prise à l'unanimité moins une abstention de demander à ces mêmes personnes de « *ne plus exercer aucune responsabilité à l'intérieur du syndicat jusqu'à nouvel ordre* ».

En conclusion, la crise qui a secoué le S.N.P.A.L.E.S. est maintenant surmontée ; son action depuis mars 1974 le prouve amplement.

ADMISSIONS AUX CONCOURS D'AGRÉGATION

• ARABE
MM. Sinno, Dechico, Taiha, Georges Douillet, Ben Hafsi.

PRESSE

Difficultés internes à « La France catholique Ecclesia »

L'hebdomadaire *la France catholique - Ecclesia* est, depuis un mois, en proie à des difficultés internes.

Le contrat de direction de M. L.-H. Parias n'ayant pas été renouvelé en avril 1974, un collège de direction provisoire a été constitué, qui comprend : MM. Jean de Fabrègues, qui a fait reparaître, avec M. Jean Le Cour Grandmaison, en 1945, *la France catholique* ; M. Guy Lambert, chroniqueur économique du journal ; M. Luc Baresta, rédacteur en chef, et M. Louis Damoiseau, directeur administratif, sous la présidence de M. Louis Bénilan, déjà conseiller de gestion pour le journal.

Une société des rédacteurs s'est constituée (*le Monde* du 16-17 juin) sous la présidence de M. Baresta. Cette société, qui propose la nomination de M. Baresta au poste de directeur-délégué, préconise une participation du personnel à la gestion et des rédacteurs à la nomination du directeur du journal. Le principe en est admis.

Cependant, il reste à fixer les rapports entre *la France catholique-Ecclesia* et l'Action catholique générale des hommes, propriétaire du titre.

Au sujet des rapports de l'hebdomadaire avec l'A.C.G.H., *la France catholique* publie, dans son dernier numéro, une lettre du cardinal Renard, archevêque de Lyon, adressée au président de l'A.C.G.H., M. Tardy :

« *Je voudrais dire l'opportunité de cet hebdomadaire dans l'éventail de la presse dite catholique en France, surtout en notre époque qui demande un légitime pluralisme. Ce journal a d'ailleurs rendu de grands services à l'Eglise, dans une fidélité au Saint-Père, sous la responsabilité de ses directeurs successifs.*

« *Aussi est-il important que* France catholique-Ecclesia *garde et diffuse de plus en plus l'esprit du concile, pour mieux servir la foi, et que les lecteurs continuent d'accorder leur confiance à l'équipe de direction du journal.* »

Cependant, on apprend que des collaborateurs de *la France catholique*, dont M. de Fabrègues, viennent de démissionner de la Société des rédacteurs et de fonder une Association des collaborateurs de *la France catholique-Ecclesia*, régie par la loi de 1901, qui se propose :

— D'assurer la représentation des collaborateurs au sein de l'ensemble *France catholique-Ecclesia* ;

— De promouvoir la qualité, le rayonnement et l'avenir du journal ;

— De veiller au maintien de la ligne voulue et définie par les fondateurs du journal.

AÉRONAUTIQUE

Si des garanties contre les pertes prévisionnelles n'interviennent pas

La mévente de Concorde menace de rompre l'équilibre financier de la SNECMA

Engagée dans la réalisation de deux programmes majeurs de construction aéronautique, qui sont le réacteur militaire M. 53 destiné au nouvel intercepteur Mirage F-1 du groupe Dassault-Bréguet et le réacteur civil de 10 tonnes de poussée CFM-56 en coopération avec la firme américaine General Electric, la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) a obtenu, en principe, que l'Etat la garantisse contre les pertes prévisionnelles, sur le plan financier, entraînées par l'échec commercial du supersonique Concorde. C'est ce qui ressort, notamment, de la présentation, du *Journal officiel* du samedi 30 juin, du bilan financier pour 1973 de la société nationale qui fait apparaître un chiffre d'affaires hors taxes de 1 735 millions de francs (en augmentation d'à peine 9 % pour l'exercice précédent) et une nouvelle progression des exportations, surtout à des fins militaires, qui sont évaluées à 650 millions.

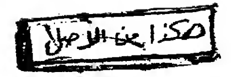
L'abandon par les compagnies aériennes américaines de leurs options sur le Concorde et la réduction de la cadence de fabrication industrielle posent à terme, selon les dirigeants de la SNECMA, de graves problèmes d'équilibre financier à la société nationale.

La difficulté majeure provient du fait que les prix de vente du Concorde ont été, à la demande des gouvernements français et britannique, calculés sur la base d'une série de cent cinquante exemplaires et d'une cadence de fabrication de trois ou quatre avions par mois. Or, à ce jour, la production de série a été engagée pour la fabrication de seize exemplaires complets. La cadence envisagée est de quatre avions par an. Ces réductions entraînent inévitablement une forte augmentation des coûts unitaires et, pour la SNECMA, un déséquilibre financier considérable, puisque les pertes cumulées, avec la fabrication des réacteurs et des pièces de rechange pour seize Concorde, sont évaluées à 1 100 millions de francs jusqu'en 1990.

A terme, l'opération Concorde, menée sans souci des critères traditionnels de rentabilité économique et financier, risque d'affecter gravement les capacités de financement de la SNECMA, à un moment où la société nationale se lance — contre la concurrence internationale — dans les programmes majeurs M-53 et CFM-56, et où elle doit prendre à sa charge — en raison des restrictions budgétaires — le financement d'une part de ses études générales et de ses moyens d'essai.

C'est dans ces conditions que la SNECMA a obtenu une garantie contre les pertes prévisionnelles. Les modalités de cette garantie, dite de « neutralisation » des conséquences financières du programme Concorde sur la gestion et le bilan annuel de la SNECMA restent à préciser. Sa mise au point dépend notamment des négociations qui vont s'ouvrir entre la France et la Grande-Bretagne, probablement ce mois-ci, sur l'avenir industriel et commercial du supersonique.

● *Le Conseil économique et social* a adopté, par cent trente et une voix contre vingt-cinq (C.G.T. et C.F.D.T.), un avis soulignant que l'industrie aéronautique et spatiale constitue un ensemble qui place aujourd'hui la France parmi les nations industrielles les plus avancées. Les conseillers économiques considèrent que le VIIe Plan (1976-1980) devrait tenir compte, dans ses orientations générales, de l'impact important des matériels militaires sur le plan de charge actuel et prévisible de cette industrie, au moins à court terme. En même temps, une action commerciale intensive devrait permettre de développer les ventes de matériels civils en favorisant une nette percée de l'Airbus



Libres opinions

Le pain et les gâteaux

Par GILBERT CESBRON

IL était une fois un boulanger qui fabriquait chaque jour le pain si nécessaire à l'homme. Il confectionnait aussi des gâteaux en petite quantité, pour les jours de fête ; car il n'est malheureusement pas possible que chaque jour soit fête, sinon aucune d'elles n'en serait plus une. Mais ce boulanger se mit à fabriquer de plus en plus de gâteaux parce que cela lui plaisait davantage, et ses clients prirent l'habitude d'en manger plus que de pain. Comme il en faisait trop, la qualité de ses gâteaux devint irrégulière, souvent médiocre. Souvent aussi il en servait de rassis ; ou encore il en achetait de tout faits dans des usines douteuses. La qualité du pain était, elle aussi, devenue incertaine : il n'avait plus l'occasion d'en fabriquer aussi souvent et l'on perd la main. Mais comme ses clients en avaient, eux, perdu le goût, ils n'en souffraient guère.

Voilà une parabole apparemment sans intérêt. Pourtant, si vous voulez bien l'appliquer à la télévision française, elle devient intelligible, actuelle et désolante.

***

La télévision a pour tâche de nourrir le cœur et l'intellect de l'homme. Le bon pain qu'elle est chargée de fabriquer chaque jour, ce sont les enquêtes impartiales, les reportages sincères, les discussions loyales, les dossiers sans ombres. C'est aussi la connaissance, qu'elle seule peut nous donner sous une forme digestible et nourrissante, de tous les arts, de leurs chefs-d'œuvre comme de leurs audaces et de leurs tentatives. C'est aussi la rencontre sans tromperie avec les grands hommes connus, inconnus, méconnus. Bref, elle devrait être une clef irremplaçable pour tout ce qui aide à vivre.

Tout cela, c'était le bon pain *quotidien* de l'esprit et du cœur. Il fallait, bien sûr, y ajouter quelques gâteaux, car ils constituent une nourriture plaisante et indispensable, à la condition qu'on n'en mange pas trop et qu'ils soient de bonne qualité. Ce sont les variétés, les feuilletons légers, les films sans autre valeur que leur intrigue. Mais les gâteaux ont vite occupé tout le devant de la vitrine et le pain a été relégué au fond de la boutique. Tout poussait à faire des gâteaux plutôt que du pain : les « clients », enfantins en cela, les préféraient de beaucoup, et les apprentis pâtissiers étaient plus nombreux que les bons apprentis boulangers.

On aurait pu inciter ces clients à revenir à des habitudes meilleures pour eux ; par exemple, en fabriquant moins de gâteaux, ou en ne vendant *que* du pain à l'heure où ils font queue. En clair, on aurait pu privilégier les programmes qui forment et informent (ne les appelons pas « culturels » ou « éducatifs », puisqu'on est parvenu à ridiculiser ces termes !), et aménager les horaires des différentes chaînes de sorte que, le plus souvent, on n'ait le choix, aux moments de grande écoute, qu'entre deux qualités de pain et non entre du pain et des gâteaux. On a longtemps fait le contraire : les devantures n'offraient toutes ensemble que différentes sortes de gâteaux, et le public en a pris le goût car ces indigestions-là ne provoquent des effets qu'invisibles ou tardifs, quoique désastreux. Pour alimenter cette boulimie, il a bien fallu acheter des feuilletons à l'étranger et diffuser de très vieux films — ce qui fausse les mœurs et le goût et ne peut qu'aggraver le divorce entre le cinéma d'aujourd'hui et ce que les téléspectateurs croient être du *cinéma*.

Voilà où on en est — et comment désormais renverser la vapeur ? Quand on mène ses affaires (qu'il s'agisse de l'Etat ou de la télévision) à coups de sondages ; quand on a tendance à suivre fiévreusement la courbe quotidienne du malade au lieu de rechercher les symptômes et de tenir consultation ; quand on identifie cette « méthode des températures » avec la démocratie et la liberté, on prépare bonnement sa relève par les ordinateurs. Les sondages ne sont que des indices parfois suspects et toujours dangereux du fait que ceux qui finalement les utilisent en connaissent mal les limites et les failles. Ils ne devraient jamais dispenser d'une réflexion, pourvu qu'elle soit contradictoire et collective, ni d'une option, pourvu qu'elle soit claire et commentée.

Les Américains ont cru qu'on pouvait éduquer les enfants en ne les contraignant jamais ; ils en sont revenus. Croit-on qu'il en soit autrement du public ? Et pourquoi cet effort à contre-courant de la facilité en matière d'affaires culturelles — peinture, musique, théâtre — et cet abandon à la pente lorsqu'il s'agit du moyen de formation le plus important, le seul universel, la télévision ? Pourquoi le mot « populaire » change-t-il de sens selon qu'on l'applique à la télévision ou au T.N.P. ? On aura vite fait de dire que le souci qui m'inspire relève d'un certain « paternalisme » ; je demanderai seulement, en revanche, si la démagogie que je dénonce ici ne relève pas, elle, d'un pur et simple mépris du public. « Le public a toujours raison » est une maxime de marchands.

***

Que l'O.R.T.F. soit atteint de cancer, que la prolifération des emplois, des abus, des négligences, le mette en danger de mort, c'est évident. Que sa gestion aberrante, ubuesque exige à sa tête un grand administrateur, il faudrait que les gens de l'Office aient le goût du suicide pour le récuser. Encore convient-il que ce médecin soit aussi chirurgien, qu'on l'arme contre tous les chantages et qu'il se sache soutenu non seulement par les gouvernants mais par les usagers.

Mais ce problème dont on parle tant ne doit pas éclipser l'autre. Il faut peut-être « restructurer » l'Office, mais il faut à coup sûr « repenser » la télévision française. Le premier point intéresse les contribuables, le second les citoyens et tous ceux que se font une certaine idée de l'homme. Et d'abord de l'enfant, dont Freud a bien dit « qu'il est *le* père de l'homme ». Les parents savent empêcher leurs enfants de se bourrer de gâteaux ; comment supportent-ils *que* le petit écran les expose à des tentations si médiocres, sinon parce qu'ils y succombent eux-mêmes ?

Il faut, comme toujours, recenser les problèmes, puis leur chercher humblement des solutions ambitieuses. Il y a celui de la gestion de l'Office ; celui de son indépendance : vis-à-vis de l'Etat, mais aussi de tous les groupes de pression, même les mieux intentionnés ; celui de son « objectivité ». Mais il y a, en préalable et priorité, celui de la définition même de notre télévision, de sa « philosophie ». Bien des comités s'en occupent (trop, peut-être) et, dans chacun d'eux, bien des gens intelligents et honnêtes. Je crains qu'ils ne soient davantage des cautions que des responsables. Je crains que, englués dans la routine et les égards mutuels, ils aient *oublié* la question première et que l'au-jour-le-jour des programmes leur en masque la mission et la « politique ». L'O.R.T.F. fourmille, je l'atteste, d'hommes et de femmes compétents, inventifs, désintéressés. Leur responsabilité est, à mes yeux, égale et presque supérieure à celle des dirigeants de l'éducation nationale. Ils savent très bien « ce qui ne va pas » à l'Office ; mais ont-ils encore le temps, le goût, le courage de chercher ce qu'il faudrait faire « si cela allait » ? Ils s'inquiètent à juste titre qu'on démantèle l'O.R.T.F. ; mais ont-ils le désir et la volonté de repenser sa mission ?

Devant ces tâches exténuantes, piégées, impopulaires, certains se demandent s'il ne serait pas plus simple et plus sûr d'« assouplir le monopole » : de faire appel à l'industrie privée qui, elle, du moins, sait gérer, travailler, se discipliner, mais qui se moque bien de l'homme et — c'est la logique du système — lui a, une fois pour toutes, préféré le consommateur c'est-à-dire l'argent. Autrement dit, au lieu de se décider à fabriquer le bon pain qui nourrit, ils envisagent de s'en remettre à ceux qui savent si bien, partout ailleurs, s'enrichir en nous gavant de gâteaux.

LES « ACCUSÉS » DU RAPPORT CHINAUD RÉPONDENT

En cas de privatisation, nous gagnerions deux fois plus d'argent mais nous serions moins libres, *nous déclarent six producteurs de l'Office*

La liste des soixante-deux producteurs « milliardaires » travaillant à l'O.R.T.F. est évidemment le chapitre le plus spectaculaire du rapport Chinaud sur la gestion de l'Office (« le Monde » du 22 juin). La commission de contrôle de l'Assemblée nationale ayant choisi de jeter en pâture à l'opinion publique les noms de ces « budgétivores », nous avons voulu rencontrer six d'entre eux : José Artur (« Le pop'club »), Pierre Bouteiller (« Magazine sur France-Inter »), Jacques Chancel (« Le grand échiquier » et « Radioscopie »), Pierre Codou et Jean Garetto (« L'oreille en coin » et FIP) et Gérard Sire (« *Omnibus* »), ce dernier ne figurant pas cependant sur la liste de 1973 mais déclarant qu'il aurait pu y être en 1972 (1).

Selon M. Chinaud, « *on peut s'interroger sur le bien-fondé de la fonction de producteur. Le producteur de l'O.R.T.F. est en effet très différent du producteur de cinéma. Son rôle ne consiste pas à prendre le risque financier que comporte la réalisation d'une émission ; il y a au contraire dissociation entre l'Office, qui assume ce risque, et le producteur, qui se contente d'apporter un texte, et plus fréquemment une idée. Or, cette fonction très confortable est généralement fort bien rémunérée sans que l'on en aperçoive bien son* utilité. »

Une situation précaire

Devant cet acte d'accusation, plusieurs de nos interlocuteurs posent des questions préalables.

● José Artur : « *D'abord, pour l'opinion publique, nous apparaissons comme des agrévistes de luxe » — à la manière des pilotes de ligne lorsqu'ils arrêtent le travail. Primo : ce n'est pas nous qui sommes en grève ; secundo : nous n'appartenons pas à la catégorie des agents statutaires de l'Office. Autant dire que le risque, pour nous, c'est celui d'être sans travail du jour au lendemain parce que l'émission que nous faisons a cassé de plâtre. Tout comme un député qui ne serait pas réélu, à ceci près que nous n'avons même pas le recours d'un poste d'administrateur de société en guise de consolation...* »

● Pierre Bouteiller : « *La précarité de la situation de producteur à l'O.R.T.F. peut être facilement illustrée : qui se soucie de ce que sont devenus Roger Louis, Jean Bardin, André Harris et Alain de Sédouy ou encore Georges Lourier, que ses cordes vocales ont trahi ?* »

● Gérard Sire : « *La comparaison avec le cinéma ? Parlons-en. Un producteur-délégué touche environ 25 millions (d'anciens francs) par film, mais le public trouve tout naturel que Belmondo en touche 300 ! A titre de comparaison, quand il m'arrive d'écrire le scénario et les dialogues d'un film de cinéma, soit 200 pages de texte environ en un mois, je gagne autant que pendant un an d'émissions à France-Inter, à raison de deux heures par jour, soit l'équivalent de 2 000 pages de texte.* »

Le prix d'une « idée »

A combien évaluer le prix d'une « idée » d'émission ? C'est tout le problème de la création qui se trouve posé une fois de plus, celui du talent.

● Jacques Chancel : « *Nous prenons le risque d'être jugés, chaque fois, par le public, par les critiques, par les sondages. Ce risque est-il surévalué ? Nous admettons fort bien que, vis-à-vis d'un chercheur anonyme, doté d'une maigre bourse et qui fera peut-être demain une découverte essentielle pour l'humanité, nos cachets aient quelque chose de scandaleux. Mais on ne peut nous faire porter la responsabilité des injustices de la société !* »

● Gérard Sire : « *J'ajoute que dans le cas des sommes touchées par certains producteurs en 1973, les impôts sur le revenu les frappent dans la proportion de 40 à 60 % de leur montant total.* »

● Pierre Codou et Jean Garetto : « *Au demeurant, on peut s'interroger sur le prix que l'O.R.T.F. nous paie une « idée ». Ainsi, pour nous, celle de FIP, répandue maintenant à dix exemplaires en France et dont il faut préparer les programmes quotidiens... On nous la « paie » 4 000 F par mois. Est-ce scandaleux ?* »

Par ailleurs, les producteurs se demandent dans quelle mesure la publication du montant de leurs cachets est légale : « *Pourquoi pas, dans ces conditions, publier systématiquement la liste des gens qui, dans d'autres secteurs d'activité, gagnent entre 10 000 et 20 000 F par mois ?* »

Mais n'a-t-on pas cité, dans des rapports antérieurs sur l'O.R.T.F. comme aujourd'hui dans celui de M. Chinaud, le cas de ces producteurs dont le seul mérite est d'avoir le téléphone et un carnet d'adresses pour faire des émissions ?

« *Oui, bien sûr, et dans la liste publiée par M. Chinaud nous voyons ces cinq ou six noms apparaître*, répondent nos interlocuteurs. *Nous les connaissons. Le comble, c'est que, à travers le procès de népotisme que nous font régulièrement les hommes politiques, c'est d'eux précisément que nous viennent, le plus souvent, les recommandations ou les « personnes protégées » qu'ils dénoncent ensuite dans leurs enquêtes.* »

Au-delà, serait-il raisonnable de « fonctionnariser » des gens dont l'esprit de création doit être le moteur et n'est-il pas plus prudent, pour la mobilité des programmes, de « payer » l'insécurité de l'emploi de producteur ?

● Gérard Sire : « *Jusqu'à l'an dernier, nous étions révocables du jour au lendemain, puis nous le fûmes à la semaine. Maintenant, nous avons obtenu une sorte de préavis de trois mois.* »

Les contraintes de la publicité

Mais comment voient-ils l'avenir ? Sont-ils partie prenante dans la « crise » que traverse l'O.R.T.F. ? Se sentent-ils concernés par les perspectives de « privatisation » ? « *Si nous devions être demain producteurs dans une station privée commerciale, nous gagnerions deux fois plus d'argent*, répondent-ils unanimes. *Autant dire que cette perspective ne devrait pas, a priori, nous effrayer, bien au contraire. Mais nous savons aussi que notre travail serait moins intéressant parce que nous serions moins libres qu'à l'O.R.T.F.* »

Plusieurs d'entre eux précisent qu'ils ont fait, à leurs dépens, l'expérience des contraintes diverses de la publicité dans les stations commerciales. Aussi ne débordent-ils pas de joie à l'idée de voir un jour le système s'étendre à l'ensemble de la radio-télévision en France...

Propos recueillis par
CLAUDE DURIEUX.

(1) Les cinq premiers, selon le rapport, ont gagné l'an dernier entre 180 550 et 308 000 francs.

CORRESPONDANCE

« Pas un mot sur la valeur du produit »

Plusieurs lecteurs nous ont écrit à propos des grèves de l'O.R.T.F.

M. Hennelion, de Paris, qui revient du Midi, a constaté que « le mécontentement grandit chaque jour » *et demande qu'une* « campagne nationale » *soit entreprise contre les* « parasites irresponsables » *de l'Office.*

M. P. Chauvet, de Gap, nous adresse la lettre suivante :

Bien que je ne dispose, comme connaissance du dossier, que de mon expérience de téléspectateur, je crois volontiers que l'O.R.T.F. est un monde de gabegie et de gaspillage. Mais je suis profondément choqué par la manière dont cet aspect est prétendument démontré dans le rapport de la commission de contrôle, analysé dans votre numéro du 22 juin.

Il traite, en effet, la création artistique comme un problème d'épicerie ou de production industrielle standardisée. Que reproche-t-il aux émissions ? Des devis et des délais prévisionnels dépassés, des œuvres réalisées qui ne sont pas programmées, parce qu'on les juge sans doute ratées. Mais c'est le propre de toute création de ne pouvoir être déterminée d'avance dans ses délais, ses coûts, sa qualité finale !

Or, il n'y a pas un mot sur la valeur du produit, sur le rapport qualité-prix, sur le pourcentage comparatif de réussites par rapport à d'autres secteurs comparables, comme le théâtre, le cinéma, l'opéra, la peinture. Et ce serait bien cela l'essentiel !

Dans cette optique de boutiquier, un Flaubert, qui mettait trois jours pour écrire une page qu'il recommençait plusieurs fois, serait éliminé. C'est bien Mozart, me semble-t-il, que son protecteur était contraint d'enfermer à clé pour qu'il puisse achever son travail. (...)

Le mal de l'O.R.T.F., on commence à *le* pressentir quand on voit une très belle émission comme « Alain Decaux raconte » où un homme seul, sans aucun décor, parle en direct pendant une heure. Or le générique comprend toujours une douzaine de personnes ! Et on ne voit là que la partie émergée de l'iceberg, ce qui permet d'imaginer l'importance des parasites, des bouches inutiles...

On voit bien ces « géomètres », placés là au hasard de mutations administratives, appliqués à asseoir leur position en faisant fleurir le « principe de Peter » et autres « lois de Parkinson » !

Quand on pense qu'ils ont introduit la comptabilité analytique ! Alors qu'on sait qu'elle est si difficile à mettre en œuvre, même pour des techniques simples, où il faut seulement une part d'adaptation, une très légère dose d'invention ! Sous quelle rubrique comptabiliseraient-ils les promenades des Strauss dans la forêt viennoise ou sur les bords du Danube, où ils trouvaient leur inspiration ? Faut-il rappeler le mot si juste de Mistral : « *Nous autres, poètes, c'est quand nous ne faisons rien que nous travaillons le plus* » ?



ARTS ET SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : les Fourberies de Scapin ; l'Ile des esclaves.
Théâtre de Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Phèdre. — A la Gaîté-Lyrique, 20 h. 45 : les Marionnettes japonaises du Buntaku (deuxième programme).

Les autres salles

Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Loretta Strong.
Gymnase, 21 h. : le Cheval évanoui.
Hébertot, 21 h. : Candida.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Mouffetard, 20 h. 30 : Pourquoi pas Brecht ?
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Théâtre de la Cour des Miracles, 20 h. 30 : J'ai confiance en la justice de mon pays.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; 22 h. 30 : Phèdre. — Salle II, 21 h. 30 : Haut-parleurs et cargos lents.
Théâtre Fou, 21 h. : C'est du bois qui pourrit.
Théâtre Mécanique, 20 h. 30 : le Jour de la dominante.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : le Grand Magic Circus.





Lundi 1er juillet

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les cafés-théâtres

Au bec fin, 21 h. 30 : Oraison et les dactylos ; 22 h. 30 : Pfff... ; 24 h. : Yann B...
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Grand Combat ; 22 h. : Luis Rego ; 24 h. : Jacques Higelin.
Le Fanal, 20 h. 30 : Histoire du fabuleux Cagliostro.
Le Jour de Fête, 21 h. : la Manivelle ; 22 h. : Mr Gnaka ; 23 h. : C'est en se mouchant qu'on devient moucheron ; 24 h. : les Dessins de Laville.
Petit Casino, 21 h. 30 : La rentrée de Greta Garbo ; 22 h. 45 : Douby or not Douby.
Le Tripot, 20 h. 30 : les Aventures d'Aubergine.

Les chansonniers

Caveau de la République : On est pris par les sens.

Le cirque

Carré Thorigny (hôtel Salé), 20 h. : le Cirque Grüss.

Le music-hall

Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Olympia, 21 h. 30 : Larry Coriel.
Théâtre des Deux-Portes, 21 h. : Jean Sommer.

Les festivals

FESTIVAL DU MARAIS
Théâtre, hôtel de Rohan-Strasbourg, 20 h. 45 : Othello ; Auberge de l'Aigle-d'Or, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; hôtel Lamoignon, 21 h. 30 : Hommage à René Clair (gala d'ouverture).
Place du Marché-Sainte-Catherine, 20 h. : George Dandin.

La danse

Centre américain, 21 h. : les Compagnons d'Akati (Côte-d'Ivoire).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Théâtre français de la danse.
Théâtre d'Orsay, 18 h. : Graziella Martinez.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

APPASSIONATA (It., v.o.) (**) : George-V, 8e (225-41-46) ; v. f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Galaxie, 13e (580-76-86), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24).
AMARCORD (It., v.o.) (*) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-38), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Omnia, 2e (231-39-36), Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AU PAYS DE L'EXORCISME (It., v.f.) : Marotte, 2e (231-41-39), Méry, 18e (522-58-54), Scala, 10e (770-40-00).
AXEL (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA BONZESSE (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Les Grands Augustins, 6e (633-22-13).
COMMENT REUSSIR DANS LA VIE, QUAND ON EST C... ET PLEURNICHARD (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-331), Wepler, 18e (387-50-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, 8e (359-19-08), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
LA CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Madeleine, 8e (073-56-03), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
LE COURAGE DU PEUPLE (Bol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LA COURSE EN TETE (Fr.) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE CUISINIER DE LUDWIG (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA DERNIERE CORVEE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Ternes, 17e (380-10-41).
FEMMES AU SOLEIL (Fr.) : Gaumont-Elysées S.F 2, 8e (359-04-67), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Quintette, 5e (033-35-40).
FRANCE S. A. (Fr.) (**) : Cluny Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
HOSPITAL (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
1789 (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Quintette, 5e (033-35-40).
MONOLOGUE (Sov., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23).
LES OISEAUX, LES ORPHELINS ET LES FOUS (Fr.-Tch., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15).
OPERATION HONG-KONG (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Ermitage, 8e (225-15-99) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Telstar, 16e (331-06-19) ; Rotonde, 6e (633-08-22).
LE PROTECTEUR (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SWEET MOVIE (Fr.-Can., v.o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-14) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).
STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Diderot, 12e (343-19-29).
TERRE BRULEE (Ang., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
THE SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; (v.o.) : Lumière, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Maxéville, 9e (770-72-87).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87).
Y'A UN OS DANS LA MOULINETTE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Maine-Rive Gauche, 14e (567-06-96) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Capri, 2e (508-11-69).

Les films nouveaux

MAGOO ET CIE, dessins animés américains. — v.o. : Le Seine (5e) (325-95-99).
LES TRAFIQUANTS D'HOMMES, film américain de John Guillermin, avec Richard Roundtree et Vonetta Mac Gee. — v.o. : Ermitage (8e) (225-15-99), La Clef (5e) (337-90-90) ; v.f. : Murat (16e) (288-99-75), Liberté (12e) (343-01-59), Clichy-Palace (17e) (387-77-29), Hollywood Boulevard (9e) (770-10-41), Magic-Convention (15e) (828-20-32), Bienvenue-Montparnasse (14e) (544-25-02).
SOLEIL VERT, film américain de Richard Fleischer, avec C. Heston, L. Taylor, C. Conors et J. Cotton. — v.o. : Publicis-Matignon (8e) (359-31-97), Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14), Dragon (6e) (548-54-74) ; v.f. : Maxeville (9e) (770-72-87), Clichy-Pathé (18e) (522-37-41), Gaumont-Sud (14e) (331-51-16), Cambronne (15e) (734-42-96), Mayfair (16e) (525-27-06), Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Cluny-Palace (5e) (033-07-76).
LES ORDRES SONT LES ORDRES, film italien de F. Giraldi, avec Monica Vitti, L. Proietti, O. Auger et O. Orlando. — v.o. : Quintette (5e) (033-35-40), Balzac (8e) (359-52-70) ; v.f. : Gramont (2e) (742-95-82), Gaumont-Sud (14e) (331-51-16), Gamma (Argenteuil), Aviatic (Le Bourget), Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74).
UNE TOSCA PAS COMME LES AUTRES, film italien de L. Magni, avec M. Vitti, L. Proietti, U. Orsini et V. Gassman. — v.o. : St-Germain-Huchette (5e) (633-87-59).
SUPER TEMOIN, film italien de F. Giraldi, avec M. Vitti et U. Tognazzi. — v.o. : Studio des Ursulines (5e) (033-39-19), Marbeuf (8e) (225-47-19) ; v.f. : Vendôme (2e) (770-88-01).
EMMANUELLE, film français de Just Jaeckin, avec S. Kristel, M. Green, D. Sarky, A. Cuny et J. Colletin (**). — Publicis-St-Germain (6e) (222-72-80), Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17), Boul'Mich (5e) (033-48-29), Marivaux (2e) (742-83-90), Paramount-Maillot (17e) (747-24-24), Paramount-Orléans (14e) (580-03-75), Paramount-Montmartre (18e) (606-34-24), Lux-Bastille (12e) (343-79-17), Triomphe (8e) (225-45-76).

TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOUTE UNE VIE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
TOUTE NUDITE SERA CHATIEE (Brésil, v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Bienvenue-Montparnasse 14e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; PLM-Saint-Jacques, 14e (326-22-17).
LA VIREE SUPERBE (Fr.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

Les festivals

WOODY ALLEN (v.o.). — Studio Logos, 5e (033-26-42). J. pairs : Tombe les filles et tais-toi ; j. impairs : Prends l'oseille et tire-toi.
BERGMAN (v.o.). — Racine, 6e (633-43-71) : Sourires d'une nuit d'été. Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15) : A travers le miroir.
PAUL NEWMAN, acteur et réalisateur (v.o.) — Studio Parnasse, 6e (326-58-00), 14 h. : De l'influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites ; 18 h. : l'Arnaque ; 18 h. : la Brune brûlante ; 20 h. : Butch Cassidy et le Kid ; 22 h. : Rachel, Rachel.
LA NOUVELLE GENERATION DE COMEDIENS AMERICAINS (v.o.) — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Des amis comme les miens.
JOHN FORD (v.o.). — La Fayette II, 9e (878-80-50) : Toute la ville en parle.
SUSPENSE, SUSPENSE (v.f.) — André-Bazin, 13e (337-74-39) : le Tombeau hindou.
LUIS BUNUEL (v.o.). — La Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : la Mort en ce jardin ; 16 h. : Los Olvidados ; 18 h. : la Jeune Fille ; 20 h. : Nazarin ; 22 h. : le Charme discret de la bourgeoisie.
RAOUL WALSH (v.o.). — La Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : Barbe-Noire le pirate ; 16 h. : Il était une fois un hors-la-loi ; 18 h. : la Charge de la 8e brigade ; 20 h. : l'Esclave libre ; 22 h. : les Implacables.
SCIENCE-FICTION (v.o.). — Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) : le Dr Folamour.
DES SONS (v.o.). — Kinopanorama, 15e (306-50-50) : The Great Elvis show.
SCIENCE-FICTION (v.o.). — Passy, 16e (288-62-34) : les Monstres de l'espace.
MARX BROTHERS (v.o.). — Noctambules, 5e (033-42-34) : Une nuit à Casablanca.
POP VARIATIONS (v.o.). — Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Concert pour le Bangladesh ; 16 h. : Pink Floyd à Pompéi ; 17 h. 30 : Help ; 18 h. : Let it be ; 20 h. 30 : Gimme Shelter ; 22 h. : Easy Rider.

Les grandes reprises

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
ELVIS ON TOUR (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
LOST WEEK-END (le Poison) (v.o.) : Studio République, 11e (805-51-97).
M LE MAUDIT (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
Mr AND Mrs SMITH (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55).
LES TROIS AGES (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74).
WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).

Les séances spéciales

AU NOM DU PERE (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 10 h., 12 h. et 24 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (231-02-66), à 20 h. 10 et 22 h. 15.
CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.o.) : Ranelagh, 16e (224-14-08), à 20 h. et 22 h.
LES HOMMES CONTRE (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 10 h., 12 h. et 24 h.
FAHRENHEIT 451 (Ang.-Fr.). Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (231-02-66), à 11 h. 45 et 0 h. 5.
KES (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
QUI A TUE TANTE ROO ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
SATYRICON (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (231-02-66), à 13 h. 45, 15 h. 50 et 18 h.
UN CHEF DE RAYON EXPLOSIF (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

Télévision

Honneur et patrie

L'honneur, le sens de l'honneur, le code de l'honneur. Son évolution à travers les âges. De quelle classe, de quelle caste était-il l'apanage ? Où l'homme — jamais la femme, — où le seigneur — jamais le manant, — plaçait-il, place-t-il encore sa dignité ? Au nom de quelles valeurs, de quels critères, avait-on, a-t-on le droit, le devoir de tuer, de faire tuer, d'être tué ou de se tuer ? Au nom de l'amour, de l'argent, de la guerre ?

L'honneur de la famille, de la patrie, à quoi est-ce que cela rime aujourd'hui ? A quoi est-ce que ça correspondait à Saumur, en juin 1940, quand le colonel Michon a pris la décision d'exposer la ville et sa population au feu de l'ennemi à la veille de l'armistice, et d'envoyer à la mort ses cadets, des gosses de vingt ans — ils ne demandaient que cela d'ailleurs, — pour défendre les rives de la Loire et pour retarder, ne serait-ce que de quarante-huit heures, le passage des Allemands. Pour la gloire, donc, et pour la France.

Cette page, l'une des plus glorieuses de notre histoire, Jacques Robert l'a relue à la lumière de mai 1968. Il y fallait beaucoup d'audace, beaucoup d'adresse aussi et de doigté. Il en a eu. Pas assez pour le fils du colonel, pour l'Amicale des cadets de Saumur et pour l'Association nationale des officiers de réserve de l'arme blindée et de la cavalerie. Retardée de quatre ans, amputée d'une scène où l'on voyait un lieutenant cravacher un soldat, la diffusion de cette dramatique a été suivie samedi (première chaîne) par un communiqué de protestations. Contre le caractère pacifique du héros, le jeune Patrice, personnage fictif. Contre les excès verbaux — et les travers physiques — prêtés au commandant de l'Ecole.

***

Il faut dire que Raymond Gérôme a la main lourde. Oscillant autour de sa canne — il souffre d'une vieille blessure, souvenir de 1914, — l'œil fixe, la bouche agitée de tics, il paraît encore plus fou que le capitaine Queeg au moment de son procès, joué par Humphrey Bogart.

Fallait-il donc être dérangé mentalement pour donner l'ordre de ce combat désespéré, l'ordre en fait de « résister » à la ruée de l'occupant ? Se peut-il que mourir au champ d'honneur paraisse déjà aussi ridicule, aussi démodé à quinze millions de téléspectateurs que de régler une affaire d'honneur par le duel ? Non, bien sûr, et c'est minimiser, c'est escamoter, des questions graves, courageuses, passionnantes, que de les trancher sans les résoudre. Car enfin, plaqué par sa dulcinée, une dinde naturellement, une petite idiote — il était prêt à déserter pour elle, — pris par le feu de l'action et de l'amitié, Patrice finira en héros. Il sera délogé à grand-peine avec deux copains dans une ferme défendue pierre à pierre, et salué par l'ennemi au garde-à-vous devant ces « Tapferen soldaten ». Et tout est bien qui finit mal. Dans un bain de sang. Ce sang dont on a l'air de nous dire qu'il lave plus blanc que n'importe quelle lessive...

CLAUDE SARRAUTE.

Expositions

A BALE

Les photos-sculptures de Peter Knapp

Peter Knapp photographe ne nous propose pas des images en guise de peintures. Il reste photographe. Autrement dit, un œil qui regarde le monde pour en donner lecture. Il veut être « vrai », non par le réalisme mais par le recours à la perception réelle. Le cours du temps, par exemple.

L'image et le temps. Sa photographie accomplit toujours un voyage sur les choses, comme s'il ne voulait garder dans la pellicule qu'un souvenir simplifié, schématisé, mythifié. Au bout du compte l'image devient signe : Peter Knapp a photographié des « signes », les tabous à ne pas transgresser de la civilisation autoroutière filmés plus que photographiés, à vingt-cinq images à la seconde, pendant que roule la voiture et que passent les panneaux. Peter Knapp en donne le déroulement image par image, tels qu'ils furent enregistrés. Et sur la bande le signe devient trajectoire.

C'est ainsi qu'il nous montre ses photos, dans cette galerie bâloise, déroulées comme des « sculptures molles » suspendues sur un mur et courant par terre comme des serpents qui n'en finissent pas. Une forme indéfinie et une écriture rapide où se rejoignent la vitesse du véhicule et celle de la marche de la caméra. Il en a fait également des « objets », des « totems », comme le dit Pierre Restany dans sa préface, avec l'image pétrifiée à l'intérieur de bâtons de plexiglas transparent. Ce sont des mâts totémiques qui règlent nos rapports avec la civilisation de la route et du voyage. Au fond, une forme primordiale d'une manière de vivre dans un certain monde.

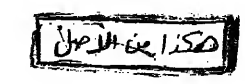
Peter Knapp photographie également le paysage comme une totalité. Voici un morceau de Paris vu d'un bord à l'autre des rives de la Seine, photographié plan par plan et recollé sur un arc d'acier sous lequel on passe comme pour reconstituer la voûte du monde, avec le ciel et ses nuages qui enveloppent une tranquille architecture de pierre. C'est une méga-photo qui réduit le monde à l'échelle d'une œuvre d'art avec des apparences de sculptures minimalistes.

Elaboration raffinée sous des allures négligées : on oublie la technique. La photographie de Peter Knapp semble prise sur le vif et vous donne le sentiment trompeur que quiconque pourrait faire de même. Parce que, sous son petit arc de « photo-sculpture », il montre un monde « nature », avec son ampleur et ses détails comme on aurait pu le voir un jour à travers le regard d'un Ruysdaël. — J. M.

★ Photographies de Peter Knapp, « Totems » et « Images/secondes ». Galeria 15, à Bâle.

■ Michel Fagadau, Pierre Franck, Jean-Claude Houdinière, Loïc Volard, se sont réunis pour former un nouveau cartel, « le Théâtre indépendant ». Ils proposent un abonnement de 88 francs pour quatre spectacles : « Bang », de Obaldia, en novembre, « Avron et Evrard », en décembre, à l'Atelier ; « Un tramway nommé Désir », de Tennessee Williams, en janvier 1975, à la Renaissance ; « la Folle de Chaillot », de Giraudoux, avec Edwige Feuillère, en mars 1975, à l'Athénée. Renseignements : 24, rue Caumartin. Tél. : 073-03-07 et 02-92.

■ ERRATUM. — Dans l'article d'André Chastel publié sous le titre « Les suavités calmes de Cologne » (dans « le Monde » du 30 juin-1er juillet, page 7), le nom de l'organisatrice de l'exposition des « Primitifs de Cologne » au département des peintures du Louvre a été déformé par une « coquille » malencontreuse. Il s'agit de Mme Nicole Reynaud (et non de Mgr N. Reynaud) qui est également l'auteur de l'introduction, du catalogue et du répertoire.



ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

Pleins feux sur Monica Vitti

Les metteurs en scène de Monica Vitti ont à leur disposition son long nez frémissant, sa bouche large et le regard trouble de ses grands yeux myopes si émouvants. Ils doivent penser qu'ils ne peuvent entrer en compétition avec Antonioni et disent adieu aux histoires de tristesse impalpable, à la douceur morbide de « l'Avventura » ou de « la Notte ». Le meilleur moyen pour eux est encore de faire jouer à Monica Vitti des films comiques.

Ainsi, « Les ordres sont les ordres », de Giraldi, montre le dur chemin d'une épouse soumise qui entend un petit sifflet puis une voix lui enjoignant non pas de bouter les Anglais hors de France, mais de pousser son mari dans l'eau ou de se livrer joyeusement à des amours de rencontre. Peu à peu, elle comprend que se libérer ne veut pas dire changer de maître. « A présent, je vais marcher sur mes propres jambes », dit-elle à la fin. Et on voit qu'à la suite d'un accident ses jambes sont plâtrées, ce qui ne l'empêche pas de traverser la rue en dehors des clous ; c'est un gag « signifiant ».

● Giraldi transforme la Vitti insatisfaite d'Antonioni en femme refoulée. Dans « Super-Témoin », il en fait une jardinière d'enfants effarouchée par le sexe. Elle tombe amoureuse d'un proxénète, l'épouse en prison et finit prostituée, car le pauvre, en retrouvant la liberté, ne trouve pas pour autant un travail honnête. Notre société rejette les repris de justice.

Le film vaut par ses dénonciations tranquilles de la loi du plus fort, des oppressions sociales et sexuelles, de l'hypocrisie d'un libéralisme clérical qui prône le moindre mal. Bellochio, par exemple, aurait pu en faire quelque chose de grandiose, de burlant. Giraldi se cantonne dans une caricature de mœurs finalement timide. Il se perd dans les mélanges de genres, s'enlise dans la mollesse.

● On se pose des questions sur cette mollesse, car elle est également le défaut du troisième film de Monica Vitti, « Une Tosca pas comme les autres », qui n'est pas de Giraldi mais de Luigi Magni. C'est la Tosca transformée en spectacle de cabaret, chantant, politique, avec anachronisme et apartés au public. Normalement, on devrait rire sans arrêt. Monica Vitti chante « Je suis née d'une mère phtysique ». Vittorio Gassman, Scarpia, serré dans un corset, roule ses yeux fardés comme dans un film de Schroeter, mais pour rire on se force. Les gags longuement annoncés s'étirent et se répètent. Sans doute Magni a-t-il voulu casser l'idéologie des mélodrames par l'humour. En fin de compte, il en a seulement perdu la « furia ».

Monica Vitti est aussi peu vraisemblable en Tosca passionnée qu'en jardinière d'enfants refoulée. Ses metteurs en scène pourraient utiliser sa présence de belle femme passive au regard perdu si émouvant. Quant à lui faire mener un film tambour battant, c'est une autre histoire.

COLETTE GODARD.

★ LES ORDRES SONT LES ORDRES (v. o.), Quintette, Balzac ; (v. f.), Gramont, Gaumont-Sud, Gaumont-Gambetta.

★ UNE TOSCA PAS COMME LES AUTRES (v. o.), Saint-Germain-Huchette.

★ SUPER-TÉMOIN (v.o.), Studio des Ursulines, Marbeuf ; (v. f.), Vendôme.

Festivals

La journée Aperghis à La Rochelle

La Rochelle. — Ouvertes par Stockhausen avec une *Musique d'automne* en quatre mouvements (« *Clouer un toit* », « *Briser du menu bois* », « *Battre du blé* », « *Feuillages et pluie* »), très étonnante dit-on, les Deuxièmes Rencontres internationales d'art contemporain de La Rochelle ont offert dimanche 30 juin à Georges Aperghis (1945) une chance que le jeune compositeur d'origine grecque a su saisir. Il craignait, et on craignait pour lui, cette journée consacrée à sa musique, qui risquait de faire apparaître une certaine monotonie de procédés, cette approche constante de la musique par le texte et l'action, indissolublement mêlés et enrobés de pastiches si obstinément présents qu'ils semblaient ancrés en lui comme une seconde nature.

A juste titre tout d'abord. Dans le jardin du ravissant hôtel de Fleuriau, l'un des bijoux du dix-huitième siècle rochelais, *la Tragique Histoire du nécromancien Hieronimo et de son miroir* (1971) laissait de marbre un public pourtant fort averti, mais pris à froid. Le texte rendu inintelligible par l'entrechoc de ses couches superposées, les marionnettes rudimentaires si inexpressives (ce qui est un comble pour des marionnettes) qu'on ne les regardait pas, la musique savoureuse, mais aux changements de sujet et d'expression si rapides qu'elle vous glissait dans les doigts, tout cela apparaissait comme une arlequin musical séduisant mais insaisissable, comme un kaléidoscope où les mouvements, les couleurs, les mots, s'effondrent sans cesse les uns sur les autres, comme les formes de quelque primitif cubiste.

Faut-il ou non comprendre le texte ? Est-ce lui qui fait écrire Aperghis ? est-ce lui qui déclenche « *cette action primordiale autour de laquelle la musique naît — qu'elle met en scène, qu'elle contredit*, — [est-ce lui] *qui suscite mille associations d'idées, sensations, références, réminiscences* », comme Aperghis l'a dit au cours de l'intéressante présentation de cette journée ? On pourrait le croire à voir le succès remporté ensuite par son *Oraison funèbre* (1971) qui reinte « *l'histoire d'un compositeur qui aurait suivi de trop près les conseils des manuels de composition* ». En s'accrochant désespérément à ce fil d'Ariane, on perçoit bien davantage en effet la subtilité de cette œuvre pleine de clins d'œil et de rires, d'une texture littéraire et musicale pourtant aussi serrée que dans *Hieronimo*, mais l'on garde un vague sentiment de culpabilité de faire un beau gâchis en ne comprenant pas le quart des intentions de l'auteur. Se croire intelligent parce qu'on a saisi quelques bouffonneries grosses comme la Lune, est-ce bien sage ?

La suite parut bien inquiétante ; dans quatre pièces et un escalier de l'hôtel de Fleuriau, Aperghis avait organisé un « parcours » en cinq tableaux, à la manière de *l'Alphabet* de *Liège* de Stockhausen : dans le premier, une mariée hurlait sans trêve pendant que son double accouchait dans les douleurs ; puis l'harmonie municipale répétait à intervalles réguliers une formule élémentaire à la demande d'un élégant amateur, désignant de sa canne la partition qui se déroulait dans les airs à travers toutes les pièces : « *Un peu de ceci, s'il vous plaît* » ; sur un haut podium ensuite se prodiguaient des acteurs, un chef d'orchestre battant dans le vide et un percussionniste donnant des coups de marteau assourdissants ; plus loin, deux hommes-orchestres jouaient frénétiquement sur une vingtaine d'instruments anciens à la fois ; enfin, un chœur d'enfants tirait la conclusion de ce charivari, où l'action l'emportait sur la musique comme dans les stands de la foire du Trône.

Le soir, au Palais des sports, après une *Pièce* pour un nombre illimité de percussionnistes, d'une très belle pâte aux mille sonorités tournoyantes, passant de la pluie fine à l'orage torrentiel, l'action semblait encore l'emporter sur la musique dans les *Sports et Rebondissements*, où un sextuor vocal et un groupe de cuivres rythmaient, commentaient ou exaltaient en termes épiques les actions sportives : course à pied, boxeur frappant consciencieusement son punching-ball, cycliste sur *home-trainer*, haltérophile, gymnaste multipliant les sauts périlleux. Mais au-delà du spectacle amusant, de la verve musicale, Aperghis ne restait-il pas l'habile illusionniste dont le talent s'épuise dans l'effet inattendu ? Ne continuait-il pas avec ses œuvres nouvelles à tourner dans un cercle de références, fussent-elles ténues, que l'on pouvait saluer au passage : Stockhausen et le Pousseur de *Votre Faust* (dans *Parcours*), Satie, Kagel, voire Bob Wilson (dans *Sports et Rebondissements*) ?

***

Mais, en le forçant à réaliser toute une journée, à composer de nouvelles œuvres, La Rochelle l'a peut-être amené à dépasser ses dilemmes, à « *régler ses comptes avec le passé* », selon son expression, si l'on en croit son étonnante *De la nature de l'eau*, composée sur des textes de Léonard de Vinci. Car ici peu importe l'impulsion première — ces textes qui ont mis en branle sa sensibilité frémissante et compliquée et dont on ne comprend rien, — peu importe l'action, ces jeux de Roméo et de Juliette, « *la femme changée en goutte d'eau* », référence qui fixe l'action, mais n'enchaîne pas la musique. Et celle-ci (pour sextuor vocal et piano), où s'entrelacent les mots des deux acteurs, est d'une pureté merveilleuse. Comme une symphonie vocale, riche, pittoresque et profonde, comme *la Bataille de Marignan*, de Clément Janequin, sans que jamais cette fois l'emprise du pastiche vienne en déflorer le charme. Un nouvel Aperghis, fidèle à ce qui est le meilleur en lui, est peut-être né ce soir.

Ajoutons qu'il était admirablement servi par une troupe de chanteurs, acteurs et musiciens de premier ordre, que l'on ne peut dissocier dans l'éloge, sous la direction de Jacques Mercier et Daniel Chabrun. Citons du moins la rayonnante Edith Scob.

JACQUES LONCHAMPT.

M. MICHEL GUY ET L'OPÉRA

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — Après avoir évoqué sa conception et son action aux affaires culturelles (« le Monde » du 28 juin), M. Michel Guy a fait une déclaration au journal « Sud-Ouest », dans laquelle il a évoqué le problème des festivals régionaux au lendemain de l'inauguration du Festival d'art contemporain de La Rochelle.

A la question : « Quel avenir peut-on espérer pour les trois festivals de Charente-Maritime (Saintes, Royan, La Rochelle) ? » le secrétaire d'État aux affaires culturelles a déclaré : « Ces trois festivals forment un ensemble cohérent, et je voudrais leur donner un renom national. Ce que je veux, c'est que leurs principaux spectacles soient donnés durant un mois dans les villes de la région. Les collectivités locales nous aideront certainement dans ce domaine. D'ailleurs, cette politique sera exercée pour tous les festivals français, mais nous donnerons une priorité aux villes qui auront elles-mêmes décidé de faire un effort. »

Il a également évoqué le problème de l'opéra. « La télévision devra retransmettre, a-t-il dit, un nombre considérable de spectacles d'opéra. » (1) Mais il devait préciser : « Je ne souhaite pas la mort des opéras de province, mais je veux que leur qualité s'améliore. »

(1) Cela répond précisément aux vœux de M. Pierre Vozlinski, délégué du président-directeur général de l'O.R.T.F. pour la musique (« le Monde » du 30 juin - 1er juillet).

L'ORCHESTRE DE LOS ANGELES AU MARAIS

Le public du festival du Marais porte une lourde responsabilité. Il boude des soirées rares, des exécutions superbes, de véritables découvertes. Mais il accourt dès que le programme propose un itinéraire rassurant, comme celui de l'Orchestre de chambre de Los Angeles, samedi, à l'église Saint-Nicolas-des-Champs. Pourquoi s'étonner ensuite que les responsables artistiques n'innovent qu'avec prudence ? Et comment leur en vouloir lorsqu'ils succomberont une fois pour toutes à la facilité ?

Ancien second violon du London Symphony Orchestra, ancien élève de Pierre Monteux pour la direction d'orchestre et, jusqu'en 1971, principal collaborateur du musicologue à scandales Thurston Dart, Neville Marriner ne passe pas d'ordinaire pour un conservateur. Il a signé un étonnant, un admirable enregistrement des *Concertos brandebourgeois* avec l'Academy-of-St-Martin-in-the-Field (dont il est le fondateur). Il a fait preuve d'une désinvolture raisonnée envers la tradition mozartienne. Il est de ceux qui vous réservent des surprises.

Même sous sa direction cependant, l'Orchestre de chambre de Los Angeles ressemble à quelques autres, parmi les meilleurs : virtuosité individuelle ; équilibre de l'ensemble ; phrasé soigné ; nuances tranchées et toujours opportunes ; expression ; dynamisme ; des tempos souples, guidés par la fantaisie, dans Haydn (*Symphonie n° 43*) et dans Mozart (*Divertimento K. 247*) ; un staccato acide et plein d'humour dans le concerto de chambre *Dumbarton Oaks* de Stravinski. Mais lorsque les solistes sont en vedette (dans l'*Introduction et variations pour clarinette et orchestre* de Rossini ou dans le *Concerto pour deux violoncelles* de Vivaldi) l'orchestre perd de son mordant et joue les comparses. Une remarque, enfin : d'aussi excellents exécutants ne devraient pas se permettre le moindre écart de justesse.

ANNE REY.

■ Le Festival d'Occitanie se partage entre Montauban et Moissac jusqu'au 7 juillet. Des débats publics seront organisés et des représentations gratuites seront données. Renseignements : Bureau du festival, 30, rue de la Banque, 82000 Montauban. Tél. : 63-06-67.

■ Le conseil supérieur de la Biennale de Venise a élu Luca Ronconi directeur du secteur théâtre et musique, Giacomo Gambetti directeur pour le cinéma et la télévision, Vittorio Gregoretti directeur des arts.

■ Devant le succès remporté par « la Joconde » à Moscou (6 000 visiteurs par jour), l'exposition est prolongée de vingt jours.

En bref

Danse

Jeunes chorégraphes 1974

Ils sont jeunes et ils ont du talent. Ils ont besoin de s'exprimer, de créer. Ils se sont groupés en une Association de jeunes artistes chorégraphes (AJAC) et présentent, chaque année, un spectacle de danse.

Au cours du sixième programme, du 2 au 11 juillet, Jean-Marc Torres présente *Comme ça*, un ballet plein d'esprit, sur une partition originale de Manuel Varela pour piano, orgue, guitare, percussions. Jean-Luc Chirpaz et Marie-Claire Carrié dansent un pas de deux de Jean-Pierre du Villard sur une musique des Strauss et de Ligeti *(Dun Tals)*. *Les Fillettes* de Serge Keuten, sur une idée d'Arrabal, utilise alternativement des danseurs et des comédiens (musique originale de Gérard Perotin). Le jeune Sud-Américain Jerman Silva a utilisé sans discrimination la danse classique, la danse moderne et le collage musical pour composer *Ciertas Cosas y a lo Lejos*. Enfin Luis Rutto crée avec Stéphanie White *Un océano*, *Dos Pupilas* sur une musique de Chostakovitch.

★ Théâtre des Variétés, 18 h.

Galeries

Sonnery

La peinture de Lawrence Sonnery se livre du premier coup. Les représentations précises de la réalité, presque de l'hyperréalité, où aucun détail, fût-ce le plus infime, n'est négligé, capturent le regard et, avouons-le, lui font plaisir. On pense un peu à Rohner devant ces objets reproduits dans des décors réduits à l'essentiel, quelques lignes, absolument déshumanisés, et parfois à l'arrière-plan s'éloignent des bâtiments qui semblent éternellement inhabités. Lawrence Sonnery est une toute jeune Lyonnaise qui a été éblouie par la pauvre richesse des marchés mexicains. Pastèques, mandarines, crabes, poissons, coquillages, sont parfois visités par des abeilles ou des mouches, dont les ailes sont reproduites dans leurs moindres nervures. Il y a aussi des nénuphars, les galets du Rhône. Mais le peintre a-t-il vraiment, comme il l'a cherché, découvert « *le cœur caché des choses, dans le silence* » ? — J.-M. D.

★ Galerie de Paris, 14, place François-Ier. Jusqu'au 12 juillet.

Musique

Académie d'été à Nice

L'Académie internationale d'été de Nice ouvre ses portes ce lundi 1er juillet au conservatoire de la ville Paradiso.

Parmi les professeurs qui enseignent cette année à l'académie : les chefs d'orchestre Pierre Dervaux et Fernand Quattrocchi, le compositeur Tony Aubin, les pianistes Pierre Sancan, Gabriel Tacchino, Jeanne-Marie Darré, le guitariste Alexandre Lagoya, l'organiste Pierre Cochereau, les violonistes Léonide Kogan, venu spécialement de Moscou, Christian Ferras, le violoncelliste Pierre Tortelier, les flûtistes Maxence Larrieu et Jean-Pierre Rampal, la cantatrice Mady Mesplé. Les cours de mise en scène sont assurés par Georges Hirsch, ceux de danse par Lycette Darsonval et ceux d'art dramatique par Robert Manuel et Tony Jacquet.

Variétés

Pourquoi pas Brecht ?

Un comédien (Alain Mergnat), une comédienne (Brigitte Pillot), et des chansons de Brecht mises en musique par Kurt Weill, accompagnées au piano par Jean-Marie Senia. Des textes qui s'enchaînent, s'entrecroisent, reviennent. Ce n'est pas un cabaret Brecht. Alain Mergnat et Brigitte Pillot ne cherchent pas à suivre des modèles : ils se servent de Brecht pour raconter leur condition d'homme et de femme, et pour faire un spectacle. — C. G.

★ Théâtre Mouffetard, 20 h. 30, jusqu'au 12 juillet.

LETTRES

MORT DE L'ÉCRIVAIN PORTUGAIS FERREIRA DE CASTRO

Nous apprenons la mort de l'écrivain portugais José Maria Ferreira de Castro, survenue le 30 juin à Porto. Il était âgé de soixante-quinze ans.

Issu d'une famille pauvre du nord du Portugal, Ferreira de Castro avait émigré très tôt au Brésil. Dès l'âge de douze ans, il connaît Belem, l'aventure amazonienne, la vie de brousse et l'esclavage des « seringueros ».

En 1919, il rentre au Portugal et tente de vivre de sa plume : il fonde la revue l'Heure, *collabore à différents journaux, dont* Seculo *et* ABC, *dirige un hebdomadaire et publie successivement un recueil de nouvelles,* Mas *(1922), et plusieurs romans :* le Succès facile, Sang noir *(1923),* le Pèlerin du Nouveau Monde *(1926),* le Vol dans les ténèbres *(1927). Enfin, en 1928,* les Emigrants *inaugurent la période réaliste et sociale de l'écrivain.*

Avant Steinbeck et Hemingway, Ferreira de Castro aura tenté d'identifier la littérature à de graves problèmes sociaux. Ce qui est confirmé deux ans plus tard avec son chef-d'œuvre, Forêt vierge. *Publié en 1930 et traduit en français en 1938 par Blaise Cendrars, ce livre connaîtra une notoriété immense.*

Après avoir écrit plusieurs romans inspirés de sa région natale, dont Eternité, Terre froide, la Laine et la Neige, *Ferreira de Castro entreprend de voyager. Il publiera des reportages,* Petits mondes, vieilles civilisations *(1937) avant, en 1944, son* Tour du monde.

Ayant abandonné définitivement le journalisme en signe de protestation contre la censure de la presse lusitanienne, Ferreira de Castro continuera à publier des romans dont l'exotisme pouvait parfois dater, comme ce Mourir peut-être *publié en français en 1970 et qui lui valut le Grand Aigle d'or du Festival du livre de Nice cette année-là*

ÉCHECS

La soixante-cinquième case

(Suite de la première page.)

Dans un jeu dont les règles sont, ô combien, précises, la technique et la théorie explorées depuis des générations, la science encyclopédique, qu'est-ce qui fait le génie ? On ne le sait pas. Des dizaines, des centaines de coups brillants sont refusés par l'analyse, lorsque un jour survient un Tahl, un Fischer, et la théorie perd ses droits. Les échecs alors ce n'est pas « comme la vie », c'est la vie, l'imprévisible, l'imprévu, le cataclysme qui dérange, la soudaineté d'une attaque imparable.

Pour la France un combat inégal

U.R.S.S.-Yougoslavie, au dernier jour des Jeux : cinquante spectateurs à Nice. Combien en aurait-on comptés à Moscou ou à Belgrade ? La réponse ne tient pas du miracle, elle découle des chiffres : U.R.S.S., plus de 4 millions de licenciés, 1,7 % de la population ; Yougoslavie, 25 000 licenciés, 1 pour 1 000 de la population ; France, 7 000 licenciés, 1 pour 10 000 de la population. Là comme ailleurs, les statistiques sont souveraines : on doit s'attendre à trouver cinq cents fois moins de grands maîtres en France qu'en Union soviétique.

Cinq cents fois, oui certes, puisque zéro est moins cinq cents fois plus petit que trente ! Sommes-nous donc allergiques aux échecs ? Non, puisque, à Nice, la France, en se classant à la vingt-huitième place, obtient son meilleur résultat depuis 1966, efface l'humiliation de la quarante-huitième place de 1970, de la quarante-quatrième de 1968. Non, puisque, lorsqu'on interroge Seret, le jeune Français qui, sur le troisième échiquier, obtint les meilleurs résultats (neuf parties gagnées, sept nulles, sur dix-neuf disputées), il souligne volontiers que les caractéristiques élitistes de l'instruction publique secondaire ou supérieure, en France, nuisent à la pratique d'un sport aussi complexe que les échecs. Pour un centralien comme lui, qui trouve la force d'apprendre, combien, parmi nos jeunes et brillants universitaires, combien de Fischer assassinés !

Un jeu ? Non, un sport

Un sport, le mot est lâché, celui qui réveille la controverse. On sourit des maîtres ès sport d'U.R.S.S. penchés sur seize pièces de bois. On est moins tenté de se moquer lorsqu'on sait qu'une partie dure cinq heures pour les premiers quarante coups, et que la victoire revient toujours à celui qui s'est adjoint, à une culture et à une science solides, une robustesse physique à toute épreuve. Seret, si vous voulez acquérir le titre de grand maître qui vous attend au détour d'un prochain tournoi, il faudra abandonner vos Gauloises bleues ! Imagine-t-on Eddy Merckx fumant la pipe dans les Alpes ou Cruijff vidant un verre de schnaps à la mi-temps d'un match de football ?

Robert Fischer contre lui-même

Les pendules sont arrêtées. Les échiquiers sont rentrés. A Nice, depuis quarante-huit heures, en vérité, il n'était plus beaucoup question des Jeux mais du futur championnat du monde. Robert — alias Bobby — Fischer, le grand absent de cette rencontre « au sommet », fait des siennes. Comme Mecking, le Brésilien, ou Larsen, le Danois, Fischer a le complexe de l'U.R.S.S. Il redoute la marée inépuisable des grands maîtres soviétiques. Avant-hier Tahl, hier Spassky, aujourd'hui Karpov. L'hydre a mille têtes, et Fischer n'a qu'une épée. Quelle tentation pour lui et pour d'autres isolés de se refuser au combat, de susciter, comme on le murmurait à Nice, une Fédération internationale dissidente ! L'éviction de la Rhodésie et de l'Afrique du Sud a-t-elle à ce point choqué l'adventiste du septième jour Robert Fischer qu'il refuse les prochains combats ? On ne veut pas encore le croire, on se refuse à l'envisager, car, franchement, si l'on supporte volontiers qu'il y ait deux champions du monde de boxe dans la même catégorie, la raison pure et la raison pratique refuseraient deux champions du monde d'échecs.

JACQUES SAUVAGEOT.

CLASSEMENT DES XXIe JEUX ÉCHIQUÉENS

GROUPE A

1. U.R.S.S., 46 pts (médaille d'or) ; 2. Yougoslavie, 37,5 (médaille d'argent) ; 3. États-Unis, 36,5 (médaille de bronze) ; 4. Bulgarie, 36,5 ; 5. Pays-Bas, 35,5 ; 6. Hongrie, 35 ; 7. R.F.A., 32 ; 8. Tchécoslovaquie, 29,5, Roumanie, 29,5 ; 10. Angleterre, 36 ; 11. Espagne, 25,5 ; 12. Philippines, 25,5 ; 13. Suède, 25 ; 14. Argentine, 23,5 ; 15. Finlande, 22,5 ; 16. Pays de Galles, 14,5.

GROUPE B

17. Israël, 40,5 ; 18. Autriche, 35,5 ; 19. Italie, 38 ; 20. Colombie, 32,5 ; 21. Pologne, 32, Norvège, 32, Islande, 32 ; 24. Danemark, 31, Cuba, 31, Canada, 31 ; 27. Suisse, 29 ; 28. France, 27 ; 29. Écosse, 25,5 ; 30. Belgique, 23 ; 31. Portugal, 18,5 ; 32. Tunisie, 17,5.

L'Australie remporte le groupe C devant l'Iran, et le Pakistan remporte le groupe D.

● LE CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ÉCHECS, présidé par le docteur Max Euwe, a procédé, à Nice, à l'élection du comité central, dont voici la composition : MM. Brachemi (Algérie), Helmes (Finlande), Heras (Espagne), Littorin (Suède), Matsumoto (Japon), Reiber (Allemagne fédérale), Soria (Argentine) et Tudela (Venezuela).

● Une « simultanée monstre » sera donnée le mardi 2 juillet, à 19 h. 30, dans les salons de l'hôtel Hilton, par les grands maîtres soviétiques Karpov, Tal, Spassky et Kortchnoï.

Inscriptions (30 F) auprès de M. Sol (ALE. 22-78).

RELIGION

QUARANTE MILLE JOCISTES A LA PORTE DE VERSAILLES

La classe ouvrière d'abord

Réunis au Parc des expositions, à la porte de Versailles, depuis samedi matin, près de quarante mille jeunes du monde ouvrier participent à « Objectif 74 », grand rassemblement organisé par la Jeunesse ouvrière chrétienne (J.O.C.-J.O.C.F.), qui prend fin ce lundi soir. Fête populaire, jeux scéniques, forum permanent, cette réunion de masse est un « temps fort » dans la vie du mouvement — le dernier rassemblement analogue remonte à 1967 — qui voulait manifester non seulement la force et le dynamisme de la jeunesse ouvrière, mais également son unité dans la diversité.

« 1-2-3-4-5 : J ! 1-2-3-4-5 : O ! 1-2-3-4-5 : C ! 1-2-3-4-5 : J-O-C ! » L'incantation lancée à la sortie du Parc des expositions par une bande de jeunes chevelus, poings levés au ciel et banderoles au vent, n'a pas passé inaperçue des flâneurs du week-end. Curiosité, sourires indulgents, puis une vieille dame qui chuchote à sa voisine : *« Ah ! cette jeunesse ! Tous des communistes ! »*

Si elle s'était trouvée deux heures auparavant dans la « grande nef », où se tenait la séance d'ouverture d'Objectif 74, cette dame aurait dû attendre longtemps pour être détrompée. Car, c'est seulement à la fin d'une longue litanie de griefs contre les conditions de la vie ouvrière — travail inhumain, cadences infernales, longs horaires, manque d'hygiène et de sécurité, licenciements, chômage, bas salaires, scolarité réservée à l'élite, discrimination contre les travailleurs immigrés, emprise du système capitaliste par les firmes multinationales — et après l'évocation des souffrances des travailleurs au Chili, au Brésil, en Afrique australe, au Proche-Orient, en Asie, en Inde et dans les dictatures européennes de Grèce et d'Espagne (aucune mention des régimes totalitaires de l'Est), que fut prononcé, pour la première fois, le mot chrétien.

C'était dans la phrase : *« A travers notre libération, la Jeunesse ouvrière chrétienne croit que c'est Jésus-Christ qui est à l'œuvre »*, phrase qui souleva immédiatement une tempête d'applaudissements montrant qu'en 1974 la J.O.C. reste fidèle à une histoire qui aura bientôt cinquante ans. C'est une double fidélité au monde ouvrier ; fidélité à Jésus-Christ.

Mouvement d'éducation politique ou mouvement apostolique ? Vieille querelle. Si l'accent est mis tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre, selon les époques et les circonstances, les deux vont de pair. *« C'est dans l'action pour changer leurs conditions de vie que les jeunes travailleurs se transforment, se convertissent, et peuvent découvrir que Jésus-Christ est déjà en eux »*, déclare M. Jean-Marc Boissard, président de la J.O.C. ; tandis que pour son homologue à la branche féminine, Mlle Huguette Delaune, *« c'est par notre enracinement dans la classe ouvrière que nous pourrons nous mettre à la recherche de Jésus-Christ »*.

On assiste cependant à une politisation constante de la J.O.C. Elle a été un des rares mouvements catholiques à prendre position publiquement lors de la campagne présidentielle et, depuis plus d'un an, elle se voit sollicitée toujours davantage par les partis politiques. Les responsables des deux mouvements affirment que les jocistes doivent s'engager dans la lutte des classes, et Mlle Delaune ajoute : *« Nous agissons d'abord parce que nous sommes de la classe ouvrière et non parce que nous sommes chrétiens. »* Il n'est pas rare, du reste, pour des jeunes du monde ouvrier, d'appartenir à la fois au parti communiste et à la J.O.C.

La JOC de M. le curé n'est plus

Le rassemblement a fourni de nombreux exemples de cette conscience politique accrue. On a vu des catégories de travailleurs isolés (apprentis, employées de maison) ou généralement peu politisés (travailleurs immigrés, handicapés physiques) se retrouver, se concerter, et découvrir, souvent avec émerveillement, une solidarité et une force collective insoupçonnées jusqu'alors. On a vu des adolescents scolarisés (qui représentaient une bonne moitié des participants) se préoccuper de l'enseignement qu'ils reçoivent — qu'ils jugent souvent inadapté à leurs besoins, fondé sur un système sélectif injuste, coûteux pour des familles modestes — même si leurs « analyses politiques » ne dépassaient pas toujours des slogans tels que *« Fontanet-on-l'a-eu, Haby-on-l'aura ! »*. Il est à noter que l'école est devenue l'un des terrains d'action préférés de la JOC, qui a dépassé depuis longtemps le cadre étroit de la paroisse.

L'originalité de ce rassemblement par rapport aux précédents meetings aura été justement de souligner la diversité des milieux touchés par le mouvement : monde scolaire jusqu'au niveau supérieur, petites et grandes entreprises, armée — et notamment les catégories qui s'expriment d'habitude le moins : handicapés, employées de maison, chômeurs, immigrés... Il s'agissait aussi d'exprimer l'unité recherchée à travers cette diversité. C'est pourquoi les travaux des différents carrefours par catégories se retrouvent dans les « sept grands objectifs » définis par la JOC : gratuité de l'enseignement, droit au travail, semaine de 40 heures, cinquième semaine de congés payés, des équipements collectifs généralisés, des salaires décents et l'égalité des chances devant l'instruction.

Une enquête sur les conditions de travail des jeunes ouvriers menée l'année dernière et en cours de dépouillement montre que ces objectifs sont loin d'être atteints : 94 % des jeunes travailleurs, par exemple, dépassent les 40 heures de travail hebdomadaire, un sur cinq perçoit un salaire inférieur au SMIC (au 1er février 1973), un sur six souffre dans son travail du froid, de la chaleur, du bruit ou de la saleté, etc. Les responsables sont décidés à donner une suite concrète aux constatations faites lors du rassemblement. En ce qui concerne la gratuité de l'enseignement, pour ne prendre que cet exemple, une proposition de loi sera rédigée par la JOC et soumise aux différents partis politiques.

Les options plus nettement politiques adoptées par la JOC, enfin, l'ont amenée à prendre ses distances d'abord avec d'autres mouvements de jeunesse catholiques (notamment la JEC), mais aussi avec une certaine Eglise officielle, dont la sollicitude se faisait parfois pesante. Partie intégrante du mouvement ouvrier, reconnue et respectée par les autres organisations politiques, la JOC veut toujours « construire l'Eglise en jeunesse ouvrière » selon son jargon, mais à sa manière, et sans jamais oublier sa première solidarité : la classe ouvrière.

Les évêques, dont plusieurs, parmi lesquels le cardinal Marty, étaient discrètement présents au rassemblement, non loin des représentants de la C.G.T., de la C.F.D.T. et des partis communiste et socialiste, en ont pris leur parti — d'autant que la JOC est souvent leur seul contact avec le monde ouvrier. De plus en plus, les jeunes qui viennent à la JOC ne sont pas d'origine chrétienne : soit qu'ils soient issus d'un milieu déchristianisé, soit qu'ils aient une autre foi, comme les travailleurs immigrés de religion musulmane. *« C'est un virage important*, affirme Mgr Bossuyt, récemment chargé de la Mission de France, qui s'occupe également de la J.O.C.F. *Grâce à la JOC, l'Eglise montre un nouveau visage accueillant au monde ouvrier — mais ce n'est plus la JOC de M. le curé. »*

ALAIN WOODROW.

LA PRESSE HEBDOMADAIRE ET LA MORT DU CARDINAL DANIÉLOU

Dans *la France catholique*, Luc Baresta, rédacteur en chef, évoque la mort du cardinal Daniélou et souscrit aux communiqués de plusieurs jésuites français, professeurs à l'université pontificale grégorienne de Rome, publié dans *le Monde* du 26 juin. Puis, citant longuement l'article du Père Tilliette (S.J.), paru dans *le Figaro* du 16 juin, il en reprend la conclusion :

« Quand le cardinal Daniélou s'est affaissé, pendant ces quelques minutes ou secondes où le monde entier chavire dans la vision panoramique des agonisants qui précède le chant raisonnable des anges, il n'a pas pu ne pas ressentir au tréfonds l'étouffante angoisse de sa situation ; l'amertume du suprême abandon a reflué à son cœur exténué. Oui, les pauvres morts ont de grandes douleurs. Nous, ses frères, nous voulons penser que, dans une ultime lueur, le Père Daniélou, mourant comme un personnage de Bernanos, a cru à la fidélité du souvenir, et qu'il en a été consolé. »

D'autre part, dans un post-scriptum ajouté à son éditorial de *Témoignage chrétien*, Claude Gault, rédacteur en chef, écrit :

« Une lettre, une seule, dans le courrier : « Pourquoi ne parlez-vous pas de l'affaire Daniélou ? » Faut-il le faire ? Sur l' « affaire » elle-même, nous ne savons rien de plus que chacun de vous, et nous avons peu de goût pour ce genre d'enquête. Un cardinal est mort dans des conditions mystérieuses, et peut-être misérables. Avant sa mort, nous avons combattu ses idées, sa conception de l'Eglise. Nous n'avons pas jugé l'homme, et nous ne le ferons pas maintenant. Pour l'Eglise, l'événement de la semaine, ce n'est pas l'affaire Daniélou, ce sont les quarante mille jocistes à Paris, car ceux-ci nous intéressent beaucoup plus que celle-là. »

Selon *Valeurs actuelles*, le cardinal Marty n'aurait pas fait droit à M. Pierre Debray qui, au nom des Silencieux de l'Eglise, avait demandé que les évêques se concertent afin de constituer une commission d'enquête sur la mort du cardinal (*le Monde* du 20 juin). *« Ne pouvant accepter votre requête*, lui aurait écrit l'archevêque de Paris, *je ne vois pas l'utilité d'une rencontre* (1). »

L'auteur de l'article, Patrice de Plumkett, écrit notamment :

« Reste l'impression de malaise née de l'événement. Les fidèles du cardinal s'en libèrent en assurant :

» — Le père Daniélou avait toujours été fasciné par les milieux parallèles. Derrière l'intellectuel, il y avait un « fou de Dieu » qui devait, un jour ou l'autre, se mettre dans un mauvais cas. (...)

» Ils ajoutent :

» — A part nous, tout le monde tire avantage de ce faux scandale. Et tout le monde craint les contrecoups de la vérité. Quelle qu'elle soit. »

(1) N.D.L.R. — Il semble que, s'agissant d'un cardinal, la « commission d'enquête » demandée par M. Debray devrait recevoir l'aval du pape et que Mgr Marty n'a pas pouvoir d'en décider la création.

● *Paul VI a consacré sept évêques*, le dimanche 30 juin, au cours d'une célébration dans la basilique Saint-Pierre qui marquait le onzième anniversaire de son pontificat. Le pape a rappelé aux nouveaux évêques — NN.SS. Gabriel Montalvo (Colombie), Angelo Acerbi et Nicola Rotunno (Italie), John Mackey (Nouvelle-Zélande), Tsinda Hata M'Sanda (Zaïre), Andrzej Deskur (Pologne) et Thomas Natha (Laos) — qu'ils sont des *« symboles de l'unité et de la catholicité de l'Eglise »*.

SCIENCES

Responsable des équipes qui réalisèrent la première bombe atomique

L'INGÉNIEUR AMÉRICAIN VANNEVAR BUSH EST MORT

Vannevar Bush, l'ingénieur américain qui joua l'un des premiers rôles dans la mise au point d'armes nouvelles pendant la seconde guerre mondiale et qui dirigea, notamment, les équipes chargées de réaliser la première bombe atomique américaine, est mort le vendredi 28 juin, à Belmont (Massachusetts), à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

[Né à Everett, dans le Massachusetts, Vannevar Bush obtint son diplôme d'ingénieur au Massachusetts Institute of Technology (MIT) en 1916. Après avoir travaillé sur la détection sous-marine, pour la marine américaine, en 1917-1918, il enseigna l'électricité au MIT jusqu'à la guerre et réalisa les premières machines analytiques, ancêtres des calculateurs.

En 1940, il devint président du Comité de recherches pour la défense nationale puis, de 1941 à 1946, il dirigea l'Office de recherche scientifique et de développement. C'est à ce titre qu'il eut sous sa responsabilité jusqu'à trente mille personnes travaillant sur les radars, des véhicules amphibies et, finalement, la bombe atomique.

C'est lui qui persuada le président Franklin Roosevelt de développer des technologies militaires nouvelles et qui expliqua à Harry Truman, après la mort de Roosevelt, la puissance de la bombe.]

LES PRIX 1974 DE LA SOCIÉTÉ ASTRONOMIQUE DE FRANCE

La Société astronomique de France a décerné un certain nombre de prix et de médailles à différents astronomes amateurs ou professionnels :

— Le prix Janssen, qui récompense des travaux astronomiques de haute qualité, a été attribué au professeur Walter Fricke, directeur de l'Astronomischen Rechen-Instituts à Heidelberg (Allemagne fédérale). Le professeur Fricke est un des spécialistes mondiaux des catalogues des étoiles fondamentales ;

— Le prix des Dames, à M. Jacques Ferret, astronome amateur, qui œuvre à la rénovation de l'observatoire de Juvisy ;

— Le prix Henry-Rey à un autre astronome amateur, M. Mattei Alecssen ;

— Le prix Dorothea Klumpke-Isaac Roberts, destiné à encourager l'étude des nébuleuses étendues et diffuses, à MM. Alphonse et Gérard Florsch, respectivement astronome professionnel à l'observatoire de Strasbourg et astronome amateur à Sarreguemines ;

— La médaille commémorative de la société à M. Gérard Oudenot ; la plaquette du centenaire de Camille Flammarion à M. Joseph Leclerc, auteur de plusieurs films astronomiques et conservateur de la cinémathèque de la société ;

— Le prix G. Bidault de l'Isle à M. Robert Planet, qui a réalisé un télescope de 260 millimètres d'ouverture, à Feillens (Ain) ;

— Le prix Marius-Jacquemetton au jeune technicien astronome de l'observatoire de Meudon, M. Pierre Kuhler, auteur de nombreux articles et de deux ouvrages de vulgarisation ;

— Le prix Marcel Moye à un membre de la société ayant moins de vingt-cinq ans et ayant réalisé les meilleures observations, M. Joseph Remis ;

— Le prix Girard à M. Jean Funel, animateur d'un club d'astronomie à Vélizy et président de la commission des instruments de la Société astronomique de France ;

— La médaille du Soixantenaire à MM. Henri Boissier, Robert Martin, Joseph Lagrifoul, Henry Legrand et Louis Landre, membres de la société depuis soixante ans.

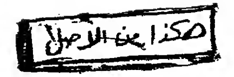
LES PRIX DE L'ACADÉMIE A TROIS CHERCHEURS FRANÇAIS

L'Académie des sciences a décerné trois de ses prix :

● Le grand prix des sciences mathématiques et physiques (30 000 F) à M. André Martin, physicien des hautes énergies, pour ses travaux sur les interactions fortes entre particules, qu'il mène au Conseil européen pour la recherche nucléaire (CERN) à Genève ;

● Le prix Alexandre-Joannidès (30 000 F) à M. Jean Robieux, directeur du service de recherches de base des laboratoires de la Compagnie générale d'électricité à Marcoussis. M. Robieux a notamment contribué à la mise au point des lasers de grande puissance qui ont permis, en 1969, de réaliser la fusion d'atomes légers au centre de Limeil, et qui servent aujourd'hui aux premières expériences de fusion thermonucléaire par implosion (« le Monde » du 26 juin 1974) ;

● Le prix Lamb (25 000 F) à M. Robert Dautray, directeur scientifique des applications militaires au Commissariat à l'énergie atomique. M. Dautray a fait partie de l'équipe chargée de réaliser les premiers réacteurs nucléaires des sous-marins français, puis a été chargé de la régulation de l'usine de séparation isotopique de Pierrelatte et du projet de réacteur à haut flux de Grenoble.



Le Monde
LA STAMPA
THE TIMES
DIE WELT

EUROPE
EUROPA

La leçon du football

AH ! Le football ! En ce début d'été, il n'y en a que pour lui ! Partout les menaces de crise sont en train de s'amonceler, mais n'importe où que l'on se trouve on n'entend parler que de la Coupe du monde. Nul besoin d'aller à Munich : le petit écran se charge de propager partout cette fièvre du ballon rond, cette allégresse populaire qui gagne jusqu'à ceux qui n'entendent rien au sport.

Après tout, on aurait tort de s'en étonner. « Panem et circenses », ce programme est de vieille tradition. Or, aujourd'hui, notre pain quotidien, à mesure que l'inflation rogne le pouvoir d'achat, nous constatons qu'il est plus difficile d'arriver à le gagner. L'impression se répand qu'aucun gouvernement n'est en mesure de résoudre nos problèmes, qu'il s'agisse des gouvernements en selle ou de ceux qui les remplaceraient si leurs adversaires réussissaient à les déloger. Comme la situation risque de devenir pire à l'automne — la bonne époque pour les revendications salariales — et qu'il n'y a donc pas beaucoup d'espoirs à caresser côté pain, rabattons-nous donc sur les jeux...

La Coupe du monde, quelle aubaine ! C'est la compétition la plus populaire, la reine des jeux du cirque. Il serait même opportun de se demander pourquoi. Certes l'importance de l'enjeu explique l'enthousiasme qu'elle suscite. Remporter le titre de champion du monde, c'est quelque chose qui compte ! Il y a aussi la beauté du spectacle, bien sûr. Mais la liesse populaire ne vient-elle pas surtout de ce qu'une compétition internationale, c'est une occasion unique de se défouler, de laisser s'exprimer librement des passions chauvines ? Il est tellement satisfaisant de pouvoir applaudir à tout rompre, de pousser des cris d'encouragement de passer, piqué sur le bord de son siège, des affres de l'angoisse à la béatitude du triomphe tout en sachant que l'on est en train de vibrer pour une noble cause : la victoire finale !

De tout cela, les Européens ont peut-être une leçon à tirer. Les lamentations qui sont proférées sur le triste état dans lequel est tombée la C.E.E. commencent à tourner au cliché. Bien sûr, il y a des divergences dans la Communauté, de réelles divergences, mais elles ne seront pas dissipées par des exercices de style. Avec tous les espoirs de progrès économiques et sociaux que porte la C.E.E., il n'est évidemment pas question de comparer l'arène communautaire à celle où se déroule un grand match international, mais, à Bruxelles, on aurait intérêt à s'inspirer de l'enseignement découlant de la Coupe du monde.

La Communauté n'a jamais déployé beaucoup d'adresse pour soigner sa publicité, et c'est une des raisons pour lesquelles elle n'a pas la réputation qu'elle souhaiterait ni même celle qu'elle mérite. Or l'Europe a besoin de la sympathie et du soutien populaires pour pouvoir progresser. S'ils lui font défaut, c'est beaucoup à cause de l'indifférence témoignée par le conseil des ministres à l'égard de son image de marque.

Le jour où la Communauté songera sérieusement à se faire valoir, elle répudiera les pratiques par lesquelles elle laisse filtrer les informations qui la concernent, sous-entendus, fuites, vérités parcellaires, et elle veillera à ce que soit désigné un ministre idoine qui accomplira la besogne que n'importe quel gouvernement national juge indispensable pour sa propre réussite. L'Europe ne parviendra peut-être jamais à soulever le même enthousiasme que la Coupe du monde. Qu'elle apprenne au moins à exciter les esprits !

DAVID SPANIER
(The Times)

UNE INTERVIEW DU NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

« Sécurité de l'emploi et sécurité des revenus deux exigences complémentaires et prioritaires »

NOUS DÉCLARE M. FRANCIS BLANCHARD

LA cinquième session de la Conférence internationale du travail s'est achevée le 26 juin, à Genève. La protection des travailleurs immigrants était l'un des points importants de l'ordre du jour. Les participants ont également préparé une offensive mondiale contre le cancer professionnel, traité des congés payés éducateurs, examiné un rapport sur l' « apartheid » en Afrique du Sud, etc.

Le nouveau directeur général du Bureau international du travail (B.I.T.), M. Francis Blanchard, a répondu aux questions posées, au nom de nos quatre journaux, par Joanine Roy, du « Monde ».

Dans l'interview qu'il nous a accordée, M. Blanchard estime que la sécurité de l'emploi et la sécurité des revenus vont devenir deux exigences complémentaires et tout à fait prioritaires pour les travailleurs.

« Vous prenez vos fonctions au moment où l'O.I.T. décide de se tourner davantage vers l'Europe, alors que depuis vingt-cinq ans son attention était centrée sur le tiers-monde. Comment expliquez-vous cette nouvelle orientation ?

— C'est un fait que, depuis la dernière guerre mondiale, nous avons été irrésistiblement entraînés vers le tiers-monde, et je suis de ceux qui ont vécu cette période. Les pays qui accédaient à l'indépendance politique brutalement se sont en effet trouvés aux prises avec de très lourds problèmes économiques et sociaux. Je me souviens d'un ministre du travail qui est venu me demander si l'O.I.T. ne pourrait pas gérer son ministère. C'était un homme de qualité, mais il m'a avoué qu'il était désarmé et incapable de faire face à l'ensemble des responsabilités qui devaient être normalement les siennes, à la tête des affaires sociales. C'est dire les inquiétudes qu'ont pu nourrir certains gouvernements face aux problèmes qui s'appellent : chômage, sous-emploi, formation professionnelle, absence de sécurité sociale, ignorance complète en matière de relations professionnelles, salaires, hygiène et sécurité industrielle, etc., etc.

» De plus, le B.I.T. était invité à donner son aide par une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies, la résolution 222, qui, en 1948, a été le point de départ de ce qu'on a appelé ensuite la coopération technique, l'assistance technique aux pays du tiers-monde.

» Cela a mobilisé beaucoup de moyens, beaucoup d'argent, beaucoup d'imagination, d'intelligence, de compétence, et les circonstances nous détournaient inconsciemment de l'Europe occidentale. D'autre part, la guerre froide paralysait toute coopération véritable entre les pays de l'Est et ceux de l'Ouest, alors que notre organisation entretenait des rapports plus étroits avec les pays de l'Europe occidentale et ceux de l'Amérique du Nord.

» Nous sortons de cet espèce de tunnel parce que les relations Est-Ouest se sont améliorées, que nous connaissons une détente, même si l'on ne s'entend pas complètement sur le sens de ce mot.

» Les contacts cordiaux se sont multipliés avec les pays de l'Europe orientale, auxquels nous avons apporté une assistance technique très appréciable mais peu connue : les centres et instituts de productivité et de « management » de Bucarest, Budapest, Sofia, Varsovie, sont des créations des gouvernements, en association étroite avec le Bureau international du travail. Voici huit ans, à la demande du directeur général de l'époque, l'Américain David Morse, j'avais négocié ces opérations financées par le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), qui est le banquier de nos affaires de coopération technique. Ainsi, à Bucarest, le « Cepeca » est un centre de productivité et de formation des cadres et dirigeants d'entreprises tout à fait remarquable. Il répond au besoin ressenti par tous les pays de l'Est, y compris par l'Union soviétique, de faire un très gros effort pour former le jeune personnel d'encadrement, avec les techniques modernes de « management », empruntées, dans une large mesure, au monde occidental.

Des statistiques très insuffisantes

— Quelle a été la part des crédits affectés à cette opération ?

— Elle a été modeste. L'aide apportée ne doit pas être évaluée en dollars, mais en termes de production, de formation et aussi en fonction de la meilleure connaissance que nous avons acquise de ces pays qui connaissent parfois des difficultés dont ils sont conscients.

— Quels sont, selon vous, les besoins les plus pressants en Europe ?

— Il y a vingt ans, certains pensaient que la société de consommation, hautement industrialisée, allait engendrer une sorte de progrès continu, la prospérité et, pourquoi pas, le bonheur ? Aujourd'hui, on découvre qu'elle sécrète autant de difficultés qu'elle en résout et des difficultés parfois dramatiques. Ainsi, la sécurité de l'emploi et la sécurité des revenus vont devenir des exigences de plus en plus prioritaires sous l'effet de l'inflation et des menaces de récession liées notamment à l'augmentation des prix des produits énergétiques.

» Autre source d'inquiétude et de revendication : les conditions de travail, de plus en plus contestées, dénoncées, et qui restent encore très rudes dans divers secteurs industriels. De bons esprits pensaient que seuls les pays pauvres auraient besoin d'aide. Ceux qui sont industrialisés, on le constate maintenant, demandent aussi assistance, et l'O.I.T. peut leur être utile. C'est notamment le cas pour l'humanisation des conditions de travail, l'hygiène, la sécurité industrielle. Tout le monde demande que l'O.I.T. s'en occupe d'urgence — car, au-delà des oppositions idéologiques, il existe un champ d'exploration et d'action très intéressant entre les pays ayant des régimes politiques très différents. Sur un thème comme celui-là, on peut très bien rassembler les pays de l'Est et de l'Ouest européen et pousser vigoureusement en avant pour trouver des réponses.

— Comment l'O.I.T. peut-elle aborder ces problèmes ?

— En ce qui concerne le chômage, nous l'avons déjà fait dans un cadre bien établi maintenant : le programme mondial de l'emploi lancé en 1969. Les préoccupations d'alors visaient presque exclusivement le tiers-monde, où elles sont toujours aussi angoissantes. Cinq ans plus tard, on s'aperçoit que les pays industrialisés doivent, eux aussi, les aborder de front, et éventuellement recourir à l'aide de l'O.I.T.

» Nous avons fait un premier pas en réunissant la conférence régionale européenne en janvier dernier. Elle a eu le mérite de forcer l'attention des gouvernements, des employeurs et des travailleurs de trente-cinq pays, sur la base de rapports prétendument bons. Ils présentaient un premier tableau de la situation. A présent, il faut conduire beaucoup plus profondément notre analyse. Les statistiques sont très insuffisantes. Avec les moyens du bord, et en étroite liaison avec le Marché commun et avec le Comecon, il convient de faire un effort massif pour mieux apprécier la portée des phénomènes.

» Au-delà, il faudra probablement que le B.I.T. traite des problèmes régionaux en Europe, comme il le fait déjà en Amérique du Sud, en Asie ou en Afrique, avec des conférences régionales, à un rythme régulier.

» Mieux connues, les questions pourront aussi être étudiées par des conférences, des commissions consultatives, par des réunions de gens authentiquement valables. C'est assez modeste, mais il ne sert à rien de faire de grandes proclamations sur l'horreur du chômage, et les solutions fondamentales appartiennent aux choix politiques. Par exemple, dans dix ou vingt ans, il sera peut-être bon de réduire la durée du travail d'un tiers par semaine.

— A quels axes de recherche pensez-vous ?

» La distribution des revenus est, pour moi, absolument liée à l'équilibre de l'emploi. Il y a aussi les licenciements collectifs : la convention de 1963, sur ce sujet, a eu des effets sur des législations nationales, dont la France. La participation des travailleurs à la gestion de l'entreprise est également importante. Le B.I.T. a établi des monographies sur les réalisations de sept pays. C'est un travail très « responsable ». Un colloque se tiendra à Oslo, en septembre prochain, avec des participants particulièrement qualifiés.

— Et les firmes multinationales ?

— Le B.I.T., après une première ébauche, a élaboré un important programme d'études sur ces firmes. Commencé cette année, il sera achevé vers la fin de 1975.

Interview recueillie par
JOANINE ROY.
(le Monde)

(Lire la suite page 22.)

Continuité...

L'EXAMEN d'une charte pour les travailleurs immigrants a été l'un des thèmes essentiels de cette première conférence de l'O.I.T., à laquelle participe M. Francis Blanchard, pour la première fois en qualité de directeur général. Il a retrouvé ainsi, sous une autre forme, l'une de ses premières tâches, lorsque, administrateur civil, puis préfet en France, il avait à charge la main-d'œuvre étrangère, les personnes déplacées et les réfugiés, au lendemain de la dernière guerre.

Cependant, c'est l'aide aux pays en voie de développement qui va lui permettre de donner sa pleine mesure, lorsque, à trente-cinq ans, il entre au Bureau international du travail. L'Ecole des sciences politiques et la faculté de droit de Paris l'ont efficacement préparé au rôle de négociateur et d'organisateur qui devient le sien, en 1964, à la suite des accords conclus entre le B.I.T. et le Fonds spécial des Nations unies (P.N.U.D.). Il dirige les bureaux extérieurs qui assument la coopération technique en Afrique, en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Europe.

Devenu directeur général adjoint du B.I.T. en 1968, il représente l'organisation genevoise au groupe de liaison établi avec la C.E.E. A la mort de M. Jenks (Grande-Bretagne), son prédécesseur, en novembre 1973, il assure l'intérim, jusqu'à l'élection, qui, en février 1974, fait de ce Parisien le septième successeur de M. Albert Thomas, premier directeur général du B.I.T.

LES JEUNES ET LE PREMIER EMPLOI

Des études, pour quoi faire ?

PARTOUT la durée de la scolarité s'est allongée. En Grande-Bretagne même, où la première promotion à avoir connu l'école obligatoire jusqu'à seize ans vient de quitter ses classes, l'enseignement tend à se prolonger bien au-delà des limites légales. Cependant, le phénomène de l'inadaptation des offres aux demandes d'emploi tend à devenir général. En Italie, le chômage des intellectuels risque de tourner au fléau social s'il n'est pas enrayé, car il devient l'un des facteurs les plus explosifs du mécontentement national. Dans les autres pays aussi, il y a plus de diplômés d'études supérieures que de fonctions correspondantes à pourvoir.

La nature des études dispensées répond mal aux besoins concrets des différents pays.

La France va tenter de résoudre ce problème par la formation permanente, et donnera en même temps aux jeunes le « droit à l'erreur ». La protection sociale des débutants est partout à l'ordre du jour. Le problème le moins facile à résoudre est sans doute, malgré tout, celui de l'avenir de ceux qui n'ont fait que des études primaires. Il se pose particulièrement en Allemagne fédérale et en Angleterre, où les petites entreprises se plaignent de ne plus trouver d'apprentis tandis que des jeunes peu qualifiés ont du mal à s'employer à l'échelon immédiatement supérieur.

(Lire nos articles page Europa X.



(Dessin de Hicks (Die Welt.)

L'Italie, talon d'Achille de l'Europe

(Lire nos commentaires page 16.)

Sur le devant de la scène

L'ITALIE, TALON D'ACHILLE DE L'EUROPE

ROME

D'abord préserver l'emploi

DANS les premiers jours de ce mois de juillet, les « *instituts spéciaux de crédit* » — c'est le nom italien des banques autorisées uniquement à recueillir et placer l'épargne à moyen et long terme — émettront des titres suffisants pour assurer un mois de crédit. De cette façon, le gouvernement rouvre le financement des investissements industriels et agricoles et celui des exportations.

Au cours du second semestre de cette année, les instituts spéciaux pourront émettre une certaine quantité de titres. De cette façon, ces instituts pourront s'approvisionner et financer les investissements comme ils le firent l'an dernier lorsque le pays connut le taux d'investissement le plus élevé de la décennie écoulée.

Un financement additionnel spécial sera recueilli sur le marché afin d'alimenter la Caisse du Mezzogiorno, mais il ne pourra être lancé que lorsque le Parlement aura définitivement approuvé les mesures fiscales en préparation. Il s'agit, on le sait, d'un accroissement des impôts et contributions équivalent à 5 % de la demande monétaire privée qui se serait exprimée au cours de la présente année.

Les sommes mises en jeu par ces mesures atteignent 3 000 milliards de lires de prélèvement, par rapport aux 60 000 milliards de lires de consommation privée qui seraient apparus sans cette ponction. Celle-ci fera pour une part décroître les importations et, pour l'autre, elle libérera des ressources intérieures pour l'exportation — à supposer que les syndicats et les collectivités locales (le nouveau budget est en préparation) n'obtiennent pas de nouveaux moyens de soutenir la demande privée. Pour éviter que cela ne se produise, le gouvernement a exposé au Parlement son idée de manœuvre et en fait autant auprès des syndicats.

Quelle contrepartie le gouvernement peut-il donner aux forces démocratiques de l'opposition parlementaire et aux syndicats ? Les libéraux et les communistes demandent vigoureusement, en priorité, de modifier les pratiques vieilles d'un demi-siècle à l'égard de la chose publique. Ils exigent qu'on cesse de subventionner des entreprises à seule fin d'y placer des clients aux postes de direction et de faire nommer dans le secteur public — notamment dans les banques — des protégés du pouvoir. Ils demandent que l'on s'oppose aux consommations ostentatoires et que l'on développe la production intérieure et l'emploi, surtout dans le Midi.

Les syndicats ont pour préoccupation essentielle le maintien et l'accroissement de l'emploi en Italie car, si cet objectif ne pouvait être atteint, des troubles dans la rue seraient dangereux pour la démocratie. Ils peuvent être contraints à avancer à nouveau les traditionnelles revendications — à peine dépassées aujourd'hui encore — et qui ont annulé récemment la compétitivité de nombreuses entreprises en leur faisant soutenir la charge de toutes sortes d'exigences sociales — logements, hôpitaux, écoles — négligés depuis toujours.

Les syndicats exigent en outre que le gouvernement adopte un système de sécurité sociale « à l'anglaise » pour mettre fin au régime des caisses de maladie, réduire les énormes honoraires versés à une large part du corps médical et faire cesser le gigantesque gaspillage du secteur pharmaceutique.

En passant ses accords avec les syndicats, le gouvernement fera valoir que, s'il n'avait pas exercé une pression fiscale, il lui aurait fallu maintenir la politique du crédit rare mise en œuvre en avril-mai. Or, appliquée sur un trimestre, elle eût augmenté le nombre des chômeurs en septembre de cent cinquante mille par rapport à juin. Les garanties offertes par le gouvernement pour un retour à l'élargissement du crédit, dans la mesure fixée en février-mars en accord avec le F.M.I. (on verra en septembre s'il est possible, ultérieurement, d'élargir encore ces facilités pour le crédit ordinaire dans la mesure de la réduction du déficit de l'Etat), devraient permettre aux entreprises de reprendre les programmes d'investissements qu'elles avaient dû interrompre.

GIULIO MAZZOCCHI
(La Stampa)

BONN

Les dangers d'une dislocation de la Communauté

LES événements qui se déroulent actuellement en Italie sont suivis en République fédérale avec une attention plus grande que jamais aucune crise extérieure n'en a suscité par le passé. Pour beaucoup d'Allemands, ce partenaire méridional offre l'exemple effrayant de ce qui arrive quand la lutte contre l'inflation n'est pas menée de façon assez sérieuse. On ne peut dissimuler une crainte : que les événements d'Italie aient des effets importants sur le destin de l'Allemagne.

En effet, les secteurs de l'économie allemande qui travaillent pour l'exportation sont atteints de plein fouet par les mesures italiennes de restriction des exportations. Cela vaut en premier lieu pour l'agriculture de l'Allemagne du Sud. Elle s'était tournée très fortement vers le marché italien. Or elle voit fondre aujourd'hui ses chances de placer ses produits.

Mais il est une constatation qui pèse d'un poids encore plus lourd : le commerce international du monde libre est devenu fragile. Certes au fil des années passées, d'autres Etats, comme la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, ont aussi contrevenu à l'esprit des arrangements internationaux. Mais d'un pays membre de la Communauté européenne, on n'aurait pas attendu de telles décisions. Les mauvais exemples font facilement école...

C'est pourquoi l'accord que les pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) ont conclu à la fin de mai en vue de renoncer à des mesures de rétorsion a été accueilli avec un grand soulagement en Allemagne. Le danger de voir d'autres pays retourner aux Italiens la monnaie de leur pièce et contrarier ainsi le libre-échange paraît écarté. Ces craintes ne sont que trop compréhensibles, car pour plus de 20 % le produit national brut de la République fédérale provient des exportations, et dans plusieurs branches la proportion atteint plus de 50 %.

Mais la crainte que les événements qui se passent en Italie ne contribuent à retarder l'intégration européenne de plusieurs années est encore plus grande. Le libre-échange des marchandises entre les pays membres de la C.E.E. a été considéré jusqu'à présent en Allemagne comme le fondement sur lequel l'union politique et économique de l'Europe devait être bâtie. Cette base est fragile : c'est ce que montrent les mesures auxquelles Rome a recours. La perte qui en résulte est donc considérable.

Certains membres du gouvernement fédéral à Bonn, qui n'ont pas encore renoncé à cet objectif, interviennent cependant avec de plus en plus d'énergie pour réclamer que l'on procède à un bilan réaliste. Certains voient néanmoins le côté positif de la crise italienne : elle a mis fin à l'époque où l'on prenait ses rêves pour des réalités. Mais cette constatation ne conduit pas loin.

La République fédérale attend du gouvernement italien, dans la situation actuelle, une politique de stabilité qui mérite son nom, afin que soit freinée l'ascension des prix, et réduit le déficit de la balance commerciale du pays. De cette politique ne dépend pas seulement la réponse à la question de savoir si Bonn donnera un coup d'épaule au partenaire du Sud en lui accordant des crédits. Elle aura aussi une influence considérable sur la confiance dont l'Italie bénéficiera à l'avenir. Des taux d'inflation variables dans les différents pays de la C.E.E. conduisent à des déséquilibres dans les courants commerciaux et dans les paiements à l'intérieur de la Communauté. Si l'on n'y prend garde, ils feront sauter la Communauté.

HANS JURGEN MAHNKE
(Die Welt)

LONDRES

Demain au tour de la Grande-Bretagne?

LES Britanniques ressentent profondément ce qui se passe actuellement en Italie. Ici, la cote d'amour des Italiens est généralement très élevée — bien supérieure à celle de leurs autres partenaires de la C.E.E. Aussi l'idée que ces amis sont assaillis de difficultés les affecte réellement. Mais leur inquiétude procède aussi d'une raison plus spécifique : la conviction très largement répandue que la Grande-Bretagne pourrait bien se trouver demain au point où en est arrivée aujourd'hui l'Italie.

Les problèmes des deux pays présentent en effet des similitudes troublantes : même accélération de l'inflation ; même persistance des conflits sociaux, qui n'ont pas disparu en Grande-Bretagne encore qu'ils se soient sensiblement atténués ; même crainte d'une récession (au Stock Exchange, les valeurs n'étaient jamais tombées aussi bas depuis douze ans).

Sur le plan politique, les situations sont pareillement comparables : à Londres aussi, l'impossibilité de dégager une nette majorité au Parlement vient de porter au pouvoir un gouvernement minoritaire (pour la première fois depuis quarante-cinq ans), et, les partis modérés se partageant à égalité les suffrages, il n'y a pas de grands changements à espérer des nouvelles élections qui pourraient avoir lieu avant la fin de l'année. En attendant, les extrémistes de droite ou de gauche se renforcent dans l'ombre.

La comparaison ne s'arrête pas là. La position de la balance des paiements devient de plus en plus inquiétante en Grande-Bretagne, et le déficit du commerce extérieur a battu en mai tous les records, le chiffre de juin n'étant pas encore connu. La Banque d'Angleterre a lancé l'avertissement qu'il faudrait remédier à cet état de choses « dans les plus brefs délais », et, de l'avis d'un des plus éminents économistes du Royaume-Uni, M. Wynne Godley, si l'on veut maintenir le plein emploi, des mesures exceptionnelles — tels l'octroi de subventions à l'exportation et le contrôle des importations — pourraient devenir indispensables.

Ce fut précisément le dispositif arrêté à Rome pour freiner les importations qui donna l'alerte aux Anglais en leur rappelant la gravité de la crise au-delà des Alpes. Certes, le gouvernement a réagi favorablement à la décision italienne. Le secrétaire au Foreign Office, M. Callaghan, a assuré qu'il la comprenait parfaitement, et le département du commerce s'est mis à la disposition des exportateurs pour les conseiller sur les moyens de faire face à la nouvelle réglementation. Mais les milieux financiers et industriels britanniques se mirent à observer la suite des événements avec une attention soutenue.

Le pays est un gros importateur de réfrigérateurs et de machines à laver fabriqués en Italie, et les acheteurs n'entendent pas — bien que la demande britannique pour les articles de cette catégorie soit tombée en flèche — que les difficultés apparaissant en Italie les privent de cette source d'approvisionnement.

Les déclarations de grands industriels italiens comme M. Giovanni Agnelli, président de la Fiat (firme qui bénéficie d'une considération toute spéciale : les conflits sociaux qui l'ébranlent reflétant bien ceux qui affectent l'industrie automobile britannique), sont publiées en long et en large au Royaume-Uni et lues avec avidité dans tous les secteurs ayant des attaches dans la péninsule. British Leyland, par exemple, qui est étroitement lié à Innocenti, guette anxieusement de meilleures nouvelles. De même les employés d'Olivetti. L'activité des vendeurs travaillant en Grande-Bretagne pour cette firme a été sérieusement réduite en janvier dernier, et le malaise ainsi provoqué n'a évidemment pas été dissipé par les derniers développements survenus en Italie. Ceux-ci n'ont pas amélioré non plus, on s'en doute, les perspectives de l'union Dunlop-Pirelli, union qui avait toujours semblé fort discutable aux Anglais.

L'accord international sur le rôle de l'or en matière d'emprunts qui a été conclu le mois dernier à Washington a été accueilli avec le plus grand calme par le gouvernement britannique, qui n'y a vu qu'un simple ajustement technique destiné à aider l'Italie. L'opposition conservatrice a bien contesté cette interprétation en soutenant qu'il s'agit en fait d'une modification fondamentale du système monétaire international, mais ses assertions ont été réfutées par le trésorier général, M. Edmund Dell, qui affirme que les intérêts nationaux ne sauraient être en rien lésés par les dispositions du nouvel accord. Le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, s'est prononcé dans le même sens.

Seul l'avenir nous dira laquelle des deux thèses est fondée. Entre-temps, les Britanniques vont rester aux aguets, attendant et espérant que les choses aillent mieux pour leurs amis italiens. Ce qui est d'ores et déjà certain, c'est qu'ils sont en train de se rendre compte que dans le monde moderne — surtout dans le monde du commerce — les îles, ça n'existe plus.

DENNIS TOPPING
(The Times)

PARIS

Le risque de contagion

LA crise italienne fait peser une menace non seulement sur les exportations, mais aussi sur l'économie française dans son ensemble. Les responsables professionnels s'inquiètent d'ailleurs davantage des conséquences globales de l'« enlisement » de l'Italie que des effets sectoriels des récentes mesures restrictives sur le commerce extérieur.

Certes, toutes les branches économiques, notamment l'industrie textile, ont été gênées par les décisions de Rome, mais il semble que les difficultés nées du dépôt par les importateurs italiens d'une caution bancaire aient été résolues malgré l'obstacle technique du contrôle des changes. Les exportateurs français de produits agricoles ont pu obtenir des facilités de crédit de la Caisse nationale de crédit agricole. Quant aux industriels, ce sont surtout les petites et moyennes entreprises qui ont été touchées, alors que les grandes sociétés sont arrivées à « se débrouiller ».

Il n'y a pas eu — au moins pour l'instant — de plaintes « extraordinaires » déposées, tant auprès de l'administration que du Conseil national du patronat français. Une mesure financière est, il est vrai, relativement facile à « tourner », tandis qu'une décision de contingentement se fait lourdement sentir. Ainsi, aucun rebondissement inquiétant n'a encore été vraiment enregistré, et les échanges franco-italiens continuent à se développer. Les exportations françaises vers l'Italie ont augmenté en avril de 53 %, pour atteindre 2 430 millions de francs, contre 1 589 millions en avril 1973. Les importations de produits italiens ont de leur côté progressé de 75 %, passant de 1 005 millions à 1 761 millions de francs. Il est toutefois trop tôt pour que les statistiques douanières enregistrent les effets des restrictions italiennes.

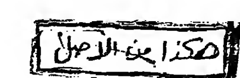
Ce que craignent actuellement les responsables économiques, c'est en fait une contagion de la crise transalpine, en raison d'une certaine « parenté » des structures politiques, économiques et sociales des deux pays. Manifestant une assez grande « incompréhension » face au phénomène italien, les chefs d'entreprise français estiment vivre dans un climat permanent d'incertitude. Les économies sont en tout cas étroitement imbriquées : l'Italie est le deuxième client de la France — après la République fédérale allemande — ayant absorbé, au cours du premier trimestre, 13,5 % du total des ventes à l'étranger.

Les exportations françaises vers ce pays se sont élevées à 6 915 millions de francs contre 4 237 millions durant les trois premiers mois de 1973, en hausse de 63 %. Et surtout, l'excédent commercial de la France a plus que triplé en un an, passant de 702 millions de francs à 2 236 millions. Cet excédent est le plus important de la balance des échanges extérieurs, loin devant ceux qui ont été enregistrés à l'égard de la Suisse (1 527 millions) et de la Grande-Bretagne (813 millions). Il permet de compenser en partie le très important déficit accusé à l'égard de l'Allemagne fédérale (3 336 millions de francs).

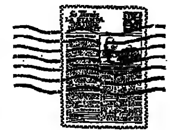
Excédentaire vis-à-vis d'un pays vulnérable, le commerce extérieur et l'économie de la France risquent de subir les conséquences de cette fragilité. Selon les experts du C.F.C.E. (Centre français du commerce extérieur), le manque à gagner résultant des mesures italiennes, qui se traduira dans les chiffres à partir de mai, s'élèverait à 250 millions de francs par mois, ce qui représenterait pour l'année une somme de 2 milliards de francs. L'excédent commercial, évalué actuellement à 6 milliards de francs pour 1974, serait ainsi ramené à quelque 4 milliards.

A court terme, deux événements peuvent jouer en sens contraire : d'un côté, un contrôle plus sévère du crédit peut amener les banques françaises à être moins libérales à l'égard des exportateurs ; de l'autre, l'arrangement de Washington sur l'or est susceptible d'entraîner un assouplissement de la politique protectionniste de l'Italie. Il n'en reste pas moins que, dans ce domaine aussi, on « navigue à vue ».

MICHEL BOYER
(le Monde)



New-Delhi, juillet 1974



« Des engrais plutôt que des discours »

La promenade de Mme Gandhi en calèche, pour inciter ses compatriotes à économiser l'essence, a fait long feu. Les privilégiés qui possèdent une voiture particulière ne l'ont pas abandonnée pour le cheval ; devant le coût d'un litre d'essence, dont le prix a doublé depuis la guerre du Kippour, les Indiens limitent plutôt leurs déplacements. Cette hausse a eu pour résultat — recherché — de décourager les automobilistes. On hésite maintenant à se rendre chez des amis lointains, ou à emprunter un taxi ou un tri-roues, moyen de transport plus populaire. Les ventes de voitures ont beaucoup baissé. L'austérité est cependant mal partagée. Le premier ministre n'a pas réduit ses « sauts de puces » en avion et en hélicoptère cet hiver pendant la campagne électorale en Uttar-Pradesh. Quant au maire communiste d'une grande ville du sud du pays, il a jugé que la vieille Dodge de fonction était indigne de son rang et a passé commande d'une limousine neuve. L'essence compte toutefois pour une faible part des dépenses pétrolières.

L'Inde — 560 millions d'habitants — consomme, avec 22 millions de tonnes, trente fois moins de pétrole que le Japon, presque autant que le Danemark. Ses réserves pétrolières jusqu'à présent recensées sont très faibles : de 100 à 150 millions de tonnes, ce qui est l'une des raisons du peu d'intérêt que les grandes compagnies pétrolières portent à ce pays. Les activités de trois d'entre elles ont d'ailleurs été (Esso), ou vont être (Burmah Shell et Caltex), prises en charge, à 74 %, par le gouvernement. Mais ceci était prévu avant la crise pétrolière. L'Etat indien veut seulement s'assurer le contrôle des approvisionnements — la majeure partie du pétrole est encore importée par l'intermédiaire de sociétés internationales — du raffinage et de la distribution. Ces prises de participation ne traduisent pas un changement de l'attitude de New-Delhi à l'égard du secteur privé. Les investissements étrangers sont encouragés, et même recherchés, lorsque, notamment, des besoins critiques en technologie se font sentir. Des contrats de forage « off-shore » viennent d'être attribués à des sociétés spécialisées américaines.

Le « programme fracassant »

Les Indiens ont, en effet, de grands espoirs, semble-t-il fondés, dans la découverte de réserves d'hydrocarbures en mer, principalement au large de Bombay. Il n'est cependant pas prévu que la production augmente de façon substantielle au cours des prochaines années. Le « programme fracassant » (crash programme) d'exploration en cours envisage seulement une hausse de 1 million de tonnes cette année. Mais, si les espoirs se confirment, la production pourrait atteindre 50 millions de tonnes d'ici dix ans ! Cela permettrait de couvrir les besoins nationaux. D'ici là, l'Inde dépendra des importations pour couvrir 70 % de ses besoins, tandis que, dans l'avenir prévisible, paraissent incertaines les possibilités de diversification de ses sources d'énergie.

Certes, les savants indiens ont fait exploser un engin nucléaire. Mais l'apport de l'atome au bilan énergétique est marginal (3 %) et n'est pas appelé à s'accroître rapidement. En revanche, une source d'énergie d'avenir ici est... le charbon. L'Inde en possède d'énormes réserves (109 milliards de tonnes), faibles cependant par rapport à celles d'autres pays, pratiquement à ciel ouvert. C'est déjà la principale source de production d'énergie électrique, le pétrole ne comptant que pour 10 %. Mais, d'un plan à l'autre, la production est continuellement en retard sur les objectifs.

Les industries sont perturbées par l'irrégularité et l'insuffisance des approvisionnements. Aussi bien, la consommation de mazout a-t-elle largement augmenté depuis 1970 en raison des « pénuries » de charbon et d'énergie électrique (dont le réajustement des prix pétroliers n'est pas la cause !). Le gouvernement a ainsi laissé progresser la consommation de pétrole et de produits pétroliers pendant que celle de charbon périclitait. Le journal nationaliste *the Motherland* (la Patrie) écrit : « *Puisque le pétrole est rare et cher, nous devrions commencer à nous tourner vers le charbon ; mais la production de charbon chute plutôt qu'elle n'augmente, et les chemins de fer ne sont même pas capables de la transporter. Celle d'engrais est affectée par la pénurie de naphte. Il devrait y avoir un glissement massif vers les engrais organiques ou basés sur le charbon, mais ni l'une ni l'autre de ces solutions n'est prise au sérieux. Au lieu de prendre des mesures hardies, tout ce que New-Delhi fait est de brandir son bol de mendiant comme s'il s'agissait d'une espèce d'arme.* »

Il est vrai que les usines d'engrais ne peuvent pas actuellement, pour des raisons techniques, absorber le naphte indien, qui pendant quelques mois devra être... exporté vers le Japon. Il est vrai aussi que les engrais organiques sont, comme l'ont souligné de nombreux agronomes, très peu utilisés pour les fumures. « Nous voulons des engrais plutôt que des discours de politiciens », crient des agriculteurs. Les fertilisants chimiques étant plus « nobles » que les excréments d'animaux, leur consommation a doublé tous les cinq ans depuis l'indépendance (1947) ; mais ils ne sont utilisés que par 10 % environ des agriculteurs. Les terres cultivables irriguées mécaniquement et recevant des fertilisants — celles qui subissent principalement les contrecoups de la crise pétrolière — sont les moins nombreuses, mais leur production de blé est vitale, car elle permet, par un système de vases communicants, d'atténuer les déficits chroniques d'autres régions de l'Inde.

La production nationale d'engrais chimiques couvrant à peine la moitié des besoins, le gouvernement a voulu diminuer cette excessive dépendance à l'égard de l'étranger. Une quinzaine de projets d'usines d'engrais sont à des stades divers de réalisation ; mais trois seulement (dont deux construites avec l'aide de la France) utiliseront le charbon comme matière première.

Quant au projet de recyclage des déchets humains des zones urbaines, pour lequel des crédits avaient été dégagés, il n'a jamais vu le jour.

La bouse de vache n'est pas en Inde une matière première négligeable. Avec deux cent vingt millions de têtes de bovins, l'Inde possède le plus grand cheptel au monde. Si les déchets « produits » par ces animaux étaient utilisés comme engrais, la production agricole pourrait être accrue d'environ un dixième, pense-t-on. Pétries par des « intouchables », les galettes de bouse, empilées en meules, font partie du paysage de tous les villages. Elles servent de matériau de construction, mais surtout de combustible. On estime que l'énergie non commerciale — bois et bouse — constitue la moitié de la consommation d'énergie totale !

L'Inde fut autrefois largement couverte de forêts. L'hindouisme encourage le respect des arbres, en principe, autant que celui des animaux domestiques. Pourtant, sous la pression d'une population croissante à la recherche de matériaux de construction, de bois de chauffage et de nourriture pour le bétail, les forêts, et même les jeunes arbustes, font place en de nombreuses régions à des savanes éparses ; le désert du Rajastan remonte jusqu'aux portes de la capitale.

Quant à la bouse, en brûlant dans les braseros de terre cuite des foyers populaires, elle contribue à faire de Delhi, de Bombay et de Calcutta des agglomérations parmi les plus polluées du monde. La hausse et le quasi-rationnement du pétrole lampant renforcent néanmoins l'intérêt de ce combustible inépuisable. On assure même que de petites usines à gaz utilisant la bouse pourraient avoir un rôle essentiel à jouer et, dans divers cas, fournir un élément de rechange au fuel. Environ cinq mille « usines à gaz » utilisant cette matière première existent déjà en Inde ; la commission du Plan propose de porter leur nombre à vingt mille.

On comprend que des considérations autres que religieuses fassent de la vache un animal sacré et précieux. Le bœuf est l'animal de trait de la majorité des paysans indiens ; le buffle fournit le lait. Les peaux, que dépècent et traitent principalement des musulmans ou des hindous de très basses castes, alimentent une industrie de la chaussure qui emploie huit millions huit cent mille personnes.

Quelle sorte de progrès ?

L'Inde est, en outre, le principal exportateur de peaux de toutes sortes du monde. Le ministre indien du commerce, pourtant hindou, s'est permis d'avancer — il est vrai au retour d'une tournée du golfe Arabique — que son pays pourrait éponger le déficit de sa balance des comptes, consécutif au relèvement des prix pétroliers, s'il se lançait également dans l'exportation de... viande bovine vers les pays « déficitaires » en protéines d'origine animale. Exporter de la viande de bœuf, qui plus est, vers les pays musulmans, ne serait-ce pas doublement sacrilège ?

Mme Gandhi déclarait récemment aux scientifiques indiens que l'Inde se refuse à prendre pour modèle le système de développement occidental établissant une corrélation entre la consommation d'énergie et le produit national par habitant. Du moins pourra-t-elle satisfaire ses besoins, somme toute très faibles, en énergie (93 kilowatts par habitant par an contre près de 3 000 en France). En 1974, le « modèle indien » reste inspiré à la fois des philosophies contradictoires et complémentaires de Gandhi et de Nehru. « Nos savants, déclarait encore Mme Gandhi, devraient entreprendre des recherches de façon à explorer toutes les possibilités de tirer de l'énergie de sources totalement nouvelles, évitant le coût énorme pour l'économie et l'environnement qu'ont à payer les pays hautement industrialisés ».

Des études détaillées sont en effet poursuivies en Inde, qui concernent la production d'énergie à partir de sources non conventionnelles, telles que le Soleil — l'Inde est un pays ensoleillé en moyenne huit mois sur douze, — le vent, la géothermie, mais elles conservent un caractère très expérimental. Le premier ministre indien voudrait voir adopter, autant que possible, « un style de vie à basse consommation d'énergie » (*a low energy life style*). A la vérité, ce type de vie est déjà le lot commun.

Les dirigeants indiens jugent, en quelque sorte, que les conséquences de la crise de l'énergie et de la crise dite de civilisation en Occident renforcent leur conception du progrès, leur « idéologie ». Ils n'ont cependant pas totalement convaincu que la « voie indienne » pouvait avoir valeur d'exemple pour d'autres pays sous-développés. Celle-ci s'inspire, certes, d'un souci de justice sociale, mais elle sauvegarde aussi la prédominance d'une classe dirigeante représentant principalement la bourgeoisie rurale et les castes supérieures. Va-t-on assister malgré tout à un regain d'intérêt pour les « technologies intermédiaires », comme on appelle parfois avec un soupçon d'ironie, les techniques souvent artisanales prônées naguère par Gandhi ?

GÉRARD VIRATELLE.
(Le Monde.)

Les clés de la conjoncture

CE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la collaboration de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissements suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

SOLIDARITÉ NOUVELLE ?

TOUS les mois, la situation se détériore. Beaucoup moins sur le plan de l'activité et de l'emploi, qui restent relativement bons, que sur celui des prix et des changes extérieurs. Le cas de l'Italie est le plus grave, celui de la Grande-Bretagne est très sérieux, celui de la France commence à devenir préoccupant car il y a début de dérapage pour le commerce extérieur. Enfin, l'Allemagne reste toujours la brillante exception.

Comment expliquer ces contrastes, de plus en plus accentués sous l'effet du choc pétrolier ? Ce dernier sert trop facilement d'excuse pour couvrir certaines déficiences : s'il est cause de l'aggravation moyenne, il ne peut nullement être rendu responsable des écarts de plus en plus grands entre les pays.

● POURQUOI CES ECARTS ?

Pourquoi le fossé se creuse-t-il alors ? Procédons à un examen plus détaillé en mettant en évidence quelques résultats typiques et les facteurs explicatifs possibles.

Les résultats en matière de prix, de balance commerciale et de balance de paiements sont forts différents, et non nécessairement liés. Ainsi la Grande-Bretagne, dont le taux de couverture n'est guère meilleur que celui de l'Italie, maintient assez bien sa trésorerie et la livre.

De même la France, avec une inflation presque aussi élevée que celle de la Grande-Bretagne et celle de l'Italie, est arrivée jusqu'ici à contenir son déficit commercial, et a fortiori, à maintenir son crédit. Quant à l'Allemagne, elle reste solide sur tous les points.

Les facteurs explicatifs ? D'abord un souci plus ou moins grand de lutte contre l'inflation généralisée à l'ensemble du pays, d'une bonne discipline syndicale, de l'acceptation de l'austérité et des moyens correspondants : très fort en Allemagne, moyen en Grande-Bretagne, velléitaire en France, très faible en Italie.

Ensuite, la structure industrielle et sa compétitivité, indépendamment des prix et des flottements monétaires. L'ordre ici est légèrement différent : en tête l'Allemagne, puis la France, l'Italie, et bien en arrière, la Grande-Bretagne.

Puis nous avons la solidité financière externe et la capacité d'endettement non entièrement liée aux précédentes : ici, pour des raisons tenant aussi bien aux résultats et à la confiance qu'aux structures, nous avons en tête Allemagne et Grande-Bretagne ; cette dernière occupe des positions traditionnelles et arrive à recycler à son avantage une bonne partie des « pétrodevises ». Puis nous avons la France et, loin derrière, handicapée sur tous les plans, l'Italie.

● PEUT-ON REDUIRE CES ECARTS ?

En combinant ces facteurs pour chaque pays, on arrive plus ou moins à expliquer les résultats obtenus. On peut déduire dès lors le sens des efforts à réaliser, leur durée, ainsi que l'intérêt et les limites d'une harmonisation européenne.

Il est évident que les causes des distorsions, structurelles pour la plupart et aggravées jusqu'à l'excès par la crise pétrolière, interdisent d'emblée les ambitions qui étaient celles de l'union monétaire et économique du départ. En revanche, elles n'empêchent nullement la réalisation de liaisons plus souples, préférables au chacun pour soi. Ainsi, une action en commun pour atténuer les pressions financières externes : ébauchée avec la démarche effectuée auprès de l'OPEP pour éviter une nouvelle montée des prix pétroliers, elle pourrait se constituer avec la recherche d'une consolidation des dettes à court terme.

L'environnement international apparaît maintenant plus favorable : le prix affiché du pétrole vient d'être reconduit (ce qui n'empêche pas une montée progressive du prix moyen avec l'augmentation de la part du pétrole de participation et celle de la fiscalité), les prix des matières premières baissent depuis quelques mois, et l'or peut être mobilisé à un prix réaliste pour gager de nouveaux emprunts.

Les conditions externes semblent donc réunies pour que se manifeste une solidarité plus active et efficace. Mais les conditions internes peuvent-elles l'être ?

Car aussi bien pour faire jouer l'aide des pays les plus forts comme l'Allemagne que pour la réussite tout court, il est indispensable que chaque pays agisse sur les causes internes. Ainsi il ne suffit pas à l'Italie de bénéficier d'un nouvel emprunt gagé sur son or revalorisé, si politiquement et syndicalement on n'arrive pas à un accord sur un plan réaliste et discipliné, non remis en cause tous les mois.

Un tel effort paraît encore possible en France : un plan anti-inflation vient d'être engagé (malheureusement bien tard après deux mois de parenthèse électorale). Son but : arrêter la dégradation nettement visible qui tend à éloigner la France de l'Allemagne et à la rapprocher de l'Italie et de la Grande-Bretagne.

Mais pour ces deux dernières, un simple plan correctif économique est-il encore suffisant ? On peut en douter. Il faut dans ce cas jouer à plus long terme. Pour l'Italie, réanimer son dynamisme économique en remettant sa gestion administrative et politique au même niveau que sa gestion industrielle. Pour la Grande-Bretagne, utiliser ses perspectives de producteur pétrolier pour asseoir une nouvelle génération industrielle.

MAURICE BOMMENSATH.

NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	Taux de croissance	Qualité de la croissance		Maintien de la croissance		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité internationale (1)
ALLEMAGNE	+	+	—	+	+++	++
(tendance précédente)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	+++	++
FRANCE	++	— —	+	—	— —	—
(tendance précédente)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ITALIE	++	— — —	+	+	— — —	— — —
(tendance précédente)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GR^DE BRETAGNE	+	— — —	+	— —	— —	— —
(tendance précédente)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais ▒ tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

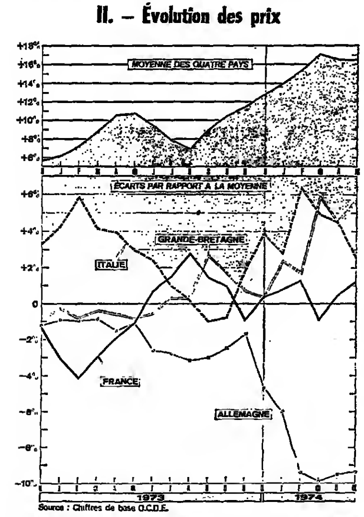
I. — Taux de croissance industrielle

TAUX DE CROISSANCE MENSUEL (calculé en moyenne mobile de trois mois et exprimé en taux annuel)

Chiffres de base O.C.D.E.-Indice corrigé de la production industrielle (sans le bâtiment)

Sauf le cas particulier et un peu ambigu de la Grande-Bretagne, la croissance reste satisfaisante. En Allemagne ainsi qu'en Italie, on remarque un certain tassement de la production industrielle ; en France, au contraire, elle marque une légère reprise avec un rythme de 5 %.

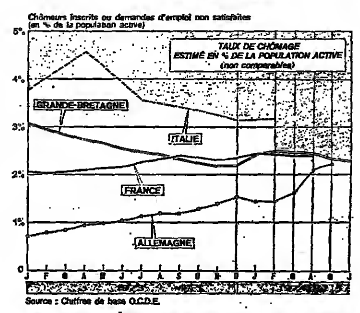
II. — Évolution des prix



Source : Chiffres de base O.C.D.E.

En moyenne, l'inflation grimpe à 17 %. On note un contraste accentué entre l'Allemagne, qui reste à 7 %, la France, qui se tient proche de la moyenne, et l'Italie et la Grande-Bretagne, où les prix explosent à plus de 20 %

III. — Niveau de l'emploi

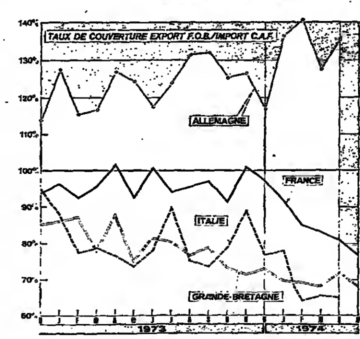


Source : Chiffres de base O.C.D.E.

Les niveaux de l'emploi restent satisfaisants avec un taux de chômage limité de 2,2 à 2,4 % de la population active, même dans des pays comme la Grande-Bretagne et l'Italie.

En France, il y a une légère amélioration globale, contrastant avec certains licenciements collectifs. En Allemagne, au contraire, les chiffres corrigés de variations saisonnières font apparaître une dégradation : le taux passe de 1,6 % à 2,2 %. Alors que les chiffres bruts marquent une amélioration.

IV. — Échanges extérieurs



On retrouve ici le même contraste saisissant que pour les prix entre l'Allemagne, dont le taux de couverture des importations par les exportations est toujours proche de 130 à 140 %, la France, qui semble chercher à se maintenir — difficilement — proche de l'équilibre avec un taux de l'ordre de 85-90 %, et enfin l'Italie et la Grande-Bretagne, qui sont bien en dessous à 65-70 %.

Grain de sel

COUP DUR POUR LES BÉOTIENS

POUR les collectionneurs béotiens d'antiquités, les jours que nous traversons sont lourds de tourments. A Londres, dans les salles d'Earls Court, les antiquaires spécialisés dans le dix-huitième siècle viennent d'étaler leurs trésors, qu'il s'agisse de peintures, de sculptures ou de tapisseries, à l'enseigne de la Foire internationale des antiquités. Le bourgeois, déjà affecté par l'inflation et qui prend à cœur le sauvetage de son capital liquide, ne peut pas passer devant cette dernière oasis de la stabilité sans lui prêter attention.

D'emblée, les problèmes nous tombent dessus. Qu'une chaise de style Chippendale coûte 200 livres sterling peut peut-être se justifier. Néanmoins, un risque pèse sur ce prix. Que faire, si lors du prochain grand dîner que donnera le collectionneur béotien X..., un invité se retrouve par terre parce que ce meuble précieux n'eura résisté ni à son âge ni au poids dudit invité ?

Autre question : comment notre collectionneur béotien, qui n'a pu jusqu'ici satisfaire son désir de posséder une horloge imposante, va pouvoir s'expliquer une différence de 2 000 livres entre deux horloges, qui, à première vue, se ressemblent comme des jumelles ? Qu'est-ce qui fait que l'une vaut tellement plus que l'autre ? Le réseau très ramifié des trous percés dans le bois par les vers ? La forme particulièrement convaincante du balancier, ou bien l'autorité du timbre qui marque les heures ?

Jusqu'alors il y avait un élément très sûr pour résoudre ce genre de dilemme : la certitude d'un taux d'inflation annuel de 15 % en Grande-Bretagne. Puisque tout le monde cherche refuge dans ces objets épargnés par la dévalorisation générale, pensait avec soulagement notre collectionneur béotien, il n'y a pas de danger de se tromper, malgré les différences de prix, en « flirtant » avec du Chippendale.

Soudainement, l'univers du collectionneur béotien et investisseur amateur X... se mit à trembler sur ses bases. Il lui vint aux oreilles que le père spirituel de sa doctrine de placement, Jim Slater, qui était parvenu ces dernières années à une florissante prospérité en rachetant des affaires vétustes ou près de la faillite, pour les remonter et les restaurer, que ce « roi de l'investissement » avait, lui, cherché le salut dans l'argent liquide.

Depuis lors, le collectionneur béotien X... vit à nouveau dans une jungle de points d'interrogation et de doutes. Où se trouve aujourd'hui, se demande-t-il, le paradis de l'investisseur ? Dans le Chippendale ou à la Banque d'Angleterre ? Les confidences de Jim Slater en la matière sont jusqu'à maintenant plutôt évasives : « L'argent a retrouvé son sourire », dit-il. Il est vrai que la Joconde sourit et que, d'année en année, elle a pris plus de valeur, mais les personnages historiques qui figurent sur les billets de banque ont depuis des lustres une mine grave.

Et comme on ne pense guère que le nouveau penchant de Jim Slater pour les espèces courantes puisse avoir quelque rapport avec la hausse fantastique du prix du papier, nous implorons Jim Slater de répondre à cette question : « De quel sourire parlez-vous, que l'on découvre au-delà d'un taux d'inflation de 15 % ? Le sourire de la dérision, du ridicule — ou bien est-ce le sourire des augures ? »

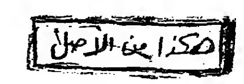
FRITZ WIRTH
(Die Welt)



Rédaction : Pierre Drouin, Paul Fabra, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Ugo Salvatore (« la Stampa »), John Greig, coordonnateur, David Spanier (« The Times »), Fritz Wirth, Hans Stolhans (« Die Welt »).

Publicité : Michel Gérard « le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa »), Gerry Thorne, coordonnateur (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).





Une politique de concurrence efficace et réaliste

Par ALBERT BORSCHETTE (*)

CONÇUE et appliquée dans l'intérêt général, la politique européenne de la concurrence est devenue une réalité économique et politique qui a una répercussion même sur les intérêts personnels des consommateurs européens. Un ordre public concurrentiel est né qui établit, dans la Communauté, un droit à la protection contre les abus des ententes et des positions dominantes. Les entreprises qui agissent à l'intérieur du Marché commun savent, à présent, qu'elles encourent un grand risque à ne pas respecter les règles du jeu de la concurrence libre, loyale et non faussée, considérée comme un moyen essentiel pour assurer que les besoins privés et collectifs de notre société soient satisfaits aux meilleures conditions.

Les règles, dans leur ligne générale, sont simples : elles interdisent de fausser la concurrence et de porter atteinte à l'intérêt des consommateurs par des ententes illicites ou par l'abus d'une position dominante. Des règles poursuivant un objectif similaire s'adressent aussi aux Etats membres, auxquels il est également interdit de fausser la concurrence par l'attribution d'aides aux entreprises privées.

Les règles de concurrence applicables aux entreprises sont précisées au fur et à mesure de la mise en œuvre des articles du traité interdisant les ententes et l'exploitation abusive d'une position dominante.

Cette mise en œuvre a commencé à partir de 1962 avec l'entrée en vigueur du règlement de la Communauté, qui fixe les procédures, les pouvoirs d'enquêtes et de vérification, ainsi que les sanctions pécuniaires pour les infractions et qui peuvent atteindre jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires.

Une première règle fondamentale, précisée par la décision Grundig - Consten, déclare incompatible avec le Marché commun, et donc interdites, toutes ententes qui cloisonnent son territoire. Car un des objectifs recherchés par la création d'un marché unique est de donner à tout utilisateur industriel, à tout revendeur, à tout consommateur final, la possibilité de choisir librement ses sources d'approvisionnement et aux meilleures conditions possibles. C'est ainsi qu'un fabricant ne peut imposer à ses concessionnaires des interdictions d'exporter, d'importer ou d'autres obligations qui ont pour effet de répartir et de protéger les marchés. C'est ainsi que des producteurs concurrents ne peuvent pas se réserver mutuellement leurs marchés nationaux : les plus grandes entreprises pharmaceutiques, chimiques et sucrières, par exemple, ont été sanctionnées pour avoir réparti leurs marchés respectifs de la quinine, de certains colorants ou du sucre, à quoi se sont ajoutés, dans certains cas, des accords sur les quotas de production et d'exportation ou sur les prix de vente.

En revanche, les accords de coopération qui ne contreviennent pas à cette règle sont souhaitables du point de vue industriel et commercial, et profitables au consommateur.

La deuxième règle fondamentale interdit l'abus de la puissance économique. Il n'est pas tolérable qu'une ou plusieurs entreprises exploitent leur position dominante pour imposer à leurs partenaires commerciaux ou à leurs concurrents un préjudice grave. L'abus s'exprime sous des formes très différentes. Par exemple, une société américaine et sa filiale italienne ont été condamnées pour avoir cessé de livrer à un concurrent la matière de base nécessaire à l'élaboration d'un médicament antituberculeux. La société mère américaine détient sur le plan mondial, et par conséquent européen, le monopole de fait de cette matière de base. La cessation des fournitures aurait fait disparaître un concurrent d'un marché qui n'est déjà pas particulièrement concurrentiel. La Commission examine en ce moment d'autres cas d'abus.

Elle a également lancé une enquête pour déterminer si les grandes compagnies pétrolières ont suivi, individuellement ou collectivement, une politique abusive de vente et de prix dans le Marché commun après les événements du Moyen-Orient.

Le corollaire de cette deuxième règle interdit à une entreprise de causer un préjudice irréversible dans le Marché commun par l'accroissement, par voie de concentration, d'une position dominante. Une telle concentration peut elle-même déjà être considérée comme abusive. Dans l'affaire Continental Can, la Cour de justice européenne a confirmé cette interprétation de la Commission et a établi ainsi que les concentrations excessives tombent dans le champ d'application du traité de Rome.

Règles en chantier

Dans certains domaines les règles du jeu doivent encore être précisées. Il s'agit d'abord de définir les rapports qui existent entre l'application des droits nationaux de la propriété industrielle et commerciale et le droit européen de la concurrence. Les premières décisions intervenues commencent à en tracer la ligne de partage : elles ne mettent pas en cause le droit des brevets ou des marques, nécessaire au développement technologique de la Communauté, mais elles interdisent aux détenteurs des brevets et des marques de s'en servir pour cloisonner les marchés, empêcher la libre circulation des produits ou imposer des conditions abusives.

Il s'agit ensuite d'organiser un contrôle plus efficace des opérations de concentration à l'intérieur du Marché commun. En effet, si le développement de la concentration répond le plus souvent à la nécessité d'adapter les entreprises aux nouvelles conditions des marchés qui s'élargissent et de renforcer leur compétitivité sur le plan mondial, il ne doit pas conduire à faire échec à la concurrence effective dans le Marché commun. Or actuellement, la Commission ne détient qu'un pouvoir de contrôle tardif et limité car il ne peut s'exercer qu'après la réalisation d'une concentration et seulement lorsque des entreprises qui sont déjà en position dominante y participent. C'est pourquoi la Commission a proposé il y a un an au conseil un règlement général qui instaure un contrôle plus systématique des concentrations qui peuvent faire obstacle au maintien d'une concurrence effective. De telles concentrations peuvent être déclarées incompatibles avec le Marché commun. Le Parlement européen et le Comité économique et social ont déjà approuvé cette proposition. Le conseil vient d'entamer son examen.

Pour mieux assurer le respect de l'ensemble des règles de concurrence, la Commission a infligé de lourdes sanctions pécuniaires : huit décisions prononcent à l'encontre de trente-sept entreprises des amendes d'un montant total d'environ 10 millions et demi d'unités de compte.

D'autres solutions pour les multinationales

Le droit de la concurrence, tel qu'il s'est développé et tel qu'il se complétera à l'avenir, doit être respecté par toutes les entreprises qui déploient une activité économique dans le Marché commun.

Cela est donc vrai aussi pour les entreprises publiques lorsqu'elles agissent dans les mêmes conditions que les entreprises privées. On ne peut déroger à ce principe que si son application fait obstacle à la mission d'intérêt économique général dont une entreprise publique peut être chargée.

Les mêmes règles s'imposent aux sociétés multinationales qui se développent en nombre et en puissance et disposent d'une liberté de manœuvre planétaire.

La Commission a pris jusqu'ici quinze décisions qui appliquent les articles 85 et 86 à l'encontre de sociétés multinationales européennes ou étrangères, qu'il s'agisse de sociétés mères, même domiciliées dans un pays tiers, ou de leurs filiales dans le Marché commun.

Il reste cependant que les sociétés multinationales qui opèrent sur le plan mondial sont souvent peu transparentes quant à leur stratégie et à leur structure. L'appréciation au regard des règles de concurrence de leur comportement dans la Communauté peut de ce fait présenter des difficultés accrues.

Bon nombre d'entre elles sont devenues des conglomérats à la suite surtout du freinage des concentrations horizontales et verticales opéré aux Etats-Unis. Un problème de dimension nouvelle se trouve ainsi posé, celui de la concentration des ressources économiques entre les mains d'un petit nombre de centres de décision. Un tel développement peut mettre au défi jusqu'à notre système politique.

Les seules règles actuelles de la concurrence ne seront probablement pas à même de contrôler ce phénomène.

Instituée progressivement, la politique de concurrence de la Communauté a réussi à se concilier des habitudes et des intérêts nationaux en partie diamétralement opposés à l'origine. Elle a pris ainsi sa véritable dimension européenne. Politique d'accompagnement réaliste, elle soutient la politique agricole commune, dont le but est notamment d'empêcher le retour à l'autarcie des marchés agricoles, elle crée les conditions nécessaires au développement industriel et technologique des entreprises, elle intervient dans la lutte contre l'inflation en veillant à la libre circulation des produits les meilleurs et les moins chers et en préservant le Marché commun de toute monopolisation.

Politique effective et efficace, elle s'exerce à partir de règles qui garantissent le respect du jeu de la concurrence et indique aux entreprises quels sont leurs devoirs et aux consommateurs quels sont leurs droits. Elle est indispensable au maintien de l'union douanière. Elle est le garant du caractère fondamentalement démocratique du droit économique européen.

(*) Membre de la Commission des Communautés européennes.

un champion de l'ubiquité

DEPUIS quarante ans, on parle de lui : belle performance pour un manager qui va atteindre la soixantaine dans quelques jours. Pas besoin de cerveau électronique pour établir que Bruno Visentini, né en 1914 en Vénétie, dans cette « marche de Trévise » si proche à bien des égards du Canavese, berceau d'Olivetti, avait déjà à vingt ans une certaine notoriété. A l'époque, il est vrai, son nom ne se chuchotait qu'à voix basse entre amis rentrant d'exil jusqu'à ce 27 juillet 1943 où la chute du fascisme le tira de la geôle en même temps que les autres détenus « politiques ». Puis ce fut la résistance, le printemps de la libération et l'élection du jeune Visentini à l'Assemblée nationale qui prépara les voies de la nouvelle démocratie. Il fut ensuite appelé au premier gouvernement De Gasperi comme sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Ce passé « politique », aux prolongements actuels (Visentini est toujours député républicain à la Chambre), contribue à faire du président de la firme Olivetti un industriel d'un type un peu particulier. Il n'a pas hérité d'une affaire de famille ; il n'est pas parvenu à la tête de son entreprise au terme d'une classique carrière de manager.

Juriste, avocat spécialisé en droit fiscal, il fut, durant des années, professeur de droit commercial à l'université d'Urbino et il enseigne encore cette discipline à l'université de Rome. Sa véritable origine se situe là : dans le monde de l'université et des professions libérales. Ses goûts en matière culturelle l'y attachent. Il prête une attention toute particulière à la musique.

Il reste qu'il dirige, depuis dix ans, l'une des plus importantes sociétés d'Italie — la sixième d'après son chiffre d'affaires, — et l'une des plus connues du monde. Et il a été pendant plus de vingt ans à la tête de la plus grande entreprise publique d'Italie : l'IRI (Institut pour la reconstruction industrielle), qui ne concerne pas seulement l'industrie mais aussi le crédit, la radiotélévision, l'armement maritime, la navigation aérienne, les autoroutes, etc. Pendant près de dix ans, de 1964 à 1973, il a partagé son temps entre la présidence d'Olivetti — qui n'est pas seulement une fonction honorifique — et la présidence de l'IRI, abandonnée seulement lorsqu'il fut élu député.

Futur patron des patrons ?

Quelle est la différence entre le dirigeant de l'entreprise publique et son collègue du secteur privé ? Question superflue, car la « différence » n'existe pas. Pourtant, il faut la poser, car la réponse, derrière son apparence décevante, appelle une précision. La différence n'existait pas « à l'époque », durant la « période héroïque » de l'IRI, lorsque le groupe ne recevait pas la moindre aide de l'Etat et n'avait d'autre dotation que le fonds, devenu symbolique depuis lors, initialement octroyé aux fins de « sauver » l'industrie nationale. A l'époque, le seul critère de gestion de l'IRI était l'efficacité, et il lui fallait trouver de l'argent comme n'importe quelle entreprise privée sur le marché des capitaux ou auprès du crédit bancaire.

Dans les années 50, et même dans la décennie suivante, on a tenu le système des participations d'Etat pour l'élément moteur de l'économie. « Nous y croyions ferme, raconte M. Visentini, et cela était très bien. » A l'époque, l'IRI donne à l'Italie une industrie sidérurgique qui fut longtemps la plus efficace d'Europe, remit en marche la production d'Alfa Romeo, transféra des milliers d'ouvriers hors des secteurs improductifs ou dépassés pour les affecter à ceux qui disposaient des atouts de l'avenir. Aujourd'hui, il nous apparaît que la « formule IRI » souffre de son excès de politisation et de sa dépendance des dotations qui, en fait, signifient : « Je gouverne, je te donne l'argent dont tu as besoin, mais tu dois faire ce que je décide que tu feras... »

Du secteur public, et de Rome, où demeure M. Visentini avec sa femme et ses quatre enfants, passons à Ivrea, petite ville du Piémont. C'est là, au pied des Alpes, qu'Olivetti a son siège et que son président passe la moitié de la semaine. On entend parler d'Olivetti partout jusque, bien sûr, dans l'étude de « Mᵉ Visentini, avocat », et y compris sur la place d'Espagne encombrée d'une multitude de touristes : première productrice mondiale de machines à écrire portables, seconde pour les machines à écrire électriques et dans le peloton de tête dans les secteurs des calculatrices électroniques et des systèmes informatiques de comptabilité et de transmission des données pour les entreprises.

Si la place d'Espagne est « internationale », les fenêtres de l'étude donnent sur ces rues silencieuses qui montent au Pincio et que seuls connaissent les « Romains de Rome ». C'est une image d'Olivetti qui est, comme le dit volontiers son président, non pas une société multinationale, mais une société italienne exportant dans le monde entier. Les chiffres lui donnent raison, du moins en partie : la production se fait en Italie pour les deux tiers et est vendue à l'étranger pour plus des trois quarts. Hors frontières, sept unités de production assez importantes, notamment au Brésil, en Argentine, au Mexique, en Espagne et en Ecosse. Le rapport du chiffre d'affaires de la maison mère par rapport à celui du groupe est de 1 à 2,5. Des soixante-douze mille employés de la firme, près de quarante mille résident à l'étranger, dont trente-deux mille dans l'organisation commerciale de vente et d'après-vente, puisque, « aujourd'hui, il ne faut pas seulement vendre, mais assurer partout et toujours le fonctionnement du produit ».

Plus encore que le profil de la société, son attrait, c'est la figure de ce « manager » qui évolue, avec la même aisance désinvolte, dans les salles de cours universitaires et les prétoires, traite les problèmes de bilan d'une firme privée et ceux de grands groupes publics, contribue à dénouer les complexes procédures législatives du Parlement (tout récemment encore à propos de la réforme du régime fiscal des titres), et excelle à débrouiller les problèmes des entrepreneurs. Dans les derniers jours de mai, il a été nommé vice-président de la Confédération générale de l'industrie italienne, poste qui lui laisse prévoir bientôt, dit-on un peu partout, son accession à la présidence.

MARIO SALVATORELLI
(la Stampa)

MOURIR DE PLAISIR ?

LES indices de prix s'affolent ? Les bénéfices se déchaînent ? Tandis que les chefs d'Etat font pâle figure, les chefs d'entreprise ont le sourire. Est-ce pour longtemps ? Ce doux mal lancinant ne les ronge-t-il pas ? Aux Etats-Unis, le phénomène commence à venir sur la place publique. Certains analystes financiers, et avec eux la Bourse, refusent de se laisser duper par des résultats apparemment mirobolants. En Europe, les études sur la question sont rares. Si les organisations sont restées silencieuses sur le sujet pendant longtemps, c'est sans doute que globalement elles n'avaient pas l'impression que les entreprises y perdaient. La croissance semblait en partie liée à un certain taux d'inflation, et comme les résultats sont liés à la croissance... Mais les points de vue changent. Ce qui a été vrai tant que le système ne s'emballait pas ne l'est plus. Les taux actuels entraînent de telles pertes de substance que les inconvénients de la hausse se sont pris à dépasser largement ses avantages. Les chefs d'entreprise n'ont plus maintenant que deux perspectives également désagréables : la poursuite du phénomène actuel dans une euphorie malsaine ou la prise en compte du coût très lourd de la déflation. La peste ou le choléra.

Les bénéfices nets d'impôt annoncés par les sociétés américaines pour 1973 ont été en augmentation de... 27 % par rapport à ceux de l'année précédente. En Europe, on a célébré les performances du « victorieux tandem franco-britannique » : les grandes entreprises anglaises et françaises arboraient de brillants résultats tandis que leurs concurrentes allemandes « buvaient le bouillon ». Le fait que le gouvernement de la République fédérale ait été le seul à tenter d'enrayer sérieusement la hausse des prix n'a certainement pas été étranger à cette évolution.

Mais les premiers ne sont-ils pas, en réalité, les derniers ? Aucun calcul précis n'a été fait (à notre connaissance) pour l'Europe. Aux Etats-Unis, cependant, on estime que si l'on éliminait les effets de l'inflation sur les calculs des profits, ceux-ci seraient amputés d'environ un quart.

On croit généralement — à tort — que l'inflation profite automatiquement aux entreprises, même à l'échelon immédiat de leur bilan annuel : elles empruntent pour financer leurs investissements, et la dévaluation de l'argent est une économie directe sur les remboursements qui suivent, tandis que l'inflation rapporte en monnaie courante. Plusieurs études récentes (1) montrent néanmoins qu'en réalité, au lieu de diminuer, le taux d'endettement des entreprises s'accroît avec l'inflation (de sorte que leur indépendance diminue) et que leurs profits, au lieu d'augmenter, s'amenuisent. Qu'arrive-t-il en effet ?

De faux profits

● *Les dotations aux amortissements*, qui doivent en principe permettre de reconstituer les immobilisations, sont constamment inférieures à ce qu'elles devraient être, car la valeur des immobilisations inscrites aux bilans est constamment sous-estimée. Sur un échantillon qu'elle a choisi, l'Association des grandes entreprises françaises faisant appel à l'épargne (AGREF) estime que, pour un taux d'inflation de 5 à 6 % par an, la valeur comptable des investissements est d'environ 40 % seulement de leur valeur réelle. Par ailleurs, elle affirme que, au-delà d'une hausse de 8 % du niveau général des prix, même le système de l'amortissement dégressif ne suffit pas à compenser l'absence réelle de réévaluation des immobilisations.

● *L'évaluation des stocks* contribue aussi à surestimer le profit réel de l'année. Cela conduit l'entreprise à payer des impôts sur les bénéfices qu'elle déclare, alors que ces bénéfices sont fictifs puisqu'en réalité ils devraient lui servir à reconstituer ses stocks au moins au niveau de l'année précédente (en volume).

Ainsi, aux Etats-Unis, on affirme que, *« si l'on efface la partie de l'évaluation des stocks correspondant à l'inflation en exprimant les profits de 1973 en dollars de 1960, les résultats de l'année dernière sont inférieurs à ceux de 1965* (2) ». Et l'on estime que 68 % de l'augmentation des profits annoncée viennent des profits sur inventaires (3). Si l'on ajoute à cela l'insuffisance des amortissements provenant d'une sous-estimation des usines et des équipements immobiliers, on aboutit à une surévaluation des profits qui va faire payer cette année aux compagnies américaines quelque 12 milliards de dollars d'impôts de plus qu'il aurait été justifié économiquement.

● *Le taux d'endettement des entreprises augmente*, et leur indépendance diminue. Cela ressort d'abord à leur bilan. Tandis que les postes du bas de bilan répercutent immédiatement les hausses de prix, ceux du haut (immobilisation et capitaux propres) prennent du retard, de sorte que pour le financement du fonds de roulement et des stocks, il ressort un besoin nouveau dû à l'érosion monétaire.

La seule réduction de la marge réelle de rentabilité diminue d'ailleurs l'aptitude des firmes à financer elles-mêmes les besoins liés à leur développement. L'inflation engendre donc un endettement plus que proportionnel aux investissements ; et cela pénalise les entreprises qui investissent le plus. Dans certains cas, les chefs d'entreprise en arrivent à recourir à des expédients à court terme. C'est ce qui se passe en ce moment avec le raccourcissement des délais de paiements accordés aux clients. Les fournisseurs essaient ainsi d'augmenter leur trésorerie pour financer la hausse des prix de leurs stocks. Mais, de ce fait, ils mettent leurs clients en difficulté, et le phénomène fait boule de neige.

● *L'exploitation devient de plus en plus difficile*, les prix des matières premières importées augmentent. La masse salariale devient plus pesante : presque partout les salaires ont augmenté plus vite que la productivité ces dernières années, les revendications étant aiguillonnées par les troubles sociaux et les habitudes de hausse apparente des revenus que suscite l'inflation. A cela il faut ajouter que les taux d'intérêt des nouveaux emprunts ont tendance à augmenter dans ces coups de temps-là.

Redresser les comptes

Deux observations illustrent bien l'inconscience de nombreux chefs d'entreprise qui tendent à entretenir artificiellement l'euphorie pour se faire bien voir en Bourse. Elles ont été faites aux Etats-Unis, où l'on constate que seulement un quart des entreprises utilisent la méthode « LIFO » de comptabilisation des stocks : la plus sage. Les autres utilisent en majorité la méthode « FIFO » (4), qui contribue à augmenter apparemment leurs bénéfices. Encore plus grave (mais cela n'est pas possible dans tous les pays) : certains présentent des comptes doubles avec amortissements accélérés pour le fisc et amortissements linéaires pour les actionnaires. Ceux-ci sont évidemment impressionnés quand ils comparent les résultats qui leur sont présentés avec ceux d'autres sociétés, mais cela ne peut durer que... l'espace d'une nouvelle présidence qui meurt de plaisir.

Heureusement le problème commence à être abordé sérieusement. A Wall Street, les analystes financiers s'appliquent à redresser autant que possible les comptes. A Londres, l'Institut des Chartered Accountants vient de publier un document sur « la comptabilisation de l'inflation » dans lequel il préconise des méthodes de calcul qui pourraient être rendues obligatoires en 1975. Il s'agit essentiellement de compléter les documents traditionnels par des suppléments convertissant chaque donnée : on multiplie les chiffres par l'indice de fin de période et on divise le résultat par l'indice du moment de la transaction originale.

Si cohérente que soit cette proposition, elle ne supprime pas le problème de la réévaluation des immobilisations (courante en Grande-Bretagne, mais pas toujours ailleurs), ne résout pas le problème de la valorisation des stocks (FIFO ? LIFO ? coût moyen pondéré ?), et néglige l'influence de l'inflation future sur les comptes clients, les comptes fournisseurs et les emprunts.

En France, l'association Entreprise et Progrès étudie actuellement avec les chefs d'entreprise qui en sont membres des techniques nouvelles de comptabilisation dont l'objectif est de pouvoir non seulement évaluer le gain réel d'une période d'exploitation, mais de pouvoir aussi connaître les perspectives réelles de rentabilité des opérations prévues pour savoir si elles justifient les investissements envisagés, particulièrement en période de super-taux d'intérêts !

Il est clair, en effet, que le processus inflationniste pénalise à moyen terme les entreprises les moins bien gérées, celles qui ont les moyens d'analyse et de prévision les plus insuffisants. Par ailleurs, le haut niveau des investissements, et dans une certaine mesure leur gaspillage, est l'une des causes presque incontestées de la hausse générale des prix. C'est donc une première mesure utile que de commencer à mettre en place des méthodes permettant de décider ces investissements avec plus de rigueur. Le processus déflationniste, s'il a lieu, favorisera d'ailleurs lui aussi (comme la plupart des évolutions) les firmes les mieux gérées. Car il sera douloureux : les charges ne diminueront pas, mais les intérêts des emprunts continueront à courir.

JACQUELINE GRAPIN
(le Monde)

(1) Association des grandes entreprises françaises faisant appel à l'épargne (AGREF), « Les effets de l'inflation », 25 janvier 1972.
— Entreprise et Progrès. — « L'inflation française. — Caractéristiques et comparaison avec l'étranger — 1962-1973 ». Décembre 1973.

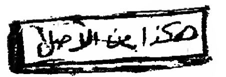
(2) Fortune — mars 1974 — « Profits aren't as good as they look ».

(3) Business week — 9 mars 1974 « Taking the measure of last year profits ».

(4) Il existe trois méthodes principales de comptabilisation des stocks. La méthode LIFO (Last in first out), dans laquelle les stocks utilisés ou vendus sont comptabilisés au coût des stocks les plus récemment acquis, contribue à diminuer les profits quand les prix montent. La méthode FIFO (First in first out) a l'effet inverse. La méthode du coût moyen pondéré est, comme son nom l'indique, une solution moyenne qui n'est ni entièrement blâmable ni entièrement satisfaisante.



هكذا عن الاصل



BILANS ET PERSPECTIVES DES SOCIÉTÉS



RHÔNE-POULENC

Le nouveau visage du groupe

NEUVIEME groupe chimique du monde, avec un chiffre d'affaires de 14 milliards 643 millions de francs en 1973, Rhône-Poulenc est un ensemble d'environ deux cents sociétés exploitantes réparties dans une trentaine de pays à travers le monde. Rhône-Poulenc employait, en 1973, 117 000 personnes (81 000 en France, 36 000 à l'étranger).

En accédant à la présidence de Rhône-Poulenc en juin 1973, M. Renaud Gillet s'était fixé comme principaux objectifs, outre le développement international, *« créer un esprit de groupe, améliorer la rentabilité, assurer une permanence de l'emploi et des conditions de travail aussi satisfaisantes que possible ».*

Pour atteindre ces objectifs, qui sont si étroitement liés entre eux, il est apparu nécessaire au nouveau président de Rhône-Poulenc d'adapter l'organisation du groupe selon deux principes fondamentaux, élaborés au cours de l'année 1969 :

— décentralisation des responsabilités par secteurs d'activité homogènes ;

— renforcement de la cohésion du groupe.

Cette décentralisation avait connu une première expérience dès 1968, avec la création de la Division Textile. Une seconde avait suivi, en 1969, avec la mise en place de la Division Pharmaceutique.

Après réflexion et étude, on décida d'étendre le principe de l'organisation par division afin de donner une nouvelle image au groupe Rhône-Poulenc.

Huit divisions opérationnelles, correspondant à des entités à vocation mondiale homogènes par leurs marchés, leurs produits et leurs politiques, ont été créées pour être en place au 1er janvier 1975.

L'ensemble des activités du groupe se répartit dorénavant comme suit :

— chimie minérale ;

— pétrochimie ;

— textile ;

— polymères ;

— films ;

— chimie fine ;

— phytosanitaire ;

— santé.

Chacune de ces divisions est appelée à constituer un centre de résultats à l'échelle mondiale ayant la maîtrise de ses moyens, de la recherche à la commercialisation.

Cette réorganisation entraîne, par voie de conséquence, un aménagement du fonctionnement international du groupe.

Cette nouvelle stratégie, qui se fonde sur la décentralisation de l'exploitation par division, a rendu nécessaire de modifier le centre de décisions. Il a été jugé utile, pour mieux assurer la cohésion du groupe, de rassembler les fonctions des directions centrales et de constituer un comité exécutif.

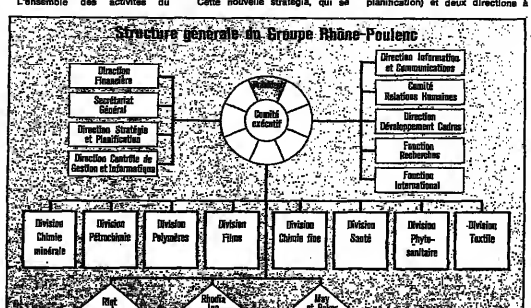
Le groupe comporte ainsi au niveau fonctionnel : quatre directions à vocation économique (contrôle de gestion et informatique, secrétariat général, finance, stratégie et planification) et deux directions à vocation humaine (information et communications, développement cadres), et un comité de relations humaines. D'autre part, deux fonctions nouvelles : recherches et international sont en cours d'élaboration et viendront prochainement se joindre aux précédentes.

Pour administrer cet ensemble, devant la dimension et la complexité des problèmes et par nécessité d'une réflexion en commun, il a été choisi le mode de commandement collégial avec l'institution d'un comité exécutif de sept personnes.

Sous l'autorité du président, ce comité assure au niveau le plus élevé, l'animation et la cohésion du groupe. A la responsabilité collective qu'exerce l'ensemble du comité, s'ajoute pour chacun d'eux une responsabilité individuelle à l'égard des unités opérationnelles ou fonctionnelles qui lui sont rattachées.

C'est sous ce nouveau visage que le groupe Rhône-Poulenc apparaîtra le 1er janvier 1975. Les vicissitudes du moment n'altèrent en rien l'optimisme du président Renaud Gillet, qui concluait son intervention lors de l'assemblée générale du 20 juin en ces termes :

« Le bon équilibre économique et financier de notre groupe, la cohérence de ses fabrications, la volonté d'atteindre les objectifs fixés me permettent de penser que Rhône-Poulenc, dans ce vaste domaine que représente la chimie, peut aborder l'avenir avec de bonnes chances de succès. »



Divisions	Part occupée dans le chiffre d'affaires du groupe (non consolidé)	Nombre d'usines
Chimie minérale	14 %	6
Pétrochimie	16 %	8
Textile	23 %	25
Polymères	12 %	2
Films	6 %	5
Chimie fine	9 %	6
Phytosanitaire	6 %	3
Santé	14 %	14



« Confiance entière dans notre Société »

M. RENAUD GILLET, président de Rhône-Poulenc, a évoqué lors de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 20 juin à Paris, la situation et les perspectives du groupe pour l'année 1974.

« Depuis quelques mois, des modifications profondes secouent notre économie : crise du pétrole, renchérissement des matières premières, forte inflation, qui bouleversent, le mot n'est pas trop fort, de nombreux secteurs industriels de Rhône-Poulenc, et qui rendent la référence à un passé, même proche, sans grande valeur.

» Les augmentations de prix des matières premières, d'une amplitude sans précédent, une demande très soutenue aussi bien en France qu'à l'étranger, ont provoqué une hausse de notre chiffre d'affaires du premier trimestre 1974 par rapport à la même période de 1973 de plus de 40 %. Les résultats sont en forte augmentation également, mais nous ne pouvons encore les appréhender qu'au niveau du résultat brut, et il nous appartiendra d'examiner en temps voulu et dans le cadre de la législation la part de bénéfices nets qu'ils recèlent et la part d'amortissements ou de provisions qu'il sera nécessaire ou prudent d'effectuer.

» Bien évidemment, et même si le deuxième trimestre 1974 a quelques chances de ressembler au premier, les prévisions pour la seconde partie de l'année sont impossibles à formuler.

» La demande a plus de chances de se réduire que de se maintenir au niveau élevé où elle se trouve depuis plusieurs mois. Les dispositions prises en France et ailleurs contre l'inflation auront tendance à freiner l'expansion sur notre marché ou à travers les exportations, et si elles étaient appliquées avec trop de rigueur, elles risqueraient de nous amener à réduire des programmes d'investissements nécessaires, certains de nos moyens de production étant saturés. Enfin, nos charges d'exploitation ne peuvent que croître, et nous ne savons pas dans quelle mesure elles pourront être répercutées dans nos prix de vente, et si le marché pourra les absorber.

» Quoi qu'il en soit, notre confiance dans notre industrie, et dans notre société en particulier, demeure entière. »

Au sujet des investissements, M. Renaud Gillet a tenu à préciser qu'*« après avoir, par mesure de précaution, engagé en décembre 1973 une première tranche seulement, soit 40 % du programme d'investissements prévus pour cette année »*, il venait, il y a six semaines, d'engager le solde. Ce programme s'élèvera donc à 2 200 millions.

« Comment allons-nous financer et ce programme et l'augmentation du fonds de roulement particulièrement important cette année ? En 1973, les investissements industriels ont été autofinancés, et nous pensons qu'il en sera de même pour 1974. Les lignes de crédit établies en 1972, les emprunts en devises que nous venons de contracter, l'important courant d'exportation libellé en devises fortes paraissent, en s'appuyant sur une grande rigueur dans la gestion de nos stocks, pouvoir faire face à nos besoins pour les prochains mois. Demeure l'encadrement du crédit, renforcé ces jours derniers, qui, s'il est appliqué trop longtemps dans sa rigueur actuelle, risque de toucher maintes entreprises. Est-il utile de rappeler à ce sujet l'équilibre convenable de notre bilan que soulignait d'ailleurs le président Baumgartner dans son allocution l'an dernier ?

» C'est dans ce contexte mouvant que se situe l'important effort demandé à tout le personnel du groupe, du haut en bas de l'échelle, pour parfaire l'organisation initiée il y a trois ou quatre ans et nous doter des moyens qu'exige la poursuite de nos objectifs. »

LA RECHERCHE

NEUVIEME au classement mondial par son chiffre d'affaires, Rhône-Poulenc occupe le troisième rang pour la part de chiffre d'affaires affectée à la recherche, après Ciba-Geigy et Du Pont de Nemours, qui est de 638 millions de francs en 1973.

Cette activité de recherche occupe actuellement plus de 6 000 personnes dont un millier d'ingénieurs ou de diplômés de l'Université.

Les travaux de recherche avancée et appliquée s'effectuent surtout dans quelques centres implantés pour la plupart dans les régions lyonnaise (3 000 personnes) et parisienne (2 000 personnes). A ces grands centres nationaux s'ajoute les centres de recherche de la filiale britannique May and Baker.

Tous les secteurs industriels dans lesquels le groupe est engagé bénéficient de son effort de recherche. La diversité du groupe permet d'obtenir d'excellents résultats dans tous les domaines. Certains ont même un rayonnement mondial, comme la chlorpromazine, le rein artificiel et les catalyseurs de post-combustion automobile...

Une place forte à l'étranger

RHONE-POULENC s'est toujours tourné vers l'extérieur en s'efforçant de développer des activités à l'étranger, c'est-à-dire en installant des complexes industriels sur place avec le souci majeur d'apporter aux pays des techniques et des produits répondant à leurs besoins. Cette fenêtre ouverte vers l'extérieur permet à Rhône-Poulenc d'offrir un visage international que nombre de sociétés envient.

Ici, être international ne constitue pas une appellation, mais une doctrine. Etre international, pour Rhône-Poulenc, c'est en premier lieu rentabiliser l'effort de la recherche, ensuite faire bénéficier le marché des avantages de l'économie d'échelle, disposer d'un facteur d'équilibre par la répartition géographique des aléas conjoncturels, se lier à une exigence de qualité et se maintenir constamment à l'avant-garde de la technique.

La répartition du chiffre d'affaires de l'année 1973 est là pour confirmer le rôle prépondérant que joue dorénavant Rhône-Poulenc à l'étranger.

La part du chiffre d'affaires réalisée hors de France correspond à 53 % (1), ce qui situe Rhône-Poulenc au niveau de ses grands concurrents européens.

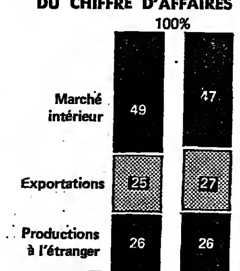
Les filiales industrielles installées à l'étranger (onze établissements industriels en Europe, France exclue), sept en Amérique ; cinq en Afrique ; sept en Asie et dans le reste du monde, fournissent plus de 26 % de son chiffre d'affaires. Cette part internationale du chiffre d'affaires est réalisée pour plus de la moitié en Europe, 57 %, et pour l'autre moitié dans les pays tiers, dont 14 % au Brésil et 7 % aux Etats-Unis.

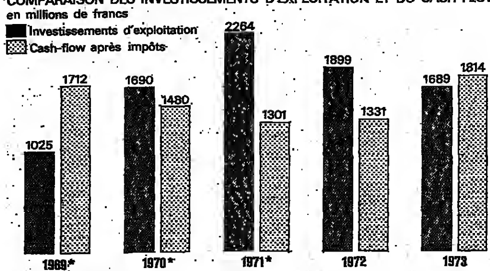
La nouvelle organisation du groupe aura naturellement des répercussions dans les filiales. Elle prévoit la création dans les trois principales filiales géographiques (Rhodia Industrias Quimicas et Texteis au Brésil ; Rhodia Inc. aux Etats-Unis ; May and Baker en Grande-Bretagne), de départements correspondant aux nouvelles divisions.

Cette restructuration doit permettre d'accentuer la politique de développement vers l'étranger qui constitue l'un des objectifs prioritaires du groupe. Elle prévoit un renforcement des positions actuelles pouvant aller jusqu'à l'acquisition, si nécessaire, de nouvelles sociétés. Un effort tout particulier sera effectué en Amérique du Nord et en Asie. Il est à noter que, dans cette optique, la Division Textile vient de conclure un accord avec la République populaire de Chine pour la construction en Mandchourie d'une usine de filature de nylon 66.

(1) Ces 53 % se répartissent ainsi : 27 % pour les produits fabriqués en France et vendus à l'étranger et 26 % pour ceux fabriqués et vendus à l'étranger.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES





Principales données financières consolidées du groupe

(En millions de francs)	1972	1973	%
Chiffre d'affaires (hors taxes)	12 259	14 643	+ 19,4
Marge brute d'autofinancement (cash-flow) *	1 331	1 814	+ 36,3
Bénéfice net du Groupe	306	593	+ 92,5
Bénéfice net revenant à Rhône-Poulenc S.A.	263	565	+ 114,7
Bénéfice net par action revenant à Rhône-Poulenc S.A. (en francs)	13,9	29,8	+ 114,7
Investissements d'exploitation	1 899	1 689	— 11

(*) Bénéfice net + dotations aux amortissements et aux provisions hors exploitation.

Des cures mondaines

« CURE active » fondée sur la thérapie du mouvement ou méthode traditionnelle de traitement ? La question a divisé les esprits lorsqu'il s'agit, au sein de l'Association internationale pour le thermalisme et le climatisme, la FITEC, de trouver des principes communs pour un traitement moderne dans les stations thermales de cure. Les défenseurs de la cure active étaient les représentants des stations de cure venus des régions germanophones et des pays de l'Europe de l'Est. Les Français et les Italiens se tinrent, tout au long des discussions qui se prolongèrent durant environ deux années, sur une position plus conservatrice, les Britanniques, quant à eux, restant à l'écart de ces échanges de vues, n'étant pas membres de l'Association internationale.

A l'automne 1973, un accord fut finalement trouvé au sein de la FITEC. Il allait dans le sens de la thérapie de mouvement et de la cure active. Mais les Français et les Italiens, selon les dires d'un porte-parole de l'Association allemande des stations balnéaires, « ne se sont ralliés qu'à contre-cœur », et ils se sont réservés dans un document le droit de procéder, le moment venu, à un examen supplémentaire de la décision prise.

L'adaptation des stations à la « remise en condition » des curistes, soumis aux agressions des sociétés industrielles, est visible de l'extérieur, dans les nouvelles installations de recherche et de traitements médicaux, dans les centres de thérapie par le mouvement ou bien tout simplement dans le spectacle du client en survêtement, que l'on rencontre dans le parc de la station, ce qui il y a cinq ans n'aurait pas été convenable.

Quelles transformations les stations balnéaires d'Allemagne, de France, d'Italie et de Grande-Bretagne ont déjà subi ou subissent encore, tel est le thème des quatre contributions qui suivent. Il est plus difficile de se faire une idée de l'évolution de la fréquence des séjours dans les lieux de cure européens. Les derniers chiffres rassemblés par l'Association internationale pour le thermalisme datent de 1972. D'après ces chiffres, les stations françaises avaient reçu 417 124 curistes pour 8 000 342 nuitées, et les Allemands annonçaient 4 millions 727 420 curistes et 78 millions 732 nuitées. Ces chiffres comprennent aussi, bien sûr, les personnes qui viennent seulement chercher quelque repos en ces endroits.

FRANCE : une exceptionnelle richesse mais peu séduisante

LE patrimoine thermal de la France est d'une exceptionnelle richesse. A croire que toutes les fées des eaux se sont penchées sur l'Hexagone pour faire don à ce pays de douze cents sources exploitables, aux vertus variées mais certaines.

Jaillissant en plaine, en montagne ou au bord de la mer, ces sources ont été domestiquées dans une centaine de stations répertoriées et agréées par la Sécurité sociale. On y soigne les affections les plus diverses en fonction des qualités spécifiques des eaux captées.

Ainsi les eaux sulfurées calciques chaudes et oligo-métalliques d'Aix-les-Bains sont bonnes pour les rhumatisants ; les eaux ferrugineuses et arsenicales du Mont-Dore se révèlent efficaces dans le traitement des maladies des voies respiratoires ; les eaux carbo-gazeuses chlorurées sodiques et magnésiennes de Châtelguyon sont salutaires pour ceux qui souffrent du foie, de l'intestin ou des agressions par colibacilles.

Scientifiquement, les hydrologues ont dressé l'inventaire des sources, analysant les eaux tandis que la thérapeutique thermale se précisait grâce aux travaux des chercheurs et aux données de la statistique. Nous vivons une époque de grand scepticisme et, en matière thermale, on ne peut plus se satisfaire de l'empirisme teinté de mysticisme des Romains, qui venaient prendre les eaux en Gaule, où l'on trouve de nombreux vestiges de leurs thermes.

La mystique dont on entourait les dieux des sources a été remplacée par l'hydrologie, et il ne fait aucun doute aujourd'hui qu'un traitement thermal bien conduit dans une station calme, aérée et confortable apporte soulagement à certains maux. En cette période où l'homme découvre les méfaits de la pollution et éprouve le besoin de plus en plus fréquent de rompre un rythme de vie éprouvant, le thermalisme, qui est une forme élaborée du retour à la nature, a un rôle sanitaire à jouer. En France, hélas ! on s'en soucie moins qu'en Allemagne, en Italie et dans les pays de l'Est.

L'âge d'or du thermalisme français est passé. Il commença sous le Second Empire, où la bonne société, en se rendant aux eaux, avait donné aux stations des positions mondaines. C'était à l'époque la manière élégante de prendre des vacances, la justification des jeux de casino et aussi des escapades loin des conjoints. Elvire était à Aix-les-Bains avec Lamartine, Eugénie de Montijo à Biarritz, Victoria à Luxeuil, les souverains orientaux à Vichy. La manie du voyage, les congés annuels obligatoires, l'attrait de la mer et des sports nautiques, la décolonisation et aussi les progrès énormes de la chimiothérapie ont relégué le thermalisme au rang des activités désuètes.

On peut dire aujourd'hui sans crainte d'être démenti que, sans la Sécurité sociale, le thermalisme français serait moribond. Les curistes — dont les traitements et une partie des frais de séjour et de voyage sont pris en charge par la Sécurité sociale — composent à raison de 80 % la clientèle des stations. Le client « libre », c'est-à-dire celui qui assume lui-même tous ses frais de cure, de séjour et de voyage, qui descend dans les bons hôtels et risque le soir venu quelques billets sur les tables de roulette, est devenu, à cause de sa rareté, un individu convoité par tous les responsables thermaux.

Un état languissant

Avec quatre cent mille curistes, les stations thermales françaises, qui pourraient aisément en accueillir plus d'un million, se trouvent dans une situation de stagnation depuis dix ans. La vétusté de certains établissements, les limitations saisonnières des cures, le peu d'enthousiasme des jeunes médecins, le manque d'animation autour des sources, les prix élevés pratiqués à l'égard des curistes libres et, en revanche, les tarifs quasi mesquins imposés aux établissements qui reçoivent les curistes sociaux, font que l'économie thermale française souffre d'asphyxie.

Si la vente des eaux minérales en bouteilles représente un chiffre d'affaires annuel de 2 milliards de francs, le chiffre d'affaires du thermalisme ne dépasse pas 1 milliard.

Sur le chapitre de ses statuts, le thermalisme français offre un éventail exemplaire. Aix-les-Bains est une station d'Etat dont les thermes nationaux ont été modernisés et qui est la plus prospère des stations françaises (trente mille curistes par an). Il existe une station appartenant au domaine privé de l'Etat depuis Louis XIV dont l'exploitation est concédée à une société fermière, Vichy, dont le « fermier » est le groupe Leven (source Perrier). On trouve aussi des stations municipales comme Salies-de-Béarn, des stations privées comme celles de la chaîne du soleil (Barbotan, Eugénie, Saint-Christau, Molitg, Gréoux) où s'exerce un louable effort de rénovation.

Enfin, ces dernières années, la thalassothérapie, qui est une certaine façon de prendre la mer, a permis le démarrage de nouvelles stations comme Quiberon, où le champion cycliste Louison Bobet a repris en les améliorant les techniques de balnéothérapie proposées dès 1860 par un médecin d'Arcachon et livrées au public dès 1900 à Roscoff par le docteur Bagot.

Au moment où chacun découvre la valeur de l'environnement et l'importance des thérapeutiques naturelles, le thermalisme français dispose, dans des cités privilégiées, de traitements de haute qualité scientifique. Il est sérieux, il lui reste à devenir séduisant.

MAURICE DENUZIÈRE.
(le Monde)

GRANDE-BRETAGNE : des « points d'eau » aux « fermes de santé »

DURANT les cinquante dernières années, presque toutes les stations thermales britanniques se sont transformées en centres de loisirs en perdant progressivement leur fonction thérapeutique. Les pavillons et autres salles des fêtes, jadis occupés par la clientèle élégante qui faisait sa « cure » d'eaux salines, ferrugineuses ou autres, ne sont plus à présent que des attractions touristiques.

L'institution, il y a vingt-cinq ans, du Service national de santé (qui fournit des soins gratuits à tout résident en Grande-Bretagne) a été une étape significative à cet égard.

La création dans tous les hôpitaux de services spécialisés dans le traitement des rhumatismes et des maladies arthritiques a signifié que le malade pouvait être traité sur place. L'utilisation de la thérapeutique médicamenteuse pour soigner ces affections alla croissant, supprimant ainsi, dans de nombreux cas, la nécessité du recours à des cures thermales ; de même le développement de l'application de l'électrothérapie diminue l'utilisation de l'hydrothérapie.

Quelques petits centres médicaux subsistent dans certaines anciennes stations thermales, mais seules celles de Bath et de Leamington offrent encore une panoplie complète d'hydrothérapie. D'ailleurs, la plupart des malades sont envoyés dans ces deux stations par le Service national de santé. Ainsi, l'an dernier, il y en a eu 40 000 dans ce cas à Bath et 1 500 à Leamington (près de Birmingham) contre respectivement 1 500 et 200 clients privés.

Les services de cures n'ont aucune possibilité d'hospitalisation et tous les traitements appliqués ne le sont que sur prescription médicale. Les malades qui ne sont pas couverts par le Service national de santé et qui viennent, sur ordre de leur médecin personnel, à titre privé, doivent payer pour chaque acte thérapeutique de 75 pence à 2 livres, qu'il s'agisse de massages, de diathermie ou de douches spéciales.

« Tout dépend des médecins », nous a dit M. Harry Wood, qui gère la station de Leamington. « S'ils croient que les pilules peuvent guérir certaines maladies, ils les prescriront. Mais pour l'instant, ils sont de notre bord. » Il estime que l'avenir peut être envisagé d'une manière raisonnablement favorable, mais il admet néanmoins que l'attitude du Service national de santé sera déterminante. De toute manière, constate-t-il avec une pointe de regret, « les fastes des pavillons, des salles de fête et des kiosques à musique sont bien révolus ».

Les deux stations thermales peuvent dispenser aussi bien des soins traditionnels qu'utiliser l'équipement électrique le plus perfectionné pour soigner les malades, car le personnel suit la formation nécessaire pour connaître les techniques de soins les plus modernes. Pourtant, Bath, par exemple, où il y eut jadis des bains romains, dépend de l'attitude que prendra en fin de compte le Service national de santé. Si ce dernier refuse d'y envoyer les malades qui dépendent de lui, le centre de soins ne pourra être entretenu, estime la municipalité qui en a la gestion : « Ce problème est toujours en discussion, mais l'éventualité d'une décision défavorable nous préoccupe », admet M. John Clifton, directeur de la station.

Pour perpétuer la tradition

Etant l'unique station de Grande-Bretagne à posséder des sources thermales chaudes, le sentiment prévaut dans la région que cette richesse naturelle devrait être mise d'une manière ou d'une autre à la disposition de tous, même si le Service national de santé décidait de ne plus y envoyer de malades.

Chaque jour, à Bath et à Leamington, l'eau minérale est pompée dans les pavillons et servie aux visiteurs. Mais cela ne se fait plus pour des raisons thérapeutiques. Il s'agit surtout de perpétuer, nostalgiquement, la tradition, qui veut que le touriste puisse « prendre les eaux ».

Les stations thermales britanniques se sont développées en fonction du mode de vie aristocratique au début du dix-neuvième siècle. Les changements sociaux et les différentes manières de vivre, de dépenser et de manger ont contribué à amoindrir la prospérité des stations thermales. La version moderne des « eaux » à prendre est la cure contre l'obésité. Et on retrouve les excès du snobisme dans les « fermes de santé » qui, ces dernières années, ont proliféré en Grande-Bretagne. Situées dans des propriétés de campagne, elles permettent aux hommes d'affaires d'échapper à la tension de leur activité habituelle, et surtout à la ronde infernale des repas d'affaires. Mais leur développement rapide ne semble pas inquiéter outre mesure les gérants des stations thermales. Sans doute parce que le rôle actuel des stations thermales est devenu de plus en plus sérieusement médical.

CYRIL BAINBRIDGE.
(The Times)

STATIONS PARMI D'AUTRES

IL est exclu de dresser une liste exhaustive des stations thermales européennes. Si la Grande-Bretagne n'a guère plus que deux centres en plein essor : Bath et Leamington, en Allemagne fédérale, en France et en Italie, les points de cures se comptent par plusieurs centaines. Voici quelques noms, classés par pays et selon les affections traitées.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE :
Baden-Baden, Badenweiler, Driburg, Nauheim, Oeynhausen, Orb, Pyrmont, Wildungen.

MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES :
Baden-Baden, Badenweiler, Ems Harzburg, Nauheim, Pyrmont, Reichenhall, Wiesbaden.

MALADIES RHUMATISMALES :
Aachen, Baden-Baden, Badenweiler, Ems, Harzburg, Kreuznach, Naheim, Oeynhausen, Orb, Pyrmont, Reichenhall, Salzuflen.

MALADIES GYNECOLOGIQUES :
Baden-Baden, Driburg, Harzburg, Kissingen, Pyrmont, Reichenhall, Zwischenahn.

FRANCE

MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE :
Bourbon-Lancy, Royat, Bains-les-Bains, Barbotan.

MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF :
Vichy, Le Boulou, Vals, Chatelguyon, Brides (obésité), Plombières.

MALADIES DE L'APPAREIL URINAIRE :
Vittel, Capvern, La Preste, Saint-Nectaire.

MALADIES DE LA PEAU :
La Roche-Posay, Molitg, Uriage, La Bourboule.

MALADIES DE LA FEMME :
Luxeuil, Salies-de-Béarn, Saint-Sauveur, Plombières.

MALADIES DE LA NUTRITION :
Vals, Pougues, Brides, Evian.

MALADIES DES OS, DES ARTICULATIONS, DES MUSCLES :
Bourbon-Lancy, Aix-les-Bains, Amélie-les-Bains, Bagnères-de-Bigorre, Bourbonne-les-Bains, Dax, Bourbon-l'Archambault.

MALADIES DU SYSTEME NERVEUX :
Lamalou, Néris, Divonne.

MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES :
Le Mont-Dore, Enghien, Cauterets, Allevard, Luchon, Challes, Marlioz.

ITALIE

MALADIES DES ARTICULATIONS :
Vinadio, Sirmione, Abano, Lignano Sabbiadoro, Cervia, Bains de Lucques, Bains de Viterbe, Ognano, Lacco, Ameno, Margherita-di-Savoia, Therme-Luigiane, Sciacca, Santa-Cesarea.

MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF ET DU FOIE :
Saint-Vincent, Bognanco, Boario, Recoaro, Pejo, Montecatini, Chianciano, Castellammare-di-Stabia, Castrocaro.

MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES :
Lurisia, Salice, Tabiano, Trescore, Sirmione, Bormio, Riolo, Porretta, Bains de Tivoli Caramanico, Castellammare di Stabia, Therme-Luigiano, Sciacca, Vulcano.

MALADIES GYNECOLOGIQUES :
Acqui, Salice, Salsomaggiore, Parena, Castrocaro.

MALADIES DU REIN :
Garessio, Graglia, San-Pellegrino, Chianciano, Roveta, Fiuggi.

MALADIES DU CŒUR ET DE LA CIRCULATION :
St-Omobono-Imagna, Comano, Vetriolo, Roncegno, Levico, Chianciano, Casciana.

MALADIES ENDOCRINES :
Lurisia, Roncegno, Merano, Brennero, Bains de Lavina Bianca, Bains de Bralès, Monsummano.

Un entretien avec

(Suite de la page 15.)

« Nous devons nous garder des excès : ni les condamner ni les louer sans restrictions. Il s'agit de dégager des éléments d'information suffisamment précis pour permettre au conseil d'administration ou à la conférence de l'O.I.T. de formuler des jugements motivés sur les conséquences de l'action des multinationales. Et, peut-être, de proposer un « code de bonne conduite », dont les conditions seraient acceptables par tout le monde et bénéfiques pour les travailleurs.

« Ces études éclaireront des aspects primordiaux : dans quelle mesure les investissements réalisés à l'étranger par des firmes multinationales affectent-ils le niveau d'emploi des pays d'origine ? Ces investissements réalisés dans les pays en voie de développement créent-ils des emplois ? Les transferts de techniques opérés par les multinationales contribuent-ils à l'amélioration de la qualité de la main-d'œuvre ? D'autres rapports auront trait à l'action des multinationales concernant les conventions collectives ou à l'action de l'inspection du travail au niveau de ces firmes.

Pas de boulimie

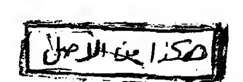
— Que deviennent les meilleurs règlements du monde, s'ils ne sont pas appliqués ? L'O.I.T., comme d'autres organismes internationaux, donne souvent l'image d'une machine très lourde mais peu efficace. Qu'en pensez-vous, au seuil de vos nouvelles fonctions ?

— L'O.I.T. n'a ni souveraineté ni pouvoir de coercition. Mais elle a mis en place un mécanisme de contrôle de l'application des conventions et des recommandations. Ce système est relativement efficace avec le temps, dans la mesure où les gouvernements sont tenus de nous envoyer des rapports sur les conditions dans lesquelles ils appliquent ou non les cent quarante conventions internationales du travail. Grâce à cet examen très systématique, nous avons tout de même obtenu, graduellement, que le principe des conventions soit respecté.

« Des exemples sont encourageants, tels que les normes adoptées en matière d'hygiène et de sécurité, la prévention des risques professionnels (les substances cancérigènes étaient à l'ordre du jour à la conférence de juin), la sécurité, le travail des femmes, etc. Mais je n'irai pas jusqu'à soutenir que les conventions ne sont pas violées, qu'un langage un peu hypocrite cache de sérieuses défaillances !

« Je suis à la tête d'un secrétariat et non pas de l'Organisation. Il faut faire la différence entre la part qui revient au Bureau international du travail et celle qui revient à l'Organisation, cette grande assemblée de cent vingt-cinq pays. Il est important à mes yeux de dépouiller le secrétariat des contraintes administratives. Il faut que cette Organisation fasse, beaucoup mieux, un beaucoup plus petit nombre de choses.

« Les organisations internationales souffrent de boulimie. Elles ont tendance à vouloir tout faire, à se déclarer universellement compétentes, ce qui est profondément faux. J'estime que l'O.I.T. devrait non pas « revenir à ses sources », expression un peu suspecte, mais elle devrait mieux marquer que son but initial est toujours valable : l'amélioration des conditions de travail. Ce qui veut dire que l'O.I.T. ne doit pas traiter, par exemple, de la réforme du système monétaire international, quel que soit l'intérêt de cette



aux nouveaux havres de soins

ALLEMAGNE FÉDÉRALE : le ruban bleu

L'ALLEMAGNE fédérale détient sans conteste le « ruban bleu » des curistes. Plus de 5 millions d'entre eux ont fréquenté en 1973 les deux cent cinquante stations thermales et balnéaires de la République fédérale. Les soins dispensés à cet effet — depuis la simple cure d'eau minérale jusqu'au bain de boue en passant par des traitements plus sophistiqués — se sont traduits pour l'ensemble de la profession par un chiffre d'affaires de l'ordre de 350 millions de deutschemarks, les nuitées représentant à elles seules 84,6 millions de deutschemarks.

Cependant, si l'on s'en tient aux seules stations thermales, ces chiffres déforment quelque peu la réalité. En effet, ils incluent à la fois les curistes à titre purement médical et les estivants venus simplement pour se reposer. Les époques spécifiquement consacrées aux cures de bains de boue et d'eaux minérales fournissent à cet égard des éclaircissements. Cent cinquante stations thermales ayant cette vocation ont rassemblé en 1973 2 058 957 curistes, dont 49,2 % — soit un peu plus d'un million de personnes — pris en charge par les caisses de Sécurité sociale, de retraites et d'assurance-maladie.

Le nombre croissant de curistes pris en charge par les organismes sociaux reflète la mutation qui se produit dans les stations thermales allemandes depuis quelques années. Cela concerne également les vingt à vingt-cinq stations les plus renommées, internationalement connues, au passé « princier », lieux de rendez-vous de la haute société à l'époque où rois et empereurs comptaient encore parmi leur clientèle, ce qui aujourd'hui encore les nimbe d'une ambiance particulière (comme, par exemple, à Baden-Baden, où l'on se sent encore environné d'un air de snobisme « High Society »). Mais ces stations également ont subi une indéniable transformation du côté de leur clientèle.

La distinction entre classes sociales tend peu à peu à disparaître. La possibilité, pour des milieux de plus en plus nombreux et divers, de prétendre aux bénéfices et aux avantages de la Sécurité sociale fait que le curiste peut aussi bien être un ouvrier qu'un directeur de société. Celui qui est ainsi pris en charge bénéficie, pendant trois à quatre semaines, de vingt-cinq à trente séances de soins. Mais le curiste qui paie de sa poche n'en prend que cinq à six tout au plus.

Par rapport aux curistes privés, le nombre des curistes pris en charge est de 10 % plus élevé à Baden-Baden, 46 % à Bad-Pyrmont, en Allemagne du Nord, et atteint 80 % pour le reste des petites stations thermales disséminées sur l'ensemble du territoire. *« Les villes d'eaux ne sont plus aujourd'hui le privilège d'une classe ; leur rôle comme institutions destinées à l'amélioration de la santé publique va croissant »*, déclare un directeur de station balnéaire. Et un autre : *« Les stations thermales ont un rôle spécifique de santé à remplir, d'ailleurs désormais reconnu par la médecine scolaire. Et elles doivent orienter leur développement futur en fonction de cette qualification essentiellement médicale. »*

Cependant, les opinions divergent sur les objectifs. Plus que certaines autres villes d'eaux, Wiesbaden et Baden-Baden tiennent à conserver leur réputation de lieux de rencontre de la haute société et de centres de congrès. Mais, dans les stations thermales de Forêt-Noire, fréquentées jadis par les altesses royales et impériales, on pense aussi que le maintien des seules traditions est nuisible, et l'on stigmatise l'attitude conservatrice de Baden-Baden durant ces vingt dernières années. C'est pourquoi l'on s'est fixé comme objectifs de favoriser l'accès des classes moyennes et de lutter contre la concurrence des stations qui accueillent une forte majorité de curistes pris en charge. Car, dans les villes d'eaux, si la concurrence est très feutrée, elle n'est pas moins âpre que dans le reste de l'économie.

Dans les parcs des stations thermales, les rosiers sont en fleur ; mais les stations elles-mêmes n'en sont pas pour autant florissantes. Ainsi, Baden-Baden « survit » grâce aux subsides que lui verse son casino, sans lesquels elle aurait disparu. Pour la quasi-totalité des directeurs de stations allemandes, la ventilation des budgets annuels relève du tour de passe-passe. Déjà, 50 % à 60 % des recettes annuelles sont consacrées aux salaires et traitements, et l'énergie en absorbe plus de 15 %. Il s'y ajoute l'entretien et le renouvellement de l'infrastructure des établissements et des parcs, orchestres compris (les trente-six musiciens de Baden-Baden épongent annuellement un supplément de subventions de l'ordre du million de DM). Toutes ces dépenses sont nécessaires si les stations veulent conserver leur image de marque, de même que l'édification de centres de soins et de recherche médicale très onéreux.

Ces divers services permettent aux curistes de jouir d'une cure active. Mais, outre les cures de type courant, l'offre de services des stations comprend également diverses distractions comme, par exemple, le golf, l'équitation, le vol à voile. Une cure de vingt-huit jours coûte à un curiste privé de 1 128 à 2 209 DM à Bad-Pyrmont, et de 2 114 à 2 191 DM à Baden-Baden.

Une cure de soins doit durer au moins trois à quatre semaines pour être efficace. Il n'est pas rare que des particuliers venus seulement quelques jours en villégiature pour troubles nerveux passagers ou simples soins de beauté, et ayant apprécié l'ambiance locale, repartent avec l'intention de revenir, l'année ou la saison suivante, en véritables curistes. Non, la mutation qui s'effectue aujourd'hui dans les stations thermales allemandes n'est pas simplement due au fait que « les empereurs et les rois y sont devenus plus rares ».

HANS STOLLHANS.
(Die Welt.)

Norderney — HAMBOURG — Bad Zwischenahn — HANOVRE — Bad Oeynhausen — Bad Harzburg — Bad Pyrmont — Bad Driburg — DORTMUND — ESSEN — COLOGNE — Aachen — BONN — Bad Ems — Bad Nauheim — Bad Neuenahr — Bad Orb — Wiesbaden — FRANCFORT — Bad Kissingen — Baden-Baden — STUTTGART — Badenweiler — MUNICH — Bad Reichenhall

ITALIE : des « mines d'eau » très anciennes

EN Italie, où les sources d'eau chaude sont nombreuses, les thermes ont une origine très ancienne : IIe siècle avant J.-C. et même avant. Aujourd'hui il existe plus de 160 établissements de cure, du plus grand au plus petit, qui emploient directement plus de 6 000 personnes, auxquelles il faut ajouter le personnel des hôtels et des autres commerces plus ou moins liés à leurs activités.

Un million six cent mille personnes ont utilisé les services thermaux en 1973, ce qui représente un total de 16 millions de journées de présence. La durée moyenne d'une cure se situe entre 15 et 20 jours. Près de 65 % de ces curistes ont bénéficié d'une mutuelle, alors que le reste, soit 35 %, supportait personnellement les frais de cure. Les tarifs consentis aux mutuelles sont inférieurs de 30 % aux prix affichés.

Depuis une vingtaine d'années, les centres de cure thermale ont progressivement changé de nature. Alors que par le passé ils représentaient des centres d'activité touristique et de vie mondaine, aujourd'hui on met l'accent sur l'aspect thérapeutique des cures. Les stations thermales deviennent des centres médicaux de premier ordre, dotés d'un équipement moderne ; et elles bénéficient de l'assistance de spécialistes de toutes les maladies en traitement.

On perfectionne de nouvelles méthodes pour améliorer et approfondir les analyses des eaux, non seulement afin de découvrir de nouveaux principes thérapeutiques, mais aussi pour spécialiser chaque établissement thermal dans des genres de cure adaptés à son type d'eau. Un thermalisme social est en train de naître, dont le but est d'offrir à tous les citadins la possibilité de profiter de ces cures.

St Vincent — Merano — San Pellegrino — MILAN — Levico — TURIN — Novara — Salice — Sirmione — Vicenza — Abano — Acqui — Salsomaggiore — GÊNES — BOLOGNE — Porretta — Monsummano — Castrocaro — FLORENCE — Chianciano — ROME — Caramanico — Fiuggi — NAPLES — Castellammare — Castroreale — Sciacca

Où l'on retrouve l'IRI

Les établissements thermaux les plus importants (Acqui, Agnano, Casciana, Castellamare, Castrocaro, Chianciano, Merano, Montecatini, Recoaro, Salice, Salsomaggiore, Sibarite San-Cesarea, Stabiane) sont à capitaux majoritaires de l'IRI et gérés par l'Office autonome de gestion des entreprises thermales (EAGAT). Les autres sont la propriété d'organismes locaux ou privés. Le bilan de l'EAGAT pour 1973 fait apparaître que 10 millions et demi de prestations ont été fournies à 535 000 curistes. En 1972, le chiffre d'affaires brut s'est élevé à 23,3 milliards de lires. Au cours des dix dernières années, 30 milliards ont été dépensés pour la modernisation des installations, et à l'avenir ces investissements iront certainement en grandissant.

Les stations thermales se situent surtout dans des régions en dépression économique. Leur puissance, alliée à leur pouvoir d'incitation sur de nombreuses activités « satellites », est une chance pour l'emploi et le progrès économique local.

BRUNO GHIBAUDI
(la Stampa)

M. Francis Blanchard

réforme pour la condition de chacun de nous.

» En revanche, l'O.I.T. est solidement armée lorsqu'il s'agit de la Sécurité sociale, des relations professionnelles, des conditions de travail, de l'emploi ou de la distribution des revenus. Cela implique une très grande exigence sur la connaissance des problèmes. Mieux vaut faire une bonne étude que dix qui ne valent rien ou qui ne sont qu'un assemblage de textes hétéroclites.

» C'est pourquoi j'attache beaucoup d'importance aux travaux de recherche qui, par exemple, concernent les multinationales ou la relation entre l'emploi et la distribution des revenus, qui n'est pas très clairement mise en relief.

» Ces problèmes sont d'une extraordinaire complexité, et il faut refuser évidemment de glisser sur les terrains purement idéologiques. Je souhaite que, dans les années à venir, cette organisation stimulée, rajeunie, entraînée par un nouvel élan, débarrassée de certains problèmes politiques qui freinent sa démarche, contribue à répondre au défi de la fin de ce siècle. Elle nous amènerait à des schémas très différents de ceux sur lesquels nous sommes installés. Il ne doit pas y avoir de limite à notre audace, lorsque nous parlerons de l'organisation du travail, de sa durée, de l'emploi, des loisirs, des revenus.

» Sans prétendre déboucher à une société stéréotypée où nous serions tous comme les abeilles dans une ruche, l'O.I.T., par une série d'approximations et à condition d'aborder les questions avec rigueur, peut contribuer à élaborer des solutions originales. »

Interview recueillie par
JOANINE ROY.
le Monde.



Social

LES JEUNES ET LE PREMIER EMPLOI

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Les plus exposés : les élèves des écoles primaires

LES places d'apprenti dans les entreprises se font plus rares et l'accès aux écoles supérieures devient plus limité ; voilà qui rend la lutte pour le premier emploi plus âpre en République fédérale d'Allemagne. Dans cette lutte, les élèves des écoles primaires sans certificat d'études sont les plus exposés. Ils ne représentent pas moins d'un tiers environ de chaque promotion d'école élémentaire.

L'ironie du destin veut que ce soit justement ce groupe défavorisé qui ait profité le plus rapidement du « boom » de l'éducation caractéristique des années 60. Ils sont donc encore maintenant de nouveau ce qu'ils étaient autrefois : le sujet de préoccupation numéro un de l'éducation nationale. En effet, le vent a tourné. De 1969 à 1973, le nombre des places d'apprenti offertes a diminué de presque moitié. Si autrefois les élèves sortant des écoles avaient encore le choix entre quelque six cent cinquante mille places d'apprenti, l'année passée on n'en comptait plus qu'environ trois cent soixante-dix mille. Pour cette année les premiers calculs aboutissent au chiffre de trois cent vingt-six mille. Ils montrent que le recul se poursuit, même si la tendance se ralentit.

Les motifs de la « lassitude à éduquer » perceptible dans l'économie sont au premier chef les exigences plus élevées que la loi sur l'éducation professionnelle impose aux éducateurs ; l'obligation de compter dans le temps d'apprentissage de l'entreprise une année pour la formation professionnelle fondamentale ; et enfin l'appréciation de la conjoncture.

Les services fédéraux du travail lancent déjà un avertissement. Ils craignent que davantage de jeunes gens ne soient contraints de s'employer comme travailleurs auxiliaires s'ils ne trouvent aucune place d'apprenti. Pire encore : « *Dans le cas d'une chute encore plus considérable de l'offre de places d'apprentissage, nous ne pouvons exclure le danger d'un réel chômage de la jeunesse.* »

En même temps le « boom » de l'éducation se maintient au même niveau, et il est encore renforcé ces derniers temps par la raréfaction des places d'apprentissage. Au cours de l'année 1971, pour la première fois, plus du dixième d'une génération de la jeunesse de République fédérale a passé le baccalauréat, qui lui ouvre l'accès aux écoles supérieures. Pour 1975, les planificateurs de l'éducation publique envisagent que 23 % seront dans ce cas, et pour 1985 cette proportion pourrait s'élever à près de 37 %.

Cependant depuis plusieurs années le développement des constructions universitaires ne suit plus la croissance du nombre des bacheliers. Dans un avenir prévisible, non seulement il ne sera pas possible de supprimer le *numerus clausus* mais encore il faudra l'aggraver. Du fait de cette évolution, en nombre toujours croissant les bacheliers se décideront, contraints et forcés, à renoncer, provisoirement ou pour toujours, à entrer dans une école supérieure, et embrasseront tout de suite la vie professionnelle.

HEINZ BLUTHMANN
(Die Welt)

FRANCE

Hiatus entre la demande et l'offre

EN France, les plus menacés par le chômage sont actuellement les jeunes, qui entrent dans la vie active au rythme de près de 600 000 par an. Dès juillet, date de la fin de l'année scolaire, ils risquent de venir grossir les rangs déjà serrés des chômeurs de moins de vingt-cinq ans. Le nombre de ceux-ci est en effet en progression constante, 150 000, fin mars contre 112 000 l'année dernière à la même époque. En outre, leur pourcentage dans le total des demandeurs d'emploi ne cesse de croître de façon inquiétante : 40 % en décembre contre 25 % cinq ans auparavant. L'arrivée sur le marché du travail des générations nombreuses d'après-guerre explique en partie ce phénomène, mais il reste que le problème de l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle est encore mal maîtrisé, ce qui révèle, tant du côté du système de formation que de l'appareil de production, des lacunes que les pouvoirs publics et le patronat s'efforcent de combler.

En théorie, il n'y a pas de difficultés insurmontables pour l'intégration d'un si grand nombre de jeunes dans le circuit économique. Si l'on tient compte des départs à la retraite et de la création de nouveaux emplois, les offres dépassent les demandes. Au reste, comme beaucoup de pays industriels, la France est obligée pour faire tourner la machine économique, d'avoir recours à un nombre important de travailleurs étrangers. Le problème essentiel est donc d'ordre qualitatif. A cet égard, les études réalisées pour la préparation du VI[e] Plan (1971-1975) démontrent qu'il existe dans certains secteurs, lettres et sciences humaines notamment, pléthore de diplômés, alors que l'industrie réclame des techniciens en plus grand nombre et, de façon générale, un personnel plus qualifié.

L'ajustement, par conséquent, se fait difficilement. La recherche du premier emploi est souvent synonyme de déqualification, chômage et déplacement. Afin d'y remédier, deux lois récentes ont consacré le droit des jeunes n'ayant jamais travaillé aux mêmes allocations que les autres chômeurs, et à une prime de mobilité. Mais le problème de la déqualification, et celui, plus général, de l'inadéquation des formations aux débouchés, sont d'une autre nature. Leur solution nécessite une modification des filières de formation qui est nécessairement lente et ne peut s'appliquer qu'à des besoins d'emploi imparfaitement connus et toujours difficiles à prévoir avec précision.

Il existe aussi un certain nombre d'obstacles d'ordre psychologique à l'insertion des jeunes dans la vie active. Ceux-ci acceptent moins bien que leurs aînés la pénibilité et le manque d'intérêt de certains travaux. Pourtant les besoins du système économique sont tels que beaucoup d'entre eux ne seront jamais ouvriers qualifiés ou employés de bureau, aspirations les plus répandues cependant parmi eux. Mais il dépend d'une politique d'ensemble que les conditions de travail, les plus pénibles surtout, soient progressivement améliorées pour satisfaire ce désir particulièrement perceptible dans les enquêtes, d'exercer une profession intéressante plutôt qu'avantageusement rémunérée.

Un autre type de problème préoccupe actuellement les milieux dirigeants. Universitaires et chefs d'entreprise sont en effet tombés d'accord, bien qu'ils s'en rejettent mutuellement la responsabilité, pour admettre que la réticence observée chez les jeunes à l'égard du monde du travail est faite tout autant d'impréparation à ses exigences que de méconnaissance de ses réalités. Il existe en effet en France un cloisonnement assez strict entre le système éducatif et le monde du travail, à tel point qu'un très grand nombre de jeunes avouent avoir ignoré totalement, jusqu'à leur entrée effective dans une entreprise ou une administration, la nature du travail auquel ils seraient astreints plus de quarante heures par semaine. Pour remédier à de tels inconvénients, plusieurs solutions ont été avancées. A cet égard, la formule de l'enseignement alterné qui existe, selon des modalités et sous des appellations diverses, dans les pays anglo-saxons, fait en ce moment un peu figure de panacée. Mais il ne s'agit, eu égard aux bouleversements qu'elle entraînerait, que d'une solution à terme. Dans l'immédiat, on s'efforce surtout de colmater les brèches. En septembre, la pression des nombreux jeunes à la recherche de leur premier emploi risque en effet d'être vive.

Pour cette raison, le gouvernement est résolu de déposer à l'automne un projet de loi qui permettrait à ceux-ci de recevoir durant les premiers temps de leur activité professionnelle une formation complémentaire à mi-temps. La promotion serait en outre facilitée par l'institution d'une indemnité d'attente, qui garantirait durant trois mois une partie de l'ancien salaire. Il s'agirait en quelque sorte de reconnaître aux jeunes un « droit à l'erreur » et de les aider, s'ils le désirent, à se reconvertir. Un premier pas vers la solution de ce difficile problème ?

BERTRAND LE GENDRE
(le Monde)

ITALIE

Le fléau du chômage des intellectuels

LE chômage des intellectuels s'est aggravé ces dernières années en Italie, jusqu'à devenir l'un des sujets les plus explosifs du mécontentement national. Pourtant le creux de la vague n'est pas encore atteint. Si l'on en croit les prévisions des experts, le nombre des chômeurs nantis d'un diplôme continuera de croître au cours des prochaines années. Dans une étude pour l'université de Milan, M. Guido Birtig estime qu'à la fin de 1978 il y aura en Italie deux cent cinquante quatre mille diplômés et que « *les structures économiques ne parviendront pas à les absorber de manière adéquate* ». Dans les disciplines scientifiques l'excédent de l'offre sur la demande sera de 11,5 %, pour les facultés techniques cet excédent sera supérieur à 25 %, quant aux autres disciplines il dépassera les 77 %.

Tous ces diplômés sans emploi ne finiront pas nécessairement sur les listes de chômage. Après quelques vaines tentatives pour trouver un travail correspondant à leur qualification ils se contenteront de tâches plus modestes dans l'attente d'un mieux qui peut-être ne viendra jamais. Cela engendrera de profondes frustrations, et une partie du patrimoine national aura été dilapidé puisque chaque étudiant coûte en moyenne 620 000 lires par an à la collectivité. Le cas du jeune licencié receveur des tramways est désormais classique. Il y a quelques années les receveurs et les conducteurs des transports publics titulaires d'un diplôme n'ont-ils pas fondé à Rome un syndicat qui a compté plus de cent cinquante membres ? Nombre de titulaires d'un doctorat en sont réduits à travailler comme employés subalternes et beaucoup de jeunes licenciés font de la vente au porte à porte ou dans les rayons des grands magasins. Dans maintes villes méridionales, de jeunes diplômés sont employés par les municipalités comme fossoyeurs, appariteurs ou gardiens. Le Sud connaît un chômage des intellectuels encore plus important que le Nord. Les universités de Messine, Palerme, Catania, Naples et Bari fournissent 50 % des diplômés en droit et 43 % des diplômés en lettres et en philosophie : disciplines qui sont les plus frappées par le chômage.

Une enquête réalisée par le Comité national Economie Travail (CNEL) sur tout le territoire italien a révélé que 73 % des diplômés en droit avaient trouvé un emploi correspondant à leur diplôme dans les trois ans qui avaient suivi leur sortie de l'université. Cette même enquête, qui malgré tout remonte à 1969, indiquait que 93 % des médecins étaient « installés » dans les trois ans qui suivaient la fin de leurs études. Quant aux jeunes ingénieurs et architectes, 96 % avaient trouvé du travail dans les mêmes délais ; et pour les docteurs en mathématiques, physique et sciences naturelles, la proportion était de 94 %. Aujourd'hui la situation est plus difficile, même dans ces disciplines.

Des concours administratifs ont lieu dans des salles à peu près vides parce que les candidats potentiels jugent les rémunérations offertes peu intéressantes. Dans ce flot de diplômés, les industriels trouvent trop rarement des éléments capables de remplir des tâches de gestion. La troisième conférence européenne pour le développement du management, qui s'est tenue il y a quelques semaines à Turin, a souligné l'écart existant entre la formation de l'université et les besoins des entreprises.

Les inscriptions dans les universités ont quadruplé au cours de ces dix dernières années. Cette énorme augmentation est due à différentes raisons : tendance croissante des diplômés qui ne trouvent pas d'emploi sur le marché du travail à poursuivre des études en se réinscrivant en faculté (en ce sens, l'université devient une voie de garage pour chômeurs en puissance) ; abandon de la sélection et libéralisation des moyens d'accès à l'université ; augmentation du niveau de vie ; imitation de modèles culturels accentués par l'urbanisation d'un nombre croissant d'Italiens ; idée erronée qu'un diplôme apporte un statut social supérieur et assure des revenus élevés. Ainsi, on constate que les titulaires d'un diplôme qui se réinscrivent à l'université sont plus nombreux dans les régions les plus pauvres de l'Italie.

SERGIO DEVECCHI
(La Stampa)

GRANDE-BRETAGNE

Une « fournée » qui a de la chance

L'ANNÉE académique qui s'achève est la première année pleine au cours de laquelle la prolongation de la scolarité jusqu'à seize ans a été appliquée. Quelque six cent quatre-vingt-cinq mille jeunes Britanniques ont atteint l'âge de quitter l'école. Le total de ceux d'entre eux qui ne poursuivront pas d'études et qui chercheront à s'insérer immédiatement dans la vie active est évalué aux alentours de six cent mille.

C'est une nouvelle « *fournée* » qui a de la chance : elle est à peu près sûre de trouver un emploi plus rapidement que leurs prédécesseurs des cinq dernières années. Alors qu'il était fréquent de trouver encore à Noël sur le carreau beaucoup de ceux qui avaient terminé leurs études en juillet, les services de la main-d'œuvre prévoient que, cette année, dès la mi-septembre 90 % des adolescents frais émoulus de l'école auront été embauchés. La *Central youth employment executive* a en effet été agréablement surprise par le grand nombre de postes à pourvoir qui lui ont été signalés : ainsi l'Ecosse, zone traditionnellement considérée comme économiquement arriérée en dépit de l'arrivée du pétrole de la mer du Nord, réclame-t-elle à elle seule deux mille cinq cents jeunes de plus que l'an dernier.

Cette extension des possibilités offertes au sortir de l'école est imputable à trois facteurs principaux : la situation générale de l'économie qui est bonne (mais sans doute pas pour très longtemps) ; le rythme de la production industrielle qui s'accélère pour rattraper le temps perdu en début d'année avec « la semaine de trois jours » ; la prolongation de la scolarité qui restreint cette année le nombre de jeunes lâchés sur le marché du travail.

Le nombre des emplois vacants proposés aux jeunes à la fin de l'année scolaire — qui était tombé très bas (à soixante et un mille) en 1972 du fait de la détérioration de la situation économique — est remonté en flèche dès 1973, franchissant le cap des cent quatorze mille pour atteindre cent vingt-huit mille. Ce niveau va probablement être encore dépassé cette année.

L'élévation à seize ans de l'âge de la fin des études scolaires a suscité une controverse passionnée parmi les enseignants, les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes. Il est évident que beaucoup de jeunes considèrent cette obligation de passer une année de plus en classe comme à peu près l'équivalent d'une condamnation à un an de prison ; ils ne font donc aucun effort pendant ce temps. Il reste quand même que le complément d'instruction qui leur est offert permet à un certain nombre d'entre eux de briguer ultérieurement de meilleurs emplois.

Une très nette tendance à l'allongement de la scolarité s'était d'ailleurs dessinée spontanément avant que la prolongation soit décidée par la loi. La proportion des adolescents interrompant leurs études dès l'âge minimal était tombée de 70 % en 1964 à 60 % en 1972 (dernière année pleine avant l'élévation à seize ans de la limitation légale). Et l'on prévoit que d'ici à la fin de l'actuelle décennie, le nombre des volontaires pour une ou deux années supplémentaires d'école augmentera de manière spectaculaire. On s'attend donc pour bientôt à une diminution corrélative rapide des effectifs disponibles pour les emplois non qualifiés.

Traditionnellement, c'est dans le commerce de détail qu'il y a le plus d'emplois de cette catégorie. Cette branche s'est déjà trouvée désespérément à court de « petit personnel » l'an dernier, puisque, pour la première fois, les jeunes de quinze ans n'étaient pas présents à l'appel. La situation risque donc de devenir critique pour eux, au point qu'une étude approfondie sur les possibilités d'utilisation de la main-d'œuvre sous-qualifiée a été entreprise par un groupe d'experts.

Dès l'automne prochain cependant, l'économie britannique pourrait battre de l'aile, de sérieux revers étant escomptés pour octobre ou novembre. Toutefois, d'ici là, 90 % au moins des élèves parvenus en fin de scolarité auront trouvé un emploi. Nombre d'entre eux seront entrés en apprentissage. Et comme il faut trois ou quatre mois pour que les fluctuations économiques atteignent le marché de l'emploi des jeunes, ceux qui quittent l'école cette année gardent de grandes chances de traverser l'hiver sans encombre.

ALAN HAMILTON
(The Times)

Placements et marchés

ARTS POPULAIRES ET TRADITIONNELS

La vogue des objets qui ont une âme

LES vieux objets hérités des sociétés européennes pré-industrielles, longtemps frappés d'indignité, bénéficient aujourd'hui d'un renouveau aux multiples facettes.

Le développement des recherches ethnographiques portant sur les sociétés complexes est une des origines du regain d'intérêt suscité par les vieux objets-outils, instruments aratoires et domestiques... Les érudits locaux, les régionalistes passionnés, les musées du folklore ne sont certes pas nés d'hier, mais la création de grands musées modernes, comme, en France, le Musée national des arts et traditions populaires, a rehaussé le statut culturel des vieux objets, enracinés dans la plus humble des quotidiennetés.

Au moment où l'art dit savant s'achemine vers l'éclipse des œuvres, les produits des arts populaires, arrachés à l'univers de l'utilité, se voient conférer, sans restrictions, le label artistique. Le « ratissage » systématique du passé autorise la récupération d'objets qui, non dénués d'une dimension esthétique, offrent la double caution de la durée et de la rareté. Les arguments de vente des antiquaires de haut rang ne sont pas utilisés au hasard. Telle plaque à crêpes (400 F) est « belle comme un Dubuffet », et, de surcroît, moins coûteuse. Telle balance à peser les veaux (environ 2 000 F) a « la pureté de lignes » d'une sculpture moderne.

La grande foule des « désillusionnés du progrès » apprécient, dans ces produits d'un artisanat défunt, les témoins de la ruralité, la patine du temps, la chaleur des matériaux traditionnels et l'émouvante trace de la main de l'homme. La rusticomanie, plus ou moins sélective, déferle dans les résidences secondaires. Le joug se métamorphose en porte-manteau, le moyeu de charrette en lampe, la roue de rouet en luminaire, la roue de charrette en élément de portail. Le lit clos breton devient bibliothèque, et le berceau accueille les plantes vertes.

Les vieux objets, enfin, se prêtent aisément à la manie fureteuse et à la fringale accumulatrice du collectionneur : collections orientées d'un thème — le cidre, la bière, la vigne, le lait... — ou collections consacrées à de multiples variantes d'un seul objet — coiffes, marques à beurre ou à pain, rabots, quenouilles, fouines à poissons, pièges à loup...

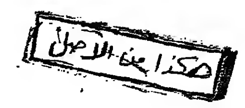
Pour découvrir ces objets qui font rêver et sont en voie de disparition, il est tentant d'aller jusqu'aux derniers utilisateurs : paysans de Bretagne ou de Cornouaille, bergers des Pyrénées ou pâtres de Calabre, vieux artisans de Bavière ou de Forêt noire. Il est aussi des solutions plus simples : foires à la ferraille, brocanteurs, salles de ventes et antiquaires spécialisés qui, à des prix plus élevés, offrent la trouvaille sur un plateau.

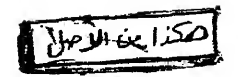
Dans ce champ encore mal balisé économiquement (encore que, sur le modèle de la hiérarchie des cotes des œuvres savantes, s'élabore progressivement une hiérarchie des prix des objets d'art populaire), il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses. Les témoins uniques sont plus chers que les objets fabriqués en de nombreux exemplaires. Les objets en bois (quenouilles, rabots, varlopes...) se négocient, chez les antiquaires, de 400 à 800 F, mais un objet gravé et daté peut atteindre 1 500 F. Un verre moulé du XIX[e] siècle, décoré, portant un nom et une date, parce qu'il a été offert à l'occasion d'un mariage, se vend de 150 à 300 F. Les objets de compagnonnage (cannes, tabatières, gourdes, outils avec initiales) sont très recherchés. Un plat d'étain, avec emblème de compagnonnage, inscription et date, peut atteindre 5 000 à 6 000 F.

La tendance générale est à la hausse. L'offre d'objets authentiques est fixée. La prolifération des musées accroît le « capital gelé ». Les propriétaires, fût-ce dans les alpages, ont appris, avec l'afflux des touristes et des résidents secondaires, que les objets dévalorisés pour eux, au nom de la valeur d'usage, étaient valorisés par d'autres, au nom de la valeur symbolique. A l'heure actuelle, sous l'effet de la mode et à la faveur des engouements passagers, une certaine confusion règne : des objets d'une grande banalité sont souvent trop chers, mais les bonnes affaires sont encore possibles.

Chacun peut participer au mouvement de renouvellement et d'inversion des signes qui alimente la symbolique sociale. Dans une période d'urbanisation galopante, il est de bon ton de jouer « comme si... » avec des objets d'origine rurale. Quand on habite un hôtel rénové du Marais, aux murs de pierre et aux poutres apparentes, il est de bon ton de retourner aux sources populaires. Mais, pour faire un bon placement, avec un vieil objet, il faut savoir choisir, c'est-à-dire être connaisseur, au double sens érudit et technique du terme. Reste qu'il n'est heureusement pas nécessaire de savoir choisir pour pouvoir aimer.

RAYMONDE MOULIN.







PROMOTION IMMOBILIERE INTERNATIONALE — Paris

Un très important groupe français de sociétés de promotion immobilière étend actuellement ses activités à l'étranger, et recherche le responsable capable de structurer le département spécialisé dans les opérations internationales. Ce cadre de très haut niveau sera directement rattaché au Président et au Directeur Général. Il devra organiser l'implantation des nouvelles filiales étrangères et coordonner leurs activités, ainsi que celles des filiales déjà existantes. Il supervisera toutes les opérations et devra à cet effet avoir une solide expérience de la promotion immobilière sous tous ses aspects et en particulier financiers. Le poste conviendrait à un homme de formation supérieure, âgé d'au moins 35 ans, et possédant déjà une dimension internationale. La parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable. Toute information complémentaire sera donnée au cours d'un entretien confidentiel avec notre consultant chargé de la recherche. Écrire à Paris. Réf. A/2091M

MARKETING INDUSTRIEL — 130.000 F

Un très important groupe industriel français recherche pour l'une de ses unités spécialisée dans la conception et la fabrication de matériels de haute technicité, le responsable du marketing. Sous l'autorité de la Direction Générale, il sera chargé de définir et de réaliser les objectifs et programmes nécessaires à la commercialisation des produits. Son rôle consistera de plus, en liaison avec les laboratoires, à trouver des débouchés pour les produits nouveaux. Ce poste conviendrait à un ingénieur d'au moins 40 ans, diplômé d'une grande école et ayant acquis une très solide expérience de marketing industriel principalement dans le secteur mécanique et si possible électronique. La connaissance de la langue anglaise est indispensable. La rémunération annuelle de l'ordre de 130.000 francs sera fonction de l'expérience acquise. Ce poste est à pourvoir en proche banlieue parisienne et promet à un candidat de valeur d'importantes possibilités de développement de carrière. Écrire à Paris. Réf. A/2096M

DIRECTEUR DU PERSONNEL — 100.000 F +

Strasbourg — Une société française spécialisée dans la fabrication et la distribution de produits de grande consommation (1.300 personnes - 3 usines), filiale d'un groupe multinational leader européen dans son secteur d'activité, recherche un Directeur du Personnel pour son siège à Strasbourg. Dépendant d'un membre du directoire responsable des relations humaines et extérieures, il sera assisté par un Adjoint plus particulièrement chargé des questions administratives et par un service de 16 personnes. Il aura pour mission de définir et mettre en œuvre les politiques dans tous les domaines de la gestion dynamique du personnel (recrutement, formation, structures salariales, définition et évaluation des emplois...). Il prendra personnellement en charge les relations et négociations avec les diverses instances de représentation du personnel et participera activement avec la direction générale à promouvoir une politique dans ce domaine. La direction européenne lui apportera une assistance fonctionnelle sur le plan méthodologique et technique. L'autonomie de ce poste et la valorisation de la fonction personnel dans la société nécessitent un homme de contacts et de relations, âgé de 33 ans au moins, ayant de préférence une formation supérieure et 5 années environ d'expérience de la fonction (en tant qu'Adjoint à un Directeur du Personnel ou Chef du Personnel usine). Il aura nécessairement une expérience des relations avec les syndicats. La connaissance de l'anglais ou de l'allemand est souhaitée. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 100.000 F pourra être supérieure si l'expérience et la valeur humaine du candidat le justifient. Écrire à Paris. Réf. A/2099M

CONTROLE DE GESTION — 90.000 F

Provence - Une société française de moyenne importance (400 personnes) leader dans la fabrication de certains matériels agricoles spécialisés, recherche pour assurer son développement et maîtriser sa croissance un Contrôleur de Gestion expérimenté. Rattaché au Président de la société, il devra affiner les outils de gestion en participant à la mise en place d'une comptabilité analytique, de tableaux de bord, de plans à court et moyen terme. Il créera un système de recueil et de contrôle des informations pour permettre une gestion prévisionnelle fiable. Il assistera la direction générale dans les opérations bancaires et la gestion de la trésorerie. Sa fonction le conduira à travailler de façon très étroite avec les responsables des différents services tant pour la préparation des budgets et la définition des objectifs, que pour l'interprétation des écarts. En outre, il conseillera la direction de façon permanente pour l'aider à définir les orientations stratégiques. Ce poste doit déboucher sur la direction administrative et financière de la société. Le candidat recherché, âgé de plus de 32 ans, aura acquis une solide expérience de la mise en place et du suivi du contrôle de gestion dans une société importante. Une très bonne maîtrise des procédures comptables est indispensable (niveau expertise). La rémunération prévue pour ce poste, de l'ordre de 90.000 F, sera liée à l'expérience acquise. Ecrire à Lyon. Réf. A/3270M

CONTROLEUR DE GESTION — 75.000 F

Une des toutes premières sociétés françaises de service informatique en expansion continue, recherche pour un groupe de filiales de la région parisienne un contrôleur de gestion. Sous l'autorité du Directeur Général de ces filiales, et en étroite liaison avec la direction financière du siège, il sera responsable de la supervision des comptabilités générale et analytique, et du contrôle budgétaire. Il aura aussi pour mission de surveiller la trésorerie et les recouvrements, et devra harmoniser les procédures des filiales concernant la mise en place des systèmes analytique et gestion prévisionnelle. Ce poste conviendrait à un cadre, âgé d'au moins 27 ans, de formation supérieure, ayant acquis une excellente pratique de la comptabilité, dont si possible deux ans dans un cabinet d'audit anglo-saxon, une première expérience dans le contrôle de gestion serait appréciée. La rémunération annuelle de départ de l'ordre de 75.000 francs, pourra être supérieure si l'expérience du candidat le justifie. Les perspectives d'avenir sont réelles pour un homme de valeur. Écrire à Paris. Réf. A/2100M

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL — 65.000 F

Un très important groupe international (usines sur les cinq continents, distribution mondiale, leadership en Europe), spécialisé dans la fabrication et la commercialisation d'équipements et d'accessoires électriques pour l'industrie automobile, recherche pour sa filiale française un ingénieur technico-commercial responsable du secteur constructeurs. Sous l'autorité du Directeur Général, il aura pour mission de maintenir et de développer les relations commerciales existantes, et d'accentuer la pénétration du marché dans son ensemble (automobiles, poids lourds, engins T.P., tracteurs, caravanes...). A terme, il devra monter son propre service et animer une équipe de technico-commerciaux. Le poste conviendrait à un cadre, âgé d'au moins 30 ans, de formation ingénieur, ayant acquis une expérience de vente d'équipements techniques auprès de constructeurs. La connaissance de l'allemand est indispensable. A la rémunération annuelle de départ de l'ordre de 65.000 francs, s'ajoutent une voiture de fonction. Écrire à Paris. Réf. A/2092M

DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES — 120.000 F

La société Jean CACHAREL, spécialisée dans la création, l'industrialisation et la diffusion de modèles de prêt-à-porter, crée la fonction de Directeur des Relations Humaines et Sociales. Placé sous l'autorité directe du Président, il définira avec lui la politique à appliquer et les options choisies en matière de recrutement, formation, information, aménagement des conditions de travail. Il sera gestionnaire de ses budgets. Pour l'aider dans sa mission, il sera assisté d'un jeune chef du Personnel, directement responsable du personnel des quatre usines, et d'un service de deux personnes assurant à Paris la gestion du personnel du siège. Ses objectifs sont d'assurer de manière équilibrée une progression rapide sur le plan social, notamment par la remise en question des structures actuelles de production en chaîne et, plus généralement, par une politique de gestion prévisionnelle des hommes dans l'entreprise. Le poste conviendrait à une forte personnalité, âgée d'au moins 35 ans, diplômée d'études supérieures, dotée d'une solide expérience acquise à un niveau de direction dans tous les domaines relatifs à la gestion des ressources humaines au sein d'une grande société. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 120.000 francs. Écrire à Paris. Réf. A/2093M

CADRE DÉPARTEMENT PERSONNEL — Bruxelles

Un groupe international de premier plan dont les huit usines de produits chimiques occupent, à travers l'Europe, environ 5.000 personnes, nous a chargés d'une sélection importante pour son quartier général européen qui est situé à Bruxelles. Il s'agit d'une fonction de cadre spécialisé dans le secteur de la gestion du personnel. Nous cherchons un jeune français, diplômé des hautes écoles ou universitaire, et ayant de préférence un M.B.A. ou le diplôme INSEAD. Il aura acquis une expérience d'au moins cinq ans dans la gestion du personnel auprès d'une firme internationale. Sa connaissance de l'anglais devra être excellente. La personne choisie aura des avantages très intéressants : travail au sein d'une équipe très internationale, excellent salaire et conditions matérielles de premier ordre. Adresser C.V. à P.A. Management Consultants - 386, avenue Louise - 1050 Bruxelles, Belgique. Réf. A/758M

IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES — Paris

CIT-ALCATEL, Compagnie Industrielle des Télécommunications, filiale de la Compagnie Générale d'Électricité, recherche dans le cadre de son très important développement en France et à l'étranger, des spécialistes des études industrielles pour son département Commutation (10.500 personnes - Chiffres d'affaires 750 millions de francs) situé à Vélizy. Rattaché au Directeur des Études Industrielles, ces Ingénieurs seront responsables des études d'implantation d'unités de production de matériel de commutation téléphonique en France et à l'étranger. Ces postes intéressent des ingénieurs Grandes Écoles, âgés d'au moins 32 ans, justifiant d'une expérience confirmée de l'une des fonctions suivantes : chef de projet, industrialisation des produits et procédés de fabrication (analyse de la valeur, bilans économiques...), définition et mise en place du contrôle qualité, organisation industrielle (étude des flux de production et du diagramme de déroulement des tâches), suivi des réalisations. La rémunération annuelle de départ sera liée à l'expérience et à la valeur des candidats. Le développement de la société assure d'intéressantes perspectives d'évolution. Écrire à Paris. Réf. A/2097M

CONTROLE BUDGETAIRE USINES — Paris

La même société (cf. réf. A/2097) recherche pour Vélizy un spécialiste du contrôle budgétaire des usines. Sous l'autorité du Directeur des fabrications, il participera à l'établissement des budgets des usines. Il sera chargé de l'analyse des écarts et de la synthèse des budgets au niveau du département et veillera à l'amélioration de l'outil de contrôle de gestion actuel. Ce poste conviendrait à un ingénieur (ou niveau équivalent), possédant de bonnes connaissances de la comptabilité analytique et ayant pratiqué le contrôle budgétaire dans un groupe industriel important. La rémunération annuelle de départ sera fonction du niveau d'expérience acquis. Écrire à Paris. Réf. A/2098M

GESTION COMPTABLE — 80.000 F

Un important journal français d'information recherche pour son siège situé à Paris un Chef des services comptabilité. Rendant compte au directeur administratif et financier, il aura la complète responsabilité de la comptabilité (compte d'exploitation, bilan, trésorerie, paye, etc.). Il préparera les éléments nécessaires à la comptabilité budgétaire et assurera les liaisons avec la maison mère et l'administration dans son domaine. Il organisera et dirigera l'activité de son service (plus de 10 personnes). Ce poste intéresse un cadre comptable confirmé, âgé d'au moins 32 ans, de formation DECS plus ESC si possible ou de niveau équivalent, ayant déjà eu la responsabilité complète d'une comptabilité traitée par ordinateur, ainsi que l'expérience du contrôle budgétaire. Il disposera d'une solide formation en matière de législation sociale et fiscale. La rémunération annuelle de l'ordre de 80.000 francs sera fonction de l'expérience acquise. L'évolution de cette société autorise de bonnes perspectives d'avenir. Écrire à Paris. Réf. A/2101M

TRANSPORTS ROUTIERS — Afrique Noire

Une importante société française ayant des participations dans plusieurs sociétés d'exploitation de transports urbains situées en Afrique Noire recherche différents responsables. Engagés au titre de la société française, ils seront détachés auprès de ces sociétés, notamment au Nigéria. Tous ces postes nécessitent une bonne pratique de la langue anglaise. A la rémunération s'ajoutent une voiture et un logement de fonction.

Chefs d'Exploitation

Sous la responsabilité du Directeur Général, ils seront chargés de l'exploitation des lignes (établissement des horaires, des fréquences de rotation, définition des moyens en matériel et main d'œuvre). Ces postes intéressent des cadres âgés de 30 ans minimum, possédant un bon niveau de culture générale et justifiant de quelques années d'expérience similaire acquise au sein d'une importante société de transport. Écrire à Paris. Réf. A/2094M

Chefs Administratifs et Comptables

Leur mission couvrira l'ensemble de l'activité financière et comptable de la société (trésorerie, compte d'exploitation, bilan, etc...). Ils seront, en outre, chargés de la gestion du personnel et des liaisons commerciales et administratives avec la société française. Ces postes conviennent à des candidats âgés d'au moins 28 ans, disposant d'une bonne formation comptable (B.P., D.E.C.S.), ayant eu la responsabilité complète de la fonction comptable dans une société de petite ou moyenne importance. Écrire à Paris. Réf. A/1719BM

Chef Entretien Véhicules

Responsables de la maintenance et de l'entretien de la flotte de véhicules, leur activité couvrira l'organisation de l'atelier, la formation du personnel, le suivi des frais et la gestion du magasin de pièces de rechange. Ces postes intéressent des candidats âgés de 30 ans au moins, disposant d'une solide expérience en matière de réparation de poids lourds acquise soit comme chef d'atelier soit comme responsable après-vente de matériel de poids lourds. Écrire à Paris. Réf. A/2095M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A. - 8, rue Bellini 75782 Paris - Cedex 16 - Tél. : 727 35-79
9, rue Jacques-Moyron, 69006 Lyon - Tél. : 52-90-63 — 19, Résidence Flandre, 59170 Croix - Tél. (20) 72-52-25

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Dusseldorf - Francfort - Hambourg - Londres - Los Angeles - Madrid - Milan - New York - Oslo - Rome - Stockholm - Stuttgart - Turin - Zurich

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 1er JUILLET

● CHAINE I

18 h. Tour de France.
18 h. 25 Championnats du monde des cavalières.
20 h. 15 Tour de France.
20 h. 30 Feuilleton : Deux ans de vacances, de J. Verne. Réal. G. Grangier.
21 h. 30 Emission littéraire : « Ouvrez les guillemets », de B. Pivot.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Valéria.
20 h. 35 Actuel 2. Un premier mois : quels changements ?
M. Jacques Chirac, premier ministre, répond aux questions de MM. Philippe Tesson (« Quotidien de Paris »), Laurent Salini (« l'Humanité »), Philippe Grumbach (« l'Express ») et de notre directeur Jacques Fauvet.
21 h. 35 Alain Decaux raconte : « l'Armoire de fer de Louis XVI ».

● CHAINE III (couleur)

19 h. 55 Tour de France.
20 h. 30 Film : « la Chamade », d'A. Cavalier (1968), avec C. Deneuve, M. Piccoli et R. Van Hool.
Le petit monde de Françoise Sagan dans une élégante adaptation cinématographique.

● FRANCE-CULTURE

20 h., « Pandemonium », opéra de G. Aperghis, d'après J. Verne, avec I. Jarsky, B. Val, M. Viard, N. Oxombre, sopranos, L. Masson, J. Boulay, B. Maxn, P. Guigue, barytons, R. François, flûte, J. Di Donato et J. Nouredine, clarinette, A. Meunier, violoncelle, C. Lavoix, orgue, piano et clavecin ; J.-F. Jenny-Clark, contrebasse, B. Balet et V. Baver, percussion, et E. Scob, C. Moget, M.-Th. Cahn, M. Bozonnet. Direct. musicale : O. Chabrun.
Dans cette œuvre d'une grande richesse musicale, Georges Aperghis a doublé chacun des personnages principaux de son contraire. Le procédé permet de juxtaposer des styles, des langages, des effets scéniques et fait éclater la forme traditionnelle de l'opéra en de multiples jeux de miroirs.
21 h. 30, Indicatif futur ; 22 h., Black and blues ; 22 h. 45, La littérature c'est la vie : James Joyce ; 23 h. 15, Libre parcours récital ; 23 h. 40, Depuis toujours, les poètes ont quatre idées en tête.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Dîner-concert : « Coriolan », ouverture (Beethoven), « la Flûte enchantée (Mozart), « le Songe d'une nuit d'été » (Mendelssohn) ; 20 h. 30 (S.), Musique ancienne. Radio de Brême : Le livre de chansons de Wolkenstein. La musique à Nuremberg (quatorzième siècle), par le Studio de musique ancienne de Munich ; 21 h. (S.), En direct d'Aix-en-Provence : Ensemble « Pupitre 14 », direct. E. Rosenfeld : « Sonate opus 35 pour flûte et guitare » (Giuliani), « Danses pour harpe et cordes » (Debussy), « quintette en *mi bémol* » (Beethoven), « Contrastes » (Bartok), « Trois caractères » (Tisné) ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques (H. Marielli), (Ch. Brown), (Tansman).

TRIBUNES ET DEBATS

TELEVISION (chaîne 2) : 20 h. 35, M. Jacques Chirac, premier ministre.

MARDI 2 JUILLET

● CHAINE I

16 h. Tour de France.
20 h. 15 Tour de France.
20 h. 30 Emission historique : La France et les Français (1940-1944), de G. Elgey, R. Rémond et D. Lander. La prise de conscience.
La seconde partie de la remarquable évocation documentaire diffusée le 25 juin.
21 h. 35 Magazine : Pourquoi pas ? L'exploit, de J. Goddet et E. Bollard.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Bruno, l'enfant du dimanche », de L. Grospierre. Avec R. Hanin, F. Berge, P. Robert.
Les difficultés affectives d'un enfant de divorcés.
Débat : « Arme et enjeu : l'Enfant du dimanche ». Avec la participation de M. Droulez, président de la Défense des intérêts des divorcés hommes et de leurs enfants mineurs ; de Mme Delais de Fréminville, auteur du « Dossier des enfants du divorce ».

● CHAINE III (couleur)

19 h. 55 Tour de France.
20 h. 30 Dramatique : « Chita je t'aime », de G. Ségal. Réal. G. Katz. Avec G. Ségal, M. Robin, B. Rousselet.
Dans une ville de province, un clown, son fils, qui est jongleur, et Chita, la guenon, donnent leur dernière représentation. Depuis huit jours, il n'ont eu qu'un seul spectateur. Toujours le même.
21 h. 20 Initiation artistique : L'œil apprivoisé. Arbres de Provence. Réal. L. Barby.
Une nouvelle série qui entend favoriser la création artistique en organisant un concours.

● FRANCE-CULTURE

20 h., « Le repos au septième jour », par R. Jenlet ; 23 h. 20, Atelier de création radiophonique, suivi de Courant alternatif.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Dîner-concert : Georges Guershwin ; 20 h. 30 (S.), Concours international de guitare ; 21 h. (S.), France-Musique dans la rue. En direct de la place d'Albertas à Aix-en-Provence, Ensemble instrumental de Grenoble, direct. S. Gardon, avec S. Gazeau, violoniste : « Symphonie n° 3 en ut » (C.-Ph.-E. Bach), « Concerto en mi » (Vivaldi), « Concerto pour violon » (Haydn), « Symphonie n° 9 pour cordes » (Mendelssohn) ; 23 h., Double audition : « Quatuor à cordes » (B. Jolas) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

FRANCE-INTER : 17 h., Radioscopie de M. René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 juin 1974 :

DES DECRETS :

● Modifiant le décret n° 48-1881 du 10 décembre 1948 déterminant les prix de base au mètre carré des locaux d'habitation ou à usage professionnel ;

● Modifiant les décrets n° 63-196 à 63-207 du 27 février 1963 relatifs à l'attribution d'autorisations spéciales d'importation de pétrole brut, dérivés et résidus :

UN ARRÊTÉ :

● Relatif à la formation initiale des inspecteurs départementaux de l'éducation nationale.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTÉ (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	133 F	193 F	266 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)	77 F	138 F	189 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

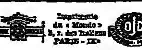
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS - IXe

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 882

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV			■			■			
V					■				■
VI						■			
VII				■			■		
VIII				■					
IX			■						
X					■			■	
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Etait bien compromis quand la mèche était éventée. — II. Avait une vue sur la cour. — III. Simplicité poussée un peu trop loin. — IV. Désinence verbale ; Annonce qu'il y a encore quelque chose à dire ; Arrivée dans une vallée de larmes. — V. Fourrure ; Tombent et se ramassent ; — VI. Sont dépourvus de margelle ; Mesure. — VII. Présence d'esprit ; Arme épelée ; Article. — VIII. Pour lui, Paris n'avait rien de mystérieux ; Met à l'épreuve le flair d'un limier. — IX. D'un auxiliaire ; Longues à purger quand elles sont lourdes. — X. Travaille en pensant à l'avenir ; Division. — XI. Circule pendant les repas.

VERTICALEMENT

1. Ce n'est pas par humanité qu'on les tire du ruisseau. — 2. Ressemblent donc à Bayard. — 3. Plus inconnus ; Articulé ; Possessif. — 4. Sa tunique est rouge ; Suffit au sage. — 5. Il a son franc-parler (inversé) ; Port de France. — 6. Compagnon éventuel ; Sollicitai pieusement. — 7. D'une certaine race ; Scrutait anxieusement l'horizon. — 8. Très jeune, il est déjà à la merci d'une liaison. — 9. Perdit sa femme dans un sac ; Encaisse des traites.

Solution du problème n° 881

HORIZONTALEMENT

I. Sommation. — II. Amourette. — III. Céret ; Eau. — IV. Ego ; Is ; Im. — V. Râteleuse. — VI. Lis. — VII. Obscénité. — VIII. Cn ; Où ; Net. — IX. Etourneau. — X. Tirs. — XI. Fées ; Aspe.

VERTICALEMENT

1. Sacerdoce. — 2. Oméga ; Botte. — 3. Morot ; Oie. — 4. Mue ; Cours. — 5. Artilleurs. — 6. Té ; Sein. — 7. Ite ; Usinées. — 8. Otais ; Tes. — 9. Neume ; Etude.

GUY BROUTY.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

FRANCE :

Quinze jours	14 F
Trois semaines	20 F
Un mois	25 F

ETRANGER (voie ordinaire) :

Quinze jours	20 F
Trois semaines	29 F
Un mois	38 F

EUROPE (avion) :

Quinze jours	31 F
Trois semaines	45 F
Un mois	60 F

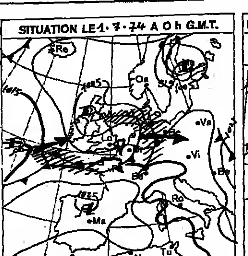
Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre, accompagnés du règlement correspondant, une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

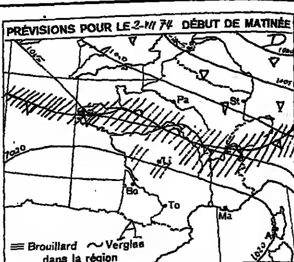
Stages

● *Le département d'économie politique de l'université de Paris VIII* (Vincennes) a entrepris de publier une revue intitulée *Travaux sur le capitalisme et l'économie politique* dans laquelle il reproduit notamment certains travaux élaborés dans le cadre de l'université. Parmi les numéros déjà parus figurent, en deux volumes, un texte de M. Kostas Vergopoulos sur le « capitalisme difforme ».

★ U.E.R. d'économie politique, route de la Tourelle, 75571 PARIS, Cedex 12. Le numéro, 3 francs.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 1er juillet à 0 heure et le mardi 2 juillet à 24 heures :

Les perturbations qui affectaient lundi matin le nord de la France se décaleront lentement vers le sud. Elles épargneront encore nos régions méridionales, tandis que de l'air plus frais et plus instable envahira le nord et le nord-est du pays.

Mardi, le temps sera le plus souvent très nuageux de la Bretagne et des Charentes au Jura et au nord des Alpes, avec des pluies intermittentes assez mal organisées. Au sud de cette zone, il fera relativement plus beau, mais le ciel sera assez nuageux sur le Sud-Ouest, tandis que les éclaircies resteront belles près de la Méditerranée. Enfin, de la Manche aux frontières du Nord et du Nord-Est, le temps sera variable ; les éclaircies alterneront avec des passages nuageux, qui seront parfois accompagnés d'averses.

Les vents, d'ouest à nord-ouest, seront faibles à modérés en général ; assez forts parfois dans la basse vallée du Rhône et sur les côtes de la Manche.

Une légère baisse des températures se produira sur le Nord et le Nord-Est ; ailleurs, elles varieront peu.

Lundi 1er juillet, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 014,4 millibars, soit 760,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 juin ; le second, le minimum de la nuit du 30 juin au 1er juillet) : Biarritz, 27 et 18 degrés ; Bordeaux, 21 et 17 ; Brest, 19 et 13 ; Caen, 21 et 14 ; Cherbourg, 17 et 13 ; Clermont-Ferrand, 25 et 15 ; Dijon, 22 et 18 ; Grenoble, 24 et 14 ; Lille, 19 et 12 ; Lyon, 25 et 15 ; Marseille, 28 et 20 ; Nancy, 20 et 15 ; Nantes, 21 et 16 ; Nice, 25 et 16 ; Paris-Le Bourget, 22 et 15 ; Pau, 26 et 15 ; Perpignan, 32 et 22 ; Rennes, 21 et 17 ; Strasbourg, 23 et 16 ; Tours, 21 et 15 ; Toulouse, 26 et 16 ; Ajaccio, 25 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 18 et 13 degrés ; Athènes, 32 et 23 ; Bonn, 21 et 14 ; Bruxelles, 18 et 14 ; Le Caire, 37 et 37 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 21 et 15 ; Genève, 22 et 15 ; Lisbonne, 31 et 18 ; Londres, 20 et 14 ; Madrid, 33 et 18 ; Moscou, 19 et 15 ; New-York, 28 et 19 ; Palma-de-Majorque, 29 et 16 ; Rome, 26 et 16 ; Stockholm, 22 et 12 ; Téhéran, 38 et 31.

Documentation

Investissements étrangers et aménagement du territoire

La direction de la Documentation a publié pendant la période du 27 mai au 8 juin 1974 les ouvrages et périodiques suivants :

OUVRAGES

● INVESTISSEMENTS ETRANGERS ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. LIVRE BLANC. — Quelques données sur la pénétration étrangère en France. — La contribution des investissements étrangers au développement régional. — La France vue par les investissements étrangers. — Conclusion. — Annexes. (Le volume, 1974, 142 p., carte des implantations industrielles étrangères en France. 35 F.)

● SESAME AN V : SYSTEME D'ETUDES DU SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA FRANCE. — Un système d'études. — Bilan 1973. — Perspectives 1974. — Nature et composantes de la crise. — Problèmes internationaux. — L'évolution sociale. — Les dimensions sociales et culturelles de l'espace. (Le volume, n° 50 de la collection « Travaux et Recherches de prospective », 1974, 72 p., 10 F.)

● SCENARIOS EUROPEENS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. — L'environnement international ; les tendances actuelles du développement européen ; deux avenirs pour l'Europe ; deux avenirs de l'espace européen. — La conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire : les scénarios européens d'aménagement du territoire (études). La coopération européenne dans le domaine de la recherche prospective (rapport de conférence). (Le volume, n° 47 de la collection « Travaux et Recherches de prospective », 1974, 178 p., 35 F.)

● ELEMENTS POUR UNE POLITIQUE DES QUARTIERS GENERAUX D'ENTREPRISES MULTINATIONALES EN FRANCE (rapport de Roger Quercia). — Définition, rôle et nombre de quartiers généraux européens. — Intérêt économique et social de l'implantation d'un quartier général pour le pays et, en particulier, la ville d'accueil. — Evolution des implantations de quartiers généraux en Europe. — Motivations des dirigeants de firmes multinationales pour l'implantation de leurs quartiers généraux en Europe, et caractéristiques des différents pays et villes d'accueil. — Suggestions sur la politique et les méthodes à mettre en œuvre pour développer les implantations de quartiers généraux d'entreprises multinationales en France. — Conclusion. — Annexes. (Le volume, 1974, 202 p., 18 F.)

● L'ANALYSE DES EMPLOIS ET DES FORMATIONS DE NIVEAU SUPERIEUR. NOTES METHODOLOGIQUES (par Michel Couetoux, maître-assistant à l'université des sciences sociales de Grenoble). — La production et la division du travail. — Le dynamisme de l'entreprise et les attributions du personnel de conception et de gestion. — Les aspects méthodologiques de l'analyse du travail des cadres. — Les qualifications des cadres. — Les qualifications professionnelles et les filières de formation. — Conclusions. (Le volume, n° 6 de la collection « Bibliothèque du Cereq », 1974, 112 p., 16 F.)

● COMPTE GENERAL DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE CRIMINELLE ET DE LA JUSTICE CIVILE ET COMMERCIALE (année 1971). — Rapport. — Statistique criminelle. — Statistique civile et commerciale. — Etudes : le coût du crime en France pendant les années 1970-1971. La réparation judiciaire des dommages causés par les accidents de la circulation. — Documents annexes. (Le volume, 1973, 682 p., 90 F.)

PERIODIQUES

● NOTES ET ETUDES DOCUMENTAIRES :

— *Les Equipements intégrés* (par Nicole Chartier). — La crise des villes. — L'intégration matérielle. — Variations sur le thème des équipements intégrés. — Quel pôle d'intégration choisir ? L'intégration de la population. — L'intégration urbaine. — Une nouvelle architecture — D'une nouvelle architecture à une nouvelle pédagogie. — Le poids des structures administratives. — L'avenir des équipements intégrés. — Annexes. — Bibliographie. (N° 4 091, 13 mai 1974, 56 p., 5 F.)

— *La Condition féminine en Europe de l'Est* (par Mireille Lemaresquier et Thomas Schreiber, journaliste à l'O.R.T.F.). — Rappel de quelques thèses marxistes-léninistes sur le problème de l'émancipation des femmes. — Les femmes en Europe de l'Est avant la libération. — Le socialisme et les femmes. — Le rôle des femmes dans la vie économique. — La vie familiale. — Les femmes et la vie politique. — Bibliographie. (N° 4 092, 20 mai 1974, 28 p., 2,50 F.)

★ Ces publications sont en vente à la Documentation française, 31, quai Voltaire 75340 Paris cédex 07 31, quai Voltaire, 75340 Paris cédex 07 ou dans toutes les grandes librairies spécialisées.

Vente par correspondance. Les commandes doivent être adressées directement à la Documentation française accompagnées du titre de paiement libellé au nom du régisseur des recettes, C.C.P. Paris 9060-8. Les commandes d'un montant égal ou supérieur à 18 F seront expédiées franco de port, par voie postale ou maritime. Les commandes inférieures à 19 F seront majorées d'une somme forfaitaire de 3 F pour participation aux frais d'enregistrement, de facturation et de port.

Transports

Mise en service de nouveaux tronçons d'autoroutes

Plusieurs sections d'autoroutes ont été mises en service. Il s'agit des tronçons suivants :

● VERS L'AEROPORT CHARLES-DE-GAULLE. — Sur l'autoroute B 3 reliant l'autoroute A 3 (antenne de Bagnolet) à l'autoroute du Nord (A 1), 10,5 kilomètres ont été ouverts à la circulation le 21 juin dans le sens sud-nord. La partie sud de B 3, longue de 2,5 kilomètres, comportant deux chaussées de quatre voies, est terminée, tandis que la partie nord, du canal de l'Ourcq au Blanc-Mesnil, ne sera praticable que sur une seule chaussée à trois voies.

A partir du 25 juin, un couloir sur la file de gauche de l'autoroute du Nord est réservé aux autobus et aux taxis de la porte de la Chapelle jusqu'au Bourget, et seulement dans le sens Paris-Aéroport.

Grâce à ces dispositions, on estime qu'environ 60 % des usagers se rendront à l'aéroport Charles-de-Gaulle par les transports en commun. Ce pourcentage sera encore augmenté avec la mise en service, en avril 1976, de la voie ferrée Aulnay-Roissy. La totalité de l'autoroute B 3, qui offre un itinéraire autoroutier supplémentaire entre le boulevard périphérique, l'autoroute du Nord et le nouvel aéroport, sera mise en service le 31 octobre prochain.

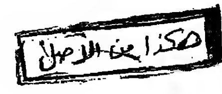
● DU BOULEVARD PERIPHERIQUE AU TUNNEL DE SAINT-CLOUD. — Cette section, longue de trois kilomètres et construite en partie sur un pont qui enjambe la Seine, relie le boulevard périphérique de Paris à la porte d'Auteuil, au tunnel de Saint-Cloud au débouché de l'autoroute de Normandie (A 13).

● D'AIX A BRIGNOLES. — La section Aix-en-Provence-Brignoles (45 kilomètres), a été mise en service le 24 juin. Ainsi, une liaison autoroutière complète Nord-Sud de Dunkerque à Nice est ouverte à la circulation.

● D'ORLEANS A TOURS. — Cette section de l'autoroute « l'Aquitaine » (A 10), longue de 101 kilomètres, sera mise en service à la fin du mois de juillet.

● DE LA TOUR-DU-PIN A GUIERS. — Cette section des autoroutes alpines entre Lyon et Chambéry, longue de 15 kilomètres, a été ouverte.

● *Minibus dans le bois de Boulogne.* — A dater du 1er juillet 1974, une nouvelle ligne de minibus, la ligne 33, sera mise en service par la R.A.T.P. entre la place de la Porte-Maillot, à Paris, et le carrefour de Longchamp, dans le bois de Boulogne. Les premiers départs de la place de la Porte-Maillot et du carrefour de Longchamp auront lieu respectivement à 10 h. 05 et 10 h. 20. Les derniers départs auront lieu à 19 h. 10 et 19 h. 30. En période d'hiver (soit d'octobre à avril), les derniers départs seront avancés de 40 minutes. La ligne comportera seize points d'arrêt, mais la montée et la descente pourront être effectuées à la demande sur tout le parcours. Un tarif unique de 2 francs sera appliqué, quel que soit le trajet effectué.



CARNET

Naissances

— M. Bernard Gamby et Mme, née Brigitte Cerf-Lanzenberg, sont heureux d'annoncer la naissance
d'Eric,
le 25 mai 1974.
42, rue du Ranelagh.

Fiançailles

— M. Pierre Marchand-Pasquier et Mme, née Gillera,
M. Gaspard Fillias, consul général de France à Séville, et Mme, née Sofili,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Brigitte et Georges.
31, rue Vineuse, Paris-16e.
4, avenue de Cadiz, Séville (Espagne).

Mariages

— M. et Mme David Assedou, Marrakech (Maroc), ont la joie de faire part du mariage de leur fille
Rebecca
avec M. Guy Korwill,
journaliste,
célébré dans l'intimité le 30 juin 1974.
21, rue Greuze, Paris.

— Pierre Houdart et Michèle Bousquet ont la joie de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 29 juin 1974 en l'église de Saint-Mammès par l'abbé Jean Houdart, curé de Saint-Mammès.
36, rue Foch, 77 770 Chartrettes.

— Le docteur Nadine Julius et le docteur Elie Arié sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité le 28 juin 1974.
2 bis, rue Schaffer, 75 016 Paris.

Nécrologie

— On nous prie d'annoncer la mort subite de
M. Jean-Paul BREITTMAYER.
De la part de Mme J.-P. Breittmayer, M. et Mme Claude Gour et leur fils, de sa famille et de tous ses amis.
Le service religieux aura lieu en l'église réformée de Neuilly-sur-Seine, le 2 juillet, à 9 heures, 8 boulevard Inkermann.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Châlons-sur-Marne, Angoulême.
M. et Mme Guy Breton-Robert, leurs enfants et petit-fils,
Mme le docteur Solange Pall et son fils,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,
Mme BRETON-ROBERT,
née Marie-Louise Garnier,
survenu à l'âge de quatre-vingt-sept ans, munie des sacrements de l'Eglise. Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale à Angoulême, cimetière de Bardine.
179 ter, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75 010 Paris.
5e avenue, Lamorlaye (Oise).
8, avenue du Général-Leclerc, 51 000 Châlons-sur-Marne.
5 bis, avenue du Lieutenant-Chapus, 44 000 Nantes.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Gabriel BRUN,
survenu à Paris le 29 juin 1974.

— On apprend la mort de
M. Emile FOURMOND,
président d'honneur
du Syndicat général
de la presse périodique,
technique et professionnelle
et de la Fédération internationale
de la presse périodique,
décédé le 21 juin. Il n'y aura pas d'inhumation, le défunt ayant fait don de son corps à la science.
Une messe sera célébrée le mardi 2 juillet, à 10 h. 30, en l'église Saint-Roch.
[Né le 27 avril 1887 à Paris, Emile Fourmond avait été rédacteur en chef de « France et Monde » et de « la France vivante » (1919-1927), directeur de « Radio-Magazine » (1927-1928) enfin de « Professions » (1944-1952).]

— Guingamp, Angers, Paris.
Mme Louis Moignet, son épouse,
M. et Mme Yves Moignet et leurs enfants,
M. et Mme Max Querrien et leurs enfants, ses enfants et petits-enfants,
Mme Théophile Brebant, sa sœur,
Ses neveux, nièces et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Louis MOIGNET,
décédé à Guingamp, en son domicile, 19, rue Yves-Riou, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
Ses obsèques auront lieu aujourd'hui 1er juillet, à 15 heures, en la basilique Notre-Dame-de-Bon-Secours, à Guingamp.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu dans sa quatre-vingt-unième année, à Antibes, le lundi 24 juin, de
M. René PARIS,
ingénieur A et M.
De la part de :
M. Pierre Pâris, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Pâris, leurs enfants et petits-enfants.
Et de toute la famille.
La cérémonie religieuse aura lieu à Pontoise, en la cathédrale Saint-Maclou, le lundi 1er juillet, à 14 h. 30.
L'Abeille, 95 430 Auvers-sur-Oise.
9, boulevard Jean-Jaurès.
95 300 Pontoise.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Robert PERNOT,
inspecteur divisionnaire honoraire
de la S.N.C.F.,
membre de la Société des amis
de Saint-Jean-de-Compostelle,
survenu le 25 juin dans sa soixante-troisième année.
La levée de corps a eu lieu la lundi 1er juillet, à 7 h. 45, à l'amphithéâtre de l'hôpital Henri-Mondor (51, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 94-Créteil).
Selon les dernières volontés du défunt, un service religieux sera célébré le mardi 2 juillet, à 14 h. 30, en l'église Saint-Martin, à Langres (Haute-Marne), suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
63, rue Victor-Hugo, 94-Alfortville.

— Sa famille, ses amis, ceux de « Rawa-Ruska »,
ont le regret d'annoncer le décès de
Mme veuve Ida THOM,
née Vasseur,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance française,
médaille de la Résistance polonaise,
médaille
de la Reconnaissance française,
survenu le 27 juin 1974 dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Inhumation au caveau de famille, cimetière de Montrouge (Hauts-de-Seine), le lundi 1er juillet, à 14 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire du rappel à Dieu de
M. Paul EUDES D'EUDEVILLE,
il est demandé à tous ceux qui l'ont connu et aimé de s'associer par la pensée à la messe qui sera dite pour lui à Veulettes-sur-Mer le dimanche 7 juillet, à 10 h. 45.

— Pour le premier anniversaire de la mort de
Me Paul HENRIQUET,
une messe sera célébrée le mardi 2 juillet, à 10 heures, en l'église Saint-Charles de Monceau (17e).

Visites et conférences

MARDI 2 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., métro Monceau, Mme Bouquet des Chaux : « Le parc Monceau, ancienne folie du duc de Chartres ». — 15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Carcy : « La Bibliothèque nationale ». — 15 h., Pont-Neuf, statue Henri IV, Mme Lemarchand : « Le renouveau de Paris sous Henri IV : la place Dauphine, le Pont-Neuf, le Louvre ». 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Zujovic : « Hôtel de Lauzun ». — 21 h. 15, devant l'église Saint-Paul : « Le Marais illuminé ».
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., 2, rue du Cherche-Midi : « Artisans et boutiques dans le quartier du Cherche-Midi et des Saints-Pères » (Mme Hager). — 15 h., façade église Saint-Gervais : « Hôtels de Beauvais, d'Aumont, de Sens » (M. de La Roche). — 15 h., 24, rue Pavée : « Au Marais, de l'hôtel Lamoignon à celui des ambassadeurs de Hollande » (Paris et son histoire).
CONFERENCE. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Jacques Desmarets : « L'évolution économique de la France de 1870 à 1914 ».

VENTES

A l'hôtel Drouot

UN VASE CHINOIS DU SEIZIÈME SIÈCLE 230 000 F

Une collection de jades et de pierres dures, d'objets d'art de la Chine et du Japon vient d'être dispersée à l'Hôtel des ventes pour un total dépassant 1 140 000 francs (étude Couturier ; M. Beurdeley, expert).

Une paire de groupes de deux grues se nourrissant de champignons de longévité, en jade gris mauve taché d'émeraude, haute de 25 centimètres, fu notée 50 000 francs. En jade gris veiné de vert, un brûle-parfums orné de têtes de chimères stylisées, de 19 centimètres de hauteur, 22 000 francs.

Une sculpture chinoise rarissime, en bois, de 93 sur 172 centimètres, époque Song — treizième - quatorzième siècle, — formée de trois personnages habillés du costume traditionnel, 151 000 francs. — G. V.

Mardi

EXPOSITIONS

de 11 h. à 18 h.

S. 1. - Art 1900. Meubles et objets d'art des XVIIIe et XIXe siècles. MM. Dillée. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 4. - Vente par réalisation de gage et appartenant à divers amateurs 81 lots monnaies or et argent byzant., françaises, étrangères. M. Vinchon. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 5. - Bij. Ameublem. Me le Blanc.
S. 8. - Ameublement. Me Boisgirard.
S. 8. - Autographes et documents relatifs à Bonaparte et à la Corse. S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.

VENTE

S. 10, à 11 h. et 14 h. 15. - Estamp Affiches. Tableaux mod. Mlle Caillac S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud

JUSTICE

A la Cour de cassation

Une indemnité de 18 000 francs est accordée à un ancien détenu acquitté par les assises du Gard

Comme elle le fait périodiquement, la commission d'indemnisation des personnes ayant bénéficié d'un non-lieu, d'une relaxe ou d'un acquittement, après avoir été détenues préventivement, s'est réunie à la Cour de cassation sous la présidence de M. Lancien, conseiller à la Cour suprême, pour examiner un certain nombre de requêtes. Une seule a été accueillie favorablement : celle de M. Alphonse Santiago, un gitan, âgé de vingt-quatre ans, qui a été incarcéré du 14 décembre 1970 au 28 novembre 1972, jour où il a été acquitté par la cour d'assises du Gard.

M. Santiago était accusé d'avoir assassiné de plusieurs balles de revolver un jeune homme de Mézel (Alpes de Haute-Provence), M. Yves Blanc, qui courtisait sa sœur malgré l'opposition de la famille Santiago. Le cadavre de la victime avait été découvert, le 11 décembre 1970, à l'intérieur de sa voiture stationnée sur la route nationale 207 entre Mézel et Estoublon. Une demi-heure auparavant, M. Alphonse Santiago avait consommé dans un café de Mézel en compagnie de M. Yves Blanc, ce qui l'avait rendu suspect bien qu'il se soit toujours défendu farouchement d'être l'auteur de ce crime.

La cour d'assises des Alpes de Haute-Provence l'avait cependant condamné, le 5 novembre 1971, à dix-huit ans de réclusion criminelle, mais cet arrêt ayant été cassé pour vice de forme par la chambre criminelle de la Cour de cassation, le dossier fut renvoyé devant la cour d'assises du Gard qui devait le déclarer non coupable.

La commission d'indemnisation, statuant sur le rapport du conseiller Vienne, les observations de Me Ledieu dans l'intérêt du requérant, de Me Sourdillat pour le Trésor public et les conclusions de M. Norès, avocat général, a estimé que M. Alphonse Santiago avait subi « un préjudice manifestement anormal et d'une particulière gravité », qu'elle a chiffré à 18 000 F.

● *Peine d'emprisonnement pour un promoteur du Puy-de-Dôme.* — Un promoteur immobilier de Riom (Puy-de-Dôme), M. Michel Pouzol, âgé de vingt-sept ans, vient d'être condamné par le tribunal correctionnel de cette ville à trois ans et demi d'emprisonnement dont un an avec sursis pour escroquerie.

Ancien agriculteur devenu barman, M. Pouzol, qui avait entrepris une nouvelle carrière en devenant promoteur immobilier, proposait des maisons individuelles pour 95 000 F. En fait, aucune construction n'avait commencé et pourtant M. Pouzol établissait de faux devis pour obtenir des prêts, de fausses situations pour encaisser les acomptes de ses clients en imitant au besoin leur signature.

Il avait ainsi escroqué une centaine de personnes et détourné 120 000 F.

● *La catastrophe de Val-d'Isère.* — M. Noël Machet, maire de la commune de Val-d'Isère, nous précise, après la parution dans *le Monde* du 21 juin d'un article sur la condamnation de l'Etat et de la commune, qu'à la date de la délivrance du permis de construire du chalet de l'Union des centres de plein air, il n'était pas maire en exercice, n'ayant été élu qu'en 1965.

A Grenoble

NON-LIEU APRÈS LES INCIDENTS A LA PROJECTION D'« HISTOIRES D'A... »

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Sept mois après les incidents survenus devant le cinéma La Nef à Grenoble, à l'occasion de la projection du film *Histoires d'A...* organisée le 22 novembre 1973 par le Mouvement pour la liberté de l'avortement et la contraception (M.L.A.C.), M. Thierry, premier juge d'instruction, a rendu une ordonnance de non-lieu en conclusion de l'information qu'il avait ouverte pour « *coups et blessures volontaires et involontaires et non-assistance à personne en danger* » ; cette information faisait suite à la plainte déposée par les parents d'une jeune fille de dix-sept ans, Cécile Hollard, sérieusement blessée à la tête après la charge des gardiens de la paix.

« *S'il a été établi au cours de l'instruction*, explique dans son ordonnance M. Thierry, *que cette charge a été rapide, sèche, intense ou virile, pour reprendre les expressions de certains fonctionnaires de police (...), il n'a pas été possible de déterminer avec certitude l'origine des blessures de Cécile Hollard, ni surtout par qui elle avait été frappée.* »

Le code de procédure pénale exige en effet que l'auteur d'une infraction soit parfaitement identifié pour que sa responsabilité puisse être engagée, et il est évident que dans ce genre d'incident victimes et témoins ont rarement l'occasion de noter les « *signes particuliers* » de ceux qui exercent des violences, dans le but de les confondre par la suite. Les parents de la jeune fille ont décidé de ne pas faire appel.

DANS LE RHONE

Marc, dix ans, entre ses deux familles

Lyon. — Ce n'est pas une nouvelle affaire Novak (1). L'enfant cette fois en cause, Marc, âgé aujourd'hui de dix ans, n'a jamais été juridiquement abandonné et la famille dans laquelle il est placé depuis l'âge d'un mois, celle des époux Bellin-Robert à Rillieux - la - Pape (Rhône) n'entend pas l'adopter. Elle admet volontiers qu'il devra retourner un jour ou l'autre chez sa mère légitime, Mme Aherfi, mais elle demande que cette séparation ne soit pas brutale, qu'elle soit précédée d'une période de transition et d'adaptation.

Or, le 16 mars 1974, le juge des enfants du tribunal de grande instance de Lyon a rendu une ordonnance prescrivant la remise du petit garçon à sa mère légitime et, ce lundi 1er juillet, cette décision étant devenue exécutoire, une jeune femme, fonctionnaire à la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale du Rhône, s'est présentée, pour reprendre l'enfant, au pavillon des époux Bellin-Robert. Cent cinquante personnes alertées étaient rassemblées soutenant inconditionnellement, et même excessivement, M. et Mme Bellin-Robert. Il ne s'est rien passé, si ce n'est que l'envoyée de l'administration, après avoir constaté le refus que lui opposa l'enfant de la suivre, est repartie comme elle était venue.

Quelle sera la suite ? Y aura-t-il compromis ou recours à la force publique ? Et l'état des choses, la situation reste bloquée. Né en 1964, le jeune Marc avait pour mère une jeune fille de dix-sept ans, dont la situation était alors si misérable que l'Aide sociale à l'enfance, avec l'accord de la jeune mère, décida de placer en garde ce bébé d'un mois, et c'est ainsi qu'il entra dans la famille Bellin-Robert agréée auprès de l'administration. Ce devait être pour trois mois.

Trois années d'oubli apparent

En fait, il devait y demeurer, d'autant plus que si la mère légitime s'en était souciée au début elle parut ensuite l'oublier, pendant environ trois ans. Puis s'étant mariée avec M. Aherfi et ce dernier ayant reconnu le jeune Marc, dont il n'était pas le père, ainsi que d'autres enfants de sa femme, les démarches furent entreprises pour obtenir le retour du garçonnet. Finalement intervint l'ordonnance du juge des enfants. La famille Bellin-Robert n'en conteste pas la légalité.

Elle estime, cependant, qu'on aurait dû s'y prendre autrement, que l'Aide sociale à l'enfance aurait été mieux avisée en s'efforçant d'établir des contacts directs entre les deux familles, alors que tout fut fait, disent les Bellin-Robert, dans les bureaux, que le garçonnet en fut traumatisé et que sa santé psychique déjà perturbée en fut davantage affectée.

Procès de méthode administrative, donc, et non procès d'une décision judiciaire. L'affaire agite, en tout cas, fortement la commune de Rillieux. — J.-M. Th.

(1) Didier Novak avait été abandonné le jour de sa naissance, en 1954, par sa mère, une étudiante, Mlle Odette Simon, que le père, M. Charles Genilloud, refusait d'épouser ; l'enfant fut placé chez des commerçants de Toulon, M. et Mme Novak. Entre-temps, les parents naturels s'étaient mariés et, en 1957, M. Genilloud fit opposition, déclarant avoir déposé une reconnaissance de paternité prénatale. Finalement, après une assemblée plénière de la Cour de cassation, en mois de juin 1966, l'enfant devait conserver le nom de Didier Novak et être élevé par sa mère adoptive, Mme Aimée Le Floch, divorcée depuis de M. Novak.

MÉDECINE

QUARANTE CAS DE TYPHOÏDE A COUHÉ, DANS LA VIENNE

(De notre correspondant.)

Poitiers. — Selon la direction départementale de la Vienne de l'Action sanitaire et sociale, un début d'épidémie de typhoïde a été constaté à Couhé (Vienne), un chef-lieu de canton (1 760 habitants) situé à une trentaine de kilomètres au sud de Poitiers.

Jeudi 27 juin, on comptait une quarantaine de personnes — des enfants pour la plupart — atteintes par le bacille d'Eberth. Vingt garçons et filles sont actuellement en traitement au centre hospitalier régional de Poitiers et une vingtaine d'autres malades sont soignés à domicile. Par décision du recteur de l'académie, les écoles de Couhé sont fermées depuis trois jours et la piscine municipale est interdite au public. L'origine de l'épidémie n'a pas été jusqu'à présent déterminée malgré l'enquête menée par les autorités sanitaires et qui s'oriente vers l'eau de la piscine.

● *Les prix Rosen de cancérologie 1974* viennent d'être attribués à Paris par la Fondation pour la recherche médicale française (60, boulevard de Latour-Maubourg). Le premier prix (60 000 francs) a été décerné collectivement aux docteurs Jacques Harel, Joseph Huppert, Fanny Lacour et Louise Harel (Villejuif), pour leurs travaux sur la responsabilité de certains virus dans la genèse de cancers et de leucémies. Le docteur François Martin (Dijon) a reçu un prix de 10 000 F pour ses travaux sur l'immunologie des cancers du tube digestif et l'application de l'immunologie au diagnostic et au traitement de ces tumeurs qui causent, en France, près de trente mille morts par an.

POLICE

En Bretagne

QUAND LES GENDARMES TROUBLENT LA FÊTE...

Brest. — *Le « fest noz » (fête de nuit) est la fête par excellence des Bretons : pendant des heures, ils chantent, dansent, jeunes et vieux, unis par la même passion nostalgique. Les fêtes de nuit sont donc très prisées, mais elles sont aussi très surveillées par la police qui voit, en elles, de dangereux bouillons de culture autonomistes. Depuis longtemps, il n'est pas une fête de nuit dans les monts d'Arrée à laquelle n'assiste un fonctionnaire des renseignements généraux.*

Chanteurs et danseurs s'étaient habitués à cette présence, mais voici maintenant que les « coups de poing » de M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, frappent désormais en plein cœur de la montagne bretonne, où ne court en vérité aucun bandit de grand chemin : samedi 29 juin, une vingtaine de gendarmes ont arrêté toutes les voitures qui se rendaient à une fête de nuit entre Brasparts et Lopérec, au centre même des monts d'Arrée. Les papiers d'identité de tous les conducteurs ont été systématiquement vérifiés au fichier central du groupement de gendarmerie à Quimper. Cette intervention est-elle à rapprocher d'un récent attentat dirigé contre le garage de la compagnie de gendarmerie de Brest ? En tout cas, elle a fait fort mauvaise impression sur un public composé de personnes de tous les âges, qui s'étaient uniquement rassemblées comme à l'accoutumée pour chanter et danser.

FAITS DIVERS

Aux États-Unis

VINGT-QUATRE PERSONNES PÉRISSENT DANS L'INCENDIE D'UNE DISCOTHÈQUE

Port-Chester *(A.F.P., Reuter.).* — Vingt-quatre personnes sont mortes et une cinquantaine d'autres ont été blessées au cours d'un incendie qui a eu lieu le dimanche 30 juin aux premières heures de la matinée dans une discothèque de Port-Chester, dans l'Etat de New-York.

Le feu aurait pris peu après 1 heure du matin au rez-de-chaussée de l'immeuble où se trouve un restaurant. Plusieurs centaines de personnes, en majorité des jeunes, auraient alors été prisonnières des flammes dans la discothèque, *le Gulliver*, aménagée au sous-sol. Il a fallu cinq heures pour circonscrire l'incendie, dont l'origine n'est pas encore connue.

A Cannes

LE PETIT-NEVEU DU ROI FAYÇAL EST TUÉ DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE

(De notre correspondant.)

Nice. — Pendant la nuit du 29 au 30 juin à Cannes, un accident de la route a provoqué la mort du prince Ben Mohammed Ben Saoud, petit-fils de l'ancien roi Ibn Saoud et petit-neveu du roi Fayçal d'Arabie Saoudite. Après avoir franchi un mur, la puissante voiture que conduisait le prince est tombée à la mer d'une hauteur de 5 mètres : trois passagers ont été blessés et le prince lui-même, qui avait perdu connaissance, a succombé quelques minutes après son arrivée au centre hospitalier de Cannes. Le prince Ben Saoud, qui poursuivait ses études aux Etats-Unis, était en vacances depuis quelques jours à Cannes.

EN BREF...

● *Le meurtrier présumé d'une adolescente arrêté dans la Somme.* — Inculpé d'homicide volontaire et d'attentat à la pudeur sur une adolescente, Mlle Katia Levillain, quatorze ans, découverte étranglée, le 27 juin, dans un pré près de Beaucamps-le-Vieux (Somme), M. Jean-Claude Randlier, vingt-quatre ans, aide-familial agricole, a été écroué à la maison d'arrêt d'Amiens.

● *A Rome, une fillette de quatre ans*, Maria Pasqua Agostino, qui avait échappé à la surveillance de ses parents, s'est tuée le samedi 29 juin, en tombant de la galerie qui ceinture extérieurement le dôme de la basilique Saint-Pierre. — *(A.P.)*

● *L'accident de Georges Carnus : M. Guérandel est inculpé d'homicide involontaire.* — M. Gérard Guérandel, le chauffeur impliqué dans l'accident de la circulation, survenu, le vendredi 28 juin, près de Bréal-sous-Vitré (Ille-et-Vilaine), à la voiture conduite par M. Georges Carnus, ancien gardien de l'équipe de France de football, a été inculpé d'homicide involontaire par imprudence et laissé en liberté.

Cet accident a provoqué la mort de quatre personnes : l'épouse de Georges Carnus, et leurs trois filles : Nathalie, dix ans ; Marie-Laure, neuf ans, tuées sur le coup, et Géraldine, cinq ans, décédée à l'hôpital de Rennes. M. Georges Carnus, très gravement blessé et opéré samedi 29 juin pendant près de douze heures, au centre hospitalier de Rennes, serait, selon le dernier bulletin de santé publié par ses médecins, dans un « *état satisfaisant* ».

● *La répression de la drogue en Iran.* — Un sous-officier de la gendarmerie iranienne a été tué et un gendarme blessé, le vendredi 28 juin, au cours d'un accrochage, à Téhéran, avec des trafiquants de drogue. Six exécutions de trafiquants de drogue ont été annoncées la semaine dernière, ce qui porte à deux cent trente-trois le nombre des trafiquants exécutés depuis 1970. *(A.F.P., Reuter.)*

● *Pour usage de stupéfiants*, la jeune veuve de M. Albert Debarge, l'ancien directeur des Laboratoires pharmaceutiques Toraude — qui s'est tué d'une balle dans la tête le 22 novembre 1972 à l'âge de 56 ans — a été condamnée le 28 juin, après plaidoirie de Me Jean-Paul Weill, à dix mois d'emprisonnement avec sursis, par la 16e chambre correctionnelle de Paris. Elle avait été interpellée, le 28 novembre 1971, à l'aéroport d'Orly, à son retour d'Amsterdam, alors qu'elle transportait six pastilles de L.S.D., cinquante comprimés de méthadone (destinés, dit-elle, à parfaire une cure de désintoxication commencée en Hollande), et deux seringues. A son domicile, on trouva 23 grammes d'héroïne, 2 grammes d'opium et six seringues.

Des fournisseurs de stupéfiants qui ne sont pas venus à l'audience du tribunal ont été condamnés par défaut : François Laureys à quatre ans d'emprisonnement, Jérôme Pernelle à dix-huit mois, André Gallet à un an, et Alain Simon à huit mois.

SPORTS

WM 74 — La Coupe du monde de football

Les Pays-Bas, l'Allemagne fédérale, le Brésil et la Pologne candidats à la finale

De notre envoyé spécial

Francfort. — *Deux défaites consécutives, eu égard à la formule adoptée pour la deuxième tour de la Coupe du monde de football, cela ne pardonne pas : pour avoir été battues une seconde fois dimanche 30 juin, les équipes d'Argentine et de la République démocratique d'Allemagne (R.D.A.) dans le groupe A, celles de la Suède et de la Yougoslavie dans le groupe B, sont irrémédiablement écartées de la course au titre. Seuls leurs doubles vainqueurs, le Brésil et les Pays-Bas, d'une part, la République fédérale d'Allemagne (R.F.A.) et la Pologne, d'autre part, sont en mesure de briguer la victoire finale.*

Avant les matches du 3 juillet, l'arithmétique et la logique commandent de désigner pour la confrontation finale dimanche 7 juillet, à Munich, les formations emmenées par Johann Cruijff et Franz Beckenbauer : il leur suffit, en effet, d'un résultat nul face respectivement au Brésil, tenant du titre, et à la Pologne, outsider de l'épreuve, pour atteindre la sommet de cette compétition. Mais « la glorieuse incertitude du sport » laisse planer un doute intéressant : entre les quatre mousquetaires, tout est encore possible, et comme nous l'indiquions avant le début de cette dixième phase finale (« le Monde » du 12 juin), jamais cette compétition n'a été, depuis sa création en 1930, aussi ouverte.

Nivellement des valeurs, décadence d'un jeu, dont les règles n'ont pas été revues depuis un tiers de siècle ? La question mérite d'être posée : joue-t-on mieux au football en 1974 qu'à l'époque des Di Stefano, Puskas, Kopa, Garrincha, qui ont, entre autres, illustré ce jeu, ou bien, l'évolution de la préparation physique ou des conceptions tactiques aidant, s'achemine-t-on vers une sorte de mécanique du muscle, comme les matches de dimanche le donnent à penser ? L'inspiration bafouée au profit de la technique sèche, cela reste à prouver quand on voit jouer un Johann Cruijff, digne successeur, dans le cœur des foules, du « roi Pelé ». Mais le génial football dilettante, caricaturé aujourd'hui par la présence des joueurs brésiliens, l'effondrement des « amateurs » suédois ou la montée des équipes allemandes, de l'Ouest comme de l'Est, donnent à réfléchir.

« LA HOLLANDE MÈNE PAR 2 A 0... »

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — *Lorsque Johan Cruijff souffre d'un virus intestinal, toute la Hollande a mal au ventre. Heureusement, cette maladie bénigne n'a été que de courte durée et les crampes dues à l'absence de but contre la Suède, la semaine dernière, et les traits tirés de « notre Johan » ont été oubliés après les quatre buts contre l'Argentine. Maintenant, c'est le virus de la victoire qui s'est emparé des Hollandais. La Hollande vit au rythme du seul roi qu'on veuille bien reconnaître encore.*

C'est le roi football entouré par ses pages, Cruijff le magicien, Michels l'intraitable et Neeskens l'indomptable. Quand les « lions d'Orange » descendent dans l'arène, les rues se vident et la Hollande fait plus d'économie d'essence que lors des fameux dimanches sans voiture. A quelque chose près, car des dizaines de milliers de Hollandais se rendent pour chaque match en Allemagne afin d'encourager « nos » joueurs, « nos » Willem et « nos » Jan en chantant l'hymne national et les vieilles chansons de guerre du dix-septième siècle, l'âge d'or des Pays-Bas.

Selon certains intellectuels, les championnats du monde de football sont un substitut des guerres de tribus. Une guerre qui rapporte, en tout cas. La vente de postes couleur de télévision a plus que doublé pendant ces derniers mois. Les femmes des joueurs ont une chronique à la radio ou dans les journaux et les rendez-vous d'affaires sont pris en fonction des horaires imposés par la majesté le roi football.

Vous êtes obligé de voyager ? Lorsque le train s'arrête dans une gare, le haut-parleur vous annonce avec la traditionnelle monotonie : « La Hollande mène deux à zéro devant la R.D.A. Fermez les portes, s'il vous plaît ! »

FÉLIX FREDRICKS.

Des quatre rencontres disputées le 30 juin, celle qui a opposé les équipes de la République fédérale d'Allemagne et du royaume de Suède a été la plus passionnante. Tous les ingrédients du show business y étaient : c'était réglé comme un scénario à la Hitchcock, et soixante millions de supporters d'outre-Rhin ont eu jusqu'à la fin du match le cœur battant. Quel magnifique baisser de rideau que ce penalty justement sifflé pour une faute, presque une agression, sur la touchable personne de Gerd Muller, le Revelli allemand, aussi remuant et aussi efficace : deux buts en cinq matches !

Cette valse des maillots verts face aux jonquilles suédoises, fauchées comme les blés à un quart d'heure de la fin de la rencontre, c'était le débarquement des Martiens au soleil de minuit. Aussi coûteux : des millions de deutschemarks, un battage incessant à la radiotélévision nationale, une passion de tout un peuple pour ses sujets volant à fleur de terre, parfaitement identifiés et quotidiennement idolâtrés. Aussi saugrenu : quelle peine pour battre une équipe semi-professionnelle, qui comprend six joueurs amateurs, et pour laquelle il a suffi de deux raids dans le camp adverse pour couper la respiration à la chorale du *Deutschland über alles*.

Dans le genre, on a préféré, en vedette américaine, Pologne-Yougoslavie disputé trois heures avant au Waldstadion de Francfort tout acquis aux joueurs de Belgrade. Ce match des « *frères ennemis* » c'était plus intime, plus vrai, plus poignant, plus secret aussi : Miljan Miljanic, l'entraîneur yougoslave, avait joué un nouvel épisode des *Mystères de l'Ouest* en laissant dormir, sous bonne surveillance, son meneur de jeu Dzajic. Querelle après déboires, paraît-il : la défaite, le 26 juin, face à la R.F.A., avait décidé les deux hommes à se dire leur quatre vérités. Dommage pour leurs compatriotes. Casimir Gorski, le « coach » polonais, aussi chaleureux qu'un grenadier de la garde de Potsdam, était tout prêt à reconnaître à la fin de la rencontre que ses rivaux avaient bien des malheurs : l'absence de Dzajic, la sortie du deuxième stratège Oblak, blessé après un quart d'heure de jeu, et l'invraisemblable partie de Karasi.

Stanislas, qui avait assommé d'un coup de tête l'équipe écossaise, a cette fois-ci joué le Diable et le Bon Dieu. Il a provoqué contre son camp un penalty stupide en jouant aux quilles avec les tibias de Szarmach, le buteur polonais, alors que celui-ci l'avait tout juste insulté, et il est allé marquer ensuite, tout seul, comme un grand joueur. Brun, ténébreux, racé comme un batelier du Danube, Karasi, remplaçant au départ de Belgrade, a fait la pluie et le beau temps dans la formation yougoslave. Quel caractère !

Celui de Rivelino est célèbre aussi : les humeurs d'une diva et le répertoire d'un ténor. Sans lui, et à un degré moindre, sans son compatriote Jairzinho, un premier de la classe qui affectionne le genre : « *M'sieur l'arbitre, c'est pas moi, c'est lui* », l'équipe brésilienne aurait affronté depuis longtemps la colère de Rio. De sursis en sursis, le tenant du titre va son bonhomme de chemin, même si l'express d'antan a fait place à un omnibus.

On souhaite la passation des pouvoirs le 3 juillet à Dortmund : seule la formation des Pays-Bas, qui n'a pas trop forcé son talent face aux Allemands de l'Est, d'inspiration aussi joyeuse et spectaculaire qu'une représentation du *Soulier de satin* vu par le Théâtre aux armées, mérite d'inscrire son nom à la suite de l'équipe, magnifiée naguère par Pelé. On murmure du reste à Francfort que M. Edson Arantes Do Nascimento — son nom pour l'état civil — a décliné sa sélection, moins par pudeur que par intérêt : d'un part il a été engagé par une grande marque américaine de boisson gazeuse pour préférer les vestiaires aux pelouses, et, d'autre part, l'équipe formée M. Mario Zagalo ne lui paraissait pas engageante.

MICHEL CASTAING.



CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

De la Grande-Bretagne à la Bretagne

De notre envoyé spécial

Saint-Malo. — *Le Tour de France a retrouvé la Bretagne qu'il avait délaissée l'année précédente. Il a traversé le Trégorrois en empruntant des routes bosselées et sinueuses qui semblent dessinées pour le sport de la bicyclette. De Morlaix à Saint-Malo, il a visité quelques-uns des hauts lieux du cyclisme régional : Callac, Quintin, Lamballe, Plancoët, où sont organisés périodiquement des critériums qui provoquent de véritables exodes.*

En ces différents points du parcours, on a enregistré des records d'affluence. C'était, il est vrai, la foule du dimanche... et le début des vacances. Mais la preuve semble faite une nouvelle fois que le Tour exerce toujours une forte attraction sur le public et conserve sa légendaire popularité.

Pourtant, à Brest, trois jours plus tôt, le succès avait été relatif. La grande épreuve a-t-elle souffert d'une concurrence de la Coupe du monde de football ? C'est probable, car la présentation des équipes, qui coïncidait avec la retransmission télévisée du match Pays-Bas - Argentine, n'attira qu'un nombre limité de spectateurs.

En Grande-Bretagne, l'événement fut accueilli avec une évidente curiosité et une certaine sympathie — Le Daily Mirror *lui consacra une page entière. — mais on ne saurait dire qu'il ait déchaîné l'enthousiasme. Il convient de préciser qu'à l'inverse des routes bretonnes, le circuit de Plymouth, large, roulant et dépourvu de difficultés, ne se prêtait pas à une course dynamique. Les Anglais ont découvert le Tour de France; ils n'ont pas vu son vrai visage.*

Dans les Côtes-du-Nord, le peloton s'est engagé dans des chemins plus familiers en présence d'un public d'initiés. Il en sera de même la semaine prochaine lorsqu'il franchira les premiers cols alpestres. La victoire du Belge Patrick Sercu, un ancien champion du monde de vitesse, dimanche 30 juin, à Saint-Malo, et le fait que Merckx occupe la deuxième place du classement général, avec deux secondes de retard sur son équipier Joseph Bruyère, signifient que nous n'en sommes qu'aux préliminaires.

JACQUES AUGENDRE.

RUGBY

LES DIFFICILES VICTOIRES DE L'ÉQUIPE DE FRANCE EN ARGENTINE

La tournée de l'équipe de France de rugby en Amérique du Sud s'est achevée, le samedi 29 juin, à Buenos-Aires, par une courte victoire (31 points à 27) obtenue aux dépens de l'équipe nationale d'Argentine. Le XV de France a remporté les huit rencontres qui lui étaient proposées, marquant un total de 356 points contre 94 à ses adversaires (62 essais pour, 8 contre). Mais il n'en reste pas moins que lors des deux matches les plus sérieux de son programme, c'est-à-dire les deux tests organisés les 20 et 29 juin à Buenos-Aires contre l'Argentine, le XV de France a connu les plus grandes difficultés à s'imposer (20 points à 15, le 20 juin, et 31 points à 27, le 29 juin). Bien plus, les avants français ont été très nettement dominés par leurs rivaux argentins, notamment en mêlée fermée où, le samedi 29 juin, ils n'ont pas perdu moins de neuf ballons sur leur propre introduction.

Cela traduit sans aucun doute les progrès réels accomplis par le rugby argentin, parvenu aujourd'hui à un bon niveau international. Mais cela confirme, au moins tout autant, la répugnance des rugbymen français à travailler les secteurs les plus ingrats du jeu et leur tendance à ne chercher le salut que dans une maîtrise technique, une faculté d'improvisation supérieures.

TIR

UNE FRANÇAISE CHAMPIONNE D'EUROPE A LA FOSSE OLYMPIQUE

Une Française, Mme Robrolle, a remporté à Antibes le titre de championne d'Europe de tir à la fosse olympique, en battant après barrage l'Italienne Rolandi. Chez les juniors, et toujours dans la même discipline, l'équipe de France s'est classée première, avec MM. Blin, Martinetti, Servory.

Chez les messieurs (seniors), c'est un Espagnol, comme l'an dernier, qui l'a emporté. Azkue, avec 194 plateaux cassés, devant le toujours brillant Basagni (Italie), médaille de bronze à Munich. Jean-Jacques Baud se classe quatrième, tandis que Michel Carrega (médaille d'argent à Munich), n'obtient que la vingtième place. Il est vrai que le champion français relève d'un accident de motocyclette, ce qui a quelque peu perturbé son entraînement.

SKI

LE 44e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION

La difficulté de rénover

De notre envoyée spéciale

Le quarante-quatrième congrès de la Fédération française de ski (F. F. S.), qui s'est tenu, du 2. au 30 juin, à Divonne-les-Bains (Ain), restera celui des compromis et des renoncements. En tant que tel, il s'est peut-être condamné à n'ouvrir qu'une ère de transition et de décisions provisoires dans l'histoire de la F.F.S.

C'est sur un programme de réconciliation interne que le nouveau président, Me Charles Garot, a été élu (le Monde du 30 juin-1er juillet). Le grand problème de la F.F.S. est, en effet, de retrouver son unité par-delà les innombrables rivalités qui opposent, notamment, les clubs de ville (clubs demandeurs de prestations) aux clubs de station (fournisseurs de pistes, moniteurs, etc.) et, presque parallèlement, les animateurs du ski de tourisme à ceux du ski de compétition pour le partage du « gâteau » budgétaire. A cela s'ajoute l'opposition entre skieurs de fond et skieurs alpins, et entre les partisans et non-partisans de la réinsertion dans l'équipe de France des champions exclus à Val-d'Isère. (ce qui pesa « in fine » le problème de la rémunération des coureurs).

Dans ce contexte, les réformes de structures de la Fédération, demandées par une large fraction des congressistes, ne peuvent être envisagées qu'à long terme et c'est pourquoi le nouveau président de la F.F.S. a reporté l'échéance en proposant la création d'un « comité des réformes » qui prendrait la suite du « comité des sages » (groupe de réflexion constitué sous l'ancienne direction et non reconduit dans ses fonctions).

Pour l'heure, le problème de l'exclusion des six skieurs de l'équipe de France a été posé, une nouvelle fois, le 29 juin, au président de la F.F.S. par Honoré Bonnet, qui reprenait les conclusions de l'Association des anciens coureurs en demandant la réhabilitation des exclus. En juriste, Me Garot a répondu qu'une réhabilitation est une mesure de clémence accordée à une personne *justement* condamnée. Au contraire, c'est le bien-fondé de l'exclusion qui est en cause, et Me Garot a décidé d'ordonner une nouvelle instruction de l'affaire qui pourrait entraîner la révision de la décision prononcée par les commissions sportives et disciplinaires.

Si cette révision intervient, il s'agira, en fait, du désaveu de la politique de M. Georges Joubert, l'ancien directeur des équipes de France, et cette tendance pourrait être confirmée par le choix, qui ne sera connu que le samedi 7 *juillet*, du prochain directeur de la commission descente-slalom. On prévoit, en effet, la nomination à ce poste de M. Pierre Blanc, ancien entraîneur, qui a appartenu à l'« équipe Joubert », dont il s'est désolidarisé après l'exclusion des champions. Dès lors, la majorité des dix-neuf entraîneurs de l'équipe de France, qui a appliqué honnêtement la politique du nouvel encadrement de l'équipe de France devient un des problèmes les plus épineux posés au nouveau comité directeur et à celui qui assure l'intérim de la présidence de la commission descente-slalom, M. Roger Cote, vice-président de la section sportive. La F.F.S. a donc effectué dans le domaine sportif, un « repli stratégique » sur ses positions occupées avant les événements de Val-d'Isère.

Ces deux attitudes sont d'ailleurs liées, pour beaucoup : les mauvais résultats de l'équipe de France expliquent à la fois la crise morale du ski de compétition et la mévente des licences F.F.S. auprès du public. Le problème est important : la Fédération tire 80 % de ses recettes de la vente des licences. En 1974, celle-ci fut de 580 000 licences, contre 600 000 en 1972, et les prévisions pour 1975 n'atteignent que le chiffre de 550 000 licences. Pour redresser cette situation, l'assemblée générale du 29 juin, que présidait M. Charles Garot, s'est contentée de relever le prix de la licence à 19 francs (25 F avec l'assurance), sans y inclure (quitte à augmenter encore le prix) l'assurance « assistance » (gratuité des soins, des transports et du rapatriement du skieur accidenté en France ou à l'étranger) qui aurait pourtant permis de redorer l'image de marque de la licence F.F.S., face à la sérieuse concurrence d'assurances moins onéreuses, mais limitées, des associations affinitaires et écoles de ski.

D'autre part, par souci d'économie, la F.F.S. a également oblitéré sa politique de promotion en faveur des jeunes skieurs : suppression des avantages consentis sur le prix de la licence aux jeunes de moins de treize ans, des catégories poussins, benjamins, minimes, qui ne bénéficieront plus, non plus, de l'abonnement gratuit à la revue *Ski français*. L'existence de ce magazine, organe de la F.F.S., est, par ailleurs, remise en cause, puisqu'on a entendu parler de son rachat par le groupe de presse Filipacchi.

Cette série de décisions indique non le renouveau mais un regrettable recul de la F.F.S. Face à une situation de crise, la Fédération a été plus soucieuse de pactiser que d'innover.

La personnalité et la compétence du nouveau président de la F.F.S., à qui échoit un lourd héritage, ne sont pas en cause. C'est plutôt le manque de grandes options politiques générales et l'habitude de se décider au coup par coup, quitte à revenir ensuite sur ses pas, qui constituait le mal endémique de la F.F.S. Comment comprendre la versatilité de la plus grande fédération sportive de France qui peut, en deux mois d'intervalle, décider à la quasi-unanimité l'éviction de son président et l'ovationner ensuite en le nommant président d'honneur ? Comment admettre que les skieurs exclus par la commission sportive soient présentés aujourd'hui par l'ancien président comme simplement « suspendus » (la presse étant rendue responsable de la regrettable confusion faite par le public entre les deux termes) ? Comment ne pas craindre que la F.F.S. puisse, après une tentative de « moralisation » de la compétition sportive, qui avait l'avantage de respecter les critères de qualification des compétitions internationales tout en prévoyant la rémunération indispensable des efforts des jeunes coureurs, risquer de retomber dans ses anciens travers, parce qu'elle souhaite des victoires sur les pistes ? — F. C.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONSTRUCTEURS

1 000 km d'Autriche à Zeltweg

1. Pescarolo - Larrousse (Matra-Simca), 1 004,800 km en 4 h. 51 min. 20 sec. 27 (moyenne : 206,906 km) ; 2. à 3 tours, De Adamich-Facetti (Alfa Romeo) ; 3. à 4 tours, Beltoise-Jarier (Matra-Simca) ; 4. à 4 tours, Bell-Hailwood (Gulf Mirage) ; 5. à 18 tours, Merzario-Ickx (Alfa Romeo) ;

Classement du championnat du monde

1. Matra-Simca, 100 points ; 2. Alfa Romeo, 65 ; 3. Gulf-Mirage et Porsche, 55 ; 5. Chevron, 10 ; 6. Ferra, 8 ; 7. Lola, 7 ; 8. Ligier, 6 ; 9. Alpine Renault et AMS, 1.

Grand Prix de Rouen de formule 2

1. Stuck (March BMW), les 205 km en 1 h. 19 min. 4 sec. (moyenne : 155,633 km) ; 2. Purley (Chevron BMW), à 51 sec. ; 3. Leclère (Elf 2 BMW), à 3 min. ; 4. Coulon (March BMW), à 1 tour ; 5. Tambay (Elf 2 BMW), à 1 tour ; 6. Lafitte (March BMW), à 1 tour ; 7. Depailler (March BMW), à 3 tours ; 8. Jaboullle (Elf 2 BMW), à 2 tours, etc.

Cyclisme

CLASSEMENT DE LA 2e ETAPE (Circuit à Plymouth)

1. H. Poppe (P.-B.), 3 h. 53 min. 44 sec. (3 h. 53 min. 24 sec. avec bon.) ; 2. Esclassan (Fr.), m. t. (3 h. 53 min. 29 sec. avec bon.) ; 3. Sercu (Belg.), m. t. (3 h. 53 min. 34 sec., avec bon.) ; 4. Karstens (P.-B.), m. t. (3 h. 53 min. 39 sec., avec bon.) ; 5. Van Springel (Belg.), m. t., etc.

TROISIEME ETAPE (Morlaix - Saint-Malo)

[illegible]

Classement général

[illegible]

Hippisme

Le Grand Prix de Paris, disputé le 30 juin à Longchamp et servant de support au pari tiercé, a été remporté par Sagaro, devant Bustino et Kamaraan. La combinaison gagnante est 16-6-1.

Football

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

GROUPE A

Pays-Bas b. R.D.A.	2-0
Brésil b. Argentine	2-1

Classement. — 1. Pays-Bas, 4 pts ; 2. Brésil, 4 pts ; 3. R.D.A., 0 pt ; 4. Argentine, 0 pt.

GROUPE B

Pologne b. Yougoslavie	2-1
R.F.A. b. Suède	4-2

Classement. — 1. R.F.A., 4 pts ; 2. Pologne, 4 pts ; 3. Suède, 0 pt ; 4. Yougoslavie, 0 pt.

Dans le groupe A, les Pays-Bas bénéficient de la meilleure différence de buts (goal-average) : 6 contre 0. Pour le Brésil, cette différence est de 3 contre 1. Dans le groupe B, celle de la République fédérale d'Allemagne (R.F.A.) est de 6 contre 2, celle de la Pologne de 3 contre 1.

CLASSEMENT DES BUTEURS

6 buts : Lato (Pologne) ; 5 buts : Szarmach (Pologne) ; 4 buts : Rep (Pays-Bas) ; 3 buts : Bajevic (Yougoslavie), Neeskens (Pays-Bas), Rivelino (Brésil), Deyna (Pologne), Edstroem (Suède) ; 2 buts : Cruijff (Pays-Bas), Houseman, Yazalde (Argentine), Breitner, Muller, Overath (R.F.A.), Jordan (Ecosse), Sanon (Haïti), Jairzinho (Brésil), Karasi (Yougoslavie), Sandberg (Suède).

Sports équestres

Le prix de Chambord, première épreuve de la semaine de La Baule, a donné les résultats suivants :

1. Mme Janou Tissot-Lefebvre (France) avec *Aiterine*, sans faute, 75 sec. 3/10 ; 2. commandant Pierre Durand (France) avec *Pitou*, sans faute, 76 sec. ; 3. Caleira (Portugal) avec *Gitana*, sans faute, 76 sec. 8/10 ; 4. [illegible]

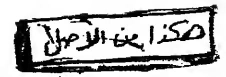
Tennis

TOURNOI DE WIMBLEDON

[illegible]

SIMPLE MESSIEURS

[illegible]



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21.00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IBM

recherche pour son Usine de
BOIGNY
(près d'Orléans)
Fabrication de machines à écrire

CHIMISTE

B.T.S. ou D.U.T.

Chargé, au sein du département approvisionnements, des achats de produits chimiques.

Les candidats devront :
- Etre dégagés des obligations militaires.
- Avoir une bonne connaissance de l'anglais.

Adresser C.V. détaillé sous référence 818 à
IBM FRANCE
Mlle RAMEAU BP 56
45800 St-Jean de Braye

LYON

Constructeur de Biens d'Equipement d'une technicité élaborée, leader mondial dans sa spécialité, se développant à un rythme de 50 % par an, recherche pour son Usine (Banlieue SUD de LYON)

chef de fabrication

Directement rattaché au Directeur Général, il sera responsable des ateliers usinage, électricité, montage (12d personnes), des méthodes et de la gestion des stocks.

Ce poste conviendrait à un INGENIEUR AM ou similaire, ayant une solide expérience de l'atelier.

Les candidatures seront étudiées ss ref. V264M, en collaboration avec
plein emploi 49 Pdt Herriot Lyon 2e

LE CONTENTIEUX UNIVERSEL
Société de recouvrement de créances et de procédure contentieuse
crée pour son siège à DIJON le poste de

DIRECTEUR

Il est demandé :
— une formation supérieure commerciale ou juridique sanctionnée par un diplôme ;
— une connaissance parfaite des méthodes de vente de services aux entreprises.

Une bonne connaissance pratique des procédures de recouvrement litigieux serait un atout supplémentaire.

Il est offert :
— une responsabilité importante et réelle, de niveau direction générale ;
— l'animation d'un ensemble d'une trentaine de personnes ;
— un statut en rapport avec l'importance du poste.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à :
M. Yves OLIVIER,
LE CONTENTIEUX UNIVERSEL,
47, rue Guillaume-Tell, 21000 DIJON.

JEUNES MEDECINS

LES LABORATOIRES DUPHAR & Cie
faisant partie d'un
IMPORTANT
GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
recherchent

JEUNES MEDECINS

ASSISTANTS
DU DIRECTEUR MÉDICAL

désireux
- de travailler en équipe
- de s'initier aux techniques scientifiques d'étude des médicaments
- d'assurer un enseignement écrit par méthodes audio-visuelles.

POUR
CES POSTES TRES EVOLUTIFS
en raison de l'expansion de la Société

- des compétences, soit en gynécologie obstétrique soit en oto-rhino-laryngologie soit en immunologie, seront appréciées.
- Une bonne connaissance de l'anglais (lu et si possible parlé) est demandée.

Lieu de travail : LYON
- au siège des Laboratoires -
VOYAGES FREQUENTS

Envoyer lettre manuscrite, c.v. détaillé avec photo récente et prétentions, à : M. DEPARDIEU, 87, rue d'Alésia, 75014 PARIS.

USINE DE VILLERS-ÉCALLES — B — DIVISION ÉTUDES DÉVELOPPEMENT

recherche

CHEF DÉPARTEMENT ÉLECTRONIQUE DU GROUPE SYSTÈMES

(Référence 338)

Responsable de l'étude d'équipement de produits en moyenne série. Encadrera un groupe d'Ingénieurs, Techniciens et Dessinateurs.
Nécessité de plusieurs années d'expérience en électronique linéaire et digitale.
Anglais indispensable.
Envoyer C.V. avec photo, indiquant prétentions à G. RICHARD, Directeur des Relations Industrielles.

S.A. BURROUGHS
Étude et Production en série de machines à calculer et terminaux
76360 VILLERS-ÉCALLES

Possibilité de logement. — Discrétion assurée. Réponse et retour photo sont garantis.

---

emplois internationaux

VICE - PRESIDENT - MARKETING

European subsidiary of U.S. company manufacturing industrial machinery for the Food and Allied Industries is looking for a dynamic marketing man with General Management interest and capability to coordinate the company's diversified marketing program. Responsibilities are Europe wide with residence in Belgium. This is a challenging assignment with excellent opportunity for rapid career advancement. The successful applicant will probably be a University graduate fluent in at least two European languages. He will have a good record in Industrial Marketing and People Management and will be in the 35-45 year age group. The position offers attractive remuneration and substantial fringe benefits.

Write in fullest confidence to : Universal Media, 122, chaussée de la Hulpe — B-1050 Brussels, which will transmit, and mention the reference LM/820 on the envelope.

For personal interview which can be arranged in any major European city.



THOMSON-CSF

recherche pour
BREST

2 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS DIPLOMÉS D'UNE GRANDE ÉCOLE

Les candidats retenus actuell. POSITIONNES II du III A devront justifier d'une expér. minim. de 5 à 10 ans acquise de l'électronique professionnelle.
Leur activité s'exercera dans les secteurs :
ETUDES - DEVELOPPEMENT - EFFETS
en liaison avec les services fabrication de BREST, ainsi qu'avec d'autres usines et laboratoires de la Compagnie.
Il s'agit de postes à responsabilités importantes, qui offriront aux candidats retenus de réelles perspectives d'avenir, sur place, ou dans les autres unités de groupe.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser C.V., photo et prétentions au Service du Personnel, THOMSON CSF, route de Conquet, 29290 BREST.

Nous sommes un Groupe de Sociétés du SUD-OUEST spécialisées dans l'agriculture, nous recherchons pour l'une de nos Sociétés située dans une petite ville des LANDES,

responsable ventes engrais et phytosanitaires

nous lui confierons l'animation à l'échelle départementale d'une équipe de 10 vendeurs.
Nous choisirons de préférence un homme présentant plusieurs des caractéristiques suivantes :
- une formation acquise dans une école d'agriculture,
- une expérience de la vente,
- une bonne connaissance du secteur ENGRAIS ET PHYTOSANITAIRES.

La connaissance régionale Sud-Ouest serait appréciée.

Ecrire avec CV détaillé et prétentions au service 5120.
plein emploi 118 rue réaumur paris 2

WORK IN AMSTERDAM
Due to work expansion a well-known AMERICAN PUBLISHING COMPANY can offer an excellent opportunity to a
PROGRAMMER
(2 years experience in COBOL)
SYSTEMS ANALYST
SYSTEM PROGRAMMER
To work in their OFFICE in AMSTERDAM, Holland, where we handle the subscription Service Administration with the use of the advanced I.B.M. 370/145 EQUIPMENT UNDER OS/VS I
Salary and fringe benefits are excellent.
If you are minimum 23 years of age, preferably unmarried. Please send a curriculum vitae including a detailed description of your programming, experience to Mrs. STREULI, Personnel Department, Time Life Int Ned B.V. - Ottho Heldringstraat 5, AMSTERDAM (HOLLAND).

IMPORTANTE SOCIETE TRAITEMENT GENERAL DES EAUX
recherche pour assurer la DIRECTION de son Agence en Afrique du Nord

INGENIEUR

Préférence sera donnée à candidat ayant des connaissances en traitement des eaux.

Séjour minimum de 5 ans avec assurance de rapatriement et de réintégration dans l'entreprise. Maison et voiture fournies.

Les fonctions consistent à assurer la responsabilité du technico-commercial, la supervision des chantiers et le suivi de l'après-vente.

Il s'agit de fonctions dirigeantes et de gestion.

Les candidats sont assurés de la discrétion la plus absolue. Adr. C.V. à N° 57.467 Contesse Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, q. t.

Importante Société Américaine recherche pour contrat de 18 MOIS
EN ALGERIE
démarrage 15 août à ORAN

TECHNICIENS
EXPERIMENTES EN RADIOGRAPHIE DE PIPE-LINES
avec brevet ou certificat d'opérateur radio.

— Salaire important.
— Nombreux avantages.

Adr. C.V., photo et prétentions à N° 58.288, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Un des premiers
LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES FRANÇAIS
recherche
pour sa Direction INTERNATIONALE

1) Pour le JAPON

Celui qui de Paris et sur place :

a) Coordonnera les activités du Laboratoire au Japon i.e. :
— suivi des contrats de licence avec les licenciés actuels ;
— négociation de nouveaux contrats de licence ;
— Contacts avec d'autres partenaires potentiels ;
— Orientation de l'activité du bureau de liaison de Tokyo.

b) Définira la politique à moyen et long terme pour ce secteur.

c) Mettra en application cette politique.

Il faut :
— Avoir le goût du travail en équipe ;
— Etre patient et opiniâtre (résistance physique et nerveuse) ;
— Envisager 3 à 4 voyages de 4/5 semaines par an ;
— Etre ouvert à une culture et une forme de pensée nouvelles ;
— Avoir 3 ans d'expérience dans des négociations contractuelles.

Le salaire de départ ne saurait être inférieur à :
80.000 F/an.

Formation HEC - INSEAD - ESSEC - ESCP ou diplômes étrangers équivalents.

2) Pour AMÉRIQUE LATINE ou EUROPE
Un ASSISTANT CHEF DE SECTEUR :

— Parlant parfaitement anglais et une deuxième langue (préfér. espagnol) ;
— Ayant goût voyages et travail en équipe ;
— Evolution de carrière intéressante pour candidat valable.

Formation HEC - ESSEC - ESCP.
1 à 2 ans d'expér. dans secteur international.
Débutants s'abstenir.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à ETCHEVERY, 11, avenue de Ségur, Paris-7e.

En Alsace une importante Société Industrielle Française
(CA 100 millions Francs H. T. 300 personnes)
pour son département Grosse Chaudronnerie
recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE CHAUDRONNERIE

avec autorité sur 250 personnes (atelier + B.E.) il faut :
- maturité de 35 ans
- Formation type ARTS et METIERS ou bon autodidacte
- Expérience réelle de la fabrication
- Sens de l'organisation - forte autorité personnelle
- Connaissance de l'Allemand et du dialecte.

Rémunération intéressante pour élément de valeur.
Pour tous renseignements, écrire sous Réf. 72019 F
ORES 11, Allée de la Robertsau 67000 STRASBOURG

TREFILUNION

PREMIER PRODUCTEUR FRANCAIS D'ARMATURES SOUDEES POUR BETON ARME
recherche
pour son service MARKETING à ST-DIZIER (Haute-Marne)

INGENIEUR T.P.

Débutant

Intéressé par techniques commerciales modernes,
Capable de s'intégrer dans équipe jeune et dynamique.
Le candidat devra être dégagé O.M.

Écrire en joignant CV et prét. à :
TREFILUNION
SERVICE DU PERSONNEL
BP 55 SAINT DIZIER (52102)

---

emplois féminins

Wir suchen zum 1/9/1974 oder nach Vereinbarung

EXPORT-SEKRETAERIN

mit Qualifikation zur Sachbearbeiterin, 2-sprachig französisch-deutsch mit Kenntnissen in englisch Bedingung. Spanische oder italienische Kenntnisse werden speziell honoriert.
Wir sind ein gross Unternehmen des Maschinenbaus für die Nahrungsmittelindustrie und als Labormöbelhersteller nr. 1 in Europa.
Die Stadt Wangen liegt reizvoll beim Bodensee und nahe der Schweiz.
Bewerbungen mit Foto und Lebenslauf an HERMANN WALDNER KG z.H. Herrn Leberer D-7988 Wangen Postfach 88. — B.F.A.

Si vous avez expérience commerciale et contrôle de gestion, vous pouvez être le

DIRECTEUR ADJOINT

d'un organisme de loisir d'audience nationale

(40 pers./ 1300 adhérents
LYON / 25 ateliers
de travaux manuels et d'expression).

Envoyez CV + photo + appoint (réf HUD) à
SCHNEIDER RECRUTEMENT
52, rue Molière - 69006 LYON - 52.37.84

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

ALEXANDRE TIC S.A.

L'UN DES PREMIERS CONSEILS EUROPÉENS
EN RECHERCHE DE CADRES
à Paris, Lyon, Lille, Genève, Zurich, Bruxelles, Londres, offre à un homme ou à une femme **psychologue, universitaire ou ingénieur** la possibilité de faire carrière de

consultant, à Paris

Intégré dans un groupe de travail dynamique, il prend en charge des recherches de cadres à tous niveaux.
Pour notre futur partenaire, une expérience de la vie industrielle, par exemple, en relations humaines ou dans un service opérationnel est indispensable.
Les personnalités intéressées adressent leur candidature (ss réf. 2692 M) à J. TIXIER,

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

DIRECTION GÉNÉRALE

DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un groupe important qui a su créer et développer un Etablissement d'Enseignement Supérieur de grande notoriété, formant de futurs Cadres et Cadres Supérieurs pour l'industrie, recherche le Directeur Général de cet Etablissement.
Il aura comme mission de donner au développement assuré de cet Etablissement les orientations optimales pour adapter les diverses formes d'Enseignement et de Recherches à l'évolution technologique des entreprises.
Il devra, au plan régional et national, favoriser des échanges fructueux avec le monde économique et universitaire pour promouvoir l'établissement.
Il aura la responsabilité entière de la gestion et participera à l'engagement des enseignants et des collaborateurs et au choix des programmes.
Ce poste de tout premier plan intéresse un homme de grande qualité, ayant de préférence une formation d'Ingénieur Grandes Ecoles et qui, en plus d'une expérience industrielle réussie à un niveau de Direction, a manifesté son intérêt pour les problèmes de l'enseignement.
La rémunération proposée et les avantages sont très intéressants.
Région parisienne. Proximité villes universitaires.

sélé CEGOS — La plus entière discrétion est garantie par SELE-CEGOS, chargé de cette intervention. Veuillez écrire sous référence M. 75.168. 33, quai Gallieni. — 92153 SURESNES.

Germaine Monteil

Produits de beauté de luxe
recherche
pour son Centre de Production européen situé à CHARTRES

son directeur de laboratoire

Le candidat pharmacien, biochimiste ou ingénieur chimiste devra avoir une expérience de quelques années en laboratoire cosmétique ou pharmaceutique.
En accord avec les Marketings Departments EUROPE et U.S.A. et les départments recherche et développement du groupe il devra :
- *développer les nouveaux produits pour l'EUROPE en relation directe avec les U.S.A.*
- *coordonner tous les lancements des nouveaux produits.*

Il sera responsable :
- *du laboratoire recherche et développement,*
- *des laboratoires contrôle qualité de l'usine,*
- *de la qualité des fabrications des différentes filiales européennes.*

Il est nécessaire d'avoir :
- *une très bonne connaissance des législations régissant le domaine cosmétique et de la parfumerie.*
une très bonne pratique de l'Anglais.

Rémunération en fonction de l'expérience.
Adresser lettre de candidature avec CV à Monsieur Jacques SOUILLIART
Germaine Monteil s.a.
Z.I. de BEAULIEU à CHARTRES.

Pierre Lichau s.a.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE

recherche

JEUNE CADRE

Responsable de programmes

FORMATION SUPERIEURE
(LICENCE EN DROIT + D.E.S.)

Adr. D.V. et rémunération souhaitée à n° 58.723, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.



emplois régionaux

vallourec

recherche pour région Nord
INGENIEURS ORGANISATION
différents niveaux

En vue étude et mise en route nouvelle usine métallurgique et participation aux études organisation dans le Groupe.
Les Ingénieurs travailleront à l'analyse, la conception et la mise en place des structures et systèmes de gestion de production et de gestion administrative avec saisie des données et traitement très automatisé.
Logement assuré. Possibilité d'avenir dans un groupe de 23.000 personnes.
Adresser C.V. et lettre manuscrite à :
VALLOUREC
Monsieur PAIRA - Usine d'ANZIN
B.P. 51 - 59410 ANZIN

IMPORTANTE ENTREPRISE GRENOBLOISE

(ELECTRONIQUE)
recherche

INGÉNIEUR PHYSICIEN
GRANDE ÉCOLE

DOCTORAT 3e CYCLE SOUHAITE.
Spécialités physique du solide et/ou électronique.
ANGLAIS LU.
Dégagé obligations militaires.
Intéressé par des études dans le domaine des dispositifs image nouveaux.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à n° 58.410, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

ARDENNES

DIRECTEUR COMMERCIAL

Un homme venant de l'Entreprise, sachant négocier avec l'Administration

Société française d'exploitation de carrière, nous faisons partie d'un Groupe multinational européen. Nos matériaux — concassés, enrobés et mélanges ternaires — sont utilisés dans les T.P. : constructions, routes, ouvrages d'art... Notre exploitation est très automatisée. Notre tonnage : 900 000 tonnes/an. Nos clients : l'Administration (service des Ponts et Chaussées principalement), les entreprises de T.P....

Votre activité sera — sur base d'une situation commerciale saine et d'une très bonne renommée de notre société — d'examiner les possibilités de notre marché de manière à étendre notre champ d'action, de maintenir activement notre présence auprès de nos clients actuels, de négocier la passation des contrats, de suivre fournitures et travaux et de contrôler, sur les chantiers, la bonne utilisation de nos matériaux.

Votre zone d'action : le quart nord-est de la France.

Une formation Ingénieur de type T.P., une expérience commerciale dans les T.P. sont nécessaires à la réussite dans ces fonctions qui impliquent en outre une excellente vitalité. Age minimum 35 ans.

sélé CEGOS — Veuillez adresser votre dossier de candidature, sous référence M. 71.340, 33, quai Gallieni. — 92153 SURESNES.

USINE DEPARTEM. NORD
Recherche Ingénieur chimiste de fabrication synthèse organique. Expér. 10 ans min., promotion rapide si compétent. Poss. logem. début. s'abstenir. Envoyer C.V. et prétentions au n° 8.735, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FABRIQUE D'APPAREILLAGE ELECTRIQUE MONTLUÇON
recherche
PROGRAMMEUR
Pratique de l'assembleur 360/20.
Connaissances indispensables GOMP et RICS
Adr. dde avec C.V., prétent. à N° 56.518 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

FRUEHAUF FRANCE
IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE SEMI-REMORQUES ET CONTAINERS recherche pour sa Succursale de LYON
VENDEURS
CONFIRMES
SECTEURS :
1. LOIRE et une partie de la SAONE-ET-LOIRE.
2. AIN et JURA.
Nous exigeons :
- une solide personnalité de vendeur.
- Un attrait réel pour ce genre de matériel pour la clientèle à visiter (transporteurs industriels).

Nous offrons :
- Une ambiance de trav. dynamique.
- Une rémunération moyenne. Fixe + commissions de 50 à 55.000 F par an + frais.

Env. C.V. détaillé à notre succursale de Lyon. Carrefour R.N. 6, chemin de Genas. B.P. 40, 69800 Saint-Priest.

Filiale GROUPE MULTINATIONAL en forte expansion, fabricant de MATERIAUX D'ISOLATION thermique et de calorifugeage, recherche REGION EST de la France résidence dans ce secteur.
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
obligatoirement bilingue FRANÇAIS-ALLEMAND, en vue d'une création de poste itinérant à 80 % du temps pour prospection, promotion et ventes, bien introduit dans l'INDUSTRIE DU BATIMENT, âge minimum 30 ans.
Adresser curriculum vitae et prétentions, sous N° 8.725 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, q. tr.

IMPTE STE LA ROCHELLE
Distribution des produits pour le bâtiment
recherche
DIRECTEUR ADMINISTR. ET FINANCIER
Ce poste requiert :
— une compétence confirmée en comptabilité ;
— une expér. des questions financ. et analyses de budget;
— des connaissances solides en matières juridiques et fisc.
Env. C.V. détaillé (rémunérat. souhaitée) N° 90.323 HAVAS LA ROCHELLE, qui transmet.

Association formation professionnelle industrie du cuir, recherche pour Département Relations Humaines (psychologie industrielle, dynamique de groupe, relations de travail)
ANIMATEUR
Capable assurer réalisation stages de perfectionnement.
NIVEAUX :
Exécution et maîtrise.
Préfér. candidat formation psychologique + 3 ans d'expérience de vie d'entreprise.
Résidence CHOLET
Déplacements fréquents.
Env. C.V. N° 58.756, Contesse Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er q. t.

DIRECTEUR important
QUOTIDIEN DE PROVINCE
recherche
PROCHE COLLABORATEUR
28 ans minimum. Bon bagage, bon contact social et début pratique affaires.
Adres. candidature manuscrite, curriculum vitae et photo à n° 57.946, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION
(équipement de la maison)
recherche pour un magasin GRANDE SURFACE
(Bourgogne)
DIRECTEUR DE MAGASIN
Il sera responsable de toutes les fonctions administratives, commerciales, d'organisation et humaines liées à la Direction d'un point de vente Grande Surface.
Ce poste est une très bonne opportunité pour un CADRE ayant eu ce genre de responsabilité et dont les qualités d'animateur et de gestionnaire lui permettront de se développer dans des fonctions variées et autonomes.
Les candidats intéressés enverront leur C.V. très détaillé avec photo et indication de la rémunération actuelle et date de congé à
SIPEP, 3, rue Choiseul, PARIS-2e, référ. 4.978.

Organisme de formation professionnelle continue grande ville Centre France recherche
FORMATEUR
Homme 25 ans minimum.
Solide formation aux techniques de gestion, possible autodidacte, bon niveau culture générale. Expérience indispensable dans secteur distribution.
Pédagogue et homme de terrain, il doit maîtriser les méthodes d'animation active employées pour former des adultes.
Lettre manuscrite + C.V. + photo à HAVAS, 63000 CLERMONT-FERRAND, n° 2.210.

IMPORTANTE ENTREPRISE METALLURGIQUE recherche pour
ORLÉANS
CONTRÔLEUR DE GESTION
— Application des méthodes en place ;
— Etablissement et suivi des budgets ;
— Pratique des coûts directs.
Formation économique et comptable supérieure, pratique de l'ANGLAIS et de la comptabilité multinationale.
Expérience de plusieurs années de la fonction.
Possibilité de carrière évolutive au niveau d'un groupe international.
Ecr. avec C.V., photo et prét. à S. F. C. M., B. P. 30, 45140 ST-JEAN-DE-LA-RUELLE.

Pour SYNTHESE ORGANIQUE aromatique recherchons :
CONDUCTEURS D'APPAREILS expérimentés
CHIMISTES B.T.S.
2 à 3 ans d'atelier
TECHNICIENS D'ENTRETIEN
Formation mécanique générale.
Lieu de travail GRASSE.
C.V. et prétentions à :
SCHMOLLER ET BOMPARD, 06331 GRASSE.

Société réfractaires spéciaux BOULOGNE-SUR-MER rech.
TECHNICIEN CHIMISTE
I.U.T. ou similaire, dégagé des obligations militaires, pour laboratoire contrôle et recherche appliquée. — Ecrire HAVAS, BOULOGNE-SUR-MER, 492.

Importante Société de Crédit recherche pr LYON l'ADJOINT DU DIRECTEUR REGIONAL chargé de diriger une équipe spécialisée dans le crédit aux promoteurs. Il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance de la promotion immobilière. Transmettre C.V. et photo. — Ecrire HAVAS LYON, 8.578.

REGION COTE D'AZUR
Importante Société en pleine expansion recherche
UN JEUNE INGENIEUR
spécialiste en chauffage et climatisation. Sérieuses références exigées.
Ecrire avec C.V. et prétentions HAVAS TOULON, 54.780.

Direction départementale de l'Equipement de la Savoie, avenue Docteur-Desfrançois, CHAMBERY, recherche JEUNE PAYSAGISTE ou ECOLOGISTE pour mise en place solutions de réhabilitation du paysage et consultations sur projets neufs.

emplois féminins

Clinic. médicale Aix-en-Provence rech. UNE INFIRMIERE D.E. pr remplacement été, poss. poste fixe et logem. S'adr. 40, Cours Arts-et-Métiers. T. (91) 26-18-98.



Direction financière
Important groupe industriel biens d'équipement
2 milliards de francs de C.A. offre passionnante carrière à
CADRE FINANCIER
Profil : format. sup. (Sciences Po., HEC, Sup. de Co.). Anglais indispens. Allemand souhaité.
EXPERIENCE COMMERCE EXTERIEUR, financement à moyen et long terme : 3 à 5 ans à direction financière grande entreprise biens d'équipement ou banque.
QUALITES rédactionnelles, diplomatie, esprit de synthèse, imagination.
Mission : seconder responsable financier des programmes, notamment pour les problèmes de coopération internationale.
Adr. C.V. et photo sous pli confident., à C. Dulcy, EAM RECRUTEMENT, 14, r. G.-Péri, 92120 MONTROUGE, en rapp. le réf. 432. Rép. et discrét. ass.

EAM

Dans le cadre de son plan de développement, une importante Société leader sur son marché recherche

plusieurs jeunes cadres de gestion

pour occuper, après un stage, des postes de responsabilités dans le Service de gestion et de comptabilité.
Siège dans la banlieue parisienne proche Nord-Ouest.
Origine écoles commerciales (ESC - Ecole Cadres...). Spécialité gestion et comptabilité.
2 à 3 ans d'expérience dans un service similaire d'une entreprise ou dans un cabinet.
Envoyez CV au service 5106.

plein emploi: 118, rue réaumur paris 2e

TRAVAILLEZ DANS UNE ACTIVITE EN EXPANSION RAPIDE

De nouvelles inventions françaises font l'objet d'importantes commandes pour l'équipement des champs pétrolifères en mers profondes. (OFFSHORE)
Un grand développement est à prévoir.
Nous recherchons DEUX

INGENIEURS CONFIRMES

pour assister le Chef du Bureau d'Etudes
- structures navales
- gros équipements mécaniques spéciaux

Accès possible à responsabilités élevées après preuve capacités.
ANGLAIS EXIGE.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à :
PUBLIPRESS (sous Réf. No 4142)
31, boulevard Bonne Nouvelle 75002 PARIS

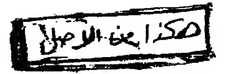
FILIALE D'UN GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL
recherche

ASSISTANTS D'ÉTUDES COMPTABLES ET FINANCIÈRES

- Fonctions :
  — recherches, exploitation et analyse de données
  — études économico-financières
  — interventions en applications.
- Conditions :
  — diplôme Sc. Po, ESSEC, Licence Sc. Eco de préférence
  — avoir au moins une première expérience supérieure à un an en entreprise
  — goût du travail en équipe, dynamisme
  — disponibilité de temps et d'esprit.

Envoyer curriculum vitae, photo, rémunération et prétentions à :

ROLAND BERGER & GREP Associés
International Management Consultants
7, rue Marcel-Allégot, 92190 MEUDON, référence 74.505.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES CHIMIQUES MONDIAUX recherche, dans le cadre de l'expansion de ses activités en FRANCE

1 AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

spécialiste de l'agriculture et de l'alimentation du bétail.

L'HOMME :
- — 25 ans minimum ;
- — diplômé Ecole d'Agriculture ;
- — 3 à 5 ans d'expérience professionnelle dans cette branche ;
- — solides connaissances de l'anglais.

LA MISSION :

Basé dans la banlieue Sud de Paris, le candidat retenu sera chargé de la promotion de nos produits auprès des utilisateurs (coopératives, industries des aliments du bétail, agriculteurs).
Il contribuera à définir la meilleure politique commerciale susceptible d'assurer une forte implantation de nos produits en France.

Les produits déjà largement utilisés dans plusieurs pays d'Europe sont :
- — des engrais ;
- — des fertilisants ;
- — des aliments pour bétail ou leurs composants ;
- — des produits assurant la conservation des graminées.

Des connaissances dans le domaine des protéines constitueront un atout supplémentaire.

Ecrire lettre man., C.V., photo et prét. sous réf. 1.168, SWEERTS, B.P. 268, 75424 PARIS - CEDEX 09.

Johns - Manville De France S.A.

recherche pour son siège RUEIL MALMAISON

2 project engineers

Chargés au sein de l'équipe d'engineering de la Division Internationale, de l'étude et réalisation des projets dans les usines Européennes du Groupe, sous le contrôle du Project Manager.
Ces postes conviendraient à des jeunes Ingénieurs diplômés A.M. ou équivalent ayant 2-3 ans d'expérience soit en fabrication, soit en entretien travaux neufs.
Connaissance de l'anglais indispensable.
Déplacements fréquents en cours d'étude, de courte durée ou de plusieurs mois.
Formation complémentaire et éventuellement stage aux USA prévus en fonction des travaux ultérieurs.

Écrire avec CV détaillé et prétentions au service 1088

plein emploi — Membre de l'ANCERP 10 rue du mail paris 2e
Structures d'entreprises et carrières

IMPORTANTE COMPAGNIE de TELECOMMUNICATIONS

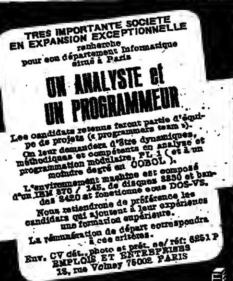
recherche :

UN RESPONSABLE DES CHANTIERS D'INSTALLATIONS

Cet INGENIEUR ELECTRONICIEN 3A ou 3B doit :
- — posséder une expérience de plusieurs années au sein d'une unité de production ou d'un ensemble de chantiers ;
- — connaître les problèmes d'installations et de mise en service de matériels téléphoniques et de transmission ;
- — diriger et gérer un effectif de 250 Techniciens et Monteurs.

CE POSTE EST A POURVOIR A PARIS PUIS ORLEANS :

Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 58199 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris 1er qui transmettra. Discrétion et réponse assurées.





---

création de postes

L'importance des marchés traités par notre bureau d'études de Constructions (Paris) nous conduit à proposer 3 postes

d'INGENIEURS chargés d'affaires

Nous sollicitons les candidatures d'hommes de 30 ans mini, niveau Grande Ecole ou formation équivalente dans chacun des domaines suivants:
- STRUCTURE (béton et béton précontraint) — référ: 230
- ELECTRICITE (industrie et bâtiment) — référ: 231
- GENIE CIVIL (travaux à la mer) — référ: 232

Les candidats sont à la fois: des généralistes capables de concevoir, distribuer et coordonner les travaux d'études - des techniciens aptes à prendre une part prépondérante aux recherches et études - des gestionnaires responsables à tous les niveaux des affaires qui leur sont confiées. Ces ingénieurs en fonction d'en chef sont placés sous l'autorité de la Direction Générale.

Quelques déplacements de courte durée.
Anglais nécessaire pour le poste d'ingénieur travaux à la mer.

La rémunération n'est pas inférieure à F. 70.000 et peut être largement dépassée suivant la valeur du candidat.
Disponibilité souhaitée: 1er Septembre.

Adr. lettre manus. CV détaillé, photo sous réf. correspondante, à A.S. CARME.
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

SOCIÉTÉ COMMERCIALE

recherche

UN DIPLOMÉ E.S.C. ou équivalent

Pour son Centre de Traitement à façon de comptabilités

FONCTIONS :
- — Mise en route des procédures de traitement et suivi clientèle.

Une expérience d'au moins 3 ans dans un cabinet d'Expertise ou d'Audit est souhaitable.
Age minimum 25 ans.

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

(I.U.T. - Option finance-Comptabilité ou équivalent)

Débutant ou 1 an d'expérience

FONCTIONS :
- — Analyste Inter-Entreprise,
- — Elaboration de comptes d'exploitation prévisionnels,
- — Calculs de Ratios.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 58.323, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Pour faire face à notre expansion, nous recherchons

ADJOINT A NOTRE DIRECTEUR COMMERCIAL

POUR ASSUMER RAPIDEMENT LA RESPONSABILITE COMPLETE DES SERVICES ADMINISTRATIFS COMMERCIAUX

FORMATION REQUISE : ELECTROMECANIQUE, TRES BONNE EXP. DE L'ORGANISAT. ADMINISTRATIVE DE LA VENTE DE PRODUITS INDUSTRIELS

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé à Monsieur le Chef du Personnel - Réf. : 105 M

VULCANIC 1, Avenue Kléber à NOGENT S/MARNE 94130

---

responsable de produits

Une Importante Société Pétrolière recherche un JEUNE CADRE pour renforcer son équipe chargée du marché des fuels sur la Région Parisienne.

Ce poste implique à la fois :
- un travail d'étude (planification des besoins, études de coût...) et de relations avec le service exploitation et les responsables à l'échelon national.
- et une action commerciale en clientèle (essentiellement grosses industries) en renforcement de ses agents vendeurs.

En conséquence, le candidat que nous recherchons est :
- un jeune diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce ouvert aux problèmes techniques,
- ou un jeune ingénieur attiré par le commercial.

Envoyer C.V., photo, prét. sous réf. 28334/M à I.C.A. qui transmettra.

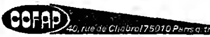
I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE 75010 - PARIS

ENTREPRISE INDUSTRIELLE LEADER DANS SA BRANCHE
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche

INGÉNIEUR EN ORGANISATION ADMINISTRATIVE

- Rattaché au Responsable Organisation et Etudes Informatiques, les missions qui lui seront confiées auprès des Directions et Services du Siège Social et de l'Usine consisteront à :
  - — analyser les problèmes ;
  - — concevoir les projets de réorganisation, éventuellement en liaison avec le Service Informatique ;
  - — mettre en place les nouvelles organisations et en assurer la maintenance.
- Ce poste nécessite :
  - — une formation supérieure commerciale ou scientifique ;
  - — quelques années d'expérience dans une fonction comparable en Cabinet ou en Entreprise.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et salaire souhaité sous la référence 8073.



COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

Société des Produits Industriels ITT

Nous remplaçons à PARIS;
2 Cadres Financiers promus à d'importantes responsabilités au sein de notre Société,

• contrôleur financier
• analyste financier

Les 2 postes, le premier plus opérationnel, le second plus fonctionnel, s'adressent à de jeunes diplômés de l'Enseignement Supérieur désireux d'approfondir leur connaissance d'une gestion financière moderne sous les aspects comptabilité, analyse financière, informatique, prévision budgétaire, procédures des rapports ... acquise depuis 3 à 5 ans dans une Société multinationale anglo-saxonne.
Ces fonctions rattachées à la Direction Générale de la Société, offrent par la suite de nombreuses opportunités d'évolution dans le Groupe.
Anglais indispensable.

Merci d'adresser votre candidature à M. LAURENT Société des Produits Industriels ITT, 1, avenue Louis Pasteur 92223 - BAGNEUX, en précisant la rémunération souhaitée.

plein emploi

ITT

---

chef de groupe publicité conseil

Nous avons décidé un jour de devenir l'une des deux premières Agences Conseil spécialisées dans un secteur difficile et passionnant : c'est fait.

Nous avons acquis dans ce secteur une solide réputation d'efficacité et de compétence.

- Caractéristiques de l'Agence : dynamique, moyenne, capable de conseiller totalement ses clients (de l'analyse du produit à l'édition d'une brochure).
- Caractéristiques de l'équipe : 20 personnes, des professionnels. Bons contacts (wo) men, organisés, convaincants.
- Vos caractéristiques : CP Senior, doué, vous valez un poste de Chef de Groupe (dans 6 mois, par exemple...).

Si vous êtes solide, curieux, convaincu... et CP Senior, écrivez avec C.V. détaillé et photo au N° 489.119 Régie Press 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SIGNALISATION ROUTIÈRE

travaillant pour l'Administration, les Villes et l'Industrie privée. Effectif : 200 personnes, siège région parisienne, recherche :

CADRE COMMERCIAL

Diplômé ou niveau HEC, ESSEC, ESCP

AYANT UNE EXPERIENCE DE 5 A 10 ANS ET CAPABLE D'ASSURER ULTERIEUREMENT LA

DIRECTION COMMERCIALE

Il dirigera d'abord (environ 2 ans) le département vente et fournitures pour se familiariser avec la clientèle, les marchés, et pour faire la preuve au sein de l'Entreprise de ses capacités.

Il n'y a malheureusement pas de reconversion possible au sein de l'Entreprise si ce Cadre ne peut être promu Directeur Commercial.

Ecrire à CEPIAD
2, rue Joseph-Sansbœuf. — 75008 PARIS.

Groupe Industriel International en forte expansion recherche pour son Siège, proche R.E.R. (banlieue Ouest),

responsable administratif technique

Formation Supérieure A.M. ou similaire

Il sera chargé :
- du suivi du budget, • du calcul coût et performances, • du planning et de la documentation, • de l'ordonnancement, • de la liaison informatique, • des statistiques techniques.

Anglais courant.

Envoyez CV détaillé et prétentions au service 5119.

plein emploi 118 rue réaumur paris

BEICIP

386, av. Napoléon-Bonaparte, Rueil-Malmaison recherche

A) Pour déplacements étranger :
- — TECHNICIEN EN SISMIQUE pour assistance INGENIEUR INTERPRETATION. Niveau bacc. et diplôme technicien souhaitable, expérience en sismique requise, connaissance de l'anglais appréciée.

B) Pour mission longue durée à l'étranger :
- — INGÉNIEUR DIAGRAPHIES connaissant si possible matériel P.G.A.C. ;
- — INGÉNIEUR PRODUCTION
- — INSTRUCTEURS en PRODUCTION spécialiste équipement des puits (completion).
  - — FORAGE : 3 MAITRES-SONDEURS ;
  - — CIMENTATION : 1 SPECIALISTE ANALYSE LABORATOIRE CIMENTS ;
  - — REGULATION : 2 SPECIALISTES INSTRUMENTS de CONTROLE ;
  - — MECANIQUE : 3 MECANICIENS SPECIALISTES matériels pétroliers connaissant TURBINES, COMPRESSEURS, POMPES ;
  - — DESSIN : 1 DESSINATEUR connaissant installations pétrolières.

Pour postes ENSEIGNEMENTS dans CENTRE FORMATION TECHNICIENS. Déplacement en famille dans grande ville.
Prière adresser C.V. et prétentions au BEICIP.

Crédit Agricole Ile de France



recherche

chef de centre de calcul

pour son DEPARTEMENT INFORMATIQUE équipé d'un ordinateur IBM 370/155 - 1024 K en OS MFT et d'un réseau de terminaux.

Il aura la responsabilité :
- de la gestion du SERVICE EXPLOITATION composé de 40 personnes,
- de l'animation et de l'encadrement des équipes.

Il devra justifier d'ordre et de méthode, avoir le goût du contact et de l'autorité, la connaissance approfondie des systèmes et des périphériques.

Rémunération en fonction de compétences.

Envoyer CV et prétentions au Département du Personnel 26, quai de la Rapée PARIS 12e

plein emploi

Société d'INSTRUMENTATION OPTIQUE

recherche pour FABRICATION EN PETITES SERIES DE COMPOSANTS OPTIQUES ELABORES

1°) UN AGENT TECHNIQUE I DE LABORATOIRE

AYANT SI POSSIBLE UNE PREMIERE FORMATION DANS LES TECHNIQUES D'EVAPORATION SOUS VIDE OU DE REGLAGE OPTIQUE.

2°) UNE AIDE TECHNIQUE DE LABORATOIRE

FORMATION ASSUREE.

POSTES A POURVOIR IMMEDIATEMENT.
INSTRUMENTS S.A., Division JOBIN-YVON, rue du Canal, 91160 LONGJUMEAU.
Téléphone : 928-94-65 - M. PRIOU.

MATRA

recherche pour sa division systèmes civils

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ayant quelques années d'expérience pour prospection, rédaction offres et vente de systèmes modernes de télésupervision.
Connaissances hardware, software et télétransmission souhaitées.

Anglais parlé.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à
MATRA Direction des Affaires Sociales BP N° 1 - 78140 VÉLIZY

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

Nous recherchons

CHEF DE PRODUITS

pour lui confier la responsabilité complète de la gestion d'une gamme de produits.

Il est indispensable d'avoir une première expérience de 2 ans dans un poste d'Assistant ou de Chef de Produit, de préférence dans le domaine produits grande consommation.

Formation Grande Ecole Commerciale.

Si ce poste vous intéresse, env. votre C.V. dét. à **SOPAD NESTLÉ** Direction du Personnel, sous référence CP. 17, quai Paul-Doumer, 92401 COURBEVOIE.



jeune cadre de formation supérieure

Nous recherchons un jeune cadre ambitieux ayant l'expérience de l'Industrie Pharmaceutique pour occuper le poste d'ASSISTANT DE DIRECTION attaché à la Direction Europe d'un laboratoire Pharmaceutique français. Il doit parler couramment l'anglais ou l'allemand et être capable d'apprendre d'autres langues.

Des déplacements souvent longs, en Europe, sont à envisager, ce qui implique une grande disponibilité.

Ce poste peut être une excellente formation pour un futur directeur de filiale à l'étranger.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 26.415/M. à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS



POUR PARTICIPER A NOTRE EXPANSION EN FRANCE ET A L'ETRANGER

Nous recherchons

1 JEUNE INGÉNIEUR ou UNIVERSITAIRE

intéressé par les problèmes techniques d'acoustique (en particulier les enceintes acoustiques et la lutte contre la pollution sonore).

Il s'intégrera dans une équipe jeune et extrêmement dynamique et une société en forte expansion.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à : ELIPSON, 1, rue Froide, 92220 BAGNEUX. Téléphone : 735-99-10.

ESSO CHIMIE

LA DEFENSE

recherche pour renforcer l'encadrement de son

DÉPARTEMENT COMPTABILITÉ

JEUNE CADRE HOMME

- HEC, ESSEC ou équivalent ;
- Nouveau diplômé ou 2 à 3 ans d'expérience ;
- Désirant faire carrière dans la comptabilité, le contrôle de gestion et l'audit au niveau français ou international ;
- Parlant bien anglais ;
- Libre rapidement.

Ne pas se présenter, mais écrire avec C.V. à ESSO CHIMIE, Secrétariat Général - 9e/114 - Cedex 02 - 92080 PARIS-LA DEFENSE.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche

pour la gestion de ses immeubles à usage de bureaux

CADRE ADMINISTRATIF

Il se verra confier la gestion administrative et la responsabilité de la maintenance.

Adresser curr. vitae détaillé, sous réf. n° 15.186, à GRAPA Publicité, 82, rue du Fg-Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

CONTROLLER

Filiale Société Américaine en forte expansion, grande banlieue Nord de Paris, recherche

ASSISTANT

Intéressé par la comptabilité américaine, la gestion de trésorerie, le contrôle des coûts.

Envoyer C.V et prétentions à P. LICHAU S.A., ss réf. 5.212, 10, rue Louvois, 75083 Paris Cédex 02.

SOCIÉTÉ D'H.L.M. PARIS

recherche

INGÉNIEUR E.T.P.

OU EQUIVALENT

Pour étude et montage des programmes immobiliers locatifs et accession à la propriété, préparation et suivi des marchés de travaux. Expérience souhaitée : promotion ou B.E.T.

Adresser curric. vitae et prétentions à n° 58.490, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

offres d'emploi

Participer à la mise en œuvre

D'UNE POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

voilà ce qu'un bureau d'études, la CERU, offre à un

Jeune Ingénieur

(par exemple Mines de Saint-Etienne ou E.N.S.I...)

Il a pour mission de conseiller et assister les collectivités dans le choix de solutions techniques (collecte et traitement) qui minimisent les nuisances dues aux ordures ménagères.

La connaissance de l'anglais ou de l'allemand est nécessaire.

Les ingénieurs intéressés adressent leur candidature (sous référ. 2.710) à J. THILY.

ALEXANDRE TIC S.A.

10, rue Royale, 75008 PARIS. MEMBRE DE L'A.E.C.E.R.P.

BAEQUE PEIVEE EN EXPANSION recherche pour son siège social PARIS (8e)

GRADÉS CONFIRMÉS CLASSE III ou IV

en vue constitution équipe volante appelée à renforcer temporairement effectif services parisiens et provinciaux.

Les candidats devront avoir également bonne expérience administrative et comptable.

Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.

Adr. C.V. et photo ss réf. 3.314 à AXIAL PUB., 91, Faubg Saint-Honoré, PARIS (8e), qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE EEGIEENRIEG CEIMIE PETROLE, QUARTIER ETOILE, RECHERCHE

INGENIEURS

SPECIALISTES ELECTRICITE INSTRUMENTATION

Ayant expérience étendue dans les domaines suivants :
- ETABLISSEMENT DES SPECIFICATIONS ;
- SUIVI DES ETUDES MARCHES DE TRAVAUX.

Références engineering et anglais indispensables.

Env. C.V. manuscrit avec photo et prét. à JEP CONTIEEETALE 31, Champs-Elysées, Paris, sous référence 702.

BANQUE 8e recherche

EMPLOYES BANQUE

ayant déjà un an d'expérience pour services suivants :
- CAISSE ;
- COMPENSATION ;
- PORTEFEUILLE ;
- TITRES.

Adr. candidature à n° 6.813, SPERAR, 75, Champs-Elysées, PARIS-8e, qui transmettra.

SOOETEG ENGINEERING

recherche pour un poste de

TECHNICO-COMMERCIAL

- Connaissances en électroniq. et électromécanique ;
- Conviendrait à Ingénieur ou cadre de 27 ans minimum. Serait chargé de seconder le directeur commercial dans :
- Les opérations de prospection, rédaction, proposition ;
- Les négociations et suivi des contrats.
- Connaissance anglais indisp.
- Candidatures PAYS OTAN acceptées.

Ecrire av. C.V. dét. et prét. à n° 58.011 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.

Groupe organisme socx de construct. immob. Paris et rég. paris. rech. responsable coordination et suivi des programmes. Le poste conviend. à candid. : ESSEC - E.S.C.P. Sc. éco ou lic. droit - ayt une expér de coordinat. et de suiv. juridiq., financ., comm., d'aff. impies trav. au siège social, quart. Opéra et contact avec organismes divers rég. paris. Ecr. n° T 05144 Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Nouvel organisme national d'information sur la formation continue rech.

DIRECTEUR

possédant solides bases d'organisation de gestion et d'informatique. Sal. brut annuel 65.000 F env. C.V. à Régie-Presse n° T 058292 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e

ETABLISS. FINANCIER DE CREDIT-BAIL

8e arr., quart. St-Lazare. recherche

REDACTEUR CONTENTIEUX

4 ans d'expér. dans service contentieux.

Av. socx, 14 ms ½, rest. ent.

Ecr. avec C.V. et prét. à ARCHAT, 34, bd Haussmann 75009 - Paris (Réf. OV. 277) qui transm.

AGENCE INTERNATIONALE DE REGIE PUBLICITAIRE recherche jeune

CHEF DE PUBLICITE

parfaitement bilingue FRANÇAIS - ALLEMAND

Ecr. avec C.V. et photo No 1327, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

IMPOETANTE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANÇAISE, effectif 1.500 pers. Siège social Paris : recherche

JEUNE DIPLOME

Sciences ECO, SUP de CO, ESSEC (option comptabilité) intéressé par les études financières et comptables.

Connaissances en informatique appréciées.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo (retournée) à N° 58.583, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Dans le cadre de son expansion Sté Leader dans le domaine du petit mobilier contemporain recherche

ADJOINT EXPORT

- parl. anglais et allemand ;
- posséd. expér. de plusieurs années de l'exportation et de la distribution de produits de grande consommation.

Env. C.V., photo et prét. à : E° 91.365 B. BLEU, 17, rue Lebel (94) Vincennes qui tr. Réponse assurée.

GROUPE INOUSTRIEL PARIS NORD recherche pour son siège social

2 CADRES COMPTABLES

Congés assurés en août.

Adresser C.V. et prétentions CHAUVIN ARNOUX 190, r. Championnet, 75018 Paris

LE CENTRN SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OU BATIMENT demande pour des études et des rech. approfondies dans le domaine de la thermique des bâtiments :

UN JEUNE INGENIEUR

DIPLOME d'une grande école (X, Ponts, Mines, Centrale...). Ce poste nécessite une bonne compréhension des problèmes généraux du bâtiment et implique des contacts avec la profes. de bâtiment et de l'industrie. Ecr. av. C.V. et prét. au serv. HTAE C.S.T.B., 84, av. Jean-Jaurès, 77420 Champs-sur-Marne Tél. 957-32-58.

Groupe Chimique important NEUILLY - SABLONS

Pour sa direction des services juridiques et fiscaux

UN CADRE

Dont la MISSION sera : Sous la responsabilité du chef de service, traitement d'un certain nombre de problèmes fiscaux au niveau d'une grande entreprise industrielle, y compris supervision des impôts locaux.

Dont le PROFIL est le suivant : Technicien de la fiscalité ayant une expér. d'au moins 5 ans dans une entreprise ou un cabinet fiscal, connaissances en droit et en comptabilité souhaitées.

5X8, 13e mois. Avantages socx. Vacances été assur. Env. lettre manuscrite, C.V. détaillé et rémunération souhaitée. Réf. 667, CREATIDES DAUPEINE, 41, av. Friedland, PARIS-8e qui transm.

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUN (15 exploitations en province) recherche pour son siège social quartier Saint-Lazare

CADRE COMPTABLE

Niveau D.E.C.S.

POUR :
- Assurer missions de CONTROLE INTERNE et d'assistance auprès des exploitations de province ;
- Assister le chef des Services comptables dans conception et application des actions d'organisation et d'amélioration des méthodes ;
- Participer aux travaux d'élaboration des bilans et budgets.

Env. C.V. man. et indicat. du salaire actuel à n° 58.277 CONTESSN PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Nous recherchons des

INGÉNIEURS DEBUTANTS

désireux d'apprendre leur métier au sein d'une très grande entreprise privée.

Cette offre s'adresse à des Diplômés

E.C.P. I.D.N. A.M. ENSI Mécanique

souhaitant débuter dans des postes de production où ils feront de nombreux stages pour découvrir l'entreprise.

Ecrire à M. BLOEOET 20, square de la Motte-Picquet 75015 PARIS qui transmettra

SOCIETE ENGINEERING EN EXPANSION recherche

INGENIEUR CONFIRME

pour son département acide phosphorique, engrais. Capable établir devis et effectuer suivi commercial. Adresser C.V. détaillé et prét. à n° 6.853 SPERAR, 75, Champs-Elysées, Paris-8e.

offres d'emploi

CENTRE ON FORMATION et d'INITIATION aux METIERS DE L'AUDIO-VISUEL recherche pour son établissement parisien :
- 1 responsable enseignant-associé, type Maître-Assistant ou Maître de Conférences, avec titre et compétences requis pour mise en place et suivi des enseignements.
- 1 ingénieur en techniques audio-visuelles compétent dans tous les media et pourvu d'un diplôme d'ingénieur (diplôme national).
- 1 électrotechnicien, prise de son et d'image.

Curieux et incompétents non pourvus des titres requis s'abst. Ecrire n° 8726 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e

Ville de VITRY-SUR-SEINE (94400) recherche de toute urgence :
- Bibliothécaire 2e catégorie titulaire d'une licence et du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire. Traitement mens. brut de début : 2.064,86 F.

Adresser demande et curriculum vitae à Monsieur le Maire de Vitry-sur-Seine

Office Public H.L.M. 2.000 Logements. recherche

Un adjoint technique du bâtiment niveau B.T.S. O U.T. ou équiv. Débutant dégagé OM ou retraité ayant expérience de la Direction de travaux.

Logement poss. à titre onéreux. Adresser C.V. et photo à M. le Président, 102, r. Henri-Barbusse 92190 MEUDON

Recherchons

COMPTABLE CONFIRME

Sachant effectuer contrôles et procédés analyses.

Poste à PARIS. Déplacements à l'étranger. Libre septembre.

Adresser C.V. et prétentions à n° 58.352, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Laboratoire de Recherches Balistiques et Aérodynamiques de VERNON, recherche ingénieurs, ENSAé, ENSTA, ESE, ECP pour compléter son équipe d'ingénieurs travaillant dans les domaines suiv.: guidage, pilotage des missiles, navigation par inertie, technologie les gyroscopes de toutes performances.

Travail dans une ambiance jeune et dynamique, dans un cadre agréable à 80 km de Paris. Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à Madame CAZENAVE, chef du Personnel LRBA 27207 VERNON Tél. : 51-07-40 à VERNON

SOCIETE INDUSTRIELLE DE TRANSMISSION - TEXROPE - recherche

AIDE-COMPTABLE OU COMPTABLE

13 mois 1/2. Hor. Libre. Rest.

Ecr. avec références, prétent., 116, rue Danton, 92300 LEVALLOIS.

THOMSON C.S.F.

Division • Faisceaux Hertziens •

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

(Format. E.S.E., E.N.S.T.)

pour réaliser études et mises au point :
- d'équipements de télécommunications. Réf. 40
- de prototypes sur des matériels de navigat. aérienne (aide à l'atterriss.). Réf. 53

Ecr. av. C.V. et photo en précisant la référ. à TH C.S.F., Service RECRUTEMENT, 53, rue Greffulhe, LEVALLOIS.

IMPORTANTE SOCIETE CONSTEUCTIONS MECANIQ. recherche pour son siège PARIS (8e)

COLLABORATEURS

CONFIEMES capables d'assurer gestion administrative et financière importants contrats métropole et exportation.

Expérience bancaire appréciée. Connaissances procédures export et coface souhaitées pour poste exportation.

Possibil. devenir rapidem. cadre si niveau pratique suffisant.

Ecr. av. C.V. dét., photo, prét., n° 57.986 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.

IMPORTANT CNNTRE ON NECHERCHES grande banlieue NORO DN PARIS recrute

UN INGENIEUR METALLURGISTE

28 ans minimum, ayant une très bonne connaissance des TRAITEMENTS THERMIQUES des aciers, et quelques années d'expérience, si possible, en recherche appliquée.

Il sera chargé, au sein d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens de travaux de recherche et d'assistance technique dans le domaine des matériaux utilisés en construction mécanique et de leurs traitements thermiques. Allemand souhaité.

Adr. C.V., photo et prétent., à n° 57.682 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.

IMPTE SOCIETE D'EOITIONS recherche UEGENT

COMPTABLES

Formation permanente. Téléphoner : 202-58-30.

Filiale GROUPE MULTINATIONAL en forte expansion, fabricant de MATERIAUX D'ISOLATION thermique et calorifugeage, crée un poste de

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

à PARIS, pour prospection, promotion et vente auprès des entreprises de CHAUFFAGE CALORIFUGEAGE, BUREAUX D'ENGIEEERING pétrochimie, bien introduit de l'IEDUSTRIE DU BATIMENT. Age 25 a. min. Anglais indispensable.

Adr. C.V. et prétent. ss n° 8.724 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, q.tr.

Filiale Française d'un groupe international important, nous avons été créé il y a deux ans, nous sommes la seule entreprise française spécialisée dans la réparation des ouvrages en béton par la technique du béton projeté système TORKRET

Notre développement rapide nous conduit à recruter :

UN INGENIEUR BETON

diplômé grande école, 30 ans min., recherchant une entreprise dynamique et de taille moyenne dans laquelle, si capable, il sera appelé à un brillant avenir - Stage de formation en Allemagne prévu.

Adresser C.V. manuscrit avec photo et prét. sous n° 58.761, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui transm.

GACHOT Informatique, 26 bis, av. de Paris, Soisy-sous-Montmorency-95 pr faire face à son expansion recrute

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Exp. 3 a. min. sur série 360/370.

PROGRAMMEURS SYSTEME

Exp. DOS et DOS/VS, connaiss. OS et CICS appréciée.

PROGRAMMEURS

Exp. 2 a. min. cobol/cobol ANS ou assembleur 360/370.

Les équipements : 360/30 et 370/135 - 384 K sous DOS/VC.

Lieu de travail proche banlieue Nord. Ecrire avec C.V., prétentions et photo.

Nous sommes un groupe Européen de distribution de composants électroniques, nous ouvrons une filiale en France et nous recherchons

SON DIRECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL

niveau ingénieur ou assimilé ayant une grande expérience dans l'électronique et de préférence comme directeur des ventes.

Il devra faire la preuve de ses qualités de négociateur pour la recherche de nouvelles représentations.

Bon gestionnaire sachant former et animer une équipe de vendeurs et d'administratifs. Il sera responsable des résultats de la société à l'intérieur du groupe.

Une parfaite connaissance de l'anglais est indispensable. Salaire et avantages seront en rapport avec la valeur du candidat.

Envoyer C.V. en anglais, photo et prét. ss E° 91100 B à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, q.t.

Impte Sté Métallurgique GENNEVILLIERS

recherche pour service Comptabilité générale

COMPTABLE

1er ECHELON B. P. ou équivalent.
- Nombreux avantages.
- Intéressantes possibilités d'avenir.

Adres. C.V. et prétent. à M. P., 80, r. du Moulin-de-Cage, 92-Gennevilliers.

URGNNT : cherche couple GARDIENS pour immeubles (même retrait.). S'adr. HAROT, 3, allée Mansart, Bouffémont (95570). - Tél. : 991-21-69.

GLAENZER SPICER

POISSY (Yvelines) recherche

2 COMPTABLES

CONFIRMES - 2e ECHELON

a) Contrôle budgétaire : le titulaire participera à l'élaboration des budgets, au contrôle d'activité et, à moyen contrôle d'activité et à moyen terme, à la mise en place et au suivi du contrôle de production.

b) Comptabilité générale : après une période d'intégration, le titulaire sera responsable de la comptabilité fournisseurs. Il participera à l'élaboration du bilan.

Pour ces 2 postes, il est demandé :
- un BTS comptabilité, DUT ou DNCS partiel ;
- 2 à 3 ans d'expérience et fort potentiel.

Possibilité d'évolution intéressante.

Ecr. av. C.V., photo et prétent. Service du personnel 10, r. J.P.-Timbaud 78301 - POISSY.

Société Z. I. LE PLESSIS-ROBINSON recherche pour son service exploitation informatique

PREPARATEUR QUALIFIE

possédant parfaite connaiss. cartes de contrôle DOS. Expér. des procédures cataloguées sous GRASP particulièrement appréc. Matériel IBM 370-135.

Trav. en horaire normal. Avant. sociaux. 13e mois. Prime de vac. Mutuelle. 1 mois congés d'été. 1 sem. congés d'hiver. Restaurant d'entreprise.

Adr. C.V., prét. et photo à N° 58.790 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra Paris-1er q. tr.

offres d'emploi

La Centrale des 7.000 magasins

coop

est prête à intégrer dans ses services alimentaires

FUTUR RESPONSABLE COMMERCIAL

Si vous êtes :
- Jeune (25 ans minimum) ;
- Apte au travail en équipe ;
- E.S.C. ou équivalent.

Si vous avez :
- Une expérience commerciale ou une connaissance des techniques modernes de vente ;
- Le désir de vous perfectionner.

Envoyer C.V. manuscrit, photo, prétentions à S.G.C.C. Secrétariat Général, 61, rue Boissière, 75016 PARIS.

Important Organisme bancaire situé dans l'EST cherche

CADRE pour son SERVICE ORGANISATION

La préférence sera donnée aux candidats ayant une bonne formation théorique en matière d'organisation (d'un niveau supérieur) et une expérience bancaire.

Faire offre manuscrite avec curric. vitae et photo à n° 8.734, « le Monde » publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS, qui transm.

emplois féminins

SOCIÉTÉ STEIN INDUSTRIE

recherche pour son siège social à VELIZY

TRADUCTRICE TECHNIQUE

Origine Allemande exigée.
Chargée des traductions (thème et version) de documents techniques en anglais, allemand et français.
Ecole d'interprétariat indispensable et expérience industrielle de quelques années souhaitable.

Adresser C.V. et prétentions à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, sous référence n° 1.167

WANG FRANCE

Le premier constructeur aux U.S.A. de mini-ordinateurs de bureau

recherche

TRADUCTRICE ANGLAIS/FRANÇAIS

De langue maternelle française, les candidates devront avoir une connaissance parfaite de la langue anglaise et de la dactylographie. Les connaissances en informatique seront fortement appréciées.

Adresser C.V. + photo à : WANG FRANCE Service du Personnel, 74, rue de la Chapelle, 75018 PARIS.

PHILIPS

propose à

SECRETAIRE sténodactylo

un véritable secrétariat au sein de sa Direction Centrale du MARKETING aux Champs-Elysées.

Les candidatures, lettres, C.V. et prétent. peuvent être adr. sous référence 309.

PHILIPS Départ. du Personnel 50, av. Montaigne, 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE MONTREUIL

Me EDBESPIERRE recherche pour 3 à 4 mois A DATER DU 2 SEPTEMBRE

SECRETAIRE

de préfé. bilingue Franç., Angl.

pour assurer le secrétariat industriel et commercial du chef de division.

Expérience confirmée. Bonne présentation. Travail varié avec responsabilités. — Références exigées.

Avant. socx. Restaur. d'entrepr.

Adr. C.V. à L.C.C., 128, rue de Paris, à MONTREUIL, ou tél. pour R.V. : 808-09-80 - 808-11-60.

Clinique chirurgicale Paris-15e recherche **MANIPULATRICE** radio de préférence diplômée. Libre 1er sept. Tél. pr rendez-v. 533-51-58, POSTE 217.

Centre de docum. Histoire de l'Art rech. jeune employée de bureau. Tr. bne dactylo exigée. Env. C.V. détaillé et photo à : Mlle DAUDEL, MENIL FOUNDATION, 96, av. G.-Leclerc, 75014 Paris.

Fam. industriel allemand avec 2 filles (7-3 a.), rech. pr séjour 6 mois min., J.F. AU PAIR, part. franç., connaiss. allemand non ind. Ecr. av. photo Kruper, PF 166 MEEDEN 575 RFA.

CENTRE CHIEURGICAL MARIE-LANNELDEGUN cherche BONEE DACTYLD rapide, au courant magnéto et termes médicaux. Remp. 15-7 au 31-8. Se prés. 129, rue de Tolbiac-13e. - 707-47-39.

TRES IMPORTANT CABINET D'AVOCAT PAEISIEN cherche SECEETAIRE STNEDDACTYLO BILINGUE ANGLAIS-ALLEM. Présentation impeccable. 40 h. sem. Sal. 3.800 F × 14. Tél. : 549-58-11, à partir de 19 h.

SOCIETE IEDUSTRIELLE DE TRANSMISSION

TEXROPE

recherche

STENOOACTYLO

BILINGUE ALLEMAED

13 mois 1/2. Hor. libre. Rest.

Ecrire avec références et prét. 116, rue Danton, 92300 - LEVALLOIS.

SECRETAIRE STENDDACTYLO

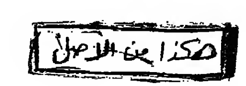
Française. Bilingue allemand. EST RECHERCHEE PAR SOCIETE COURBEVOIE.

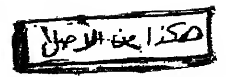
Adr. C.V. + photo ss réf. 15.183 à GRAFA Publ., 82, r. du Fg-St-Honoré, 75008 Paris, qui transm.

Kelly Girl

Agence Opéra

Agence Montparnasse Tour Maine-Montparnasse





	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

demandes d'emploi demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR
50 ANS
Licence en Droit - C.P.A.
Bilingue anglais
Réelles compétences Direction Générale
Expérience professionnelle 24 ans (France, étranger, Outre-Mer) dans deux importantes Sociétés Internationales, Directeur Général et Administrateur filiales étrangères,
recherche
DIRECTION
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
Lieu de résidence : FRANCE/ETRANGER
Libre rapidement.
Ecrire à n° 58.074, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

SUD - OUEST
41 ans, Directeur régional dans société américaine apporte à P.D.G. société en expansion
COOPERATIVE
ORGANISATION PROFESSIONNELLE
— esprit patron et gestionnaire ;
— dynamique commerciale de haut niveau ;
— capacités négociation développées.
Salaire actuel : 97.000 francs.
Examine toutes propositions détaillées.
Ecrire n° 728, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

JOURNALISTE PROFESS.
35 ans ; Diplômé Centre Formation Journalistes et Collège Sciences Sociales et Economiques.
Parfaite connaissance problèmes presse, information, relations publiques.
Ayant exercé responsabilités niveau direction dans ces domaines. Expérience complète toutes formes. Recherche situation à responsabilités dans Presse, Informatique, Relations Publiques, House Organ, etc.
Plein temps, Temps partiel ou pige.
Ecrire N° 727, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

CADRE COMMERCIAL 40 ANS
ECOLE COMMERCE
recherche
Direction des Ventes ou Poste Commercial à haute responsabilité
— Qualités humaines d'esprit et d'équipe, longue expérience dans diverses industries en particulier automobile et annexe Bâtiment, Matériel industriel et Collectif.
Résidence : PARIS
Ecrire 82.513, PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle. — PARIS (2e), qui transm.

J.H. dés. O.M. D.U.T. mesures physiques, ch. emploi rég. Paris. Ecr. Alain Fontaine, 66, r. d'Ascq, 95100 Argenteuil. - Tél. 982-36-05

J. fille 22 a., dipl. E.S.C. Angl. courant, ESPAGN. (stage USA et Amérique centrale), Grande disponibilité, sens contact et organisation, ch. situation évolutive dans activ. internat. export de préfér. Sect. indiff. Paris ou étranger. Libre de ste. Ecr. n° T. 58.267 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q.t.

GESTIONNAIRE, 27 a., lic. et maîtrise gestion (Faculté Dauphine, opt. marketing) + 2 ans exp. admin., ch. situation ROUEN ou PARIS.
Ecrire : Th. de LASSUS, 14, rue Vineuse, 75016 Paris.

Après 10 ans expérience cciale et administrative en France, dont 2 ans comme fondé de pouvoirs d'une S.A.R.L. et 3 ans en R.F.A., dont 2 ans comme responsable d'une filiale française en Allemagne,
Jne Homme, 33 a., rech.
direction export d'une société française ou direction d'une filiale française pr le compte d'une société étrangère.
Connaissances de langue : français, allemand, anglais, néerlandais, écrit et parlé. Connaissance langage mach. : Assembleur, Cobol, RPG, Lang 1. toutes propositions pour Paris-Ouest ou Sud-Ouest seront examinées.
Ecr. n° T 58293 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q.t.

Bien introduit presse, publicité, politique, cherche situation de : CHARGE DE RELAT. PUBLIQ. DU ATTACHE DE PRESSE. Ecr. n° 681 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

N. 33 a. DE assist. social, dip. ISTT. Expér. 5 a. animation au développement milieu rural. Concept. - Communicat. - Coordination, ch. poste sup. organisme Et. ttes prop. Ec. 70.594 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur-2e.

J. Fme 27 a. Maîtrise de Psychologie, 2 ans d'expér. ch. trav. en rapport Société privée ou banque de prêt. T. 964-29-52.

26 ans, formation supérieure commerciale, 2 a. 1/2 expér. RESPONSABLE DE PROGR. de imp. sté de prom. immobil. cherche STE DE PROMOTION IMMOB. PARIS.
Ecr. n° 70.478 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q.t.

Etudiant marocain, 29 ans, prépar. doctor. de spécialité écon. (finances publiques), lic. Sc. Eco. (option tiers-monde); diplômes journalisme et sociologie, exp. administration 5 a., ch. trav. pl. tps Dispon. imm. Ecr. n° 6.513 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

44 ans, bonne présent. sér. réf., ch. secrétar. Direction (dactsténotyp.) ou poste responsab. Paris 3.200 × 13 × 40. Intérim. s'abst. Ec. n° 13.166 P.A. SVF, 37, rue du Gl-Foy, Paris (8e).

Jne Fme 23 a. ch. empl. stable employée de bureaux, notions dact. Ecr. n° 6.514 « le Monde », 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Secrétaire DIRECTION, 10 a. expér. collab. effic. et consciencieuse ch. poste stable Paris ou étranger francoph. 3.200×13. Stat. Cadre. Ecrire n° 70.697, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur.

J.F. 23 ans, Maîtrise Lettres, C.A.P.B. exp. librair., biblioth. cherche emploi en rapport Paris ou proche banlieue. Ecrire n° 70.713, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Ingénieur Arts et Métiers, 36 a., expérience des transformations de papier et de matières plastiques. A réussi très forts redressement et expansion dans P.M.E. comme ingénieur de production et Directeur Comm., allemand cour. rech. Direction générale P.M.E. ou Direction commerciale grande entreprise. Ecr. METAYER, 164, Fg-St-Honoré-8e, réf. 560, qui transm.

Cadre cciai, 32 ans. Formation M.P.C. 7 ans expér. lancement produit gest. commerc. promot. publicité encadrem., animation réseau/vente, recherche poste responsabilité. Tél. 970-25-14, ou écrire : CAZIN, Le Clos du Château, 91160 Epfalnvilliers.

Ancien Interne d'une grande ville de Faculté, ancien Assistant-chef de clinique en Pneumo-Phtisiologie, Spécialiste de Médecine Interne, compétent en Gastro-Entérologie (orienté vers la Diététique) étudierait toute proposition de direction d'une clinique (région méditerranéenne ou lyonnaise). Ecrire n° 6.738, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F. célib., 25 a. Exp. secrét. service de Presse. Relat. extér. Organisat. Secrétariat médical hautement spécialisé, cherche poste responsab. milieu médic. ou relat. publ., Affaires cultur. Dipl. Droit. Angl.-espag. prat. Sténodactylographe autodidacte. rég. Charentes-Poitou ou Tours. Ecr. n° 730, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Directeur moyenne entreprise produits équipement bâtiment. Miroiterie. Aluminium. Isolation. Faux plafond. Fermetures. Age 33 ans, bac technique, diplôme Chambre de Commerce de Paris, recherche situation similaire Paris ou Province. Téléph. : (73) 93-65-74.

J.F. 24 ans, maîtrise gestion, début expér. ch. poste relations publiques, marketing-publicité. Libre 15 septembre. Ecr. n° 729, « le Monde » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

N. 29 a. ING. CHIMISTE Dipl. Thèse 3e cycle Chimie minér., 5 a. exp. Rech. Physico-Chim., cherche situat. R. et D., Labo. Ecr. n° 692, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cherche pour Secrétariat privé 25 heures par semaine, Etudiante bonne connaissance anglais et Dactylo-Sténo si poss. Ec. n° 6.511, « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

LIBRE IMMEDIATEMENT
J.N. dipl. Ecole de Commerce, très dynamiq. ayt expériences administr. et cciales, Gestion Clientèles, animation équipe de vente. Excell. Négociateur à tous niveaux pouvant prouver son efficacité, cherche situation à responsabili. Ecr. n° T 58.270, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transm.

CADRE DIRECTION
Distribution transport messagerie groupage, 50 ans, sens du commandement, efficacité, contrôle de gestion budget, sérieuses références. Ecrire n° 8.495.
PUBLICITES REUNIES,
112, bd Voltaire. — Paris (11e).

Grande Ecole Commerciale
Faculté Sciences Economiques
FORMATEUR
30 ans, 4 ans expérience animation de séminaires pour cadres en informatique, comptabilité, contrôle de gestion, communications, relat. humaines, créativité, développant actuellement un jeu d'entreprise mettant en relation la gestion et le comportement recherche travail au sein d'une équipe de formateurs ou un poste de responsabilité en entreprise. Ecrire, n° 6.516, à : « LE MONDE » PUBLICITE, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR ELECTRONIQUE
37 ans, habitant R.F.A. :
— Expérience fabr. études, marketing, confirmée
— Anglais, allemand, français courants;
recherche
Poste technico-commercial chez fabricant français mat. D.E.M. désireux s'implanter en R.F.A., éventuellement G.-B.
Ecrire sous n° 1.893 à : REGIE PRESSE GmbH-D6 FRANKFURT (MAIN) Rathenauplatz 1A, R.F.A., q. t.

CHEF DES VENTES
MATERIEL D'EQUIPEMENT INDUSTRIEL OU DE LABO
42 ans - ENF (microméca) + CNAM (élec.) + MARKETING
7 ans resp. labo essais proto,
7 ans ing. technico-commercial et chef des ventes
cherche place
CHEF D'AGENCE
(mat. d'équip. industr. ou labo). Ecr. n° 724, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MONSIEUR - 40 ANS
17 ans de notariat, connaissance immobilier, promotion, fiscalité, gérance immeubles, cherche : place stable immobilier ou promoteur : PARIS, SUD-OUEST, MIDI. Ecrire NAVAS Clermont-Ferrand (63), sous le n° 2.215.

Cadre supérieur, poss. diplômes
CHBRE COMM. BRITANN.
EXPERT COMPTABLE
DROIT DES AFFAIRES
av. fiscalité, droit trav. ass. B.F.C. et comptab. industr., lect. allemand. Informatique Gestion, sér. référ., rech. poste stable. Ecr. n° 623, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ING. AM + CHEBAP + IAE
30 ans, 6 ans expér. E.E. et Gestion de chantier dans entr. T.F.-BATIM., ch. poste de responsabil. Etudiera toute proposition pour départem. 56, 22, 29. Ecr. n° 710, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

représent. offre

LA VENTE DE BEAUX DESSINS ET COLORIS VOUS FERAIT PLAISIR ?
REPRÉSENTANT EXCELLENT
recherché pour notre Collection Moderne en tissus imprimés pour rideaux de renommée internationale, région Paris et Nord de la France ; préférons personne avec expérience branche textile et parlant couramment allemand.
Offrons position et salaire intéressant, voiture, etc.
Si vous croyez pouvoir représenter nos intérêts avec succès et en exclusivité.
Ecrire n° 3.733, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS-9e.

Importante Société spécialisée matériels détection gaz
recherche
Agent technico-commercial pour clientèle existante Paris/Province. Nécessité résider région Paris + voiture. Belles possibilités d'avenir si consciencieux, dynamique. Adresser C.V. dét. prétentions.
Ecrire N° 721 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e

représent. demande

R.F.A.
CADRE TECHN.-COMM.
expérim., 46 a., bon vendeur, Franç. résidant et introduit R.F.A., ch. Poste Représentant import. Sté indust. franç. sur l'Allemagne Fédérale.
Ecrire n° 8730 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e

travaux à façon



proposit. com. capitaux

Parts de Sté d'études de Marchés à céder. Préférence sera donnée à Impte Sté de consommation ou d'équipement. Possibilité être majoritaire. Ecr. n° 58643 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris (1er) q. tr.

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par **Le Monde**

appartem. vente

Paris

CHAMP-MARS pr.
3 gdes Pces 87 m² env. tt. cft. S/VERDURE réc. 578-93-93.

H.-MARTIN 3.750 F/M2 Gd stdg. 5 P., c., w.-c., bns + serv. 196 m². Pos. PROFES. LIBER. 285-46-46.

RUE DU BAC
3 P. conft., 70 m². 331-77-79. **280.000**

XVIe NORD 6 F. except. Px. en rapport. Tél. 10 h. à 21 h. 224-79-52.

S. BOIS. VUE EXCEPTIONN. Réct dble livg, chbre, 90 m2. BALCON-TERRASSE - 578-93-93.

Ve Pr. ECOLE POLYTECHNID. Dans gde COUR, CARACTERE. Petite maison massif FLEURI. GD SEJ. GDE CH. PET. CH. DDE. 95-18, GDE CAVE AMEN.

Pr. al. des VOSGES. DDE. 95-10 275 m2 DUPLEX. Décor EXTRAORD. GENRE H.P.

immeubles

QUARTIER REPUBLIQUE
SOCIETE PROPRIETAIRE VEND IMMEUBLE ENTRETENU EN UN OU DEUX LOTS
1er LOT :
1.450 m2 ENVIRON
Hauteur sous plafond : 4 m. cciai et bureaux, monte-charges, livraison facile marchandises.
2e LOT :
600 m2 ENVIRON
Surface bourgeoise, libre et occupé, combles aménageables.
TEL. : 755-85-30.

terrains

STE DE GESTION IMMOBIL. vend terrains avec permis de construire pr immeub. collectifs banlieue, province. Tél. 246-52-76 et 52-29 pr R.-VS.

locaux commerciaux

Excell. placem. murs locaux cciaux. Revenu annuel 26.700 F. Prix : 250.000 F. — 273-24-87.

BOULOGNE - J.-B. Clément Petite maison amusante en tte propté. Poss. ts commerces. 40 m2. Tél. Conft. T. : 522-82-14.

villégiatures

VOS VACANCES
LES PIEDS DANS L'EAU
Reste encore quelq. chambres juillet, août, résid. hôtelière « LE CAPITOLE », plage priv., tennis, pension complète 95 F. 83 600 FREJUS-PLAGE SAINT-RAPHAEL
Tél. : (94) 95-39-30 ou tél. Paris : 766-51-61.

bureaux bureaux

8e arrondissement
près Rond-Point des Champs-Elysées
à louer
4 étages de bureaux
bel immeuble ancien libre immédiatement
Tél. SEFRI-CIME Nicole Le Febvre 548-77-84

A LOUER
Les Ciments Français
L'Union Bancaire, Bâtir, Didactronic, Dowding and Doll ont choisi
L'EUROBUILDING
(Paris - Porte de Pantin)
Reste à louer :
Rez-de-chaussée : 148, 152, 287 m2 à 325 F le m2
1er étage : 115 m2
5e étage : 107 m2 à 525 F le m2
Tél. : 359-92-30 - 92-79 - 29-04

1 à 20 BURX. Ts quartiers. Location sans Pas-de-Porte. AG. MAILLOT. 522-19-10.

17e. PORTE POUCHET
400 m², 15 bureaux, 10 tél., télex, park. LAGRANGE, 266-16-65.

Location sans pas-de-porte-15e Pt Balard, 340 m², 15 bureaux, 10 tél., télex, park. Lagrange, tél. : 266-16-65.

BOURSE IMM. d'angle BURX 4 p., entr., 2 lis. tél., ascens., ch. cent. loy. 4.000 mens., état impecc., Bail à volonté. Tél. Gérant : 233-94-98.

locaux commerciaux

FG SAINT-HONORE
Sté loue 1er étage, rue du Fbg-St-Honoré, 8 bureaux. Superf. 180 m2. Renseign. : 265-28-40.

URGENT, rue Chardon-Lagache. A céder droit au bail, tout comm. bureau 100 m2. Tél. 551-96-69 av. 10 h. 30.

A louer sans pas-de-porte surface commerciale : 1.170 m², Divisible en 2 lots. Large façade, métro SABLONS. 135, avenue de NEUILLY, BOURDAIS S.A., 227-11-89.

MONTREUIL
PARTICULIER loue BOUTIQUE proximité métro Croix-de-Chavaux 0 m² + sous-sol 40 m² environ tous commerces. S'adresser : M. Be.goin, 8, rue Beaumarchais MONTREUIL. — Tél. : 287-77-95.

900 m² entrepôts à louer bail 3, 6, 9. Droit au bail 200 mètres du périphérique PORTE DE SAINT-OUEN. FROGESCO : 522-34-83.

fonds de commerce

Perpignan, important hôtel-bureau 43 chbres, 3 étoiles NN. Pourcentage occupation 90 %. Tr. bai. aff., murs et fonds 3.000.000 Accepte concours confrères. Mandat exclusif : AG. du SOLEIL, 14 bis, av. du Général-de-Gaulle, 66000 Perpignan. Tél. 34-83-87 et 34-50-28 (Gd choix bars, hôtels, restaurants).

A 20 km ALICANTE, vd cause santé cafétéria, front de mer, Santa-Pola, port de pêche et touristique. 580.000 F. Pos. créd. Ecr. BAEZA, Gl-Mola, Santa-Pola (Alicante).

occasions

ACHETE TRES CHER ET PAIE COMPTANT ANTIQUITES ttes époques J.-F. PONTIX, 22, av. Niel PARIS 17e - Tél. 924-27-65

autos-vente



Particulier vend 4 CV 1960 parfait état de marche Embrayage neuf. Prix 950 F Tél : NOR. 18-10

appartements vente

Paris

EXCLUSIVITE
10, square Alboni-16e, 2e étage, 4 Pièces, bains, cuisine, wc, 130 m², cave, service. Bon état. Sur place, mardi 2/7, 14-19 h.

ECOLE MILITAIRE
Sup. appt angle, imm. récent : 200 m², splend. vue sur Paris, sél., récept., 60 m², av. gd balc., 2 ch., 2 bs, 1 cab. toil., office, cuis. + stud. de serv. S/place, mardi et mercredi, 13 à 17 h., 96, av. de Suffren. - 265-65-89.

Mo OBERKAMPF
Imm. P. de T., séj., S. à M., 3 ch., tt cft, 4e ét., asc., 120 m², s/bd et cour, ch. de service. Prix 420.000. Ldi-mardi, 15-18 h., 44, BOULEVARD VOLTAIRE.

AV. R.-POINCARE
CATEGORIE EXCEPTIONN. 280 m², réc. + 4/5 ch. s/jard., 3 bs, office, cuis., 2 ch. serv. A modern. Poss. box. Px intér. EXCLUSIVITE FRANK ARTHUR : 924-07-69.

151, boulev. NEY (limite 17e) URGT. Part. vend 3 p., 72 m², cft, refait neuf. Vis. s/place, mardi 14 à 17 h. - 825-48-77.

Placement exceptionnel. 2 P. à amén., 60.000 F - 227-19-75.

7e. Près Quais
GARÇONNIERE, grand conft, seule à l'étage (5e), Immeuble de classe, standing, rénovation récente. Style époque, conviendrait à personne à la recherche de l'original dans un quartier historique. Prix à discuter. Téléphone : 325-99-99.

16e - A saisir
Propriétaire directement. Queues de programme. CHAMBRES et petits STUDIOS 2 PIECES tout confort, équipés, décorés. 10e, 17e, 19e, 20e. Excellent placement, idéal pour personnel. Prix à discuter si proposition ferme. Gros crédit possible si sérieux. Tél. : 325-56-78 + 25-25.

PEREIRE. Imm. 1969, bon stdg, 3e étage s/BALCON, 4-5 PIECES impeccable, DORARD, 525-77-22.

TERNES. Immeuble 1900, beau 5 pièces, 2 sanit., 2 ch. serv., park., cse urgce, créd. vendeur, 530.000 F. DORARD, 525-77-22.

ST-DOMINIQUE. Imm. rav., 2 P., cuis., bs. ref. nf, 135.000 F Possibilité crédit. - 555-04-80.

AV. SUFFREN. Bel imm., triple récept., 4 chbres + 2 services, 200 m², 5e étage, soleil. Exclusiv. Immobil. BOSQUET. 705-22-48.

TROCADERO. A RENOVER 2-3 P., ENSOL., cuis., wc, TEL. 3 étage SUR RUE et JARDIN. PRIX 178.000 F - 577-57-41.

CHP-DE-MARS. PROX. 1er étg. CLAIR. APPT 5 P. PRINC. TT CFT. STANDG - 705-50-36.

AV. MARCEAU. Chre service. 35.000 F - F.A.C., 337-69-59.

14e. STUDIO. Impecc., loué 3.400 an, 54.000. F.A.C., 337-69-57.

16e. S/Bois. Liv.+chbre, terr., ét. élevé, gd confort. 292-10-04.

LUXEMBOURG. Double récept. + 3 chbr., gd conft, ét. élevé, très bel immeuble. - 292-10-04.

BAGATELLE. S/jardin, 3 réc. + 3 chambres - 292-10-04.

CHEMIN-VERT
Bel immeuble, 2 p., cuis. à rénover. Prix intér. Facilités. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

18e. RESIDENTIEL. Bon imm., 2 pièces, tout cont, sur jardins, vue calme. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

25, RUE FREMICOURT
Imm. moderne, 2 P., tt confort, balc., soleil. Mardi, 14-18 heures.

BOURSE. Studios et 2 pièces, lundi-mardi, de 13 à 19 heures, 27, r. St-Sauveur. - 277-62-23.

VANNEAU Imm. 1930 placem. idéal STUDIO 24 M2. TT CONFORT. Vis. mardi, 14 h. - 17 h. 30. 16, RUE PIERRE-LEROUX.

MONGE Charml. 2 P., conft. Pour. apparent., 43 m². Bon état. R.-de-chaussée. Clair, jardinet. SEGECO. 522-43-20.

NATION imm. neuf 4 p. en duplex + terrasse 50 m², 7e étage, asc. JAMAIS HABITE. ANJ. 62-45.

BIR-HAKEIM
5 P. 110 M2. Réc. Standg. CHERES S/JARDIN
4 P. 98 M2. Récent. Standg. BALCON SOLEIL
PROFESS. LIBER. 633-29-17.

14e PROVINCIAL : Atelier + loggia, 3 ch., c., bns., tél. Chouette. 450.000. T. : 734-98-87.

22 bis, Rue DE LA REUNION
Imm. réc., asc., ch. c. (radial) 7e ét. av. terrasse plein SUD. TRES BEAU 2/3 P. tt. cft. Px 175.000. Vr. vend., sam. 14-18 h.

Région parisienne

PALAISEAU. Part. vend 5 p. 1972, 2e étage, petite résidence. 10' métro. C.F.F. intégral. - M. HOURS, 12, rue de Touche, PALAISEAU.

NEUILLY. SAUSSAYE
Excell. récept., 70 m² + 2 ch. s/jard., ch. serv., cft. box 2 voit. ALGRAIN, 285-09-59, 09-54.

BOULOGNE. 12e étage, vue except., impecc., séjour + ch., pet. cuis., bs, park. 605-09-90.

FRESNES mairie, 3e ét. s. jard. av. 30.000 4 pces tt. cft. 90 m², balc., tél. Sam., dim. 14-18 h. T. 233-62-46. 23, ALLEE DU MAIL.

appartem. achat

5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, part. ach. dirt., cpt. 1 à 2 pces. TRE-20-67.

PAIE COMPTANT 2/3 P. 16e et BOULOGNE
Agence s'abstenir. 266-32-35.

appartements occupés

XVe dans imm. rénové, appartements occupés 1, 2, 3 p. JOUBERT et ANDRE, 5, rue Alphonse-de-Neuville. Paris-17e. Tél. 924-96-17, poste 26.

XVIe près Trocadéro, dans imm. en cours rénovation, ascens. prévu, appartements occupés, 2 pces., dépendances. JOUBERT et ANDRE, 5, rue Alphonse-de-Neuville, Paris-17e. Tél. : 924-56-91, poste 26.

hôtels-partic.

13e JEANNE-D'ARC
PETITE MAISON. Intérieur soigné. TEL. 250-37-04

Près PTE VERSAILLES
N. F., 11 Pces tt cft, garage, jardinet (possibilité prof. libér.) 870.000 F. Tél. 825-08-13

BOURG-LA-REINE. Idéal pour famil. artist., mais. 300 m² dont 2 atel. 100 et 35 m², calme, proche Mo, ét. exc. DAN. 63-98, ap. 18 h.

immeubles

A vendre en toute propriété LOCAL ANCIEN
THEATRE EN ROND
350 m2 + 50 m2 ss-sol, 2, av. Frochot (9e), Vis. mardi, de 13 à 17 h. - Téléph. : 878-70-81.

locations meublées

Offre

Part. loue à proximité Lagny maison de 100 m², 4 pièces, tout confort, téléphone, terrain de 1.500 m² en partie boisé, gar. 1.500 F mensuel.
Ecr. à 6.512, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations non meublées

Offre

137, AV. F.-FAURE
NEUF, GD STAND., sompt. Sél., 3 ch. av. dressing, bns + s. eau, cuis. entièrem. équip., terrasses 100 m2, tél., gar., 2.300 F. Mardi, de 16 à 19 h.

PANTHEON. B. stud. tt cft. Lib. de sta. 633-97-48.

Champ-de-Mars. Double liv. + 2 chbres ref. neuf. Tt conft. 2.400 F. AMP. 17-47.

CENSIER. Studio impec. 700 T.C.C. F.A.C. 337-69-59.

Petit imm. standing Nanterre : Part. loue gd 2 Pièces 166 m², cuis., s.d.b. Tél. 800 F + ch. Tél. 204-76-56 après 18 heures.

Bd PEREIRE. Charmant 2 pces, téléph., décoration de goût. Vis. mardi, 30, bd Péreire, 5e étage. De 12 h. à 15 h.

ODEON. Liv. + ch. impec., tél. T.C.C. F.A.C. 337-69-59.

12e Mo PTE DE CHARENTON de résid. gd STUD., cuis., s. bns., cave, 570 F. ELY. 69-85.

COURCELLES dble liv. + 2 ch., cuis., bs. 115 m², tél. 1.950 F. 924-92-45.

propriétés

REGION OUEST
Près de MONTFORT-L'AMAURY Maison moderne de 10 Pièces, gros œuvre bon, prévoir travaux pour rénover intérieur.
MAISON + 5.400 m², 420.000 F.
MAISON + 2.500 m², 320.000 F.
Tél. : 460-35-60, après 17 heures.

REGION OUEST
Près Saint-Nom-la-Bretèche ds parc de 2.000 m² av. bassin, TRES BELLE DEMEURE ANC. Salon, S. à M., bureau, cuisine, office, 6 chbres, 4 S. de B., S. de jeux, grenier, cave, garage. 400 M2 HABITABLES
— Maison de gardien (3 Pièces, cuisine, S. de B.) ;
— Dans site protégé ;
— Prix : 700.000 F.
Tél. : 460-35-60, après 17 heures.

AUBE. 140 km Paris à Sens, B. maison caract. 10 p. tt cft., b. vue s. parc boisé. Clos murs. Calme. lib. pêche ch. 32 v., Allc. 32, r. Paix-Troyes (10).

COMPIEGNE 5 km gare village en Forêt, pptè gd liv., cuis., 3 ch., bns. tt conft. Jdin 4.000 m² direct. bord rivière Aisne. Marbois, 3 bis, rue Napoléon, Compiègne. Tél. : 440-09-75 ou Paris, 6, rue Pierre-Sémard. Tél. : 526-05-56. mardi seulement.

HAUTE-PROVENCE (04)
Forcalquier, Anc. Pigeonnier, 3 plans, sur butte, entour., 6 ha magnifiq. arboré. Situat. site, vue exceptionn. Px 165.000 F. Ecr. Claude CURNIER, N.P.I., 04-Dauphin. Tél. (92) 79-59-01.

PRES LA FERTE-SS-J.
Maison campagne vallée Morin, indép., impecc. 5 gdes pces., s. d'eau. Dépendanc. am. Jardin 1.500 m2. Px 130.000, crédit 80 %.
CHARON 1, pl. Sainte-Beuve, Ferté-sous-Jouarre. Tél. 022-02-59 ou TUR. 26-76.

pavillons

NEUILLY - PLAISANCE
DEMEURE DE CARACTERE 8 PCES princ., 3 salles d'eau, bains, bel constr., tout conft., terr. 400 m2 + dépend., prix 370.000, Crédit poss. - RODOT, 4, r. Drouot (9e) - 770-55-86.

villas

BOUGIVAL, promoteur vend 160 m2, récept. 50 m2, 5 chbres, 3 bns, gar. 2 voit. jdin 900 m. 480.000 F. TTC. 027-57-40.

terrains

Terrain à bâtir près ORGERUS 1.090 m2 en lisière de bois. av. belle vue, 21 m. de façade, gare prox. 55.000 F. Après 17 h. MARTIN. 486-07-38

Particul. vend aux Issambres, Sainte-Maxime, terrain 2.000 m2, toute viabilit., 400 m. mer, vue imprenable, 60 francs le M2. — Ecrire HAVAS, 286641, SETE.

fermettes

VALLEE D'AUGE. Paris 180 km Deauville 50 km, fermette à colombages, isolée sur 17.000 m² prairie, bordée riv., 7 p., cuis., s. d'eau, chauf. ctal. Nbreuses dépendances, 300.000 F. Cabinet L. PETIT. Tél. (16) : 34-39-91-11 la 59 à VIMOUTIERS (61).

pensions

Garderais enfants 4 à 9 ans Juil.-août chez moi à la camp. S'ad. MOURGUES, 36-NINERNE

viagers

MONTPARNASSE. Bon imm. Coq. 2 p. ent. cuis. bns. w.c., Ch. cent. Occ. 1 T. 72 a. 17.000 cpt + rente. Vernel Lam. 01-50

villégiatures

Demandez catalogues locations meubl. VAL D'ISERE AGENCE Tél. 06-03-21 à Val d'Isère (Savoie) 73.150.

Sept. Entre Sienne et Florence, att. 00, mais. 3 p., vue adm., cft. T. ent. et 13 h. 548-86-39

St. Tropez 3 Pces tt cft calme, jardin, park. septemb. Tél. 633-42-60.

Maison à louer, mois d'août, 4 chamb., s. de b., tél. tt conf., jardin, Clamart prox. gare. Loyer 1.200 F + charges. Tél. 648-14-87 le matin ou écrire Mathieu, 65, rue du Moulin-de-Pierre, 92-Clamart.

ARMÉE

« Les raisons qui ont motivé le départ de la France de l'OTAN subsistent toujours et certaines ont même été renforcées »

estime le général Maurin, chef d'état-major des armées

Dans un entretien avec des stagiaires de l'Institut des hautes études de défense nationale que rapporte le numéro de juillet de la revue *Défense nationale*, le général d'armée aérienne François Maurin, chef d'état-major des armées françaises, a répondu à une série de questions sur la défense européenne et ses liens avec l'alliance atlantique, ainsi que sur le montant des dépenses militaires.

● **La défense européenne et les relations avec l'OTAN.**

« Posséder une capacité significative d'intervention en Europe constitue une des priorités de la politique de défense ; l'existence du corps de bataille aéroterrestre et le développement de l'arme nucléaire tactique nous donnent les moyens de cette politique. Affirmer cette nécessité d'une capacité d'intervention en Europe ne signifie pas pour autant que nous devrions réintégrer l'OTAN, car les raisons qui ont motivé notre départ subsistent toujours, certaines même ont été renforcées. Derrière l'égalité théorique des partenaires, le pouvoir de décision réel, dans l'OTAN, appartient en fait exclusivement aux Américains, avec la possibilité pour eux de se servir de l'infrastructure de l'Organisation pour des opérations étrangères aux intérêts européens, comme cela a été récemment le cas à l'occasion de la crise du Moyen-Orient. La liberté que nous nous sommes donnée nous permet justement d'éviter de nous trouver impliqués dans des querelles qui ne seraient pas les nôtres. Mais réciproquement, il est clair que l'engagement de la France, puissance nucléaire autonome, aux côtés de l'alliance, dans certains cas de crise aurait un poids autrement efficace qu'un engagement automatique au sein de l'OTAN. C'est en ce sens que la force nucléaire de dissuasion participe par son pouvoir dissuasif à la sécurité européenne, comme cela a d'ailleurs été reconnu par le président Nixon.

» Le fait pour nous d'avoir mis sur pied une force nationale à part, avec des matériels de conception et de réalisation strictement françaises, nous a certes posé nombre de problèmes mais a, par le fait même que nous avons construit une armée exclusivement nationale, adaptée à notre territoire et à la zone d'action que nous envisageons, renforcé, à mon sens, la puissance générale de l'alliance pour le cas où le gouvernement déciderait de nous engager à ses côtés. Les autres alliés, par contre, sont très dépendants des Etats-Unis, et l'on sait tous les avatars qu'il peut en résulter dans le cas de fourniture de certains matériels répondant plus ou moins aux besoins de l'utilisateur ou que l'on a modifiés pour une adaptation plus ou moins heureuse. Il est naturellement de notre devoir de prévoir toutes les éventualités et de faire en sorte que, si nous devions intervenir dans le cadre de l'alliance, les procédures permettant l'engagement de notre corps de bataille terrestre et aérien et de nos forces de haute mer soient définies et appliquées. Les pourparlers à ce sujet se poursuivent avec les instances de l'OTAN.

« Y aura-t-il un désengagement américain et quelle sera son ampleur ? Les motivations des Américains à cet égard sont contradictoires. Par-delà les raisons conjoncturelles, comme le déficit de la balance des paiements — d'ailleurs moins contraignant pour eux aujourd'hui, .. les éléments fondamentaux de cette affaire sont d'une part la réticence des Américains à s'engager nucléairement en Europe, d'autre part l'intérêt stratégique que présente l'Europe comme défense avancée des Etats-Unis. Enfin, la garantie qu'ils offrent au Vieux Continent leur fournit un moyen puissant de contrôler l'évolution de l'Europe — des événements récents l'ont suffisamment prouvé. Il est donc possible que le désengagement américain, même s'il s'avérait sensible, soit masqué par des dispositions diverses tendant à maintenir en Europe l'illusion de la garantie américaine. Le problème serait alors plus celui de la constitution d'une défense européenne complémentaire de la présence des Américains que celui de sa mise sur pied à cause de leur absence.

» Je ne crois pas qu'il soit possible de constituer une défense européenne tant qu'il n'y a pas sur d'autres points de politique, d'économie, des accords tels qu'en fait il y ait une chose vraiment commune à défendre et un vrai patriotisme européen pour animer cette défense. Il n'y a pas beaucoup de signes de l'avènement d'une telle situation. Mais ce qui est certain — et nombre de mes collègues européens en sont persuadés comme moi — c'est que si, un jour, se dessinait une défense européenne, notre pays, par la contribution qu'il y apporterait, y aurait une situation privilégiée. »

● **Le montant des dépenses militaires de la France.**

« C'est un fait que la part en pourcentage du produit national brut du budget de la défense nationale n'a cessé de décroître depuis dix ans : elle est tombée de 4,34 % en 1964 à 3 % en 1973. De même, la part du budget défense dans le budget général : 30,06 % en 1964 ; 17,40 % en 1974. Voici en comparaison ce que les autres puissances ont consacré à leur défense en 1973, en pourcentage de leur budget général : l'Union soviétique, je ne sais... certains observateurs vont jusqu'à avancer le chiffre de 40 % ; les Etats-Unis, 31 % ; La République fédérale d'Allemagne, 21,6 % ; la Suisse, 22 % ; la Grande-Bretagne, 20,1 %.

» En ce qui concerne la part du produit national brut dans le budget défense, la France en 1974 y consacre 3,05 % (2,69 % non compris les crédits de la gendarmerie, qui, dans certains budgets étrangers, comptent à l'intérieur) ; la Grande-Bretagne, 4,55 % ; la République fédérale d'Allemagne, 3 % ; l'Italie, 2,28 % ; les Etats-Unis, 6,84 % ; l'Union soviétique, plus de 10 %. Il faut absolument que la décroissance de notre budget en pourcentage général cesse, sinon nous ne tarderions pas à être déclassés par rapport à toutes les puissances que je viens de citer.

« Le bilan, au niveau des armées, d'une armée non plus de conscription mais de volontaires se solderait par une dépense supplémentaire de 5,6 milliards de francs.

● **La subversion et l'ennemi intérieur.**

« Si la subversion entraînait des actions armées à l'intérieur du pays, c'est d'abord aux forces de sécurité dépendant du ministère de l'intérieur et à la gendarmerie qu'incomberait la responsabilité de maîtriser ces tentatives. Le rôle permanent de l'armée est de défendre les points sensibles nationaux contre tous ceux, quels qu'ils soient, qui voudraient les mettre à mal et de conserver la liberté d'action du gouvernement en maintenant disponibles ses moyens essentiels de défense ; c'est cela la défense opérationnelle du territoire (...). Pour nous, il n'y a pas d'ennemi extérieur ou d'ennemi intérieur, il y a des ennemis tout court : ceux qui tenteraient de nuire à notre capacité de défense ».

M. SERVAN-SCHREIBER : l'aveuglement quasi religieux sur le nucléaire militaire

Dénonçant « *l'aggravation et la sophistication croissante de la course aux armements* » dans *l'Express* du 1er au 7 juillet sous le titre « *La survie* », M. Jean-Jacques Servan-Schreiber écrit notamment :

« La course aux armements a deux aspects : les ventes d'armes, qui se multiplient de manière effrayante (et que personne n'ose même plus critiquer publiquement depuis que la crise du pétrole fait de l'exportation de n'importe quoi une sorte d'impératif national), et, d'autre part, l'approfondissement et la diffusion des systèmes nucléaires (...)

» Mais l'aventure nucléaire est plus grave encore. Non seulement en raison des dangers réels de conflit atomique qu'elle prépare pour nos enfants, dans son affreuse démarche, mais, plus immédiatement, parce qu'elle engouffre, au-delà de l'argent, des ressources humaines, des savants, des chercheurs, des ingénieurs, et qu'elle tisse peu à peu un système lié d'intérêts industriels, scientifiques et financiers qui crée dans chaque pays dit « nucléaire » un pouvoir clandestin d'une force redoutable qui ronge la substance même du pouvoir politique et lui impose progressivement sa loi (...)

» L'intérêt des uns et des autres à engouffrer de pareilles fortunes entièrement stérilisées, et inflationnistes, dans des développements qui n'ont aucune justification rationnelle, chacun des deux pays [les Etats-Unis et l'Union soviétique] *pouvant déjà, dans l'état actuel des choses, écraser l'autre sous le feu nucléaire trois ou quatre fois, cet intérêt est indéchiffrable. Cette descente aux enfers ne s'explique que par le climat général d'aveuglement quasi religieux sur le nucléaire militaire dont nous savons, nous Français, à quel point, hélas ! nous y participons.*

» Alors, la réforme ? La réforme de nos sociétés commence par là. Mettre un terme à ces hémorragies doit constituer l'objectif supérieur d'un plan de salut public. On ne trouvera pas ailleurs les moyens d'assécher l'inflation ni les moyens de transformer le cadre et la qualité de la vie. C'est à cette masse considérable de deux fois (en gros) 1 000 milliards, l'une en subventions à fonds perdus, l'autre en dépenses militaires et paramilitaires, que le pouvoir politique doit s'attaquer. Sinon, il sera écrasé par elle. Et nous avec lui. »

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur proposition de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, le conseil des ministres du 27 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes (les promotions et nominations dans l'armée de terre, dans la marine, dans l'armée de l'air et dans la gendarmerie ont été publiées dans notre numéro du 29 juin) :

● **ARMEMENT.** — Sont admis dans la deuxième section, les ingénieurs généraux de deuxième classe Bertrais et Roche.

Sont promus au grade d'ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs Margier, Blin, Di Pace et Playe.

Sont nommés : chargé de mission rayonnement auprès du directeur des personnels, l'ingénieur général Bosquillon de Jenlis ; directeur de l'atelier de construction de Puteaux, l'ingénieur général Viviez, qui conserve la direction de l'atelier d'Issy-les-Moulineaux ; adjoint au directeur technique des constructions navales, l'ingénieur général Picard ; sous-directeur entretien flotte et munitions à la D.T.C.N., l'ingénieur général Servières ; chargé de mission pour les relations internationales auprès du directeur technique des constructions aéronautiques, l'ingénieur général Selles ; chef du service central des commandes de la direction technique des armements terrestres, l'ingénieur général Le Savre.

Pour un nouveau style de défense

(Suite de la première page.)

Cette contradiction masque en fait la perplexité générale devant un vaste problème dont tout le monde sent qu'il est difficile et coûteux à résoudre, et dont on sait bien que toutes les solutions possibles sont nécessairement impopulaires.

Mais l'attitude de l'autruche, ici plus qu'ailleurs, peut être mortelle. Il faut regarder les choses en face : de profonds changements sont nécessaires. Pour quelles raisons ?

D'abord parce que les critiques et contestations formulées ces dernières années ont été suivies de trop peu de mesures tendant soit à infléchir ou à modifier le cours des décisions prises, soit à en faire comprendre le bien-fondé, soit simplement à faire réfléchir. La plupart des propositions d'origine extra-militaire relatives aux questions vitales telles que la réforme du service militaire ou celle du corps des sous-officiers sont restées lettre morte, comme si la politique d'un moment était, en gros ou au détail, à l'abri des erreurs — ce que l'histoire a constamment contredit. Quant aux propositions d'origine interne aux armées, elles sont inexistantes, tant les esprits sont inhibés et les initiatives découragées *a priori*. Seules les *Réflexions sur la défense*, de l'équipe nationale des Groupes chrétiens d'officiers, diffusées par la *Revue de défense nationale*, ont suscité de nombreuses réactions, en général favorables, et permis d'amorcer de nombreux contacts avec des groupes souvent très critiques à l'égard du système de défense actuel.

Et puis, la dernière élection présidentielle a mis en lumière deux faits non négligeables :

a) Les Français, pour 50 %, souhaitent défendre une société au moins légèrement différente de celle que les autres désirent, et ceci par des moyens eux aussi différents. Dans ce domaine de la défense, comme dans les autres, l'opinion de la moitié des citoyens ne saurait être négligée.

b) Selon certaines estimations, les cadres militaires, pour 50 %, auraient voté pour M. Mitterrand au second tour. La publication de ces estimations dans *le Figaro* a pu consterner ceux qui voient dans l'armée le dernier rempart d'une civilisation menacée. Elle a en tout cas rassuré tous ceux qui estiment que l'armée doit être à l'image de la nation et n'appartenir à aucun clan ou parti. Elle apporte un démenti sérieux à ceux qui croient ou feignent de croire l'armée française capable d'un coup de force « à la chilienne ».

Dans ces conditions, l'armée peut-elle rester à l'écart du vaste mouvement de mise à jour qui s'amorce ? Il est évident que non.

Devoir de réserve et critique constructive

En premier lieu, il faut susciter la réflexion de tous, et spécialement des cadres militaires sur les problèmes de défense. Et pour cela, il faut faciliter réellement l'expression des idées, même en courant le risque d'en voir jaillir d'apparemment subversives : ce risque-là est moindre à coup sûr que celui que fait courir le silence actuel. Certes, les textes récents qui traitent du droit à l'expression des militaires sont relativement libéraux et permettent en principe à quiconque veut s'en donner la peine d'émettre quelque idée que ce soit sur les questions de défense à condition de préserver le secret et de faire preuve de « réserve ». Mais en réalité, par habitude ou par crainte, les cadres des armées sont, sauf exception, muets dès qu'il s'agit de sujets non techniques, c'est-à-dire essentiels : quand un capitaine s'exprime, c'est, soit pour dire clandestinement des choses fort sages et dignes d'être débattues (*le Monde* du 4 janvier), soit pour jeter de façon maladroite un cri d'alarme suicidaire (capitaine Delas). Seuls, en fin de compte, des officiers généraux, c'est-à-dire des officiers relativement vieux et souvent trop engagés pour n'être pas partiaux, s'expriment occasionnellement dans des conditions dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles ne sont pas à l'abri des maladresses et ne créent pas automatiquement le dialogue serein qu'on pourrait souhaiter.

Au sujet du « devoir de réserve », il faut faire ici en passant une remarque importante : ce devoir interdit aux fonctionnaires civils et militaires de « faire des réclamations de nature à faire douter non seulement de leur neutralité, mais aussi du minimum de loyalisme envers les institutions dont doit faire preuve celui qui a accepté de servir l'Etat ». Mais cette neutralité et ce loyalisme auxquels invite *a contrario* le texte réglementaire font un devoir à l'officier ou au sous-officiers conscients de leur rôle de ne pas se contenter de ce qui est, à un instant donné et sous l'égide d'un parti, d'une majorité ou d'une école donnée, la doctrine *officielle*; ils obligent ces cadres à remettre en question, à s'informer, à critiquer, à imaginer, à inventer, à proposer. L'histoire n'a pas été écrite par des serviteurs de l'Etat qui considéraient le devoir de réserve comme une interdiction de la critique constructive ! On frémit en relisant *Vers l'armée de métier*...

En second lieu, il faut créer des structures permettant que s'instaurent au sein des armées d'une part, entre les militaires et les civils d'autre part, enfin entre défenseurs et détracteurs de la doctrine officielle du moment, de véritables dialogues où chacun puisse à la fois affermir et enrichir ses opinions en les frottant aux arguments d'autrui et expliquer dans un climat de respect de l'autre les raisons de ses choix. Car, en l'absence de telles structures, les positions se cristallisent, les nuances s'effacent, les richesses des positions adverses — il y en a toujours — sont perdues.

On dira que de telles structures existent : Institut d'études stratégiques, Fondation pour les études de défense nationale, Institut des hautes études de la défense nationale, écoles supérieures de guerre. Les travaux de ces organismes, outre qu'ils n'intéressent que des minorités d'élite et sortent rarement du sérail, sont notoirement insuffisants en quantité et en audace, sinon en qualité. S'il est vrai que le général de Bollardière s'est vu refuser l'autorisation de prononcer une conférence à l'Ecole militaire sur le thème qui lui est cher de la non-violence, serait-ce qu'on craigne à ce point la contamination, ou bien qu'on ait l'outrecuidance de penser qu'il n'y a rien de valable dans la jeune école non violente ? Si cela était, au demeurant, n'aurait-on pas le devoir de la connaître pour mieux en combattre les erreurs ?

Du côté civil, ou civilo-militaire, peu de chose : l'Institut de polémologie de Gaston Bouthoul, le Centre universitaire d'études militaires et stratégiques de Pierre Dabezies : initiatives intéressantes, surtout la seconde, qui associe directement les jeunes aux réflexions relatives à la défense, mais hélas ! isolées. Seule sans doute, la commission armée-jeunesse a conduit ses réflexions au travers de véritables dialogues ouverts à divers courants de pensée, jusqu'à des propositions de mesures concrètes (loi sur les sursis) dont on sait qu'elles n'ont pas fait l'unanimité... On pourrait encore citer quelques groupes, tels Pax Christi, dont la défense est une des préoccupations, ou encore la Ligue des droits de l'homme, qui vient de consacrer une session à « l'Armée dans la nation », apparemment hors de la présence de tout militaire !

Mais s'il faut bien admettre que, lorsqu'elle existe, la réflexion sur les problèmes de la défense est le plus souvent partielle, presque toujours partiale, conduite dans des conditions telles que les principaux intéressés, jeunes cadres des armées (futurs chefs), jeunes citoyens (appelés, ossature de l'armée) n'y participent pour ainsi dire pas. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'on constate un affaiblissement de l'esprit de défense.

Il faut donc imaginer des lieux de rencontre ou ranimer ceux qui existent et créer, en n'ayant pas peur de prendre des risques, de véritables conditions de dialogue. C'est à ce prix seulement que les responsables de notre défense, mieux informés, soutenus, stimulés, pourront promouvoir les réformes nécessaires.

Des réponses claires

Car, en dernier lieu, il s'agit bien de reformuler d'urgence les véritables questions, en actualisant autant que possible les données, et d'y répondre, c'est-à-dire de décider, d'agir et d'informer. Le [illegible] du nouveau président de la République est, à cet égard, plein de promesses. Dans ce domaine comme dans les autres, l'opinion, les jeunes — et spécialement les appelés — et les cadres des armées attendent des réponses claires, audacieuses, à la mesure de leur espérance en l'avenir d'une société nouvelle. Ils attendent des solutions aux multiples problèmes dont les ambiguïtés rendent les Français critiques, incompréhensifs ou hostiles à la politique de défense actuelle ; à ceux dont la solution est urgente pour actualiser la doctrine d'emploi de nos forces ; à ceux enfin que posent le maintien et l'accroissement de la valeur de l'outil qu'est l'armée.

Ainsi par exemple :

— Est-il absurde de penser qu'un conflit armé ne puisse plus désormais revêtir le seul aspect d'une guerre « classique », mais qu'au contraire toute attaque d'origine extérieure se doublerait nécessairement de troubles intérieurs sérieux, et que, dans ces conditions, la mise en œuvre de la force nucléaire par un président de la République élu avec 50 % des suffrages perd une grande part de sa crédibilité ?

— Tous les commentateurs et hommes politiques, à commencer par le président de l'Assemblée nationale, s'accordent pour reconnaître que notre force nucléaire a été voulue moins à cause de son efficacité militaire supposée que pour des raisons de poids politique face aux autres pays.

Est-il absurde d'imaginer que dans le contexte géopolitique des années 80 l'influence de la France dans le monde, son rayonnement, et par suite sa sécurité, seraient plus grands si, capable d'en disposer, elle renonçait, même unilatéralement, à l'arme nucléaire ? Une telle attitude, alliée à une politique intérieure novatrice, ne serait-elle pas de nature à recréer le consensus qui fait aujourd'hui défaut et n'amènerait-elle pas un renouveau de l'esprit de défense qui compenserait largement la disparition de la composante nucléaire de nos forces ?

— La seule menace est-elle toujours celle du « parti rouge venant de l'Est » ? Si oui, n'y a-t-il pas lieu d'accélérer la création d'un système de défense vraiment européen et cohérent sans attendre qu'une union politique encore lointaine ait vu le jour ? Sinon, quels types de menaces et quels ennemis nous faudra-t-il affronter ? Faudra-t-il se battre, par exemple, contre l'asphyxie énergétique, et dans quelles conditions nécessairement offensives ?

— Les doctrines d'emploi et les moyens de nos forces terrestres, aériennes et maritimes actuelles, qui nous eussent permis de gagner à coup sûr la guerre de 1940, sont-ils adaptés au milieu dans lequel se dérouleraient aujourd'hui les combats ? Nos forces de manœuvres, conçues pour le combat en rase campagne, sont-elles adaptées à l'urbanisation croissante qui fait de l'Europe de l'Ouest une inextricable suite de faubourgs ? Nos forces d'intervention sont-elles en mesure de remplir leur mission de protection des intérêts français dans le monde, à l'heure où le moindre pays en voie de développement peut disposer des armements les plus modernes ?

— Quelle est la limite entre adversaire politique et ennemi intérieur ? S'agit-il des modes d'action ? Ou bien de l'adhésion supposée aux règles du jeu démocratique ?

— Dans quelle mesure les armées peuvent-elles être employées à des missions de maintien de l'ordre avec quelques chances que la situation d'ensemble (à l'intérieur de l'armée et à l'extérieur) ne soit pas pire après leur intervention qu'avant ?

— Quelles formes devrait revêtir le service militaire (durée, type d'activité, mode d'encadrement et d'instruction) pour que les jeunes citoyens aient conscience de « servir » ? De quelle façon rétablir un minimum de justice entre les appelés et les exemptés ? En payant les appelés au SMIC, ou en taxant les exemptés du montant d'une année de travail — coût réel pour les premiers de l'impôt-service ?

— Le statut des objecteurs de conscience est-il juste ? Et son application ne fait-elle pas plus de tort à la défense qu'elle ne la sert ?

— Comment assurer l'encadrement des armées ? Faut-il des cadres permanents pour le haut commandement, l'administration et les tâches techniques, et des appelés dans tous les autres postes ? Si oui, sur quels critères doivent être sélectionnés ces cadres ? Sinon, comment faut-il amender le système actuel pour faire du corps intermédiaire des sous-officiers autre chose qu'un corps de mal-aimés coincés entre des officiers relativement lointains et les hommes du rang trop proches dont on se défend par l'exercice souvent pesant de la discipline formelle ?

— Compte tenu de l'expérience acquise en quelques années, le Conseil supérieur de la fonction militaire doit-il être modifié ou supprimé ?

— Comment, enfin, poursuivre un effort technique et financier, même modeste, si l'opinion publique le croit excessif, voire inutile ?

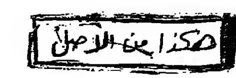
La liste de ces questions n'est évidemment pas exhaustive, mais elle peut déjà porter à réfléchir. Ces questions-là et bien d'autres devraient susciter un jaillissement continu de suggestions, de débats, de propositions, de dialogues, d'études.

Or il faut bien constater que depuis que de Gaulle a écrit *Vers l'armée de métier*, en 1934, aucun officier n'a osé se livrer à une étude sérieuse dont les conclusions diffèrent un tant soit peu de la doctrine officielle. La pensée militaire est sclérosée. On dit que la Fondation pour les études de défense nationale s'apprête à rééditer les œuvres des grands penseurs militaires du passé... en commençant par Sun-Tsé (500 avant J.-C.) !

Pour les armées, une période d'austérité budgétaire s'annonce : il faudra bien qu'un département, d'ailleurs impopulaire, fasse les frais des promesses électorales faites à tous les autres. Cette austérité ne fera qu'accentuer le malaise qui règne aujourd'hui parmi les cadres si elle n'est accompagnée d'un réel effort de mise à jour. C'est donc dans un climat favorable à l'innovation que doivent être abordées sans retard les vraies réformes, à commencer par celles des méthodes de pensée et d'expression.

On sait que « l'armée (est) par nature réfractaire au changement » (Charles de Gaulle). Sera-t-elle le dernier corps de l'Etat à redécouvrir après 1968 que la jeunesse recèle des richesses et que la participation est une des clés de notre époque ? Où attendra-t-elle la prochaine révolution ?

DOMINIQUE CHAVANAT.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

M. SOUFFLET SE PRONONCE POUR LE MAINTIEN DU SERVICE MILITAIRE D'UN AN

« *Le gouvernement est attaché au principe de la conscription et du service d'un an, parce qu'il est le seul gage d'une défense véritablement nationale et populaire en maintenant l'esprit de défense dans une société qui oublie le prix qu'il faut payer pour maintenir la paix.* » C'est ce qu'a récemment déclaré M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, lors d'une visite qu'il a faite au 3e régiment d'artillerie stationné à Mailly-le-Camp (Aube). C'est la première fois que le nouveau ministre de la défense, s'adressant à un auditoire de militaires, s'est prononcé en faveur du maintien du service obligatoire de douze mois.

« *L'armée exige, certes, beaucoup de ses cadres,* a notamment expliqué M. Soufflet. *A une époque où les citoyens recherchent des horaires souples et accroissent leurs loisirs, les cadres de l'armée doivent être disponibles, mobiles et disciplinés (...). C'est l'honneur de l'armée que d'accepter ces contraintes, à condition que le pays le comprenne et en soit reconnaissant. A votre effort nécessaire doit répondre un effort non moins nécessaire du gouvernement. Mes prédécesseurs se sont attachés à améliorer la condition militaire. J'y veillera personnellement moi-même, soyez-en sûrs, étant ancien officier et connaissant bien vos difficultés. Je sais pouvoir compter sur l'appui du président de la République et sur celui du premier ministre (...). L'information du public est plus que jamais essentielle aux forces armées, dans la mesure même où la crédibilité de la dissuasion nucléaire est fondée sur la détermination des citoyens d'y recourir et donc, en dernière analyse, sur la volonté des citoyens de se défendre. Or quelle meilleure information y a-t-il sur les problèmes militaires, quelle meilleure sensibilisation à la force de dissuasion nucléaire que le service militaire ?* a conclu M. Soufflet.

4 307 F POUR UN SOLDAT

Un soldat du contingent a coûté, l'an dernier, 4 307 F pour douze mois de service. Cette somme, qui figure dans une brochure intitulée : Ce qu'il faut savoir sur le service national *et publiée par le service d'information et de relations publiques des armées, se répartit ainsi : 1 894 F pour l'alimentation; 933 F pour l'habillement, le campement, le couchage, l'ameublement, l'entretien et dépenses diverses; 639 F pour la solde; 519 F pour le logement et le cantonnement, l'eau, le chauffage et l'éclairage; et 322 F pour l'instruction, les déplacements et les transports.*

Sur les deux cent soixante-quinze mille soldats du contingent en 1973 — soit 47,5 % du total des effectifs — on compte 263 000 hommes du rang, 250 sous-lieutenants, 4 150 aspirants et 7 600 sergents. Les forces de manœuvre (divisions aéro-terrestres du corps de bataille) représentent 40 % des effectifs, et les forces de soutien des personnels et des matériels, 20 %. Les forces nucléaires stratégiques interviennent pour 2 %, tandis que les forces de sûreté (gendarmerie, défense aérienne et maritime) groupent 15 % des effectifs.

Selon la brochure, l'évolution des niveaux scolaires des appelés est la suivante, de 1961 à 1972 (le chiffre de 1961 est entre parenthèses) : 17 % d'illettrés ou sachant lire et écrire (32 %), 35 % de titulaires du C.E.P. (50 %), 35 % de titulaires du B.E.P.C. ou d'un niveau équivalant à celui des classes terminales du secondaire (12 %), 7 % de titulaires du baccalauréat ou de brevets de techniciens (3 %) et 6 % d'étudiants de l'enseignement supérieur (3 %).

Répondant à la question : « A quoi le service national sert-il? », *le Service d'information des armées explique dans la brochure que le service national* « sert essentiellement à préparer chaque Français à la défense de son pays et à disposer en permanence des unités de combat nécessaires, concrétisant ainsi la volonté de défense, composante principale de la dissuasion populaire. Il sert, en outre, à entretenir chez les Français un intérêt indispensable pour la défense et à maintenir dans notre pays la tradition républicaine. » *A la question :* « Qu'apporte-t-il aux jeunes ? », le *Service d'information et de relations publiques des armées répond :* « La poursuite de la formation physique, morale et civique; l'apprentissage ou l'exercice des responsabilités; l'acquisition ou un complément de formation scolaire, intellectuelle ou professionnelle; la formation de la personnalité et le développement de l'esprit de solidarité et de camaraderie. »

(*) Service d'information et de relations publiques des armées, 231, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

TRANSPORTS

LES PERSPECTIVES DU TRAFIC MARITIME SUR LA MANCHE

Des chances et des risques pour la flotte française

La société maritime Truckline Ferries, dont le capital est détenu par un groupe britannique et par la Compagnie navale Worms, a inauguré, le vendredi 28 juin, une nouvelle passerelle à Cherbourg permettant l'embarquement direct des camions. Cet ouvrage et le terre-plein (sur lequel sont actuellement stockées des voitures Toyota) ont été construits par la Chambre de commerce avec l'aide de l'Etat, pour un prix de 7 millions de francs.

En même temps était présenté le nouveau navire de la compagnie, le « Cotentin », capable d'embarquer vingt-cinq remorques ou vingt ensembles routiers de 15 mètres. Un second navire du même modèle, assurant aussi la ligne entre Cherbourg et Poole, devrait être acheté par la société en septembre prochain, l'objectif étant de parvenir à un transport de vingt mille camions en 1975 contre neuf mille entre juillet 1973 et juillet 1974.

Il y a quelques jours, une nouvelle ligne pour les passagers avait été ouverte par Sealink (association de la S.N.C.F. et des British Railways) entre Cherbourg et Weymouth. C'est donc la question de l'avenir des transports maritimes entre les deux rives de la Manche qui, à cette occasion, était posée.

Tant pour les marchandises que pour les passagers, le trafic entre la France et la Grande-Bretagne s'est accru, ces dernières années, à un rythme rapide : 4,3 millions de passagers en 1969, 6,2 en 1973 ; 646 000 voitures accompagnées en 1969, 936 000 en 1972 ; 57 000 camions ou remorques en 1969, 125 500 en 1972. Aujourd'hui, quelque trente-cinq navires assurent les différentes dessertes sur l'ensemble desquelles les chemins de fer britanniques et français ont une position dominante. Mais si sur la ligne Dieppe-Newhaven, la S.N.C.F. dispose de 66 % du potentiel de transport, sur celle du détroit, elle n'a que 31 %, et les British Railways, 69 %.

Les études prospectives faites à propos du tunnel sous la Manche montrent que l'avenir se présente plutôt bien. Pour l'ensemble des liaisons (qui intéressent aussi les Pays-Bas et la Belgique), on prévoit que la demande totale de passagers, qui était de 24,6 millions en 1971, pourrait doubler en 1980 ; pour les véhicules, l'augmentation serait aussi de 100 %.

HUIT ARMEMENTS INTÉRESSÉS

Les armements qui exploitent des navires transbordeurs entre la France et la Grande-Bretagne sont au nombre de huit :

- La S.N.C.F. ;
- Les British Railways (B.R.);
- La Compagnie Angleterre-Lorraine-Alsace (ALA). C'est une société de droit français, possédant des navires sous pavillon tricolore mais dont le capital est détenu en majorité par les B.R. L'armement est assuré par la Société anonyme de gérance et d'armement (SAGA), et l'exploitation commerciale par l'armement naval S.N.C.F. ;
- D.D. Ferries, filiale de Delmas-Vieljeux ;
- Townsend-Thoresen. Bien que contrôlés par les Britanniques, certains navires sont sous pavillon norvégien ;
- Normandy Ferries, contrôlé par la SAGA et le groupe anglais Peninsular and Oriental (P. and O.) ;
- Truckline Ferries, contrôlé par le groupe français Worms et un groupe britannique ;
- Bretagne-Angleterre-Irlande (B.A.I.), contrôlée par des intérêts bretons.

Entre la S.N.C.F., les B.R. et la société ALA existe un pool d'exploitation.

Dès lors, la mise en service de nouveaux bateaux semble justifiée. Mais l'irrégularité du trafic de passagers (quatorze fois plus nombreux en août qu'en janvier), la concurrence des avions gros porteurs, celle des lignes maritimes, qui risquent de détourner un peu de trafic vers les ports belges et, surtout, à l'horizon 1980-1982, le tunnel, invitent à ne pas se lancer dans des investissements irréfléchis qui ne seraient pas amortis dans les meilleurs délais.

La concurrence de l'avion ? Les vols Paris-Londres, Beauvais-Lympne, Le Touquet-Gatwick ont été utilisés par 1,7 million de passagers en 1970 et 2,11 millions en 1972.

Le tunnel ? On estime que l'ouvrage pourrait « détourner » en moyenne 58 % des passagers britanniques accompagnés de leurs voitures et plus de huit passagers sur dix sur les lignes courtes du Pas-de-Calais proches du futur tunnel. Sur la liaison Southampton-Cherbourg, un peu moins de la moitié des passagers du continent sans voiture préféreraient le tunnel. Un port comme Dieppe serait particulièrement touché.

Domination britannique

Mais, pour l'essentiel, les perspectives de développement de la flotte française sur la Manche sont liées à la rentabilité des armements qui opèrent dans ce secteur. Or, sur ce point, les préoccupations l'emportent sur l'optimisme en dépit de l'accroissement observé et attendu du trafic. Car les tarifs sont discutés par une conférence dite d'harmonisation tarifaire qui regroupe la plupart des armateurs intéressés. Or ce « cartel » est dominé par l'armement britannique, qui impose les conditions qui lui sont le plus favorables. Les partenaires français, même s'ils ne sont pas juridiquement obligés de « suivre », s'alignent, en fait, sur les propositions de leurs voisins. C'est ce qui se passe aussi bien lorsqu'il s'agit de déterminer la monnaie de référence que les écarts des tarifs en fonction des ports desservis (qu'on appelle les « différentiels »).

● LA MONNAIE : c'est la livre qui est utilisée. De ce fait, étant données les dévaluations successives de cette devise, les recettes de l'armement français n'ont cessé de se dégrader. Ainsi, de novembre 1971 à septembre 1973, les recettes unitaires provenant du passage des camions sur bateaux français ont diminué de 7 % alors que, dans le même temps, les tarifs étaient relevés de 12 %. Les Français ont, à plusieurs reprises, demandé qu'on modifie l'unité de compte. Mais ils se sont vu opposer un refus de leurs partenaires.

● LES ECARTS DES TARIFS DE FRET EN FONCTION DES DISTANCES : la conférence d'harmonisation fixe des « différentiels » qui, sur la base 100 pour les lignes du détroit, sont de 134 sur la rotation Dieppe-Newhaven et Cherbourg-Poole et de 144 pour Le Havre-Southampton. De telles différences donnent des chances plus grandes de rentabilité aux armements qui exploitent des bateaux à la fois sur le détroit et sur les autres lignes qu'à ceux qui n'exploitent que des liaisons longues. Il faudrait donc réviser cette grille des tarifs. En outre, l'armement britannique est solidaire de la politique des prix de son gouvernement. C'est ainsi qu'il applique les blocages de prix et qu'il a reconnu la compétence du Comité technique des ententes britanniques (appelé Monopolies Commission) sur les tarifs internationaux pratiqués dans les traversées de la Manche.

Enfin, les armateurs privés français se plaignent de la concurrence très vive que leur fait la S.N.C.F. sur les lignes qu'elle assure en pratiquant des tarifs qui seraient de 40 % à 50 % inférieurs pour des distances comparables. Les statistiques montrent d'ailleurs que pour le transport des véhicules routiers la part du pool S.N.C.F. British Railways par rapport à ses concurrents est passée de 31 % à 44 % du tarif total, entre 1969 et 1972. S'ils se regroupaient pour faire dans les meilleures conditions les va-et-vient les plus réguliers de marchandises et de voyageurs entre Roscoff, Cherbourg, Le Havre, Dieppe, Boulogne, Calais, Dunkerque et le littoral britannique, les armateurs privés français ne seraient-ils pas alors mieux armés pour parler d'égal à égal avec la S.N.C.F. et, par la suite, avec l'influent Union Jack ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

● LES FETES DE CORNOUAILLE A QUIMPER. — Les grandes fêtes de Cornouaille auront lieu du 24 au 28 juillet à Quimper. Au cours de ces manifestations sont prévus des concerts de musique bretonne, des concours de biniou, des défilés costumés. (Renseignements : secrétariat des fêtes de Cornouaille, place de la Résistance, à Quimper. Tél. 95-19-33.)

● LOURD ENDETTEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES EN PICARDIE. — Le comité économique et social de Picardie a étudié vendredi 27 juin l'exécution du VIe Plan à la fin de 1973. Il a confirmé ses craintes « *sur l'impossibilité de réaliser d'ici à 1975 le rattrapage que le retard accumulé au cours des trois dernières années exigerait d'effectuer dans les secteurs essentiels comme ceux des communications, de la santé, du logement et de l'éducation* ». Il regrette le « désengagement » de l'Etat, qui s'est traduit par un alourdissement des charges pesant sur les collectivités locales, dont les investissements sont actuellement financés à concurrence de 62 % par des emprunts. — *(Corresp.)*

FORTE PROGRESSION DU TRAFIC DE LA S.N.C.F.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la S.N.C.F. s'est réunie le 28 juin. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1973. Le communiqué publié à cette occasion par la direction de la société nationale fait état d'excellents *résultats, et cela malgré la crise de l'énergie.*

La S.N.C.F. a enregistré en 1973, avec 118,8 milliards d'unités kilométriques, le volume de trafic le plus important que le chemin de fer ait connu, en augmentation de 6,1 % par rapport à l'année précédente. Le trafic voyageurs — avec 44,7 milliards de voyageurs-km — a augmenté de 3,5 % ; le trafic marchandises (73,9 milliards de tonnes-km) de 7,7 %. Le chiffre d'affaires global de la société s'est établi à 18 099,5 millions : une hausse de 9,3 % par rapport à 1972.

« *Il faut ajouter,* déclare-t-on à la S.N.C.F., *que cette expansion très forte a été acquise dès avant que la crise de l'énergie ait fait sentir ses effets et que ceux-ci ne l'ont pas démentie puisque le rythme de la croissance se maintient et s'accentue depuis le début de 1974. Il est présentement d'environ 5 % pour les voyageurs et 9 % pour les marchandises, alors que les nouvelles données énergétiques ne se sont encore que peu ou prou répercutées sur les prix de revient des différents modes de transport, tout au moins terrestres, et, par voie de conséquence, sur la répartition entre eux des trafics.* »

ENVIRONNEMENT

M. ROBERT POUJADE ET LES CENTRALES NUCLÉAIRES

Après l'article de M. Jacques Belle intitulé « Les nouveaux projets de centrales nucléaires doivent être bloqués », paru dans *le Monde* du 27 juin, M. Robert Poujade (dont M. Belle avait été le directeur de cabinet) nous prie de préciser que ce texte n'engage que son auteur. L'ancien ministre de l'environnement ajoute qu'il n'a aucunement l'intention de formuler un jugement sur l'article et qu'il n'en a eu connaissance que par la lecture de la presse.

A PROPOS DE...

LA PROTECTION DES ILES DU PONANT

Mer cruelle...

La route du crédit est coupée. Les habitants de l'île de Ré devront se faire une raison : le projet de jeter un pont entre le continent et leur terre océane est tombé à l'eau. L'Etat n'est pas à même d'apporter sa contribution à un investissement de l'ordre de 150 millions de francs et qui ne présente pas un caractère d'absolue nécessité. M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, l'a clairement laissé entendre, le samedi 29 juin, à Lorient, lors de l'assemblée générale de l'Association pour la promotion et la protection des îles du Ponant. L'île de Ré ne saurait échapper, pour le moment, à la commune obsession des quinze îles normandes, bretonnes et vendéennes : vaincre l'encerclement de l'Océan.

Alerté sur le sort de ces vingt-neuf mille Français d' « outre-mer », Paris a consenti, il y a deux ans, à « lâcher » 15 millions de francs de subventions et à créer un Fonds d'équipement doté de 3 millions de francs (le Monde du 5 août 1972).

Comment utiliser cet argent que l'on n'espérait plus ? Délicate répartition des crédits cette année encore. Pour les plus lointaines de ces terres océanes ballottées entre la vie et la mort, l'intérêt commande de parer au plus pressé, d'investir dans les infrastructures. Pour s'en sortir, Ouessant, par exemple, réclame un second barrage de retenue, un port en eaux profondes, un nouveau navire et un aérodrome. Au bas mot, 30 millions de francs : une dépense insupportable pour les collectivités locales.

« Il faudrait que l'Etat accepte d'augmenter le taux de sa participation au financement des grands équipements, *soutient M. André Colin, sénateur du Finistère.* Pourquoi la Corse seule bénéficierait-elle d'un régime de faveur : exonération de la T.V.A. pour les transports maritimes, la prise en charge de leur déficit d'exploitation ? » « Se saigner aux quatre veines pour sauver deux mille habitants : la solidarité nationale a ses limites », *répond la Rue de Rivoli.*

Il est des îles proches du continent moins oppressées que d'autres par l'angoisse de survivre qui s'efforcent aujourd'hui d'entreprendre des actions de « stimulation économique ». On voit ainsi une douzaine d'agriculteurs de Belle-Ile planter 20 ares de bulbes de tulipes, d'iris et de narcisses ; une quarantaine de femmes d'Houat acheter en commun quarante-cinq agnelles et un bélier. L'objectif est de « distraire » les habitants, de leur enlever de la tête l'idée qu'un jour, fatalement, ils devront songer au départ.

S'abandonner au tourisme ? Camping sauvage, constructions anarchiques ; avec des fortunes diverses, le clan des « entrepreneurs » pousse volontiers les îliens à se ranger à cette solution de facilité. Mais l'administration — notamment par le biais des POS (Plans d'occupation des sols) — mène la vie dure aux promoteurs insatisfaits. « Evitez de céder au gigantisme, au vertige de l'urbanisation galopante, *avertit M. Bonnet.* Pensez à vous avant de penser aux autres. Renoncez à bâtir des routes, des réseaux d'assainissement ou des usines d'incinération des ordures ménagères sans commune mesure avec vos propres besoins. »

Beaucoup d'autochtones qui jugent les touristes « envahissants » ne sont guère disposés pour autant à retenir la leçon des esthètes qui rêvent de « fossiliser » leurs terres océanes. Ces beaux parleurs citadins qui ont déjà pignon sur rue craignent pour leur tranquillité. L'environnement a bon dos...

Les îliens souhaiteraient parfois une meilleure utilisation des maigres fonds qui leur sont alloués. Enterrer des lignes électriques, aménager des sentiers de promenade, remettre à l'honneur les toitures « ntuiles », c'est, à leur avis, souvent donner la priorité au superflu. « Aidez-nous plutôt, *disent les habitants de l'île d'Yeu,* à équiper nos écoles de pêche, à former des mousses, à réapprendre à nos enfants, avant qu'il ne soit trop tard, les chemins de la mer. » *Cette mer qui aujourd'hui fait peur.*

JACQUES DE BARRIN.

URBANISME

LA RÉNOVATION DU CENTRE DE METZ

La Maison des Têtes va être démontée

Réunie récemment en présence de M. Jean Lorain, conseiller général socialiste, et d'un représentant de l'Union des jeunes pour le progrès (jeunes gaullistes), l'association Renaissance du Vieux Metz a décidé d'élargir son action et de défendre la « qualité de la vie » dans la métropole lorraine. Lundi 24 juin, une dizaine de ses membres avaient occupé la Maison des fêtes, avant d'être délogés par la police.

Cet édifice construit pour un orfèvre en 1528 est orné de cinq bustes et comporte un escalier à vis dans une tour d'angle. Au terme d'une longue polémique, le ministère des affaires culturelles a donné son accord pour qu'il soit « démonté » afin de permettre la construction d'un vaste centre commercial en plein cœur de la ville. En contestant cette décision, les défenseurs du vieux Metz critiquent toute une politique d'aménagement urbain qui a conduit à démolir depuis vingt ans plus de 20 hectares de quartiers anciens dans la ville et qui continue, à leurs yeux, avec la construction du centre commercial Saint-Jacques décidée par la municipalité que dirige M. Jean-Marie Rausch (C.D.P.) depuis mars 1971.

Alors qu'Attila avait détruit la cité romaine, les trois dernières guerres ont épargné le patrimoine immobilier de Metz. Elles ont en revanche privé la ville, à trois reprises, de ses élites intellectuelles et artistiques et l'ont livrée à l'ignorance et aux méfaits d'un urbanisme à courte vue. Des quartiers entiers, comme le Pontiffroy, ont été rasés. D'autres, comme ceux des Piques et des Roches, au bord de la Moselle, ont été abandonnés à leur triste sort. Des ensembles immobiliers aux proportions imposantes comme l'ensemble Coislin ont été édifiés ; ailleurs, de vastes terrains ont été privés de destin ou accaparés par le stationnement sauvage, comme au Pontiffroy, où un seul immeuble a été bâti pour l'instant, ou dans l'îlot Saint-Jacques, à moitié démoli avant même que son avenir soit décidé.

Limité par la rue Ladoucette, qui borde la charmante place Saint-Jacques, et les rues de la Tête-d'Or, En Fournirue et du Change, l'îlot Saint-Jacques renferme encore plusieurs édifices intéressants, et notamment la célèbre Maison des Têtes et un hôtel d'époque Louis XIII, 22, rue de la Chèvre. La conservation des maisons qui longent la rue Ladoucette et le haut des rues de la Tête-d'Or et Fournirue est acquise. Mais la Maison des Têtes et l'hôtel de la rue de la Chèvre occupent une position trop centrale dans l'îlot pour être conservés « in situ ». Le ministère des affaires culturelles a autorisé leur « démontage » : la Maison des Têtes et la façade de l'hôtel se présenteront au public, à la fin des travaux du centre commercial, autour d'une placette « aménagée à cet effet ». Les bustes originaux qui avaient été dispersés ont été rachetés par la municipalité : elle compte les mettre au musée.

En réclamant le maintien de ces immeubles à leur emplacement actuel, l'association Renaissance du Vieux Metz combat en fait le projet de centre commercial lui-même. De quoi s'agit-il ? Construit sur trois niveaux de stationnement (mille places), l'ensemble offrira 21 000 mètres carrés de surfaces commerciales, réparties sur trois niveaux. Une « place » sera ménagée au centre de l'immeuble : un amphithéâtre de plein air, une bibliothèque, trois salles de cinéma et, peut-être, un centre de télédistribution sont prévus, ainsi que des logements et des bureaux. Construit par les Grands Travaux de Marseille, l'ensemble sera achevé en 1977. Son coût est évalué à 120 millions de francs.

Les commerçants l'emportent

L'idée était ancienne. On en parlait depuis le début des années 60, mais elle n'a pris vraiment corps que vers 1967, et le conseil municipal, que dirige M. Jean-Marie Rausch, n'a approuvé le projet qu'à la fin de 1971. Un groupement d'intérêt économique avait été constitué par des commerçants de la ville, inquiets de voir s'installer à Semécourt, au nord-ouest de la ville, un vaste centre commercial. C'est d'ailleurs les préoccupations des commerçants messins que M. Rausch exprimait, le 20 juin dernier, devant le conseil général, en refusant que le centre commercial constitue le seul point de départ de Semécourt, au lieu des autres équipements tertiaires dont l'agglomération a besoin.

A Metz, les commerçants l'ont emporté sur les défenseurs des vieux quartiers. La tâche de ces derniers n'était pas facile dans une ville où les démolitions intempestives ont déjà été nombreuses. Dans une ville aussi où l'architecture est discrète, faite de simplicité et de volumes harmonieux, où la Maison des Têtes est presque le seul édifice spectaculaire, une sorte de symbole plus facile à défendre.

L'association ne s'était pourtant pas contentée de protester et de critiquer. Elle avait mis au point une solution de rechange qui aurait mérité d'être étudiée avec attention par les responsables. En conservant et en restaurant les immeubles actuels, elle proposait de nouvelles constructions accordées aux anciennes, là où les démolitions ont déjà été faites, et une animation commerciale à la mesure du centre ancien.

Au lieu de cela, un important volume de verre, de béton et d'acier, va être planté comme un « coin » dans le cœur de la ville. La pente du terrain que suivaient les maisons anciennes va être annulée par le nouvel immeuble, qui rétablit un faîtage horizontal. La « croûte » de vieux édifices, qu'on prétend conserver, résistera-t-elle à ce traitement ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LA GRÈVE SE POURSUIT AUX TANNERIES DU PUY ET D'ANNONAY

De notre correspondant

Plusieurs grèves se poursuivent en province contre les menaces de licenciements dans les entreprises le Coq sportif, Electro-Kicker, H.-K. Porter et les Tanneries françaises réunies.

Le Puy. — Quel sort attend les Tanneries françaises réunies, qui regroupent plus de deux mille salariés dans ses usines du Puy, de Bort-les-Orgues et d'Annonay ? La situation s'est encore aggravée depuis le 4 mars, date du jugement du tribunal de commerce de Paris accordant à la société une « *suspension provisoire des poursuites et d'apurement collectif du passif* » et désignant Mᵉ Chassagnon pour étudier un plan de redressement.

L'analyse de la situation financière a fait apparaître un déficit de plus de 200 millions de francs, avec une perte mensuelle de 3,5 millions au cours de ce dernier trimestre. Le curateur a fait connaître son plan de redressement au comité central d'entreprise le 25 juin. Il prévoit une réduction des effectifs : quatre cent trente et un salariés à l'usine d'Annonay, soit la totalité du personnel ; cent quatre-vingt-deux au Puy et treize à Bort-les-Orgues ; au total, six cent vingt-six licenciements. A la suite de nombreuses interventions, le gouvernement a promis un important concours financier : 25 millions de francs pour maintenir l'exploitation de l'entreprise et payer le personnel jusqu'à fin septembre ; puis un crédit de 50 millions de francs, le 1ᵉʳ octobre, pour assurer la trésorerie de la nouvelle structure proposée par le plan de redressement.

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C. ont cependant rejeté les propositions de l'administrateur judicaire et ont déclaré s'opposer à tout licenciement et au démantèlement de l'entreprise. Dans les trois entreprises, les ouvriers se sont alors mis en grève. Le lundi 1ᵉʳ juillet, la grève se poursuivait à l'établissement du Puy (mille deux cents personnes) ; grève aussi à l'établissement d'Annonay (quatre cent trente et une personnes), où une manifestation générale est prévue pour le 5 juillet. En revanche, à Bort-les-Orgues, où ne sont prévus que treize licenciements, le personnel s'est prononcé pour la reprise du travail par 224 voix contre 89 et 9 bulletins nuls (322 votants, sur 358 inscrits).

La menace de licenciement collectif est aussi à l'origine d'un conflit à Romilly-sur-Seine (Aube), où les quatre cent cinquante salariés de l'usine de bonneterie le Coq sportif occupent les locaux par roulement depuis le 27 juin. Le tribunal de commerce de la Seine devrait se prononcer, le 2 juillet, sur l'avenir de la société, qui connaît de sérieuses difficultés dues à la mévente des articles de sport.

Une manifestation pour la défense de l'emploi s'est déroulée, dans le calme, samedi 29 juin à Baume-les-Dames (Doubs) où était organisée une opération « *ville morte* » ; six cents personnes environ ont défilé dans les rues pour protester contre la menace de fermeture de la société de juke-boxes Electro-Kicker (deux cent trente personnes), dont le bilan a été déposé le 15 juin. Selon M. André Boulloche, député socialiste et maire de Montbéliard, un espoir subsisterait de voir se maintenir les activités de l'entreprise.

A Marpent (Nord), une partie du personnel de l'entreprise de constructions mécaniques H.K. Porter (mille salariés) occupe les locaux pour s'opposer à des licenciements ; le 25 juin, la direction a envoyé les premières lettres de licenciement, qui devraient toucher trois cinquante-cinq employés.

AGRICULTURE

Les éleveurs de porcs partent en guerre contre les importations

Plus de deux mille éleveurs de porcs sont attendus, mardi 2 juillet, à Steenworde (Nord), pour manifester à l'appel de leurs dirigeants nationaux contre la chute des cours et les importations. Après le massacre, vendredi dernier, d'une vingtaine de porcelets à la frontière belge, de nouveaux incidents sont à craindre.

C'est pour les mêmes raisons — chute des cours et importations — que les producteurs de pêches du Midi ont décidé de passer à l' « action directe ».

Nos correspondants nous indiquent que :

● En Aquitaine, les fruitiers ont annoncé que dès ce lundi 1ᵉʳ juillet « *ils détruiraient toutes les pêches espagnoles où qu'elles se trouvent* ».

● En Languedoc et Roussillon, une assemblée extraordinaire du syndicat des exploitants doit se réunir ce lundi pour définir les nouvelles formes d'action.

● En Provence, les cultivateurs « *excédés* » ont bloqué dimanche, en début d'après-midi, l'autoroute A-7, à la hauteur du péage de Bollène (Vaucluse), provoquant un bouchon d'une quarantaine de kilomètres.

Le gouvernement espère calmer les esprits : il a fait savoir que toutes les importations de pêches en provenance d'Espagne seront suspendues ce lundi à 12 heures. Toutefois, cette mesure, contraire à la réglementation communautaire, risque d'être rapidement levée par les autorités de Bruxelles.

L'ire des producteurs n'a pas épargné le ministre de l'agriculture. Notre correspondant de Lorient nous rapporte que quelque cent cinquante éleveurs qui voulaient rencontrer M. Bonnet dans sa propriété familiale de Carnac (Morbihan), ont été reçus par le capitaine de gendarmerie de Lorient. Pour protester, les manifestants ont lâché une trentaine de porcelets dans la propriété du ministre. Après cet incident, M. Bonnet a publié un communiqué dans lequel il précise : « *Je suis prêt à recevoir sur rendez-vous, à la mairie de Carnac, les représentants autorisés de la profession, dont j'entends défendre, dans une période terriblement difficile, les intérêts avec la passion que l'on me connaît.* »

CORRESPONDANCE

Pourra-t-on encore produire sans se ruiner ?

Exploitant à Saint-Benoit-du-Sault (Indre), M. Charles Poulet, membre de la chambre départementale d'agriculture et de la chambre régionale du Centre, nous a fait parvenir une lettre dans laquelle il exprime son inquiétude devant l'évolution constatée sur les marchés agricoles. En voici les principaux passages :

L'univers regarde les agriculteurs pour savoir si les besoins alimentaires seront couverts ; les agriculteurs français et en particulier les éleveurs, se demandent s'ils pourront continuer à produire sans se ruiner. (...) En ce qui concerne la viande de porc, si 1973 a été une année acceptable, il n'en est absolument pas de même pour 1974. A 4,20 F le kilo vif en qualité moyenne, l'éleveur perd de 40 à 50 F par tête, à condition de ne pas avoir de perte due à la maladie. (...)

La situation des autres catégories n'est pas meilleure, que ce soit pour le lait, production astreignante, les fruits et légumes qui ne se vendent pas, ou à un prix très bas à la production, les céréales dont les coûts de production viennent encore d'augmenter. (...)

Nos organisations professionnelles agricoles (...) ont encore un rôle important à jouer, mais il n'y a plus un moment à perdre, alors qu'on parle de remettre à l'automne la conférence annuelle (...)

Enfin, un peu moins de paperasserie et de bureaucratie serait bénéfique pour tous. En effet, il paraît absurde de congeler de la viande pour l'exporter à perte, alors que beaucoup de gens se privent de viande fraîche à cause de sa cherté... Les importations augmentent, pourquoi ? Il faut dire la vérité, sans tenir compte de préoccupations électorales mais plutôt des besoins des consommateurs, car, si elle est chère à l'achat dans les boucheries et vendue très difficilement par les éleveurs, ceux-ci se trouvent maintenant dans une situation très précaire, face aux augmentations considérables de toutes sortes.

● **LA FOIRE DE LEIPZIG 1974** se tiendra du 1ᵉʳ au 8 septembre. La R.D.A. compte sur la participation de plus de six mille exposants venant d'environ cinquante pays. La France occupera 2 445 m2 sur les 270 000 de l'exposition et figurera parmi les plus importants pays capitalistes.

Les secteurs les plus représentés seront l'équipement pour l'industrie chimique, les machines textiles.

BUDGET

Le collectif pour 1974

LE GOUVERNEMENT SOUS-ESTIME LARGEMENT SES RECETTES FISCALES

Le Parlement examine à partir de mardi 2 juillet le projet de loi de finances rectificative pour 1974 mis au point par M. Fourcade et adopté la semaine dernière en conseil des ministres. Ce « collectif » — le premier depuis six ans, — qui rectifie le budget de 1974 voté par le Parlement à la fin de l'année dernière, se justifie par la nécessité de tenir compte du plan de lutte contre l'inflation — et de l'inflation elle-même — dans l'équilibre des dépenses et des recettes de l'Etat.

Globalement, et après remaniements, le budget de l'Etat pour 1974 reste excédentaire de 346 millions de francs :

1) Dépenses supplémentaires : 8,6 milliards de francs.

● *La hausse des prix du pétrole* entraîne pour l'Etat des charges plus lourdes en matière civile et militaire (carburant et chauffage) qui sont estimées à 1 050 millions de francs. De même, l'inflation rend nécessaire la revalorisation des traitements des fonctionnaires et des pensions des anciens combattants et victimes de guerre. Coût : 4 795 millions de francs.

● *Les crédits accordés aux entreprises publiques* sont également augmentés de 1 388 millions de francs, notamment pour compenser le refus opposé par l'Etat aux directions de ces entreprises d'augmenter leurs tarifs autant qu'elles le demandaient. La S.N.C.F. reçoit 810 millions supplémentaires ; la R.A.T.P., 207 millions ; E.D.F. et G.D.F., 250 millions chacun ; le C.E.A. (Commissariat à l'énergie atomique), 54 millions de francs.

● *Les mesures sociales* annoncées par M. Chirac le 19 juin entraînent un supplément de dépenses de 1 138 millions de francs (personnes âgées : 840 millions de francs ; familles, 298 millions de francs).

● *Diverses mesures de détail* entraînent une aggravation des charges de l'Etat de 288 millions.

2) Economies et recettes nouvelles : 8,6 milliards de francs.

Les dépenses supplémentaires énumérées ci-dessus sont compensées par des économies (1 milliard de francs) et par des recettes (7,6 milliards de francs).

● *Economies* : la consommation de carburant et de chauffage des diverses administrations sera réduite de 20 % en volume cette année, ce qui entraînera une économie de 317 millions de F.

De même, les subventions aux aux houillères nationales sont réduites de 370 millions de francs du fait des hausses des prix de vente du charbon autorisées par le gouvernement. Enfin, une économie de 150 millions de francs est faite sur les crédits militaires (un tir nucléaire est supprimé), de 20 millions de francs sur les crédits d'études par contrat, de 143 millions de francs sur certaines opérations « non prioritaires » abandonnées ou reportées.

● *Recettes supplémentaires : 7 660 millions de francs* : le « plan de refroidissement de l'économie », rendu public par le gouvernement le 12 juin (*le Monde* du 14 juin) comportait une majoration de l'impôt sur le revenu des personnes, qui doit rapporter sociétés (5 milliards de francs), cette année, de l'impôt sur les sociétés (5 milliards) de francs), une taxation de 10 % des plus-values immobilières réalisées en 1973 (150 millions de francs). La majoration de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, qui rapportera 640 millions de francs, sera presque complètement annulée par la réduction du taux de la T.V.A. sur les transports en commun qui fera perdre à l'Etat 630 millions de francs.

On remarquera que, dans ce projet de « collectif » que va examiner le Parlement, n'apparaissent pas les plus-values fiscales nées de la hausse des prix. Le gouvernement note pourtant : « *Du fait de l'inflation, les recettes fiscales provenant des impôts sur la consommation (T.V.A.) excèdent, dans une proportion qui ne peut être fixée dès maintenant avec certitude, les prévisions initiales de la loi de finances pour 1974. Le gouvernement estime néanmoins possible d'utiliser une fraction de ces plus-values.* »

10 milliards d'excédent ?

Le collectif note une augmentation de 650 millions de francs des crédits accordés au F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social) et de 1 115 millions de francs d'avances aux collectivités locales au titre du versement habituel de l'Etat destiné à remplacer le produit de la défunte taxe sur les salaires (que touchaient précisément les collectivités locales).

De même, le gouvernement vient de rembourser 3,5 milliards de francs à la Banque de France pour des avances que celle-ci lui avait consenties antérieurement. C'est dire que l'Etat mise sur des plus-values fiscales nées de l'inflation d'au moins 5,3 milliards de francs (3,5 millards de francs + 1 151 millions de francs + 650 millions de francs). En fait, celles-ci seront beaucoup plus importantes et le budget de 1974 sera en fin d'année probablement très largement excédentaire. D'après nos informations, on peut prévoir, malgré ces dernières rallonges et remboursements, un excédent des recettes sur les dépenses d'environ 10 millards de francs.

ALAIN VERNHOLES.

CONJONCTURE

LES HAUSSES DU 1ᵉʳ JUILLET

Un certain nombre de relèvements de prix ou de revenus minima, décidés ces dernières semaines par le gouvernement, entrent en application le 1ᵉʳ juillet. En voici le rappel :

● ELECTRICITE : les tarifs sont majorés de :

10 % pour les fournitures de haute tension (supérieure ou égale à 60 kV) ;

8 % pour la basse tension utilisée par les industriels ;

3 % pour la basse tension utilisée par les particuliers.

● GAZ : la hausse est en moyenne de 10 %, tant pour les utilisateurs industriels que pour les particuliers.

Rappelons que pour le charbon les nouveaux barèmes (applicables depuis le 24 juin) prévoient une hausse de 10 % pour les usagers industriels, au départ de la mine, et de 3,5 % pour les foyers domestiques, à l'arrivée. Quant à la tonne de fuel industriel, elle est passée, depuis le 15 juin, de 258 à 288 F (soit une hausse de 10,5 %) ; le fuel domestique a augmenté de 6 % en moyenne.

● LOYERS :

Dans les immeubles anciens encore soumis à la loi du 1ᵉʳ septembre 1948 (1,4 million de logements environ), les majorations sont de 9 % pour la catégorie II A et de 6,50 % pour les catégories II B, II C, III A et III B.

Dans les autres immeubles, le gouvernement a « recommandé » de limiter la hausse à 4,80 %, ce taux étant appliqué notamment aux H.L.M. et aux I.L.N.

Les majorations de revenus

● LE SMIC est porté de 5,95 F à 6,48 F par heure, soit 1 213 F par mois pour une semaine de travail de quarante-trois heures, au lieu de 1 128 F (+ 7,56 % depuis le 1ᵉʳ mai, + 23,1 % en un an).

● LE MINIMUM GARANTI passe de 4,50 F à 4,63 F par heure (+ 2,88 %). Ce minimum garanti sert de base de calcul aux indemnités d'assurance-chômage, d'aide sociale, ainsi qu'aux primes de transfert et de mobilité des jeunes.

● LES ALLOCATIONS MINIMALES POUR LES PERSONNES AGEES sont fixées à 6 300 F par an au lieu de 5 200 F, soit 17,26 F par jour au lieu de 14,25 F (+ 21,1 % par rapport au 1ᵉʳ janvier 1974). Elles se au lieu de 2 450 F) ; allocation aux vieux travailleurs (3 000 F par an au lieu de 2 450 F) ; allocation supplémentaire (3 300 F par an au lieu de 2 750 F). Les plafonds de ressources ouvrant droit à ces allocations sont portés de 6 400 F à 7 200 F pour une personne seule et de 10 400 F à 12 600 F pour un ménage.

Rappelons que l'allocation supplémentaire peut être versée partiellement, en fonction des ressources : une personne qui dispose, par exemple, de 1 500 F par an, recevra l'allocation aux vieux travailleurs (3 000 F), ce qui portera son revenu à 4 500 F (1 500 F + 3 000 F) ; le plafond de ressources étant de 7 200 F, elle pourra recevoir, au titre de l'allocation supplémentaire, 2 700 F (c'est-à-dire 7 200 — 4 500 F), soit au total 7 200 F (1 500 F + 3 000 F + 2 700 F).

● LES PENSIONS, rentes d'invalidité et d'accidents du travail sont augmentées de 6,7 % par rapport au 1ᵉʳ janvier, soit 15,4 % depuis fin 1973.

Rappelons que les majorations des allocations familiales n'interviendront que le 1ᵉʳ août.

ÉNERGIE

L'Iran signe avec les États-Unis un contrat pour la fourniture d'uranium enrichi

L'Iran a signé, le dimanche 30 juin, un accord avec les Etats-Unis sur la fourniture d'uranium enrichi americain pendant dix ans. Ce contrat ne concerne pas le combustible qui alimentera les cinq centrales nucléaires que l'Iran souhaite acheter à la France, mais deux autres réacteurs que les Etats-Unis fourniront plus tard à l'Iran. Il a été signé par M. Julius Rubin, représentant de la Commission américaine de l'énergie atomique (A.E.C.), et par M. Akbar Etemad, chef de l'Organisation de l'énergie atomique iranienne.

Tout se passe comme si l'Iran désirait éviter de se trouver à la merci d'un seul fournisseur, fût-ce la France, et souhaitait diversifier ses sources d'approvisionnement. En annonçant la signature du contrat, M. Anderson, porte-parole du département d'Etat, n'a donné aucune précision sur la quantité d'uranium enrichi qui sera livrée à l'Iran ni sur la date des livraisons. On peut penser que la taille des deux réacteurs américains qui seraient vendus à l'Iran n'a peut-être pas encore été définitivement fixée, et qu'il est bien difficile, dans ces conditions, de déterminer avec précision la quantité d'uranium enrichi dont l'Iran aura besoin.

Les capacités de production des trois usines américaines d'uranium enrichi étant désormais insuffisantes pour répondre à la demande américaine ou internationale, il est probable que les livraisons à l'Iran n'interviendront pas avant 1985, lorsque les Etats-Unis auront agrandi leurs usines.

De toute façon, il faudrait encore que la consommation intérieure d'électricité de l'Iran augmente à tel point qu'il soit besoin de cinq centrales françaises et de deux centrales américaines dans un avenir prévisible. Même pour les commandes françaises, aucun calendrier n'a été fixé, et les spécialistes français ne connaissent pas les dates auxquelles l'Iran aura réellement besoin de ces centrales. En outre, l'installation de centrales nucléaires de la puissance envisagée, 1 000 mégawatts électriques chacune, implique l'existence d'un réseau de distribution d'électricité sur le territoire iranien, qui n'existe pas pour le moment. L'installation d'un tel réseau promet d'être presque aussi coûteux que les centrales. — D. V.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollar		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	10 5/8	11 5/8	10 3/4	11 3/4	4 1/8	5 1/8
1 mois	13	13 1/2	10 7/8	11 3/8	11	11 1/2
3 mois	13 1/4	13 3/4	11	11 1/2	11 1/2	12
6 mois	13 1/4	13 3/4	11 1/8	11 5/8	11 7/8	12 3/8

CAISSES D'ÉPARGNE

M. FOURCADE EST FAVORABLE A LA CRÉATION DE COMPTES CHÈQUES OU DE VIREMENTS GARANTIS

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, inaugurant à Strasbourg le nouvel immeuble de la caisse d'épargne fédérée du Bas-Rhin, s'est déclaré disposé à autoriser les caisses d'épargne à ouvrir des comptes de dépôts à leurs clients et à les doter d'un moyen moderne de paiement. Rappelant qu'il s'agit là d'une demande traditionnelle des caisses, satisfaite pour celles d'Alsace et de Moselle lors de l'annexion de 1871, le ministre a précisé que deux instruments pourraient être mis en œuvre : le compte chèques classique, ou le virement garanti, « *formule plus moderne, moins coûteuse, et qui techniquement, serait en avance sur les autres formules* ». Ce virement, moyen de paiement garanti à hauteur d'un certain montant (l'on parle de 1 000 F), se présenterait sous la forme d'un carnet à souches, accompagné d'une carte spéciale. Il constituerait une sorte de chèque visé, sans tous les avantages de ce dernier, mais crédité immédiatement au compte du bénéficiaire. Les virements et transferts pourraient être automatisés, ce qui allégerait la charge du traitement par les caisses.

Le départ de M. Bloch-Lainé

M. FILIPPI DEMANDE A M. FOURCADE « POUR QUELLES RAISONS IL A LIMOGÉ SON CAMARADE »

M. Jean Filippi, sénateur de la Corse (Gauche dém.), demande au ministre de l'économie et des finances, dans une question écrite « *de lui faire connaître pour quelles raisons il a « limogé » son camarade François Bloch-Lainé, nommé président du Crédit lyonnais en juin 1967, M. Michel Debré étant ministre de l'économie et des finances* ».

« *S'il s'agissait*, déclare M. Filippi, *de violations importantes et répétées des règles de l'encadrement du crédit, il comprendrait que des sanctions personnelles fussent prises, puisque les pénalités payées par les banques nationalisées ne constituent qu'une réduction correspondante des profits à verser à leur actionnaire, l'Etat.*

« *Mais il s'étonne que brusquement, après d'importants et fréquents dépassements des plafonds de la part de toutes les banques nationalisées, restés, eux, sans sanction, le président de l'une d'elles soit brusquement remercié.*

« *A défaut d'explication valable l'auteur de la question sera contraint de voir dans cette « opération » une manifestation intéressante de l'hypocrisie et du goût du spectacle qui, selon lui, constituent deux caractéristiques notables de la « nouvelle ère* ».

[N.D.L.R. — MM. Filippi, Bloch-Lainé et Fourcade sont tous trois inspecteurs des finances.]

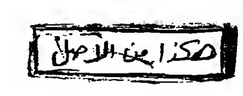
ASSURANCES

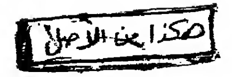
L'inflation explique pour une large part le ralentissement de l'expansion en 1973

L'expansion de l'assurance française a été légèrement moins soutenue en 1973 qu'en 1972, avec un chiffre d'affaires de 44,85 milliards de francs, en progression de 14,4 %. Un changement notable est apparu : contrairement aux dernières années, la croissance du secteur, compte tenu de l'érosion monétaire, n'est plus supérieure de moitié à celle de la production intérieure brute, mais inférieure à celle-ci. Les causes de ce changement sont multiples. Ainsi, les primes d'assurance automobile augmentent moins vite : 12,8 % de plus en valeur nominale, mais, compte tenu de l'extension du parc, 7 % en valeur réelle, soit une croissance inférieure à celle des prix (8,5 %) et surtout à celle des salaires (14 %) qui entrent à raison des quatre cinquièmes dans le coût des accidents. Grâce à la réduction du nombre des sinistres (— 2,5 %), les compagnies ont pu accorder des bonus supplémentaires et relever moins rapidement leurs tarifs sans détérioration des résultats généraux de la branche, dont le déficit traditionnel a été réduit des trois quarts, à 130 millions de francs, et provient exclusivement de la catégorie des deux-roues. Une majoration sensible est prévue pour ces derniers, responsables d'une aggravation sensible de la fréquence des accidents.

L'assurance-incendie, en revanche, marque une forte expansion (+ 22 %), notamment dans le secteur industriel, et les résultats de 1973 ont amorcé un retour vers l'équilibre, en raison du relèvement sensible des primes, décidé à la suite de l'accroissement très rapide du nombre et du coût des sinistres. Les problèmes posés par les immeubles de grande hauteur ont été étudiés avec une particulière attention : la tour Montparnasse, plus gros risque français avec 900 millions de francs, a pu être assurée entièrement par le marché de Paris.

A noter, enfin, des signes d'essoufflement dans l'assurance-vie, soufflement dans l'assurance temporaire-décès et une progression de 11 % pour l'assurance-capitalisation. Cette faible performance est attribuée à l'accélération de l'inflation, qui, par ailleurs, « *entame substantiellement* » la valeur des placements réalisés par l'assurance au titre de ses provisions techniques (10,9 milliards de francs : + 15 %). Comme ces placements, dans le respect des règles édictées par les pouvoirs publics, sont constitués pour une grande part en obligations, la diminution de leur valeur et de leurs revenus financiers, qui contribuent à l'équilibre des contrats (10 % dans l'automobile, 100 % dans l'assurance-capitalisation), s'avère de plus en plus ocoire.





LA VIE ÉCONOMIQUE

A L'ÉTRANGER

PLAN DE STABILISATION EN FINLANDE

Helsinki taxe les exportations des produits de l'industrie du bois

De notre correspondant

Helsinki. — Le gouvernement de M. Kalevi Sorsa a décidé, le vendredi 28 juin, une série de mesures anti-inflationnistes. L'instrument essentiel de ce plan de stabilisation est une taxe sur les exportations des produits de l'industrie du bois, accompagnés de douze propositions à mettre en œuvre dans un proche avenir.

Pour le premier ministre, il s'agit d'éponger une partie des liquidités issues des profits supplémentaires réalisés par les exportations qui sont liées à la conjoncture exceptionnelle du marché international. Selon les estimations du gouvernement, le montant de ces profits supplémentaires pour la période s'étendant de février à septembre serait de 450 millions de marks (567 millions de francs) pour l'industrie du bois (soit + 68 % par rapport à la même période de 1973), de 120 millions de marks pour la cellulose (+ 38 %) et de 300 millions de marks pour le papier (+ 51 %).

Du total (870 millions de marks), le gouvernement souhaite soustraire d'ici à février 1975 quelque 300 millions de marks pour alimenter un fonds conjoncturel. Les sommes de ce fonds reviendront pour moitié à l'industrie du bois et de la pâte à papier sous forme d'investissements, l'autre moitié étant destinée à financer certains projets dans le domaine de l'énergie, de la protection de la nature, etc.

La taxe est une « contribution volontaire ». Son pourcentage varie entre 5 % pour les pâtes de cellulose et 10 % pour les bois sciés et le papier journal.

Cette décision a été très mal accueillie par la Fédération des industries du bois, qui regrette d'avoir été mise devant le fait accompli et redoute que les petites entreprises de ce secteur ne soient mises dans une situation difficile.

Les autres mesures concernent principalement le secteur du logement (accroissement de la capacité de construction en levant certaines limitations existantes, abaissement des taux d'intérêt des prêts pour les logements à bon marché et moyens), l'encouragement à l'épargne, une exonération fiscale pour les revenus des étudiants, ainsi que la création d'un bureau provisoire des prix pour les importations en vue de mieux exercer le contrôle actuellement en vigueur.

En présentant ce plan de stabilisation, M. Sorsa a indiqué : « *Ces mesures ne constituent que la première étape de la politique destinée à ralentir l'inflation et à restaurer l'équilibre des échanges extérieurs. La seconde étape viendra avec le budget, qui devra, en plus des questions normales, envisager la question de la parité du mark, la politique monétaire et des taux d'intérêt ainsi que la politique fiscale à l'égard des sociétés.* »

Ce train de mesures résulte d'un compromis entre les sociaux-démocrates et le parti du centre du ministre des finances, M. Virolainen. Ce dernier s'est opposé fermement à une réévaluation du mark comme le demandaient ses partenaires, ce qui avait provoqué une grave tension entre les deux formations.

GILLES GERMAIN.

AFFAIRES

POUR COUVRIR SES BESOINS EN PRODUITS PÉTROLIERS

CdF-Chimie va construire une raffinerie en Moselle

CdF-Chimie, filiale des Charbonnages de France, et troisième grand de la chimie française, avec un chiffre d'affaires consolidé de 2,2 milliards de francs, a annoncé vendredi 28 juin un important programme de développement.

La société a décidé de construire sur la plate-forme de Carling (Moselle) une distillerie de pétrole brut d'une capacité de 1,5 million de tonnes/an, dont le démarrage est prévu pour 1976, et qui pourrait lui permettre ultérieurement de satisfaire complètement ses besoins en naphta. C'est la première fois qu'un « chimiste » se lance dans des activités pétrolières en France. CdF-Chimie deviendra ainsi la première firme chimique française totalement intégrée.

Le deuxième grand volet de l'expansion de CdF-Chimie est le polyéthylène basse densité (PEbd). La société, qui est le numéro un français de la spécialité, va mettre en route une nouvelle unité à Saint-Avold (Moselle) en septembre prochain, qui portera la capacité du groupe à 470 000 tonnes/an. Mais elle ne permettra de suivre le développement du marché en forte expansion que jusqu'en 1976. Comme pour fabriquer davantage de PEbd il faut des quantités accrues d'éthylène, produit qui se fait rare, CdF-Chimie a décidé de construire un vapo-craqueur dans la région de Dunkerque, qui devrait être opérationnel en 1977 et auquel serait adjointe une unité de PEbd. Cette plate-forme pétrochimique, requérant de très lourds investissements — au moins 1 milliard de francs — CdF-Chimie cherche des partenaires susceptibles d'utiliser les 150 000/200 000 tonnes d'éthylène produites en sus de ses besoins, estimés à 200 000/300 000 tonnes/an. Vu les difficultés accrues à se procurer des crédits, on n'exclut pas la participation de capitaux étrangers.

Le troisième grand axe du développement de la société est la conquête du Proche-Orient. Un accord vient d'être signé avec le Qatar pour la construction d'un vaste complexe pétrochimique (*le Monde* du 26 juin), qui pourrait être ultérieurement complété d'une fabrique de matières plastiques. — A. D.

● OCCIDENTAL PETROLEUM a signé, vendredi 28 juin à Moscou, un accord prévoyant la livraison de 1 million de tonnes d'acide superphosphorique en échange d'ammoniac et d'urée. Il est prévu aussi la construction de deux ports, lesquels transiteront les échanges. L'ensemble de l'accord porte sur 20 milliards de dollars (100 millions de francs). — *(A.F.P.)*

● PRET BRITANNIQUE A UNE ENTREPRISE YOUGOSLAVE. — La Grande-Bretagne vient d'accorder un prêt de 6,6 millions de livres (76,6 millions de francs) à une fabrique de ciment yougoslave, afin de lui permettre d'augmenter sa production de 3 000 tonnes de ciment par jour. L'entreprise yougoslave a conclu avec la société britannique Polysius un contrat de 7,8 millions de livres pour l'agrandissement de son usine. L'emprunt, remboursable en dix-huit ans, a été négocié par la banque Brandt. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE CENTRALE DE CRÉDIT COOPÉRATIF

L'assemblée générale de la Caisse centrale de crédit coopératif s'est tenue le 27 juin 1974 sous la présidence de M. Pierre Lacour, président du conseil d'administration.

Le renforcement des mesures gouvernementales de limitation des concours bancaires à l'économie et la hausse générale des taux observée sur le marché financier et sur le marché monétaire ont conduit la Caisse à modérer son activité en 1973. Aussi, le volume des crédits versés par le groupe a-t-il atteint 715,5 millions de francs, dont 418,1 pour la Caisse, contre 841,3 millions l'année précédente. De même, le volume des crédits en cours n'a-t-il augmenté que de 17,78 % en 1973 contre 33,7 % l'année précédente.

Au cours de l'exercice la Caisse a encore amélioré son organisation en renforçant les moyens d'action de chacune de ses délégations régionales qui se sont développées à un rythme soutenu. L'ouverture de deux nouvelles agences, l'une à Paris, l'autre dans le Nord, porte à quatorze le nombre de délégations du groupe. La rapidité et l'efficacité de leur action sur le plan régional ont contribué à approcher davantage le Crédit coopératif de ses sociétaires et à améliorer encore les positions du groupe dans le financement du secteur social, des loisirs et du logement en particulier.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES PILES ÉLECTRIQUES (CIPEL)

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 19 juin, a approuvé les comptes de l'exercice 1973.

Après dotation aux amortissements de 4 813 000 F contre 3 787 000 F en 1972 et à la provision pour investissements de 440 000 F contre 130 000 F, les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice net après impôt de 3 383 000 F contre 3 089 000 F pour l'exercice précédent.

L'assemblée a décidé d'affecter 1 700 000 F à la réserve pour éventualités diverses et de mettre en paiement le 28 juin 1974 un dividende de 3,90 F qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), soit 1,95 F, correspond à un revenu net global par action de 5,85 F.

Ce dividende a été fixé en tenant compte des recommandations des pouvoirs publics visant à limiter à 5 % la progression des dividendes mis en paiement en 1974. Le conseil d'administration a l'intention de proposer à l'assemblée qui statuera en 1975 sur les comptes de l'exercice 1974 la répartition d'un complément au titre de 1973 de 0,60 F par action, correspondant à un revenu global de 0,90 F, qui s'ajouterait ainsi à la distribution relative à l'exercice 1974.

L'assemblée a nommé administrateur M. Georges Magne.

M. Gustave Eymard-Duvernay, dont le mandat expirait en vertu de l'article 14 des statuts, a exprimé le désir qu'il ne soit pas renouvelé.

TAITTINGER-C.C.V.C.

L'assemblée ordinaire, réunie le 17 juin sous la présidence de M. Claude Taittinger, a approuvé, à l'unanimité, les comptes qui lui ont été proposés ainsi que le projet de répartition (voir notre numéro du 3 avril 1974).

Il sera donc distribué aux actionnaires, à partir du 16 septembre prochain, un dividende de 6,30 F par action, soit, avec l'impôt de 3,15 F déjà versé au Trésor (avoir fiscal), un revenu global de 9,45 F par titre.

L'assemblée a ratifié la cooptation, comme administrateur, faite à titre provisoire par le conseil d'administration dans sa séance du 30 janvier 1974, de M. Raymond Meynial, en remplacement d'un administrateur décédé. Elle a, en outre, nommé administrateur M. Alain de Gunzburg.

Dans son allocution, le président a informé les actionnaires des activités de l'entreprise au cours des cinq premiers mois de l'exercice qui traduisent une augmentation du chiffre d'affaires de 7 % par rapport à celui de l'époque correspondante de 1973.

La Champagne ayant été épargnée par les gelées, l'évolution actuelle de la végétation laisse espérer une récolte importante, ce qui intéresse au premier chef le Champagne Taittinger, propriétaire d'un des plus importants vignobles champenois.

A l'issue de l'ordinaire a été tenue une assemblée extraordinaire qui a autorisé le conseil d'administration à porter le capital, sur ses seules délibérations et suivant le procédé de son choix, jusqu'à un montant de 96.000 000 de francs maximum en une ou plusieurs fois.

Usant de cette autorisation, le conseil d'administration, réuni après l'assemblée extraordinaire, a décidé de procéder immédiatement à l'augmentation de capital par incorporation de réserves dont le principe avait été décidé lors de sa réunion du 21 mars 1974. La distribution des actions gratuites qui seront en conséquence créées sera effectuée ultérieurement, à raison d'une action nouvelle pour dix anciennes.

S.I.M.N.O.R.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de SIMNOR, tenue le 20 juin, a adopté toutes les résolutions proposées par le conseil, notamment la distribution à compter du 31 juillet — et non pas du 29 en raison des exigences posées par la cotation à terme — de 9 millions 471 276,80 F à 1 479 887 actions ayant jouissance, soit 6,40 F par action à raison de 4,52 F (coupon 28) soumis à l'impôt sur le revenu et 1,88 F (coupon 29) exonéré de cet impôt.

Le report à nouveau est porté de 223 500 F à 412 000 F.

Le conseil d'administration qui a suivi a constaté une progression sensible de la situation locative, notamment à Amiens, où les soixante-quatorze appartements du premier immeuble sont occupés, tandis que la demande se manifeste très favorablement en prévision de la mise en service du deuxième immeuble de même importance en septembre prochain.

DUMEZ

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 27 juin 1974 sous la présidence de M. André Chaufour, a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 1973 et a décidé le versement d'un dividende net de 12,60 F par action donnant une rémunération globale de l'actionnaire français de 18,90 F (contre 18 F l'an dernier), l'augmentation ainsi limitée étant conforme aux recommandations du ministère des finances.

La restructuration du groupe a conduit à l'établissement de comptes consolidés pour présenter les principales données financières d'ensemble. Le chiffre d'affaires du groupe a atteint 831,7 millions de francs (T.T.C.), soit 772,2 millions hors taxe, à comparer aux 721,4 millions de l'an passé. Le bénéfice consolidé, en millions de francs, est passé de 24,4 à 32,2 (progression de 32 %), les amortissements de 44,8 à 51,1 et la marge brute d'auto-financement de 69 à 83,3, soit 10,8 % du chiffre d'affaires et 58,6 % des fonds propres.

Ces résultats sont particulièrement expressifs de la vitalité du groupe Dumez et le classent ainsi dans les premiers rangs des entreprises françaises.

L'activité des chantiers est soutenue. On note une nouvelle prépondérance des activités à l'étranger et notamment en Afrique. L'implantation extérieure du groupe est centrée sur le Bassin méditerranéen et le golfe Persique, l'Afrique noire, le Canada, le Brésil et la zone des Caraïbes.

Le carnet de commandes dépasse 3 milliards de francs comparé aux 1 500 millions à pareille époque de l'an passé ; une partie importante de ces commandes est passée avec des pays producteurs de pétrole.

Les perspectives semblent favorables. Le groupe recherche constamment la répartition des risques par la diversité des techniques et par la dispersion géographique de ses activités centrées sur les pays où s'ouvrent des perspectives de continuité des travaux.

Le chiffre d'affaires de 1974, en très nette augmentation par rapport à 1973, devrait dépasser largement le milliard de francs.

Le président avait, en 1973, laissé espérer une augmentation annuelle des bénéfices pendant les trois prochaines années. Cette promesse, largement tenue pour 1973, semble pouvoir se confirmer pour les deux prochaines années à venir.

L'assemblée générale a également appelé au conseil d'administration M. Jean-Paul Parayre qui, après avoir quitté récemment la direction de la construction mécanique et électrique du ministère de l'industrie, exerce les fonctions de directeur conseiller auprès du président et de la direction générale d'un important établissement bancaire.

GROUPE BABCOCK FIVES

Les assemblées générales de la Compagnie industrielle et financière Babcock-Fives et de sa filiale la Société Fives-Cail-Babcock se sont réunies le 26 juin 1974 sous la présidence de M. Jacques Joly.

L'assemblée générale ordinaire de la Compagnie industrielle et financière Babcock-Fives a approuvé les comptes de l'exercice 1973 qui se soldent par un bénéfice net de 15 504 354 F. Elle a décidé la distribution du dividende prévu de 5,25 F par action de 50 F, correspondant avec l'avoir fiscal (impôt déjà payé au Trésor) à un revenu global de 7,875 F, alors que l'an dernier le dividende distribué avait été de 5 F et le revenu global de 7,50 F. Le dividende sera mis en paiement le 28 juin 1974.

L'assemblée a par ailleurs renouvelé les mandats d'administrateur de M. Jean Caben Salvador et de M. Pierre de Calan.

L'assemblée générale ordinaire de la Société Fives-Cail-Babcock a approuvé les comptes de l'exercice 1973 qui font apparaître, après amortissements de 30 128 000 F, un bénéfice net de 17 545 521 F. Le dividende a été fixé à 12 F par action de 100 F (correspondant à un revenu global de 18 F avec l'avoir fiscal), la distribution s'élevant ainsi à 14 400 000 F.

L'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateur de M. François Morin et de M. Anthony Taylor.

Au cours de l'allocution qu'il a prononcée, le président a indiqué à l'assemblée de la Compagnie industrielle et financière Babcock-Fives que la nouvelle Société Fives-Cail-Babcock, née de la fusion du 5 décembre 1973, avait pris un bon départ et que l'exercice en cours se présentait, notamment sur le plan des enregistrements de commandes, sous les meilleurs auspices.

BIGNIER, SCHMID-LAURENT (B.S.L.)

L'assemblée générale ordinaire du 26 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1973 qui se soldent par un bénéfice net de 5 326 000 F contre 5 203 000 F en 1972.

Elle a par ailleurs décidé la distribution d'un dividende net de 13 F par action assorti d'un avoir de 6,50 F contre respectivement 12,50 F et 6,25 F répartis au titre de l'exercice 1972. Ce dividende est mis en paiement à partir du 3 juillet 1974 contre remise du coupon n° 26.

Dans son rapport, le conseil précise que l'augmentation du chiffre d'affaires (H.T.) à 221 037 000 F en 1973 contre 196 235 000 F en 1972 a traduit une certaine reprise de l'activité générale de la société, malgré le niveau médiocre des investissements dans les industries chimiques et pétrochimiques.

Les facturations apparaissant au compte d'exploitation pour 228 millions 106 000 F T.T.C. auxquelles s'ajoutent 17 340 000 F correspondant aux facturations effectuées au titre de la société en participation d'Arles. Ces chiffres comprennent pour 100 millions de francs les exportations directes ou indirectes qui, en diminution sensible en 1972, retrouvent un meilleur niveau en représentant 45 % des ventes.

L'amélioration de l'activité de l'entreprise à fin 1973 est confirmée par un carnet de commandes de 186 millions de francs contre 159 millions au 31-12-72.

A l'issue de l'assemblée, M. Robert Vitry, président, a souligné que le début de l'exercice 1974 avait été marqué par la persistance du mouvement de reprise des investissements chez les principaux clients de la société, en particulier à l'étranger.

SACILOR

Aciéries et Laminoirs de Lorraine

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 27 juin 1974 sous la présidence de M. Louis Dherse, a approuvé les comptes de l'exercice 1973 qui se solde par un bénéfice net de 46 542 430 F.

Les comptes consolidés avec ceux de Sollac et de Richemont font apparaître un résultat brut avant amortissements, provisions et impôt de 542 350 000 F contre un déficit de 56 310 000 F en 1972 ; la dotation aux amortissements ressort à 439 810 000 F contre 344 200 000 F.

L'assemblée a renouvelé pour six ans les mandats de membres du conseil de surveillance de MM. Jean Droulers et Jean Latourte.

Il a été décidé de verser un dividende de 5 F par action (+ 2,50 F d'impôt déjà payé au Trésor), payable à compter du 8 juillet contre remise du coupon n° 1.

L'exercice en cours se déroule dans des conditions favorables. Les commandes actuellement en carnet assurent une activité satisfaisante de l'ensemble des installations jusqu'à la fin de l'année.

Le redressement des prix de vente, particulièrement à l'exportation, permet d'envisager une progression importante du chiffre d'affaires. Toutefois, le supplément de marge qu'aurait dû normalement dégager cette évolution des prix sera limité par des hausses des différents éléments de coût.

VEUVE CLICQUOT PONSARDIN

Maison fondée en 1772

L'assemblée générale ordinaire, réunie à Reims le 25 juin 1974 sous la présidence de M. Alain de Vogüé, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1973.

Le bénéfice de l'exercice s'est élevé à 7 710 000 F (contre 4 368 000 F en 1972) après 2 721 000 F d'amortissement, 8 468 000 F d'impôt sur les sociétés et 7 231 000 F de provisions.

L'assemblée, se conformant aux recommandations gouvernementales de limiter à 5 % l'accroissement des dividendes, a voté la mise en distribution de 7,62 F nets par action, soit, compte tenu de l'avoir fiscal, un revenu global de 11,43 F (contre 10,88 F en 1972).

Le conseil, réuni à la suite de l'assemblée, a décidé que le dividende représenté par le coupon n° 15 serait mis en paiement à compter du 31 juillet 1974.

Au cours de son allocution, le président a précisé que, si à la fin mai le chiffre d'affaires de la société n'accusait encore qu'une progression de l'ordre de 5 % par rapport à celui de 1973, les ventes se déroulaient de façon normale, confirmant les prévisions établies début 1974.

Aussi Veuve Clicquot est-elle confiante dans la poursuite de son expansion ; elle dispose d'ailleurs pour cela de l'atout d'une structure financière très solide et d'une trésorerie à l'aise.

En effet, malgré l'important programme d'investissement entrepris ces dernières années par la société en caves, ateliers et vendangeoirs pour renforcer et moderniser ses moyens, il est intéressant de noter que les vignobles, les actifs industriels, les participations et un stock de 18 millions de bouteilles sont à ce jour entièrement gagés par des fonds propres et des dettes à long et moyen terme.

C'est pourquoi l'appréciation actuelle de la Bourse paraît peut réaliste eu égard aux ressources de la société et à ses potentialités.

ÉLECTRONIQUE MARCEL-DASSAULT

L'assemblée ordinaire réunie le 30 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1973.

M. Dassault, dans son allocution, a indiqué que le chiffre d'affaires de la société s'était élevé à 379 563 550 F, dont 63 % pour l'exportation, en augmentation de 21 % par rapport à l'année précédente. Un bénéfice net de 2 614 680 F a été réalisé.

En 1973, des marchés d'études ont été remportés par appels d'offres et consultations dans pratiquement tous les secteurs d'activités de l'entreprise, lui permettant ainsi d'envisager l'avenir avec confiance.

Sur le plan social, M. Serge Dassault a rappelé l'effort réalisé par la société dans ce domaine. Un système d'information directe de tous les salariés a été mis en application. L'horaire de quarante heures a permis de libérer le vendredi après-midi, et les ressources annuelles minimales 1973 (droits sociaux complets) ont été de 21 000 F.

L'assemblée extraordinaire qui a suivi l'ordinaire a permis de porter le capital social de 25 000 000 de F à 33 125 000 F par incorporation des réserves.

AUSSEDAT REY

Réunie sous la présidence de M. François Paturle, président-directeur général, l'assemblée générale ordinaire a fixé à 5,50 F le dividende de l'exercice 1973 (revenu global 8,25 F). Ce dividende sera payé le 8 juillet.

M. Emile Sombardier a été réélu administrateur.

Le rapport du conseil précise que le bénéfice d'exploitation est en augmentation de 22 % sur celui de 1972 et de 35 % sur celui de 1971. Si le bénéfice de 1973 est inférieur à celui de l'exercice précédent, cela tient aux provisions pour fluctuation des cours, mesure de prudence dans la conjoncture actuelle. Cette provision d'un montant de 12,5 millions de francs est constituée en franchise d'impôt.

Ensuite une présentation audiovisuelle a retracé les éléments majeurs constituant la vie de la société et les principaux problèmes auxquels se trouve confrontée l'industrie papetière : approvisionnement en bois, énergie.

Cette assemblée a été suivie d'un cocktail dans une salle où étaient présentées quelques-unes des productions les plus marquantes du groupe, et où les actionnaires pouvaient prendre contact avec quelques cadres, dirigeants de la société.

SOCIÉTÉ FRANCO-BELGE DE MATÉRIEL DE CHEMINS DE FER

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 21 juin.

Elle a décidé de reporter à nouveau le déficit de l'exercice, qui a été de 1 323 000 F contre 0 168 000 F en 1972, la marge, avant amortissements et provisions, étant de 7 millions 287 000 F contre 26 255 000 F en 1972.

L'activité a été anormalement faible en 1973 ; mais le conseil prévoit une reprise dès l'exercice 1974, consécutive à l'évolution du trafic ferroviaire. Son rapport précise notamment : « Le trafic marchandises, qui a amorcé une reprise en 1973, doit, compte tenu des contraintes imposées par la crise de l'énergie, continuer à augmenter... Nous constatons, dès maintenant, une reprise sur les programmes d'achats de wagons.

D'autre part, nos chaînes de matériels de voyageurs seront mises en route au cours du premier semestre. La charge normale des ateliers est donc assurée pour l'exercice 1974.

Cette situation favorable devrait se maintenir pendant plusieurs années. Elle doit entraîner une activité soutenue et, donc, une amélioration des résultats... »

Compagnie Financière pour l'Outre-Mer

COFIMER

L'assemblée générale des actionnaires réunie le 25 juin 1974, sous la présidence de M. Pierre Moussa, a approuvé les comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 1973, qui font apparaître un bénéfice de 14 933 762,30 F. Elle a fixé pour cet exercice à 5 F par action de 100 F nominal le dividende à répartir aux 1 553 000 actions composant le capital, ce qui compte tenu d'un crédit d'impôt de 2,50 F, correspond à un revenu global de 7,50 F par action. Ce dividende sera mis en paiement à partir du mardi 18 juillet.

L'assemblée a ratifié les nominations d'administrateurs et de censeurs faites, à titre provisoire au cours de l'exercice.

Le conseil de la compagnie est ainsi composé :

M. Pierre Moussa, président ; Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, représentée par M. François Antoine, vice-président ; M. Hervé Pidet, administrateur-directeur général ; administrateurs : Crédit lyonnais, représenté par M. Tanneguy de Feuilhade de Chauvin ; Banque nationale de Paris, représentée par M. Jean Dromer ; Société générale, représentée par M. Jean-Paul Delacour ; M. François Cariès ; M. Christian Cardin ; M. Louis Eyssautier ; M. Jean-Noël Mathieu ; M. Georges Nesterenko.

Le collège de censeurs est composé de :

M. Robert Jablon ; M. Raymond Balin ; M. Jacques Berthoud ; M. Roger Quentin-Bauchart.

M. Jacques de Fouchier est président d'honneur de COFIMER.

GROUPE ROBECO

La souscription aux Pays-Bas des actions Rorento, nouvelle société d'investissement du groupe Robeco, aura lieu le 3 juillet.

OPTIMA

RENTABILITE — L'EQUILIBRE — SECURITE

Le dividende de l'exercice 1973 est mis en paiement le 1er juillet pour un montant de 7,18 F dont 1,08 F de crédit d'impôt.

Une part importante de ce dividende, soit 4,01 F dont 0,41 F de crédit d'impôt, bénéficie du régime fiscal favorable des intérêts d'obligations françaises.

Les actionnaires ont la faculté de réinvestir ce revenu en actions nouvelles, sans frais.

UNION POUR L'EPARGNE PRIVEE
57, BOULEVARD HAUSSMANN, 75008 PARIS.
TEL. 265 58.00

CESSATION DE GARANTIE FINANCIÈRE

La Banque nationale de Paris, société anonyme au capital de 500 millions de francs, dont le siège social est à Paris-9e, 16, bd des Italiens, inscrite au registre du commerce de Paris, sous le n° 66 B 4244, informe le public que la garantie qu'elle avait accordée à Mme Debray René, née Brice Germaine, 160, bd Pereire, à Paris-17e, le 2 février 1973, cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs de la présente publication (article 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectué pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970 et restant couvertes par la Banque nationale de Paris, à condition d'être produite par le créancier dans les trois mois de la présente publication au siège de porte de Champerret et de la Banque nationale de Paris sis à Paris-17e, 3, bd Gouvion-Saint-Cyr.

LA VIE ÉCONOMIQUE

AUTOGESTION : les équivoques du cas yougoslave

II. — Les charges de la démocratie

Par ALBERT MEISTER

Dans un premier article (« le Monde » du 30 juin-1er juillet), Albert Meister a analysé les types successifs d'autogestion industrielle yougoslave : le système conçu pour l'économie planifiée et celui qui a été adapté à l'économie de marché. Il en a marqué les limites et les déviations.

Le cas yougoslave montre que si la structure de l'autogestion joue un rôle déterminant comme cadre de la démocratie économique, elle n'en est pas une condition suffisante; l'observation nous montre à la fois des entreprises autogérées qui ne sont que des sortes d'entreprises patronales déguisées (1) et des secteurs entiers d'autogestion qui ne sont que des organes de transmission des consignes du plan national. Ici encore, il faut distinguer les problèmes au niveau des entreprises de ceux qui émergent de l'inclusion de celles-ci dans un système planifié ou dans un ensemble stimulé par des politiques économiques.

Au niveau de chaque entreprise, les conditions de fonctionnement de la démocratie d'autogestion yougoslave sont bien connues et l'on peut se borner à quelques rappels :

● Quelle que soit la formule d'autogestion choisie, les fondateurs ont toujours cru que la suppression du conflit de classes, grâce à la socialisation des moyens de production, suffirait à assainir, à transformer les relations de travail. On en est cependant venu à constater l'existence d'autres conflits qui, précédemment, tendaient à être cachés par le conflit patrons-ouvriers : une fois que l'égalité formelle est réalisée, les inégalités naturelles n'apparaissent que plus criantes, et ce sont elles qui donnent naissance à de nouvelles stratifications, parfois tout aussi odieuses que celles qui se fondaient sur l'argent.

C'est alors le triomphe des plus intelligents qui, au pouvoir, sont rarement les plus humains ; ou bien le règne des plus conformistes à l'égard des idéologies officielles; ou celui des camarades élus aux postes de responsabilité grâce à leur popularité dans les ateliers ; ou celui des plus entreprenants, dont l'initiative et l'esprit d'entreprise seront plus utiles à la croissance des investissements qu'au respect des procédures démocratiques ; ou encore le mélange de ces quatre (ou plus) types d'hommes — ce qui, aux yeux du démocrate échaudé comme du philosophe blasé, n'est peut-être pas un mélange très détonant, mais du moins une garantie contre l'arbitraire...

● Quel que soit ce dosage, la bienveillance du pouvoir dans l'entreprise et son respect des règles du jeu démocratique, il ne s'ensuit pas moins que, le temps passant, il se cristallise et, parfois à son insu, s'oppose au renouvellement — les contraintes mêmes de l'efficacité étant invoquées comme faisant obstacle à la rotation et à l'arrivée d'hommes nouveaux dans les équipes de direction. Il est toujours impopulaire de dénoncer sur place cette tendance, et cela d'autant plus qu'on semble par là s'attaquer aux propagandistes de l'autogestion, qui sont la plupart du temps des hommes d'appareil, constamment menacés par l'application du principe de la rotation.

Et pourtant, si l'on désire parler sérieusement du fonctionnement de l'autogestion, il faudra bien un jour oser déterrer cette irritante vieille « loi d'airain de l'oligarchie » de Robert Michels, et examiner lucidement ce qu'elle signifie. Peut-être faudra-t-il alors renoncer aux formules incantatoires de la rotation des responsabilités, de la révocabilité immédiate, etc. ? Pour le moment, on doit se souvenir que vingt ans d'autogestion ont fait de la Yougoslavie un cimetière de règles inappliquées dans ce domaine.

● Constatons aussi qu'en face de ces chefs peu enclins à rentrer dans le rang la base est généralement toute heureuse de « faire confiance », de se laisser guider. La famille, la religion, l'école, ne lui ont-elles pas enseigné à se tenir « à sa place » et à obéir aux chefs ? Il n'est pas exagéré d'émettre l'hypothèse qu'une part des difficultés de la démocratie d'autogestion (comme des autres formes de démocratie d'ailleurs) provient des attitudes de soumission inculquées par ces institutions.

● Le précédent yougoslave montre que l'autogestion n'est pas inefficace, loin de là, mais elle signifie la prise en considération d'autres valeurs dans l'entreprise que la rentabilité maximale des facteurs de production : autogérer veut dire informer les personnels et le plus souvent aussi les former pour que l'information puisse être reçue ; autogérer signifie ensuite discuter, débattre, décider, contrôler la manière dont les décisions ont été exécutées. Même si les travailleurs n'ont pas à « décider de tout », il ne s'ensuit pas moins que la démocratie est dévoreuse de temps et d'énergie. Elle est coûteuse, et le prix à payer est celui de la formation, du dialogue, de l'épanouissement.

La première erreur des autogestions yougoslaves a été de croire que tout cela ne coûtait rien et était une sorte de cadeau, retombée supplémentaire et gratuite de l'adoption, du principe socialiste. Mais c'est aussi parce que l'on a cru à un cadeau que l'on a négligé de chiffrer le coût des réunions, de l'information, etc. Et, avec le temps, on a aussi négligé la chose elle-même parce que la valeur qu'on lui reconnaissait n'était pas matérialisée mais uniquement sentimentale.

Quant à la seconde erreur des autogestions yougoslaves, elle a été de prétendre pouvoir être aussi rentables que les entreprises capitalistes, alors qu'elles supportaient (même si elles ne les chiffraient pas) les charges de leur démocratie. Dès lors, il n'est pas surprenant que, dans cette compétition, les entreprises autogérées aient abandonné ce qui, pour la seule rentabilité, n'est effectivement pas indispensable.

Au niveau plus élevé

Au niveau de l'ensemble d'entreprises d'autres problèmes de fonctionnement surgissent :

● Dans le cas d'une autogestion en économie planifiée, bien des tâches de liaison et de coordination entre les entreprises incombent à l'administration, et l'on sait combien les pays socialistes souffrent de leur bureaucratie. S'agissant de la Yougoslavie, on a émis l'opinion que le recours au principe de la concurrence entre entreprises avait été la seule manière de secouer la tutelle de l'administration. On sait, en outre, que les projets d'introduire l'autogestion dans l'administration n'ont jamais réussi. La réflexion autogestionnaire doit donc se poser le problème de la transformation de l'État, et cela dans des termes qui collent mieux aux obstacles observables que ceux du mythe de son dépérissement, véritable cul-de-sac pour une réflexion novatrice dans ce domaine.

● Si, au contraire, l'autogestion baigne dans une économie de marché, le besoin de liaisons, coordinations, ententes entre entreprises, fait naître des intermédiaires de toutes sortes, agents, conseils, représentants, courtiers, etc. Cet « intermédiariat » dispose d'un grand pouvoir dans les entreprises, même si celles-ci ne le considèrent que comme simple parasite, vorace d'honoraires et de commissions. Et plus l'économie est complexe, plus il s'accroît en nombre et en influence. Cependant, comme ces agents n'« exploitent » pas grand personnel (au plus quelques secrétaires) et ne disposent pas d'un grand capital fixe (un téléphone, un télex), ils sont considérés par la loi yougoslave comme des artisans et ne sont pas tenus d'autogérer leurs entreprises.

Toutefois, si nous y regardons bien, ils sont peut-être les maîtres d'œuvre de l'exploitation *moderne* de l'homme par l'homme, celle qui se fait à partir du savoir, de l'information, des relations, de l'organisation. Secrétés par une économie que l'on a désiré rendre plus dynamique, ils sont à la fois les créatures de ce dynamisme et ses porteurs.

Toute l'histoire récente de l'autogestion yougoslave et des tentatives de reprise en main de l'économie tend à montrer que si l'on peut autogérer des usines et des institutions, on n'arrive pas à autogérer la force qui les anime, le dynamisme de la croissance.

● Bien qu'elles aient été freinées par l'administration, les communications entre les entreprises et les institutions du plan ne subissaient pas d'autres distorsions que d'ordre bureaucratique. L'autogestion planifiée des années 50 était conçue comme un moyen de réaliser un projet de société, l'idéologie dont elle se réclamait n'était pas contestée ni le groupe qui en était le porte-parole.

Et nous avons suffisamment de témoignages qui montrent que, quand une directive nouvelle du plan risquait d'être mal accueillie par les directions ou les conseils ouvriers des entreprises, il suffisait généralement de faire intervenir le secrétaire local du parti pour faire accepter la mesure en cause. En d'autres termes, l'unité que le plan conférait à l'économie était doublée d'une unité idéologique, véhiculée par un appareil unique de mobilisation. La recherche autogestionnaire actuelle devrait, semble-t-il, se demander si cette nouvelle règle des trois unités est applicable dans des sociétés pluralistes, ou, du moins, dans lesquelles un certain pluralisme pourrait ou mériterait d'être sauvegardé.

A ce point, certains ont rêvé et paraphé Lénine en déclarant : autogestion + ordinateur = socialisme. Grâce aux terminaux de l'ordinateur et dans leurs foyers mêmes, les hommes pourraient, sur-le-champ, décider des différentes politiques économiques qui leur seraient soumises et dont l'ordinateur leur montrerait les coûts et les implications. Ainsi serait concilié le pluralisme des opinions et des tendances politiques reflétant la diversité des idéologies avec une certaine unité dans les politiques économiques. Ce faisant, on oublie de parler du troisième élément d'unité qui, dans la situation yougoslave, a été le parti ; pour être l'acteur invisible de ce rêve réconciliateur, aurait-il à préparer les programmes et à contrôler l'ordinateur-idole ?

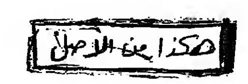
De la même façon que les audiovisuels, dans lesquels on avait beaucoup espéré, n'ont rien arrangé en matière d'éducation, le fait que la démocratie ait été bien malmenée durant ces dernières décennies ne justifie pas que l'on mette un espoir irraisonné dans de nouvelles formules.

Faire fonctionner des structures d'autogestion, c'est ainsi que l'on s'est toujours posé le problème ; bien plus rarement on a essayé de former des attitudes autogestionnaires et de vivre l'autogestion avant de lui donner des structures. Serait-ce là un chemin possible ?

Prochain article :

LA LEÇON DES « MICRO-EXPÉRIENCES »

(1) *Où va l'autogestion yougoslave ?* (A. Meister), Éditions Anthropos, 1971 ; p. 341 et suivantes.



LES MARCHÉS FINANCIERS

Baisse de 18 % des transactions au 30 juin, mais...

(Agefi). — Le volume des transactions à la Bourse de Paris durant le premier semestre 1974 a totalisé 31 498 millions contre 38 608 millions à fin juin l'an dernier, soit une diminution de 18 %. Cette baisse ne revêt toutefois pas une grande signification, compte tenu de la grève qui a paralysé le marché du 27 mars au 5 mai.

On s'aperçoit ainsi que le volume d'affaires ramené à la moyenne quotidienne fait ressortir une augmentation. En effet, pour les quatre-vingt-dix-sept séances du premier semestre, cette moyenne ressort à 324 millions contre 321 l'an dernier à fin juin (cent vingt séances) : terme 169 millions contre 145 millions et comptant 155 millions contre 176 millions.

Evolution, avec répartition entre terme et comptant, pour le premier semestre des quatre dernières années (en millions de francs) :

	Total	Terme	Comptant
1974	31 498	16 413	15 085
1973	38 608	17 430	21 178
1972	29 366	16 723	15 643
1971	19 951	8 410	11 541

Par nature des valeurs, on constate une forte progression des valeurs à revenu fixe, en raison principalement des transactions en 4 1/2 % 1973, qui ont totalisé 8 602 millions contre 2 755 millions de 3 1/2 % 1952-1958 au 30 juin 1973 (la conversion du 3 1/2 % en 4 1/2 % s'est effectuée fin octobre 1973).

La capitalisation boursière des valeurs françaises à revenu variable a accentué pendant le premier semestre le mouvement qui avait pris naissance courant mai 1973. Compte tenu des introductions en Bourse en juin dernier (cinq valeurs, pour près de 1 milliard de francs), la capitalisation boursière peut être évaluée à 135-136 milliards au 30 juin 1974 contre 162 milliards au 31 décembre 1973 et 186 milliards il y a un an.

ÉTATS-UNIS

Recrudescence des achats étrangers

Washington (Agefi). — Les opérations boursières effectuées par les investisseurs étrangers sur les marchés américains au cours des quatre premiers mois de l'année se sont soldées, pour les États-Unis, par un excédent de 2,78 milliards de dollars, soit plus que pour l'année 1973 en entier (2,10 milliards). Les achats étrangers ont en effet atteint 12,78 milliards de dollars et les ventes 9,98 milliards, contre respectivement 14,36 et 12,17 milliards de dollars pour toute l'année écoulée.

LONDRES

Stable

Après sa vive reprise, le marché marque le pas, lundi, à l'ouverture. Quelques replis sont toutefois enregistrés aux industrielles (I.C.I., Beecham). Tassement des pétroles. Légers progrès des mines d'or. Les fonds d'État varient peu.

OR (ouverture) dollars : 144 50 contre 144 25

VALEURS	CLOTURE 28.6	COURS 1.7
War Loan 3 1/2 % ..	23 ...	22 ...
Beechams	195 ...	194 1/4
British Petroleum ..	384 ...	383 1/2
Shell	188 ...	183 ...
Vickers	104 ...	92 ...
Imperial Chemical ..	206 ...	204 ...
Courtaulds	81 ...	80 3/4
De Beers	222 ...	223
* Western Holdings ..	23 1/2	23 1/2
Rio Tinto Zinc Corp. ..	127 ...	125 ...
* West Driefontein ..	32 1/2	32 5/8

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 28 déc. 1973.)

	27 juin	28 juin
Valeurs françaises ..	82,5	83,9
Valeurs étrangères ..	90,4	90,2
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)		
Indice général	71,2	69,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28.6	1.7
1 dollar (en yens) ..	284 25	285 10

NOUVELLES DES SOCIETES

LOCABAIL-IMMOBILIER. — Après examen des conditions actuelles du marché, la société a décidé de surseoir momentanément à l'introduction de ses actions.

PERNOD. — Après son rapprochement avec Ricard, la société poursuit son expansion sur le marché des alcools. Elle vient, en effet, d'annoncer le rachat de la firme écossaise de whisky Campbell and Sons Ltd, dont la distillerie a une capacité de production de 2,8 millions de litres d'alcool pur par an, soit 8 millions de bouteilles de whisky, et qui dispose d'une cave comprenant 25 millions de bouteilles en cours de vieillissement.

Le marché français absorbant 30 millions de bouteilles de whisky par an, Pernod deviendra ainsi un des premiers distributeurs nationaux dès 1975, date fixée pour la commercialisation des produits de Campbell (White Heather, Aberlour Glen Livet).

B. A. L. O.

Le numéro du 1er juillet publie notamment les insertions suivantes :

Groupement de l'industrie sidérurgique. — Émission d'un emprunt obligataire de 600 millions de francs, divisé en 600 000 obligations de 1 000 F, portant intérêt de 12 %.

Elles seront amorties en cinq ans au maximum à partir du 1er juillet 1984.

Roux - Combaluzier - Schindler (R.C.S.). — Émission à 60 F de 209 504 actions de 40 F, jouissance 1er janvier 1974 (1 pour 8). Le capital est porté de 50 281 840 F à 58 millions 662 000 F.

S.A. des Établissements François. — Cotation des actions éventuellement créées par suite des levées d'option ; les actionnaires ont renoncé à l'exercice de leurs droits préférentiels.

Société métallurgique de Normandie. — Attribution gratuite de 180 000 actions de 50 F, jouissance 1er janvier 1974 (1 pour 9). Le capital est porté de 81 millions à 90 millions de francs.

Compagnie française des ferrailles. — Attribution gratuite de 62 110 actions de 100 F (1 pour 6). Le capital est porté de 37 266 000 F à 43 477 000 F.

Club Méditerranée. — Attribution gratuite de 99 000 actions de 100 F, jouissance 1er novembre 1973 (1 pour 5).

Cotation éventuelle de 2 072 600 actions de 25 F, numérotées de 1 à 2 073 600, provenant de la division de 422 000 actions et de 96 400 actions de 100 F immédiatement cotées, provenant d'attribution.

Ets André Roudière et Cie. — Attribution de 40 800 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1974 (1 pour 5). Le capital est porté de 20 400 000 F à 24 480 000 F.

S.A. des Établissements Cain. — Attribution gratuite de 25 000 actions de 50 F, jouissance 1er octobre 1973 (5 pour 11) ; échange sans identité de numéro des 55 000 actions anciennes de 50 F.

The Rio Tinto Zinc Corporation Limited. — Introduction et cotation éventuelle à la Bourse de Paris des 423 384 actions ordinaires accumulating de 25 pence nominal émises à titre de dividende le 1er juillet 1974.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics...	....	....
Effets privés....	....	14 2/8
Moyen terme....	....	12 1/2

BOURSE DE PARIS — 28 JUIN — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

Depuis quelque temps, les cotations se poursuivent souvent au-delà de 14 h. 30. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous ne sommes pas toujours en mesure de donner tous les derniers cours cotés à terme. Ces cours sont corrigés le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]					

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27 6	COURS DES BILLETS Échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 896	4 830	4 50
Canada ($ can. 1)	5 042	4 987	5 04
Allemagne (100 DM)	189 509	189 580	190 80
Belgique (100 fr.)	12 942	12 735	10 16
Danemark (100 krd.)	80 800	80 700	81 50
Espagne (100 pes.)	8 540	8 475	8 50
Grande-Bretagne (£ 1) ...	11 660	11 560	11 86
Italie (100 lires)	0 752	0 747	0 90
Norvège (100 krn.)	90 015	88 850	90 50
Pays-Bas (100 fl.)	184 200	181 700	183 70
Portugal (100 esc.)	18 630	18 500	20 05
Suède (100 krs.)	111 200	109 800	110 20
Suisse (100 fr.)	162 150	161 085	162 20

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27 6
Or fin (kilo en barre) ..	22780 ..	22795
Or fin (kilo en lingot) ..	22780 ..	22450
Pièce française (20 fr.) ..	232 .	234 15
Pièce française (10 fr.) ..	188	181 95
Pièce suisse (20 fr.)	238 50	237
Union latine (20 fr.)	210 15	208
Souverain	230 ..	230 50
Pièce de 20 dollars	1150 ..	1122
Pièce de 10 dollars	590 .	580
Pièce de 5 dollars	349 50	347 50
Pièce de 50 pesos	999 ..	994 .
Pièce de 10 florins	199 ..	301 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 30 juin-1er juillet a été tiré à 505 511 exemplaires.

En Allemagne fédérale

La direction du S.P.D. limite la liberté d'action des Jeunes Socialistes

La direction du parti social-démocrate (S.P.D.) a adopté, le samedi 29 juin, une résolution qui tend, en fait, à limiter la liberté d'action des Jeunes Socialistes (Jusos). Cette décision a été prise le jour-même où, à Strasbourg, les Jusos participaient à une rencontre entre des organisations de jeunesses communistes, socialistes et sociales-démocrates d'Europe occidentale. De tels contacts avec des communistes, en principe, sont interdits aux membres du S.P.D.

De notre correspondant

Bonn. — Le comité directeur du parti social-démocrate a décidé samedi, à l'unanimité, de reprendre en main ses « *communautés de travail* ». Ces communautés ne sont pas des organisations indépendantes, mais regroupent à l'intérieur même du parti des catégories sociales spécifiques (salariés, classes moyennes, femmes ou jeunes). Le comité directeur du S.P.D. a rappelé les limites de leur action. Elles ne doivent pas en effet prendre des positions qui se situent en dehors de leur champ d'action particulier. Les Jeunes Socialistes (Jusos) n'auraient, ainsi, pas le droit de voter des motions réclamant la nationalisation des banques et des grandes entreprises, comme ils l'ont fait à plusieurs de leurs congrès, mais ils devraient se borner à s'occuper des problèmes des jeunes.

Le comité directeur a affirmé d'autre part que les communautés de travail ne sont pas habilitées à décider de l'orientation générale du parti et qu'elles ne peuvent prendre des décisions contredisant la politique du S.P.D.

Bien que ce rappel soit destiné à toutes les communautés de travail sociales-démocrates, il est avant tout adressé aux Jusos, qui, par leurs prises de position, jugées incompatibles avec la ligne modérée du S.P.D., ont souvent créé des difficultés aux dirigeants du parti. Ce n'est certes pas la première fois que le comité directeur du S.P.D. lance des avertissements solennels aux Jusos. Quelques jours avant de démissionner de son poste de chancelier, M. Willy Brandt, président du parti social-démocrate, avait présenté une déclaration en dix points, qui définissait clairement la position de son parti et menaçait d'exclusion les Jeunes Socialistes qui ne se soumettraient pas aux décisions des congrès ou prôneraient l'unité d'action avec les communistes.

Il n'en avait pas fallu plus pour que des organisations locales appartenant à la droite du parti, introduisent des procédures d'exclusion contre certains Jeunes Socialistes soupçonnés de vouloir propager la lutte des classes à l'intérieur du S.P.D. La Fédération de Franconie proposait même une réforme des statuts qui avait pour but de soumettre les sections de Jusos aux organisations locales du parti. Ce procédé aurait facilité la dissolution pure et simple des cercles de jeunes socialistes trop turbulents. La direction a refusé cette réforme. Les communautés de travail resteront soumises au comité directeur.

La mise en garde lancée samedi apparaît donc comme un compromis entre la droite du S.P.D., qui se sent renforcée par l'arrivée de M. Helmut Schmidt à la chancellerie, et le centre et la gauche, qui souhaitent éviter autant que possible des mesures disciplinaires. Mais c'est sans doute le dernier avertissement avant que des décisions plus sévères ne soient prises. Sans aller jusqu'à dissoudre l'organisation des Jeunes Socialistes, le comité directeur pourrait simplement lui couper les vivres. Les Jusos l'ont bien compris, qui n'ont critiqué qu'avec modération le gouvernement de M. Schmidt et ont mené, pour les élections de Basse-Saxe, une campagne très sage.

Le rôle de M. Willy Brandt, qui a annoncé sa ferme intention de se représenter à la présidence du parti lors du prochain congrès, fixé au mois de novembre 1975, se précise. Plus populaire parmi les sociaux-démocrates que son successeur à la chancellerie, M. Brandt est chargé de maintenir l'unité du S.P.D., de trouver des compromis et de les faire accepter par toutes les tendances. Il doit éviter les débordements à droite comme à gauche. Il vient d'entreprendre une tournée des organisations locales du parti, auxquelles il n'avait pas rendu visite, parfois, depuis 1966. Partout, il reçoit un accueil chaleureux et ému.

Au cours des dernières années M. Brandt avait déjà essayé, sans rencontrer toujours un grand succès, d'assumer cette « *fonction d'intégration* ». Libéré du poids des obligations officielles y réussira-t-il mieux ?

Son maintien à la tête du S.P.D en dépend, car on voit mal M. Schmidt tolérer un partage du pouvoir avec l'ancien chancelier si des critiques émanant de son propre parti venaient à gêner son action gouvernementale.

DANIEL VERNET.

Au Mexique

CINQ MILLE SOLDATS TENTENT DE RETROUVER LE SÉNATEUR ENLEVÉ PAR LES GUÉRILLEROS DU PARTI DES PAUVRES

Mexico (A.F.P.). — Un affrontement entre les forces mexicaines de sécurité et les guérilleros du Parti des pauvres dirigé par M. Lucio Cabanas a fait sept morts et quinze blessés dans l'Etat de Guerrero, apprend-on le dimanche 30 juin à Mexico.

Selon la presse mexicaine, M. Lucio Cabanas, activement recherché par la police depuis l'enlèvement, le 30 mai dernier, de M. Ruben Figueroa, sénateur et candidat du parti révolutionnaire gouvernemental au poste de gouverneur de l'Etat de Guerrero, dans la région d'Acapulco, aurait été blessé.

Plus de cinq mille soldats tentent de retrouver la trace de M. Figueroa, enlevé alors qu'il se rendait à un rendez-vous fixé par M. Lucio Cabanas et au cours duquel il pensait conclure un accord avec le chef du Parti des pauvres. Celui-ci exige une rançon de 4 millions de dollars, des armes, des munitions et la libération de prisonniers politiques et de droit commun contre celle du sénateur.

L'U.R.S.S. REFUSERAIT LA DEMANDE IRANIENNE D'UN RELÈVEMENT DU PRIX DU GAZ NATUREL

Téhéran (A.F.P.). — L'Union soviétique a refusé de faire droit à la demande iranienne d'un relèvement du prix du gaz naturel livré par l'Iran, a annoncé le 30 juin la presse de Téhéran, citant une source officielle. M. Taghi Mossadeghi, président-directeur général de la Société iranienne du gaz, serait revenu les mains vides de Moscou la semaine dernière (« le Monde » du 26 juin).

M. Mossadeghi a en effet reporté la réunion qui devait se tenir, à partir de lundi, à Bonn, avec des représentants allemands et soviétiques, pour examiner le projet d'accord triangulaire Iran-U.R.S.S.-R.F.A. concernant la livraison de gaz naturel iranien à l'U.R.S.S. avec fourniture équivalente vers l'Allemagne fédérale du gaz soviétique, indiquent les mêmes sources.

Aucune nouvelle date n'a été avancée pour l'ouverture de ces pourparlers, mais on indique à Téhéran que ceux-ci ne pourront s'engager que lorsque les demandes iraniennes auront été satisfaites.

L'Iran demande que le prix du gaz naturel soit fixé à 1,20 dollar les 1 000 pieds cubes, au lieu de 30,7 cents actuellement. Le gouvernement iranien fait remarquer que l'U.R.S.S. elle-même a augmenté de 500 % le prix du gaz naturel vendu à l'étranger.

NOUVELLES BRÈVES

● *L'Archipel* du *Goulag* de Soljenitsyne, en russe, anglais, allemand et français, était toujours en vente, vendredi 28 juin, à Genève, aux sièges de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et de l'Organisation mondiale de la santé. Contrairement à ce qui s'est passé au siège de l'ONU, aucun délégué soviétique n'est intervenu pour faire interdire cette vente. Au Bureau international du travail, autre organisme genevois de l'ONU, les œuvres de Soljenitsyne n'ont jamais été mises en vente. — *(A.F.P.)*

● *La commission de la carte d'identité* des journalistes professionnels a élu pour l'exercice 1974-1975 le bureau suivant :

— *Président* : Roger Nahon *(Paris-Turf)*, qui succède à André Tisserand ;

— *Vice-présidents* : René Finkelstein *(les Revues internationales)* et Ralph Messac (Europe 1) ;

— *Secrétaires généraux* : Christian Loyauté *(Presse-Environnement)* et Serge Nat *(France-Soir)* ;

— *Trésorier* : Jean-Michel Grunebaum *(Paris-Match)*.

A Atlanta

La mère du pasteur Martin Luther King est tuée par un jeune Noir

Atlanta *(A.F.P., U.P.I., Reuter, A.P.)*. — La mère du pasteur Martin Luther King, l'apôtre de la non-violence, assassiné en 1968, a été tuée le dimanche 30 juin de trois coups de feu dans une église d'Atlanta, en Georgie. Un porte-parole de la police a indiqué qu'un Noir d'une vingtaine d'années, Marcus Wayne Chenault, a tiré sur Mme Alberta King alors qu'elle assistait à un office religieux dans un temple de l'« Ebenezer Baptist Church ». La mère du prix Nobel de la paix est morte presque immédiatement. Un diacre, M. Edward Boykin, a été mortellement atteint. Une femme, Mme Jimmy Mitchell, a été blessée. Cinq cents fidèles environ se trouvaient dans le temple où Martin Luther King prononça ses premiers sermons sur la non-violence et où son père est encore pasteur. Sa veuve, Mme Coretta King, n'assistait pas à l'office.

L'assassin a été désarmé et ceinturé par des fidèles, puis arrêté par la police. Selon un témoin, le meurtrier s'est brusquement levé peu après le début de l'office et a aussitôt ouvert le feu. Mme King, qui se trouvait à l'orgue a été atteinte d'une balle dans la tête. Au cours de ce qui semblait être une crise de démence, Wayne Chenault hurlait : « *Il faut que ça cesse... je vais tuer tous les salauds qui sont ici.* » Avant d'être maîtrisé, il s'est roulé par terre en criant : « *La guerre continue... c'est la guerre qui m'a rendu comme cela.* »

Pour expliquer son geste, l'assassin a déclaré à la police que Mme King « *était chrétienne et tous les chrétiens sont mes ennemis* ». Selon le chef adjoint de la police d'Atlanta, il a prétendu qu'il avait « *reçu l'ordre de son Dieu* » de tuer le révérend Martin Luther King (père du prix Nobel de la paix). Celui-ci n'étant pas là, il aurait tiré sur Mme King « *parce qu'elle se trouvait près de lui* ». Il aurait ensuite tué le diacre et blessé une fidèle « *parce qu'ils vénéraient une fausse idole* ».

Condamné naguère à 50 dollars d'amende pour avoir fait des sermons et injurié les passants depuis sa fenêtre à l'aide d'un haut-parleur, Chenault avait travaillé récemment quelques semaines dans une cafétéria d'Arlington. L'une des employées de l'établissement a indiqué qu'au cours de ses conversations il s'en prenait violemment aux dirigeants des mouvements noirs des Etats-Unis, ce qu'a confirmé un de ses voisins.

Les enquêteurs ont découvert que Chenault projetait d'assassiner d'autres personnes. Il avait dressé une liste de dix personnalités militant en faveur des droits des Noirs, sur laquelle figurait le père du pasteur Martin Luther King et le pasteur Ralph Abernathy, chef de la Southern Christian Leadership, organisation créé par le prix Nobel assassiné.

John Kennedy, 23 novembre 1963 ; Robert Kennedy, 5 juin 1968, Martin Luther King, 4 avril 1968, Malcom X, 16 février ; le 15 mai 1972, une tentative presque « réussie » contre le gouverneur Georges Wallace. Et, dimanche, la mort de Mme Alberta King. La société américaine passe du crime politique au crime absurde.

Aujourd'hui, où les clameurs se sont tues, où la tension raciale s'est relativement apaisée, en partie à cause de l'amélioration des conditions de vie des Noirs, que peut signifier en effet un tel assassinat ?

Il aura pour premier effet de remettre en mémoire le fondateur du mouvement noir non violent aux Etats-Unis. Martin Luther King fit parler de lui pour la première fois en 1955, lorsqu'il inventa une nouvelle arme de lutte, le boycottage. A la suite d'un incident, au cours duquel une femme noire fut chassée de la partie d'un autobus réservé aux Blancs, Luther King organisa le boycottage de la compagnie d'autobus de Montgomery, qui après trois cent quatre-vingt-un jours fut obligée de céder aux revendications des Noirs et supprima la ségrégation dans les transports en commun. L'irruption du pasteur King sur la scène politique fut accueillie avec espoir par les Noirs du Sud, avec haine par les racistes, qui organisèrent plusieurs attentats contre lui. En 1964, il reçut le prix Nobel de la paix, dont il consacra le montant à financer la lutte des Noirs. Avec le temps, Luther King devint l'objet de vives critiques de la part des leaders noirs les plus extrémistes, qui le considéraient comme un moraliste et lui reprochaient son origine bourgeoise. En 1968 pourtant, King avait repris son action sur de nouvelles bases beaucoup plus modestes :

Le procès de son assassin fut entaché de ces zones d'ombres qui font penser que l'on ne saura jamais le fond de l'affaire. Le 11 mars 1969, Earl Ray était condamné, au terme d'une audience unique, à quatre-vingt-neuf ans de prison après avoir plaidé coupable. Le 29 janvier de cette année, arguant que l'assassinat avait été le résultat d'un complot, il a obtenu, après cinq ans d'efforts, le renvoi de son procès en cassation. Earl Ray n'a rien révélé du détail de ce prétendu complot.

Le marché de l'eurodollar ne permettra pas de résoudre les difficultés des pays déficitaires

estime le gouverneur de la Banque d'Italie

De notre envoyé spécial

Milan. — « Nous assistons à un vaste processus de redistribution des richesses tant à l'intérieur des nations qu'entre les nations », a déclaré à Milan M. Guido Carli. Le gouverneur de la Banque d'Italie clôturait deux jours et demi de débats, organisés par la Banca Commerciale Italiana et le département d'économie de l'université Bocconi, et auxquels ont participé les experts parmi les plus réputés d'Amérique, d'Europe et du Japon. Le thème du congrès était : « La nouvelle inflation et la politique monétaire. »

« *Jusqu'en 1968 environ,* a expliqué M. Carli, *le problème était celui de l'inflation aux Etats-Unis et de sa propagation au reste du monde. Pendant cette période, le rapport entre les prix des produits manufacturés et les prix des matières premières était resté à peu près constant, tandis que dans plus d'un pays l'accroissement des salaires était égal à l'augmentation de la productivité.* »

Aujourd'hui, a poursuivi M. Carli, les problèmes monétaires nationaux et internationaux sont d'une autre dimension du fait, d'une part, de l'augmentation brutale des prix des matières premières, et notamment du pétrole, et, d'autre part, du déplacement des revenus à l'avantage des salariés dont les traitements augmentent plus vite que la productivité.

Au plan international, « *on a imaginé*, a déclaré alors le gouverneur de la Banque d'Italie, *que les déficits des uns et les excédents des autres créés par la crise pétrolière allaient se rencontrer sur le marché de l'eurodollar. En fait, il est à craindre que le recyclage des capitaux pétroliers se fasse surtout vers le marché financier américain. Si cette situation persistait, il faudrait que le système de réserves fédéral des Etats-Unis organise lui-même le recyclage* ». Sous quelle forme ? Sous la forme de « swaps », répond M. Carli, mais cette solution ne résoudrait pas le problème du financement à long terme des besoins de paiement des pays les plus touchés par la crise pétrolière.

« *Si tous les pays consommateurs de pétrole cherchent à équilibrer leur balance de paiements sans coordonner leur politique*, a ajouté le gouverneur, *alors nous irons tout droit à une récession économique. D'où la nécessité d'une coopération internationale, d'autant que l'apparition de déficits ici, d'excédents là, provoque la création d'activités financières de la part des intermédiaires qui aggravent encore l'instabilité du système monétaire international.* »

A l'intérieur des nations, on assiste à un phénomène analogue du fait du déplacement des revenus en faveur des salariés : déficit des entreprises, excédent des ménages et augmentation, par conséquent, de l'« intermédiation » financière pour faire en sorte que les premiers soient financés par les seconds.

Il était beaucoup question, dans les couloirs de la conférence, de la possibilité qu'avait la Banque d'Italie de gager d'éventuels emprunts sur ses réserves en or réévaluées à un prix proche de celui du marché libre, comme le lui permet l'accord conclu à Washington entre les Dix. On discutait de savoir à quel prix cet or pourrait être gagé. C'est évidemment le prêteur, en l'occurrence la Banque fédérale d'Allemagne, ou bien le système de réserves fédéral américain, qui devrait choisir ce prix. On évoquait des prix allant de 100 à 120-140 dollars l'once. D'après certains experts, il semble que la banque d'Italie préférerait gager son or à un prix plus proche de 100 dollars que de 140 dollars, car en échange elle pourrait obtenir des taux d'intérêt relativement faibles. Comme jusqu'à nouvel ordre elle n'a pas du tout l'intention de céder son or et qu'elle est disposée à tout faire pour n'en être pas réduite à cette extrémité, il semble en effet que la combinaison d'un bas prix de l'or (relativement au prix du marché libre, bien entendu) et d'un bas taux d'intérêt serait pour elle une solution avantageuse.

PHILIPPE SIMONNOT.

LE PRÊT DU SOLDAT EST PORTÉ A 2 F PAR JOU

Depuis ce lundi 1er juillet, l prêt journalier du soldat appel sous les drapeaux est porté 2 francs. Cette mesure, qui avai été prévue par le précédent minis tre des armées, M. Robert Galley représente une dépense globale d l'ordre de 12,5 millions de franc jusqu'à la fin de l'année.

Le prêt journalier du solda était de 0,50 franc depuis le 1er ma 1965. Il a été successivement port à 0,75 franc à compter du 1er juil let 1971; à 1,40 franc à partir d 1er juillet 1972 et, depuis juillet d l'an dernier, ce prêt était de 1,7 franc par jour.

